SOUVENIRS

DE

LA TERREUR

DE 1788 A 1793,

PAR M. GEORGES DUVAL;

PRÉCÉDÉS D'UNE

INTRODUCTION HISTORIQUE

PAR

M. CHARLES NODIER,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

> J'ai vu les forfaits de mon temps, et j'ai publié ce livre.
>
> G. D.

IV

PARIS.

G. A. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

GALERIE DU PALAIS-ROYAL.

WERDET, ÉDITEUR,

5, RUE MAZARINE

1842

SOUVENIRS

DE LA TERREUR.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint-Louis, 46, au Marais.

SOUVENIRS

DE

LA TERREUR

DE 1788 A 1793,

PAR M. GEORGES DUVAL;

PRÉCÉDÉS D'UNE

INTRODUCTION HISTORIQUE

PAR

M. CHARLES NODIER,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

> J'ai vu les forfaits de mon temps, et j'ai publié ce livre.
>
> G. D.

IV

PARIS.

WERDET, ÉDITEUR,

5, RUE MAZARINE.

1842

SOUVENIRS

DE LA TERREUR.

CHAPITRE XXXIX.

Travaux du camp sous Paris. — Révolte des muscadins. — Ils se réunissent au Luxembourg. — Le beau Lamothe et l'acteur Quesnel. — Les muscadins au cachot. — Ce que Chaumette propose d'en faire. — Décret de la première réquisition. — Le bataillon des Tuileries. — Fête en l'honneur de Marat célébrée dans l'église Saint-Germain. — Autres fêtes dans les sections du Muséum et de Bondy. — On lui élève partout des autels.

C'était vers la fin de juillet 1793; l'héroïque Vendée poursuivait le cours de ses triomphes, et les généraux de la république, chaque fois qu'ils se présentaient devant ces valeureux paysans du Bocage, qui guerroyaient pour leur Dieu et pour leur roi, étaient battus à plate couture. Leurs bandes indisciplinées venaient, voyaient, et se sauvaient à toutes jambes, n'osant affronter le choc, ni même soutenir l'aspect de ce peuple de géants, comme les a nommés plus tard Napoléon, qui, je pense, se connaissait quelque

peu en noblesse d'âme et en valeur militaire. Et puis, que vouliez-vous que fissent des troupes, même braves et aguerries, avec des généraux comme on leur en donnait? Ancenis, Cholet, Savenay, étaient pris; Saumur allait l'être. Encore un peu, et les braves Vendéens touchaient aux portes d'Orléans.

Sur ces entrefaites, Bertrand Barrère monte à la tribune. « Citoyens, vous avez décrété, il y a quinze » jours, que la Vendée n'existerait plus dans un » mois. La moitié du terme est à peine expirée, et la » Vendée n'existe plus. » Le mensonge était effronté, et la carmagnole passablement impudente. Toutefois les honorables firent mine de la prendre au sérieux, et un tonnerre d'applaudissements couvrit la voix de l'orateur, qui conclut en ces termes : « Cependant je ne dois pas vous dissimuler que, pour » extirper jusqu'aux derniers restes de ce chancre » politique, de nouveaux renforts d'hommes et d'ar» gent sont nécessaires; demain il vous sera proposé » des mesures à ce sujet. » Cette péroraison fut moins applaudie que l'exorde.

La commune de Paris voulut, comme à l'ordinaire, prendre l'avance sur la convention; et dès le soir même elle fit afficher une proclamation larmoyante, dans laquelle on invitait, au nom de la patrie en danger, tous les jeunes citoyens valides à se munir de fusils de calibre, et à partir immédiatement pour la Vendée. Chaumette, rédacteur de la proclamation, y rappelait les exemples de patrio-

tisme donnés en cette occasion par les adolescents de Sparte et de Rome, et nous invitait gracieusement à le suivre. Mais sa voix fut comme celle de Jean le précurseur, *vox clamantis in deserto*. Les moyens de persuasion ayant donc échoué, la voie des menaces fut employée. On ne s'en émut pas davantage; et huit jours s'étaient écoulés sans que personne fût venu demander aux magistrats du peuple une feuille de route. Réduite aux abois, et pourpre de colère, la commune s'avisa de l'expédient que voici.

Il y avait alors à Paris un assez grand nombre de clercs de notaire, d'avoué, d'huissier, d'employés dans les administrations publiques, de commis-marchands, etc., qui avaient eu l'adresse de se soustraire aux levées en masse de la fin de 92. On les appelait *muscadins*. C'étaient les fashionables de l'époque. Ne croyez pas cependant que nous eussions, comme ceux d'aujourd'hui, l'habit noir ou bleu à boutons d'or, les gants jaunes glacés, le pantalon de casimir collant, et les bas de soie à jours. Du tout. Un pantalon de nankin des Indes, une veste ronde du même tissu, gilet de piqué ou de basin, et la chemise blanche deux ou trois fois par décade; voilà le *nec plus ultrà* des muscadins de 93. Eh bien, ce costume, non dépourvu d'une certaine élégance, mais fort simple, nous rendait un objet de haine ou d'envie pour ces hommes qui croyaient ou feignaient de croire que le patriotisme était incompatible avec la propreté, et qu'on était nécessairement un mau-

vais citoyen quand on n'avait pas le bonnet rouge ou la casquette de loutre sur la tête, la carmagnole brune d'alpaga à longs poils, et aux pieds d'énormes sabots remplis de paille, comme le ministre des finances de la république *Cambon*. Que si nous eussions dit à ces sales patriotes que M. de Robespierre, par le nom duquel ils juraient, était poudré, frisé, parfumé, et cent fois plus muscadin qu'aucun de nous, ils nous eussent répliqué que Robespierre était le maître, et qu'il ne nous appartenait pas à nous, ses sujets, de nous modeler sur lui. Si la commune ne nous envisageait pas d'un œil précisément paternel, il faut le dire aussi, nous n'éprouvions pas à son endroit de vifs élans d'amour filial. Elle le savait bien. Or voilà qu'un matin elle prend, sur le réquisitoire de Chaumette, un arrêté portant que chaque étude de notaire, d'avoué, d'huissier, etc., fournirait, pour la consommation de la Vendée, deux hommes sur trois, trois sur cinq, et le reste dans la même proportion. Il y était dit de plus qu'on joindrait à cela les modérés, et *quelques patriotes clair-semés*. Le mélange était singulier; mais au bout du compte, nous étions, nous autres muscadins, plus que décimés. Un des municipaux ayant représenté à Chaumette que nous étions en général assez fluets, que nous n'avions pas le corps velu ni les bras nerveux, et qu'ainsi à l'armée nous ne serions bons à rien : — « Ils seront bons à mettre à la bouche du canon, et » ce sera un excellent rempart de chair pour les

» patriotes que j'envoie leur tenir compagnie. »

La plaisanterie circula. Elle nous parut de très-mauvais goût, et l'on se mit à examiner quel serait le parti le moins dangereux à prendre, de l'obéissance ou de la résistance. Dans cet état de choses, Quesnel, acteur du théâtre de la république, qui avait ses raisons pour se plaire beaucoup à Paris, composa et envoya dans toutes les études une circulaire où rendez-vous était donné dans le Luxembourg pour organiser une révolte. On y disait que ce défi porté à Chaumette, dans un jardin public, à la face du soleil, le ferait nécessairement reculer, et qu'un pareil trait d'audace ne pouvait manquer d'avoir un plein succès. On ajoutait en post-scriptum que les poltrons seuls manqueraient à l'appel; et on les menaçait même, je crois, de l'envoi d'une quenouille.

Quant à moi, je me souciais peu de tenter un second essai de révolte, le premier n'ayant réussi qu'à me faire coffrer quatre jours dans la tour de Saint-Roch, au mois de novembre précédent. Les sections allaient alors processionnellement, et à tour de rôle, remuer des mottes de terre dans la plaine Saint-Denis. On appelait cela travailler au camp sous Paris. Du reste, je vous engage à croire que ce n'était pas là une simple promenade : c'était, par Dieu, une belle et bonne corvée, où il fallait *piocher* ferme, sous peine d'être noté d'incivisme; et une pareille note, en ces jours de liberté, pouvait mener loin.

Lorsque venait le tour de la section des Tuileries,

dont je faisais partie, nous allions d'abord à l'hôtel Longueville, où étaient déposés nos outils. *Laïs*, cette fameuse basse-taille de l'Opéra, qui était toujours arrivé le premier, vu son ardent républicanisme, nous faisait mettre en ordre comme les comparses de son théâtre, et sortait à notre tête, coiffé du bonnet rouge, entonnant la *Marseillaise*, qu'il nous forçait de répéter en chœur depuis la rue Saint-Thomas-du-Louvre jusqu'à la Chapelle-Saint-Denis. Nous chantions encore cet hymne pour nous délasser l'esprit pendant nos travaux d'épaulement. Il y avait bien par-ci par-là quelques sons discordants qui déchiraient l'oreille de Laïs, et lui faisaient mettre son bonnet rouge de travers; mais la bonne volonté y étant, il ne nous grondait pas trop. Nous étions d'ailleurs enchantés de l'avoir pour compagnon; piochant lui-même comme un manœuvre à cinquante sous par jour, il égayait notre travail par une verve intarissable de plaisanteries, et nous chantait à tue-tête les plus beaux morceaux de *Panurge dans l'île des Lanternes*, d'*OEdipe à Colonne*, des *Prétendus* et de *Nephté*[1], sans préjudice de la *Carmagnole* et du *Chant du départ*. En outre, il avait trouvé un excellent moyen de stimuler notre zèle, c'était de donner des billets d'Opéra pour le soir à ceux qui avaient remué le plus de terre dans la journée. Je m'escrimais de mon mieux pour en être, et j'en étais

[1] Quatre opéras fort en vogue alors.

quelquefois. Quelquefois aussi il y avait plutôt faveur de sa part que stricte justice ; mais je n'en profitais pas moins. Deux autres acteurs, non moins *rouges* que *Laïs*, venaient aussi de temps à autre partager nos travaux ; c'étaient *Vallière*, de Feydeau, superbe basse-taille aussi, et *Trial*, de la Comédie-Italienne; en sorte que s'il eût été possible d'enrégimenter quelques femmes, nous aurions pu voir jouer l'opéra et l'opéra comique dans le camp sous Paris, tout aussi bien, et peut-être mieux, qu'on ne les jouait dans le *camp* de Maurice de Saxe.

Un soir que nous avions tous, ou presque tous, mérité nos places de parterre, c'est-à-dire que nous revenions éreintés plus que de coutume, il nous arriva, au moment où nous déposions à l'hôtel de Longueville nos outils de pionniers, l'ordre d'aller faire du salpêtre dans les caveaux de l'église des Feuillants. J'ai dit ailleurs que c'était encore là une corvée journalière imposée alors aux citoyens de Paris : au bout du compte, quand un peuple se constitue en république, ce n'est pas pour passer le temps à se divertir. Cependant, comme il était d'usage d'alterner la corvée du camp et celle du salpêtre, et qu'on voulait nous les imposer toutes deux à la fois ce jour-là, nous représentâmes avec humilité que nous avions fait depuis le matin un métier de nègres, que nous étions horriblement fatigués, et qu'il serait convenable d'ajourner, à notre égard, la fabrication du salpêtre au lendemain. On ne voulut pas nous en-

tendre, ou du moins, si l'on nous entendit, on ne voulut pas nous écouter. Oh alors, la patience nous échappe, et nous nous mettons en pleine insurrection dans la cour même de l'hôtel Longueville, déclarant positivement aux commissaires de la section que nous ne ferions pas un grain de salpêtre ce jour-là. Nous n'en fîmes pas non plus; mais comme il y avait alors un bataillon d'artilleurs caserné dans un des bâtiments de l'hôtel[1], ce à quoi nous n'avions pas songé, on alla en requérir une quantité suffisante pour arrêter les plus mutins d'entre nous, parmi lesquels on me fit l'honneur de me comprendre, et *Matthieu de Heudolsheim*, notaire, place du Palais-Royal, dont j'ai déjà parlé au chapitre XXX, petit homme fort aimable et fort gentil, et l'un des commissaires, nous envoya coucher dans la tour de Saint-Roch, où nous demeurâmes enfermés quatre jours, et quatre nuits, sous-entendu[2]; au bout duquel temps on commua

[1] Cet hôtel, composé de plusieurs bâtiments contigus, était fort vaste, et s'étendait de la rue Saint-Thomas du Louvre à la place du Carrousel. L'architecture n'en était pas estimée, et il n'offrait de curieux dans son intérieur que quelques peintures de Mignard assez belles. La seule circonstance qui le rende digne de remarque, c'est qu'il a servi de demeure à plusieurs personnages célèbres, entre autres au cardinal de Retz. Il a été possédé par les ducs de Luynes, d'Epernon et de Longueville, et en dernier lieu par le duc de Chevreuse. Il servit ensuite de remise pour les voitures de la cour; et en 1749, il fut acheté par les fermiers généraux, qui en firent le bureau général de tabac. Il avait encore cette destination quand on l'a démoli.

[2] Le notaire Matthieu de Heudolsheim devint ensuite membre du comité révolutionnaire de la section des Tuileries, conduit alors par

notre peine d'emprisonnement en trois jours de travaux forcés... au salpêtre, que nous subîmes *in extenso*.

La leçon me profita si bien, que je passais alternativement des caves à salpêtre aux tranchées de la plaine Saint-Denis, et de la plaine aux caves, avec une docilité pareille à celle du lion d'Androclès. Aussi avais-je fini par être cité comme un modèle de soumission aux lois, et je tenais, dans l'intérêt de ma tranquillité, à conserver une réputation qui m'avait tant coûté à acquérir. Jugez maintenant si j'étais bien disposé à la perdre en faisant ma partie dans une révolte qui ne m'inspirait pas trop de confiance. C'était risquer beaucoup; mais je risquais aussi de partir pour la Vendée, et l'alternative était diabolique.

J'étais dans cet état d'indécision, lorsque, le jour fixé par la circulaire de Quesnel, deux de mes amis et moi, nous entrâmes pour déjeuner dans un café situé au coin de la place Dauphine et du Pont-Neuf, ce même café Paris d'où j'avais vu, cinq années auparavant, rôtir le mannequin du cardinal de Brienne, et brûler le corps de garde de Henri IV. Nous nous consultions à voix basse sur le parti le plus convenable à prendre dans la question de révolte qui de-

deux scélérats, Bonjour et Daubigny, et où il n'entra qu'afin de protéger contre la méchanceté de ces deux hommes les honnêtes gens du quartier. Plus d'une fois il se compromit en prenant leur défense, et enfin, arrêté à son tour comme suspect, il ne dut son salut qu'au 9 thermidor.

vait s'agiter au Luxembourg le lendemain. Tout à coup nous entendons, dans la direction du quai de l'Horloge, un grand brouhaha et le retentissement de plusieurs pièces de canon roulant avec grand fracas sur le pavé. Nous regardâmes, et nous vîmes défiler deux bataillons de sans-culottes armés, les uns de piques, les autres de fusils, et traînant à leur suite une guillotine ambulante. Saisis de frayeur, nous nous blottîmes dans un coin du café. La troupe fit halte, partie dans la place Dauphine, partie sur l'esplanade du Pont-Neuf. Peu d'instants après, celui qui la commandait, revêtu d'un uniforme bleu assez sale, sur lequel deux grosses épaulettes de laine jaune, ayant deux pistolets à la ceinture, et traînant un grand sabre, vint se placer à la table voisine de la nôtre, avec un autre officier vêtu à peu près de même, et à la mine aussi rébarbative. Je ne fus pas complètement rassuré en reconnaissant dans les nouveaux venus le fameux Ronsin et son ami *Dufraisse*. La troupe que j'avais sous les yeux se composait d'abord des brigands qui, au mois de septembre, avaient massacré sous ses ordres dans les prisons de Meaux, et ensuite d'autres individus bien dignes de leur être associés, et qu'il venait de recruter pour former l'armée révolutionnaire, dont la création, depuis long-temps exigée par la commune, était sur le point d'être décrétée, et dont lui Ronsin allait être nommé général en chef. Il venait de faire avec sa troupe, et en compagnie de *Dufraisse*, son futur aide de camp,

une reconnaissance dans les fermes et les maisons de campagne des environs de Paris, afin d'initier ses soldats à leurs futures destinées.

— Eh bien, dit *Ronsin* à *Dufraisse* après nous avoir toisés d'une manière inquiétante, nous voilà à peu près organisés ; il n'y a plus que le décret à obtenir ; mais Pache doit aller demain à la convention le demander pour la forme. C'est donc comme s'il était rendu ; et alors les aristocrates n'ont qu'à bien se tenir. Nous allons leur faire une rude chasse ; et sous peu nous en aurons purgé le sol de la France.

— Les aristocrates, ça ne suffit pas. Il ne faut pas non plus épargner ces muscadins qui restent à Paris (ceci était évidemment à notre adresse) pour auner du drap ou griffonner du papier, courir les bals et les spectacles, et faire les beaux fils, tandis que les patriotes se font tuer aux frontières.

— Sois tranquille, on va les envoyer, ces petits messieurs, se mesurer avec les chouans. Est-ce que tu n'as pas vu l'arrêté de la commune?

— Si fait. Mais on dit qu'ils veulent se révolter.

— Tout de bon? Qu'ils y viennent, et je me charge d'exécuter la proposition de Chaumette. Elle est bien imaginée la proposition de Chaumette.

— Dis.

— Elle consiste tout uniment à rassembler tous ceux qui ne voudront pas partir, à les placer à l'embouchure d'un canon à mitraille, et quand ils y se-

ront, mettre le feu à la pièce[1]..... Garçon, combien devons-nous? — Ils payent, se lèvent, et partent. On bat aussitôt un rappel, et la future armée révolutionnaire, ses chefs, ses canons, sa guillotine, tout cela disparaît en un clin d'œil.

L'aspect effrayant de ces hommes, la conversation que je venais d'entendre, n'avaient pas augmenté le peu d'envie que je ressentais déjà de me trouver à la réunion du lendemain. Revenu à l'étude, je communiquai mes scrupules à mes camarades, qui se moquèrent de moi, me traitèrent de poltron, et me déterminèrent à les accompagner au Luxembourg.

Le temps était superbe, et le plus favorable du monde pour une conspiration en plein air. Toutefois on arrivait lentement et en petit nombre, et au bout de deux heures nous n'étions pas trois cents. *Quesnel* lui-même ne paraissait pas; et je me demandais quel serait le Spartacus qui dirigerait en son absence cette révolte d'esclaves.

Cependant l'aspect inattendu de tant de gens inconnus aux promeneurs habituels du solitaire Luxembourg avait excité la curiosité. Les hommes nous regardaient avec inquiétude, les femmes avec intérêt; mais l'impatience commençait à nous gagner, et quelques-uns se disposaient à lâcher pied, quand nous vîmes accourir Quesnel. Il s'aperçoit de notre hési-

[1] Il est certain que Chaumette fit cette proposition atroce à l'une des assemblées de la commune.

tation; et jugeant qu'il n'y avait pas une minute à perdre pour remonter notre moral, il saute sur un banc et nous adresse l'allocution suivante, que j'abrége pour arriver plus vite aux faits.

— Messieurs (comme il était ordonné alors de n'employer que le mot *citoyen*, cette expression *messieurs* était déjà un commencement de révolte), messieurs, quand le peuple est opprimé, a dit avec infiniment de goût M. de La Fayette, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Eh! qui fut jamais plus opprimé que nous? qui le fut d'une manière plus infâme? On veut nous enlever à nos foyers, à nos occupations; et pourquoi, s'il vous plaît? pour aller nous faire canarder, à travers les haies et les buissons, par les paysans du Bocage.

Cri général. — Nous ne le souffrirons pas.

Vous voyez que notre moral se retrempe déjà un peu.

Quesnel *continue.* — Périr pour périr, jurons de vaincre ou de mourir ici; et s'il nous faut devenir chair à canon, comme le dit le citoyen Chaumette, jurons de le devenir dans le Luxembourg plutôt que dans les plaines de la Vendée.

— Nous le jurons! (*L'enthousiasme va croissant.*)

— Sous les yeux de nos amis, de nos parents..... et de nos belles, dit en regardant le cercle féminin qui nous entourait un jeune homme appelé Delamotte, ami de Quesnel, qui l'avait amené avec lui, ainsi que Gavaudan, du théâtre Feydeau, et d'autres

acteurs de différents théâtres, qui avaient été nominativement désignés dans le réquisitoire du procureur-général syndic de la commune[1].

Ces dames, croyant voir là une allusion indirecte, battirent des mains; et je vis le moment où, comme aux beaux jours de la chevalerie, elles allaient nous abandonner leurs rubans et leurs écharpes pour nous envoyer au combat, parés de leurs couleurs. Cet instant fut sublime, et chacun de nous se sentit électrisé. « Marchons sur la convention! disaient les » uns. Marchons sur la commune! disaient les au- » tres. A bas la commune! à bas la convention! » disait tout le monde.

— Et des armes! s'écria Gavaudan; car ce n'est pas, je suppose, avec nos badines de jonc.....

[1] *Quesnel* et *Delamotte*, qui firent ce jour-là leurs premières armes, devinrent plus tard généraux distingués dans les armées de la république. En 1814, *Quesnel* se prononça fortement en faveur de la restauration; et sa mort, qui eut lieu pendant les cent jours, fut accompagnée de circonstances assez étranges pour être rapportées ici. Après un dîner fait chez un traiteur du Palais-Royal avec quelques autres officiers supérieurs, *Quesnel* disparut. Son corps fut retrouvé, huit jours après, dans la Seine, au-dessous du pont de Neuilly. Le bruit courut alors qu'on l'avait sacrifié, pour avoir révélé certains secrets et manqué à certains engagements.

Delamotte (déjà surnommé le beau Delamotte) se trouvait à Bordeaux vers la fin de 93; et il y passait pour un des amants de madame Fontenay, ci-devant mademoiselle Gabarrus. Tallien qui proconsulait alors dans cette ville, devenu aussi amoureux de la belle Espagnole, si connue depuis sous le nom de madame Tallien, se débarrassa de son rival en l'envoyant à Toulon, près le commandant de la place. Celui-ci le prit en amitié, et devint l'auteur de sa fortune militaire. Delamotte est mort, il y a quelques années, dans sa maison, rue Pigale.

— Des armes, répliqua Delamotte, il y en a une manufacture en face : tombons dessus, et nous en aurons bientôt plus qu'il ne faut.

Disant cela, il s'élance vers l'allée des Soupirs, métamorphosée alors en Forges de Vulcain [1]. Nous le suivions au pas de course, quand un roulement de tambours nous parvint aux oreilles, des quatre points cardinaux du jardin, et nous apprîmes bientôt que c'étaient des détachements des ces mêmes bandits commandés par Ronsin, et dont il a été question tout à l'heure, qui s'apprêtaient à fondre sur nous. En général prudent, *Quesnel* ordonne la retraite par l'enclos des Chartreux, dont on avait négligé de s'emparer. Nous exécutons la manœuvre avec promptitude et diligence : la retraite des dix mille n'est rien en comparaison. Arrivés rue d'Enfer, nous nous séparons par petits groupes, et nous nous donnons rendez-vous pour le lendemain, quatre heures du matin, aux Champs-Élysées.

Il fut convenu que, pour ne pas donner l'éveil, on s'y rendrait un à un, et qu'une fois réunis, on prendrait une mesure décisive. Le plan réussit à

[1] L'allée du Luxembourg, qu'on appelait *l'allée des Soupirs*, à cause des aveux qui, de temps immémorial, y étaient donnés et reçus, et qui bordait l'ancien mur des chartreux, était devenue en 93 une manufacture d'armes. A l'entrée, du côté des parterres, on avait inscrit, sur une traverse en planches, le distique qu'on lisait autrefois sur la porte de l'Arsenal, mais en y changeant deux lettres ;

> *Hæc Etna populo Vulcania tela ministrat,*
> *Tela tyrannorum debellatura furores.*

merveille : chacun de nous arriva sans encombre, et à cinq heures nous nous trouvâmes, au nombre de mille à douze cents, rangés en bataille dans le grand carré. Émerveillés d'un tel déploiement de forces, nous nous disposions à organiser sérieusement un plan de résistance, lorsque nous aperçûmes briller des baïonnettes à travers les arbres, et, deux minutes après, arriver sur nous au pas de charge, dans toutes les directions, une nombreuse force armée, commandée par Santerre en personne. J'ai honte de le dire, mais il est vrai que la peur nous prit, et que chacun de nous chercha son salut dans la fuite, *qua data fuga ruunt*. Une grande partie s'échappèrent, ou plutôt on les laissa s'échapper, et l'on se contenta de faire une trentaine de prisonniers, du nombre desquels je fus encore, comme dans l'affaire du salpêtre. Décidément je jouais de malheur. On nous conduisit sous les arcades du Garde-Meuble, où l'on nous enferma soigneusement. Santerre nous fit dire que nous aurions bientôt de ses nouvelles.

Deux heures après, en effet, l'ordre vint de nous transférer à la mairie. Mais déjà tout Paris était informé de notre arrestation, et nous apercevions des groupes menaçants se former sur la place. Nous conçûmes de vives inquiétudes. On avait eu soin d'ailleurs de répandre le bruit que nous venions d'être arrêtés en flagrant délit de conspiration. Il n'en fallait certes pas davantage pour nous faire assommer

par la populace. A la vérité, la commune venait de nous envoyer une escorte de cent hommes, mais commandée par qui, par *Grammont*[1] *!* On nous fait sortir deux par deux, et l'on nous place à mesure au milieu d'une haie formée par les hommes de la troupe de Grammont, et nous voilà en route pour la mairie. Pendant le trajet, les injures, les menaces, les cris : *A la lanterne les muscadins!* ou bien, par forme de variantes : *A la guillotine les muscadins!* nous accompagnèrent sans rémission aucune : des pierres nous furent lancées, et plus d'une fois nous eûmes à trembler pour notre vie, dont assurément les gens qui composaient notre escorte eussent fait bon marché.

Néanmoins nous arrivâmes sains et saufs à la mairie. Nous fûmes reçus par Chaumette, qui nous salua de ces douces paroles : « Ah! mes petits amis, » vous voulez tâter de la révolte! eh bien! vous allez » tâter de la prison, en attendant mieux..... Que » l'on mette provisoirement ces jeunes seigneurs à » l'ombre, tandis qu'on va délibérer sur leur sort. » Et l'on nous fit descendre dans un souterrain de l'hôtel. Nous y restâmes huit ou dix jours, au pain des prisonniers, flanqué de la cruche d'eau, n'ayant d'autre distraction que les visites de Chaumette, qui nous disait à chaque fois : « Ne vous impatientez » pas, mes enfants, vous ne tarderez pas à être *élar-*

[1] Acteur de la Comédie-Française, dont il sera encore question plus d'une fois.

» *gis.* » Ce mot *élargis* nous faisait frémir : le 2 septembre n'était pas loin ; et nous savions quelle valeur lui avaient donnée les héros de cette abominable journée. Et puis je songeais à cette bouche de canon dont nous avait parlé Ronsin la veille.

Cependant la convention venait de rendre, le 23 août, ce fameux décret qui mettait en réquisition, pour les armées de la république, tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, indistinctement. Ce décret fut le signe de notre salut. Danton, qui ne demandait pas toujours la mort du pécheur, prit vivement notre parti contre Chaumette, qui voulait à toute force faire fusiller une demi-douzaine seulement de nous autres révoltés, pour l'exemple. Danton lui soutint que huit ou dix jours de prison, au pain et à l'eau, nous avaient assez punis, et que nous ferions plus utilement pour la république le reste de notre pénitence aux armées que sous le gazon du cimetière. Chaumette fut obligé de céder ; et une amnistie générale nous fut signifiée, le 28 août au matin, par Coulombeau, secrétaire-greffier de la commune, qui nous dit d'un air jovial, en nous mettant à la porte : « Allez, et ne péchez » plus [1]. »

[1] Lorsque Chaumette fut arrêté à son tour, et écroué au Luxembourg, on lui fit entre autres reproches celui d'avoir demandé avec acharnement les têtes des jeunes gens arrêtés dans la révolte des Champs-Élysées. « Oui, je l'avoue, dit-il en se frappant la poitrine, c'est là une de mes » *erreurs*, et je m'en repens sincèrement. Si j'ai en effet affligé la

Les compagnons d'Ulysse n'éprouvèrent pas un sentiment de joie plus vif que nous lorsque, échappés de l'antre de Polyphème, ils purent librement parcourir les campagnes fleuries d'Enna. C'est qu'en vérité, nous n'avions pas couru des dangers moindres dans l'antre de la mairie; et les propos goguenards de Chaumette avaient une signification sérieuse. Aussi, comme l'air nous semblait doux à respirer, le pavé de Paris doux à fouler, à mesure que nous nous éloignions de cette antichambre de la mort! Cependant la république ne nous tenait pas quittes, et le décret du 23 août était là.

En effet, le 28, le jour même où l'on nous avait délivré notre *exeat*, on le promulguait dans tous les carrefours. Dès le lendemain, il fut ouvert dans toutes les sections des registres où *les volontaires de la première réquisition* (soit bêtise, soit ironie, nous étions ainsi qualifiés dans la proclamation de la commune) étaient invités, sous les peines les plus sévères, à s'aller faire inscrire sans délai. En même temps, il leur fut assigné des lieux de casernement; on s'empara de tous les fusils de calibre, fusils de chasse, fusils de luxe, espingoles, canardières, et vieilles arquebuses, que l'on put encore trouver, pour les leur mettre aux mains; et les sœurs tricotteuses de la société fraternelle furent embrigadées

» jeunesse parisienne, si j'ai voulu sa perte, si j'ai compromis son hon» neur, je lui en demande un pardon solennel. » Je profite de cette note pour lui accorder le mien.

pour confectionner les uniformes. A tout cela l'on mit une activité dévorante. Nous autres *volontaires* de la section des Tuileries, étions casernés à l'hôtel d'Elbeuf, place du Carrousel, où nous avons vu, dans les premières années de l'empire, le célèbre artiste culinaire Daigrefeuille faire les honneurs de la fourchette, à la table du moderne *Apicius*, l'archichancelier Cambacérès.

Malgré la promptitude avec laquelle on fabriquait nos objets d'équipement, malgré l'envie qu'on avait de se débarrasser de nous, déjà les deux tiers du mois d'octobre étaient écoulés, et il n'était encore parti que cinq ou six bataillons réquisitionnaires de Paris. Notre bataillon des Tuileries tenait ferme à son hôtel d'Elbeuf : on ne nous disait rien, on ne nous faisait faire aucune évolution ; nous nous promenions à notre aise par la ville, nous prenions nos repas où il nous plaisait ; et nous commencions à croire qu'on nous avait oubliés.

Cependant je ne m'y fiais pas tellement que je ne fisse des démarches pour obtenir une exemption de service ; car, je vous l'avoue, les aveux ne me coûtent rien, je ne me sentais aucune disposition pour l'état militaire, et je chérissais trop peu la république pour avoir envie de me faire tuer ou estropier à son service. Je faisais valoir, à l'appui de ma demande, une fracture compliquée à la jambe gauche, de laquelle je n'étais pas encore parfaitement guéri. Comme le décret comprenait toute la jeunesse fran-

çaise de dix-huit à vingt-cinq ans, le nombre en était immense, et l'on avait bien senti l'impossibilité de fournir des armes et des objets d'équipement à toute cette multitude. Les officiers de santé chargés d'examiner ceux qui réclamaient des exemptions, et qui s'assemblaient, dès quatre heures du matin, rue Barbette au Marais, avaient reçu des instructions en conséquence, et ils se montraient fort peu rigides. Il suffisait d'avoir à leur produire le plus léger motif d'exemption pour qu'ils vous délivrassent, sans se faire prier, un congé de réforme. Je fus donc assez heureux pour obtenir le mien.

Il était temps. Le 25 ou 26 octobre, je crois, le bataillon fut averti qu'il partirait le surlendemain; et l'on accordait à ceux qui en faisaient partie toute la journée du lendemain pour faire leurs adieux à leurs parents, amis et connaissances. Au jour fixé, le départ eut lieu, à huit heures du matin. Il n'y avait pas la moitié des hommes qui eussent des uniformes, et les armes de guerre manquaient à plus des deux tiers. On ne faisait pas connaître d'ailleurs le lieu de sa destination, circonstance qui répandit l'inquiétude et l'agitation dans tous les rangs. Comme ce bataillon passait pour être, plus que tous les autres, gangrené d'aristocratie, il paraît certain qu'on avait le projet d'adopter à leur égard le programme de Chaumette, c'est-à-dire de les jeter, à peu près désarmés, sur les colonnes vendéennes, où ils feraient un rempart de leur corps aux patriotes de l'arrière-

garde. Ce bruit peu à peu prit de la consistance; et quand nos jeunes gens, arrivés à Évreux, virent qu'on les dirigeait sur Verneuil, ils ne doutèrent plus de la réalité. Ils se mutinèrent alors, et déclarèrent très-positivement à leurs chefs qu'ils n'avanceraient pas un quart de lieue de plus sur cette route. Ceux-ci, voyant les réquisitionnaires déterminés à ne pas céder, durent fléchir; et il fut alors décidé que le bataillon irait tenir garnison à Cherbourg.

J'y avais beaucoup de camarades et plusieurs amis, et entre autres Bonneuil, celui-là même qui dînait avec moi chez Février le jour de l'assassinat de Saint-Fargeau. Si je le cite de nouveau, c'est à cause de l'aventure qui lui arriva en route, et dont je me réserve de faire connaître les suites dans l'un des chapitres suivants. A Saint-Lô il fut envoyé, par billet de logement, chez un huissier qui voulut bien l'admettre à souper à sa table. Pendant le repas, Bonneuil, provoqué par l'air de franchise et de bonhomie de son hôte, Bonneuil, dont la prudence était chose proverbiale parmi nous, se livra à une critique amère contre le gouvernement de la convention, dit que la plupart des jeunes gens de Paris la détestaient, et enfin qu'il aimait mieux se battre avec les chouans que contre eux. Le lendemain matin, au moment où le bataillon allait se remettre en marche, deux gendarmes vinrent mettre les menottes au pauvre Bonneuil, qui fut conduit à Paris, ainsi garrotté, de brigade en brigade.

Trois jours après, le bataillon arriva à Cherbourg; et dès le lendemain, sur un ordre venu de Paris, on le fit repartir pour Arras. Il venait de faire une marche forcée de quatre-vingts lieues, et il allait, après s'être reposé une nuit seulement, en recommencer une de cent vingt, au milieu des boues d'un automne humide et froid. Cela était désespérant; mais comme on venait préalablement de faire sortir des rangs, et de constituer prisonniers, pour marcher à la queue du bataillon, cinq ou six de ceux qui avaient soufflé avec le plus d'ardeur le feu de la révolte à Évreux, cet exemple avait intimidé les autres; et l'on partit sans murmurer, tout haut du moins, pour Arras. Là cinq ou six prisonniers furent mis dans la citadelle en arrivant, dont ils ne sortirent que long-temps après, par les soins de Fourcroy, dont l'un d'eux était parent.

Pour moi, resté à Paris, et qui avais abandonné forcément le notariat au moment où le décret du 23 août m'avait appelé aux armes, j'amusais comme je le pouvais mes loisirs. C'est ainsi que j'allai assister à la fête *religieuse* qui se célébra dans l'église de l'Abbaye Saint-Germain, le 29 octobre, en l'honneur de défunt Marat. A l'entrée de la nef, je vis une espèce de trophée, autour duquel étaient les bustes en carton de Louis XV, de Louis XVI, de quelques-uns de leurs ministres, de cardinaux, d'évêques, etc. En face de la chaire était élevé un magnifique cénotaphe décoré du buste de Marat; et

en avant, ceux de Lepelletier Saint-Fargeau, Châlier, et J. J. Rousseau. La cérémonie commença par la Marseillaise, chantée à grand chœur par les assistants. Puis vint un hymne à la gloire du héros de la fête. Après quoi, quatre hommes coiffés du bonnet rouge, et portant chacun une torche à la main, vinrent mettre le feu au trophée. En dix minutes, rois, ministres, cardinaux, évêques, tout fut brûlé, aux acclamations des fidèles. D'autres hymnes furent chantés encore; et l'ignoble farce se termina par une sacrilége parodie de la cérémonie catholique de l'absoute. Un encensoir fut présenté à Sébastien Lacroix, qui faisait les honneurs de la fête, en sa qualité de président de la section de l'Unité, et qui fit trois fois le tour du cénotaphe, faisant fumer l'encens à la face de Marat, que des jeunes filles couronnaient en même temps de fleurs et de lauriers. David, ordonnateur suprême de la fête, et ami intime de Marat, dont la perte lui avait navré le cœur, y fit l'office de grand prêtre.

Il assista également à une pareille fête qui fut célébrée en l'honneur du même saint, quelques jours après, à la section du Muséum, et dont il avait aussi dirigé les apprêts.

La section de Bondy se signala, entre toutes les autres, par son ardeur à honorer la mémoire de Marat. Le théâtre de l'Opéra étant encore à cette époque sur le boulevard Saint-Martin, et par conséquent de la section de Bondy, les sectionnaires in-

vitèrent tous les chanteurs et chanteuses, les coryphées, les hommes et les femmes des chœurs, à embellir par leurs talents la fête qu'ils se proposaient de célébrer en l'honneur de l'ami du peuple dans la ci-devant église de Saint-Laurent. Comme il n'eût pas été prudent de décliner une pareille invitation, tous les invités acceptèrent, et partirent, précédés de Laïs, le bonnet rouge en tête, car il ne le quittait jamais que lorsqu'il était en scène. La fête fut digne en tout de son objet. On y chanta à gorge déployée des chansons patriotiques, on y fit le dénombrement des vertus de Marat, et on finit par le canoniser, de même qu'il l'avait été déjà dans l'église de l'Abbaye Saint-Germain des Prés. La cérémonie terminée, on conduisit les chanteurs de l'Opéra, pour les remercier de leur complaisance, au Cadran bleu, où un joli ambigu leur fut offert de la part des patriotes de la section. Mais le principal ornement de ce repas fut sans contredit le buste en plâtre de Marat, couronné de lauriers, et placé au milieu de la table, objet de la vénération des assistants.

Mais ces hommages particuliers n'étaient que le prélude des hommages universels qui allaient être rendus à Marat. Encore quelques semaines, et il allait devenir l'objet d'un culte public dans toutes les parties de la France. Dans chaque ville, chaque village, chaque hameau, il se trouvait un lieu consacré où quelques mottes de terre couvertes de gazon figuraient la montagne sainte. Un autel était élevé

sur la cime de cette montagne, et sur cet autel la hideuse effigie du nouveau dieu était exposée à la vénération des fidèles. Tous les décadis, et à chaque fête nationale célébrée par les jacobins, les jeunes garçons, les jeunes filles, étaient contraints, de par la hache qui menaçait la tête de leurs parents, de venir porter de l'encens et jeter des fleurs sur la tombe du monstre qui, au moment même où le poignard de Charlotte Corday allait trancher le fil de sa détestable vie, demandait encore *trois cent mille têtes!*

La convention, qui savait que les dernières paroles des mourants sont sacrées, accomplit, soit par elle-même à Paris, soit par les membres qu'elle envoyait en mission dans les départements, le vœu sanguinaire de Marat, autant que cela fut en son pouvoir. Elle immola même directement à ce nouveau dieu des victimes humaines, entre autres trente-huit individus que son comité de sûreté générale envoya au tribunal révolutionnaire pour avoir dit que Marat était un brigand, et qui, en expiation de ce crime de lèse-majesté divine, furent condamnés à mort et suppliciés le 17 mai 1794 (18 floréal an II). Le lendemain, ou quelques jours après, une députation des cordeliers vint faire hommage à la convention du cœur de Marat; elle rendit ensuite, par acclamation, un décret portant que la commune de Montmartre s'appellerait désormais la commune de Montmarat, et, par extension, la rue et le fau-

bourg de ce nom. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'égout Montmartre s'appelait encore *égoût Montmarat* lorsqu'il devint la dernière sépulture de ses précieuses reliques.

Ce n'était pas la première fois que l'on avait ainsi vu un peuple et ses magistrats honorer la mémoire d'un monstre chargé de crimes; ce n'était pas la première fois qu'on avait dressé des autels à un infâme scélérat. A Rome, le sénat décernait les honneurs de l'apothéose aux Tibère, aux Caligula, aux Héliogabale; et le peuple fut long-temps sans pouvoir se consoler de la mort de Néron. Mais jamais, dans aucun temps et chez aucun peuple, on n'a porté la bassesse de l'adulation envers un tigre défunt aussi loin que le peuple français envers Marat. Ce qui pourrait justifier cet excès d'adulation, c'est que Marat était un monstre hors de ligne, c'est qu'il y avait dans Marat l'étoffe de cent Néron.

CHAPITRE XL.

12 octobre 1793. — Notre-Dame des Vertus. — Les litanies de la Vierge et *Ça ira*. — Dévastation de l'église Saint-Denis. — Le roi Pépin. — Le cimetière des Valois. — Le caveau des Bourbons. — Ouverture du cercueil de Henri IV. — Louis XIII et Louis XIV. — Transport de leurs trois cercueils dans la fosse commune.

Ecce ego aperiam tumulos vestros, et educam vos de sepulchris vestris[1].

VISION D'ÉZÉCHIEL.

J'ai connu dans ma jeunesse un vieux chevalier de Saint-Louis qui professait pour Pyhagore et les gymnosophistes de l'Inde, où il avait puisé sa doctrine de la métempsycose, un respect qui allait presque à l'adoration. Cet homme était dominé par une idée fixe : il croyait fermement avoir combattu dans les rangs de l'armée romaine, à la funeste journée de Cannes; il vous donnait le signalement du guerrier carthaginois qui l'avait transpercé de sa lance, et tombait en syncope quand on s'avisait de prononcer devant lui le nom du malencontreux consul *Terentius Varro;* et il n'eût pas certes fait cortége au sénat allant le féliciter de n'avoir pas désespéré du salut de la république. Je me trouvai durant quelques

[1] Voici que je vais ouvrir vos tombeaux et vous faire sortir de vos sépulcres.

instants sous le charme d'une pareille hallucination, le samedi 12 octobre 1793, huit heures du matin, à la sortie du village de la Chapelle. Une tourbe immonde, se ruant du côté de Franciade, ci-devant Saint-Denis, chantait à gorge déployée d'ignobles chansons où le roi du ciel et les rois de la terre étaient, je vous assure, traités de bonne façon.

Il me sembla que je ne voyais pas pour la première fois ces hideuses figures, que je n'entendais pas ces voix rauques et discordantes pour la première fois. Je cherchai à me rappeler où et quand : tout-à-coup, ô puissance de l'imagination! je devins persuadé que c'était précisément au même endroit, soixante-dix-huit ans auparavant, en 1715, et le jour auquel Louis le quatorzième allait prendre place à son tour dans les caveaux de l'antique et sainte nécropole bâtie par les monarques ses prédécesseurs, et dont lui vivant n'osait contempler les flèches élancées, du haut de sa magnifique terrasse de Saint-Germain. Je croyais me souvenir très-bien d'avoir vu une pareille bande de misérables en haillons, poursuivant des mêmes vociférations, accompagnant des mêmes hurlements de joie sauvage le cercueil du grand roi. Cependant ceux-là dont je me trouvais par hasard compagnon de route, le 12 octobre 93, détonnaient une espèce d'hymne patriotique, c'est-à-dire d'invocation au massacre, que j'étais bien sûr d'avoir entendue dans des circonstances plus récentes, dont le chant sinistre m'eut bientôt rappelé

à la vie positive, et vint replacer sous mes yeux toutes les scènes de carnage dont j'avais été témoin, et auxquelles je l'avais vue présider à peu près à semblable époque de l'année précédente. Je n'ai pas besoin de dire que cet hymne, dont chaque strophe ruisselle le sang, dont les corridors de l'Abbaye, le cloître et le jardin des Carmes, la place du Châtelet, la cour de la Conciergerie, les dortoirs de Saint-Firmin, répétaient les accents aux jours de septembre, n'était autre que la MARSEILLAISE !!! Ils chantaient donc la *Marseillaise*, sur la route de Saint-Denis, ces sales bandits; mais il ne s'agissait plus, comme en 1715, d'insulter au cercueil d'un seul roi : ils s'étaient là réunis pour participer, autant que de besoin, à l'outrage qui allait être fait aux restes vénérés de trois races royales dormant, depuis tant de siècles, sous les arceaux de la vieille basilique de Charlemagne et de Pépin.

Un décret de la convention, du 1er août, avait ordonné la destruction, dans le délai de huit jours, des tombeaux des rois à Saint-Denis, et de tous les monuments funéraires élevés dans les temples. La mesure était neuve et tant soit peu brutale; mais, après tout, on ne s'en prenait encore qu'à du marbre ou à des pierres. La commune de Paris, toujours plus en progrès que la convention, trouva que c'était mesquin, et résolut de trancher dans le vif. Sa mission révolutionnaire étant de faire main-basse sur tous les préjugés, elle attaqua franchement le

plus enraciné de tous. Jusqu'à ces jours de perfectibilité absolue, les morts avaient été, dans tous les siècles et dans tous les pays, un objet de respect, souvent un objet de culte. La commune pensa que chez un peuple qui faisait aussi peu de cas des vivants, qui les lanternait, les guillotinait, les égorgeait en masse, le respect pour les morts serait une anomalie, quelque chose de plus, une absurdité. Elle ordonna donc que les débris de ce peuple de rois, chassés de leurs bières et jetés hors des caveaux, seraient précipités pêle-mêle dans une seule et même fosse qu'on creuserait tout exprès. En même temps elle délégua *des commissaires à l'exhumation*, chargés de veiller à ce qu'il ne lui fût pas soustrait un cadavre; *des commissaires à l'orfévrerie*, qui devaient fouiller religieusement chaque tombeau, y appréhender tous ornements, bijoux, colliers, bracelets, et jusqu'aux moindres parcelles d'or et d'argent; enfin *des commissaires aux plombs*, dont la mission était de fondre et de faire couler en balles le plomb des cercueils à mesure que le contenu en aurait été expulsé. Ces mesures de haute prudence ordonnées, il fut arrêté que l'opération commencerait le 12 octobre.

A droite du chemin de Paris à Saint-Denis, on aperçoit dans la plaine, à distance d'un quart de lieue environ, un groupe assez considérable de maisons : c'est Aubervilliers, village d'origine presque aussi ancienne que Saint-Denis, et qui est également

connu sous le nom de *Notre-Dame des Vertus* : ce dernier nom lui avait été attribué à cause d'une énorme statue de la Vierge, placée de temps immémorial dans l'église paroissiale, et qui était en grande vénération parmi le peuple des environs pour les nombreux miracles dus à son intercession. Mais le vent de l'impiété, qui soufflait alors sur tous les points de la France, venait d'abattre la statue miraculeuse de *Notre-Dame des Vertus*, et la mettre hors de cette église de village, qu'elle avait illustrée et enrichie. Une corde lui avait été passée au cou, et on la traînait à travers champs, mutilée, découronnée, souillée de boue, au milieu de stupides éclats de rire, et en faisant alterner *Ça ira* et *la Carmagnole* avec les chants sacrés du rituel. C'était, croyez-le bien, chose triste et révoltante à la fois de voir cette trentaine de paysans, qui pourtant n'étaient pas *philosophes*, traiter d'une manière aussi *philosophique* l'image vénérée de celle qui avait si long-temps appelé sur leurs chaumières et sur leurs moissons les bénédictions du ciel. Ce spectacle inattendu ne fut pas plus tôt aperçu par les héros de grand chemin qui me coudoyaient, que les voilà qui font retentir l'air de leurs joyeuses acclamations. Perdant de vue pour un moment l'objet de leur pèlerinage, ils brûlent de prendre part au sacrilége des hommes de la plaine, et en deux ou trois bonds ils les ont atteints. Tout aussitôt ce cri se fait entendre : *Au feu la sainte Vierge! au feu!* Toute l'honorable assistance le répète en

chœur, et l'on se met en devoir d'exécuter la sentence.

Quelques-uns de mes lecteurs se souviennent peut-être d'avoir vu autrefois, sur cette même route de Saint-Denis, sept croix plantées à distances inégales, servant à marquer les endroits où se reposa, le 22 mai 1271, Philippe le Hardi, portant sur ses épaules les ossements du roi saint Louis, son père. Ai-je besoin de dire qu'au jour dont je parle elles étaient toutes renversées? Elles devaient l'être à double titre : d'abord comme signe religieux, puis comme consacrant un acte de filial respect envers les cendres d'un saint et grand roi. Sur l'une de ces croix, gisant à moitié brisée dans la poussière, on élève la statue et on y met le feu. Tandis que le bois vermoulu dont elle est faite s'enflamme avec rapidité, des danses s'organisent alentour, et les litanies de la Vierge sont de nouveau alternées avec *la Carmagnole* et *Ça ira*. Je m'éloignai avec dégoût de cette saturnale impie; et à un quart de lieue plus loin, les *ora pro nobis* dérisoires de cette vile cohue retentissaient encore à mon oreille. L'imagination assombrie, et l'âme en proie à d'amères réflexions, je continuai mon chemin, et bientôt j'arrivai en face de l'abbaye.

Mais avant d'aller plus loin il convient peut-être que je dise pourquoi j'étais là, et comment la facilité me fut donnée de voir en détail les choses que j'ai à raconter. J'étais là parce que je voulus considérer dans toutes ses phases une profanation qui n'avait pas d'exemple dans les annales du monde, et dont

l'idée n'avait pu venir qu'aux magistrats d'un peuple arrivé au plus haut degré de civilisation; j'eus la facilité de tout voir, parce qu'un ami de ma famille, naguère officier laïc de l'abbaye, avait été préposé par la municipalité de Saint-Denis, après le 10 août 92, à la conservation des mausolées : s'ils ne furent pas mieux conservés, qu'on ne s'en prenne point à lui, mais à la convention, dont le décret avait été aussi ponctuellement exécuté en ce qui concernait la destruction de ces monuments que va l'être tout-à-l'heure l'arrêté de la commune à l'égard des cendres jusque là respectées qu'ils contenaient, et qui, depuis tant de siècles, y reposaient en paix, sous la garde du Dieu de Clovis et de l'apôtre des Gaules. Maintenant je poursuis.

Une foule immense couvrait le parvis, curieuse d'assister à la cérémonie annoncée, et avide de s'assurer si les cercueils de plomb, les bandelettes de lin, les linceuls de soie, les aromates précieux, avaient préservé les cadavres royaux de l'atteinte des vers du sépulcre. Mais s'il y avait là beaucoup d'appelés, on compta peu d'élus. Je fus du nombre de ces derniers, grâce aux intelligences que j'avais dans la place, et dont je viens de toucher deux mots. A peine sur le seuil, je pus contempler les premiers vestiges de la dévastation prescrite. Ces magnifiques portes de bronze, présent de Charlemagne, couvertes d'ornements d'un fini précieux, la hache et le marteau les avaient presque entièrement broyées. J'avançai

de quelques pas, et j'aperçus, appuyée sur la première colonne à gauche en entrant, une lame de cuivre jaune sur laquelle étaient incrustés ces mots que l'on pouvait encore facilement lire : *Hic jacet Pippinus rex pater Caroli magni*. Cette lame était donc celle qui recouvrait la sépulture du roi Pépin, enterré, comme on sait, sous les marches du portail, en dehors de l'église. D'anciens chroniqueurs ont prétendu que ce premier roi de la dynastie carlovingienne l'avait lui-même choisie là pour expier après sa mort le crime d'usurpation qu'il avait commis de son vivant. On a même été jusqu'à dire que, dans son excès de repentir, ce ravisseur du trône des Mérovingiens avait demandé que, pour plus grande humiliation, on l'enterrât la face tournée contre terre [1]. Je ne crois pas un mot de tout cela. Un usurpateur qui réussit ne s'humilie ni ne se repent guère ; et je ne vois rien dans la vie de Pépin le Bref qui autorise à penser qu'il se soit repenti le moins du monde d'avoir fait raser et confiner dans un cloître le pauvre Childéric III : bien au contraire, en mourant il dispose de la couronne avec toute sûreté de conscience,

[1] Je ne sais quel compilateur s'est avisé d'écrire que c'était Pépin lui-même qui, toujours mû par le même sentiment d'humilité, avait ordonné que l'on ne mît pas d'autre épitaphe sur sa tombe. Et en effet, continue le compilateur, ce chef illustre de la seconde race, vouant, pour ainsi dire, à l'oubli, ses titres à l'admiration de la postérité, veut qu'elle ne voie en lui que le père de Charles le Grand. Ainsi Pépin aurait deviné que, vingt-cinq ans après sa mort, son fils serait honoré du surnom de *Grand*. Un prophète n'aurait pas fait mieux.

et il la partage entre ses deux fils, Charles et Carloman, sans plus de façon que si elle lui eût appartenu à titre légitime. La précaution, sans nul doute, était d'un bon père; mais elle ne ressemble pas au repentir d'un usurpateur. Pour en finir avec le roi Pépin, disons tout de suite que, quand le cercueil de pierre où il était renfermé fut extrait des entrailles de la terre et visité à son tour, on n'y trouva que quelques pincées de cendre grisâtre, et une fort petite quantité *de fil d'or faux*. O néant des grandeurs!

Et puis, quand je vins à promener mes regards dans la vaste étendue de l'église, quel spectacle, bon Dieu! Statues de saints, statues de rois, statues de grands hommes, grilles, colonnes, vitraux, rien n'avait échappé à la fureur dévastatrice des exécuteurs des hautes-œuvres de la convention. La toiture de l'édifice était enlevée, les marbres des autels avaient volé en éclats, les nobles effigies de Turenne et de du Guesclin étaient étendues sur les dalles, à côté d'un Louis XII et d'un François Ier, dont les bras et les têtes avaient roulé dans un autre coin de l'église. Ici, vous heurtiez la mitre de Suger; plus loin, la main de justice de Louis le Gros, son maître et son ami. Vous ne pouviez faire un pas, enfin, dans cette enceinte dévastée, sans fouler aux pieds des sceptres, des couronnes, des crosses pastorales, des attributs indignement souillés de la religion et de la royauté: c'était l'*abomination de la désolation* introduite dans le lieu saint; c'était l'œuvre de la destruction com-

mencée par les compagnons de Sigefroy, continuée par les sectaires de Calvin[1], perfectionnée et complétée par les Lycurgues de 93.

Mais déjà les ouvriers sont à leur poste, armés de pelles, de pioches, de pinces et autres outils de démolition. Déjà on a distribué dans toutes les parties de l'édifice des paquets de genièvre, des vases remplis de vinaigre, des amas de poudre à canon, toutes choses destinées à purifier l'air et à le dégager des miasmes putrides qui vont bientôt s'exhaler de cette foule de cadavres en décomposition qu'on s'apprête à arracher de leurs demeures souterraines. Il était midi, cependant, et l'on ne commençait pas; c'est qu'on attendait l'arrivée des commissaires qui étaient à déjeuner dans une auberge voisine. Pour mettre à profit le temps où ils resteraient encore à table, j'allai voir le gouffre béant qui allait en un clin d'œil dévorer trois dynasties. Nous entrâmes par une porte latérale située à gauche dans un enclos de médiocre grandeur, entouré de murs, et connu alors sous le nom de *Cimetière des Valois*. A droite, en sortant de l'église et attenant la muraille, était creusé..... Avez-vous, par hasard, quelquefois pénétré dans ce hideux cloaque, entouré de planches de bateau, touchant au cimetière du Mont-Parnasse, côté du midi? vous avez alors remarqué une tranchée

[1] On sait que l'église et l'abbaye de Saint-Denis furent pillées, à plusieurs reprises, par les Normands. On sait aussi les profanations commises par le parti protestant.

de vingt-cinq pieds de profondeur sur trente de largeur; elle est là perpétuellement aspirant sa proie, que nos hôpitaux lui expédient par charretées durant les heures silencieuses de la nuit. Tout au bord s'aperçoivent d'immenses barils remplis de chaux vive ; et aussitôt qu'un lit de corps morts est formé, ce qui ne tarde guère, bien que les rangs y soient horriblement pressés, on y répand une couche de substance corrosive, ce qui a le double avantage de préserver de la corruption cette myriade de cadavres, et les vivants de l'infection. Maintenant revenez avec moi à Saint-Denis, approchez du gouffre que je vous ai dit ; ce sera exactement la même chose. Comme la fosse commune du Mont-Parnasse, il attend sa proie; seulement ce ne sont pas les hôpitaux qui vont la lui fournir ; l'argile qu'on lui destine est plus noble, et pourtant la chaux, qui est aussi toute prête dans ces tonneaux que vous voyez, l'aura consumée tout-à-l'heure avec aussi peu de respect que celle dont furent pétris les malheureux que le ciel condamne à terminer une vie de douleur et de misère dans l'un de ces tristes asiles qui leur sont ouverts par la charité publique.

— Allons d'abord nettoyer le *trou d'en haut*, dit en arrivant de déjeuner l'un des citoyens commissaires aux ouvriers qui l'attendaient depuis une heure. — Or, ce trou à nettoyer d'abord étant situé immédiatement au-dessous du sanctuaire, il fallait, pour arriver à la porte d'entrée, traverser dans toute son étendue

la grande nef d'abord, puis le chœur, au milieu des débris de cinquante-un tombeaux; car tel était le nombre de ceux qui, conformément au décret de la convention, furent mis en pièces dans l'abbaye royale de Saint-Denis, du 6 au 10 août, terme de rigueur. Et ainsi fut détruit en quatre jours, par les Vandales de 93, l'ouvrage de trois siècles et l'orgueil de vingt générations!!! Les plus remarquables, sous le rapport de l'art, des mausolées qui s'écroulèrent sous le marteau révolutionnaire, ce furent ceux de François Ier, de Louis XII, de Charles VIII, de Marguerite de Flandre, fille de Philippe de Valois, de Henri II, de Turenne et de du Guesclin. Ce dernier avait pourtant été formellement excepté de la proscription générale par le décret; ce qui ne l'empêcha pas de subir le sort commun : attribuons cela à un excès de zèle qu'on est plus tenté de louer que de blâmer chez de bons patriotes qui ne connaissaient probablement le décret que par ouï-dire, et n'avaient pas plus entendu parler du bon connétable que du Prêtre-Jean ou du patriarche d'Arménie.

Tous ces tombeaux que je viens de citer avaient été élevés dans les chapelles des bas côtés de l'église. Dans le chœur étaient inhumés les rois et reines, princes et princesses de la première race, à compter du jeune Dagobert, fils aîné de Childeric, qui mourut en 580, et y fut transporté du vivant de son père[1]. Quelques rois de la troisième avaient aussi été en-

[1] Quant au premier roi de France dont l'inhumation ait eu lieu à

sevelis au même endroit, entre autres son chef Hugues Capet, Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Tous les tombeaux des rois de la première race, construits en pierre de liais, sous le règne de saint Louis, attestaient, par le triste état où on les voyait réduits, que le décret conventionnel leur avait été appliqué dans toute sa rigueur; et en vérité, quand je songe aux mutilations qu'avaient alors subies tous les monuments épars dans le chœur et dans l'église, et que je les vois aujourd'hui si complètement réparés et si artistement remis en place, je comprends tout ce qu'il a fallu de patience, de zèle et de talent à Alexandre Lenoir pour faire une aussi habile restauration; et je l'en remercie au nom de la religion, de la royauté et des arts.

Il était une heure et demie environ. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées depuis que les ouvriers avaient pénétré, à la suite des commissaires, dans le *trou d'en haut*, quand un premier cercueil nous apparut; ce cercueil était celui de Henri IV! On le posa debout contre le mur, à droite de la porte d'entrée du caveau, et on se mit en devoir de l'ouvrir. Le couvercle en ayant été détaché, on déroula lentement et avec précaution les bandelettes qui envelop-

Saint-Denis, ce fut Dagobert Ier, le restaurateur, et non pas, comme on le croit généralement, le fondateur de cette célèbre abbaye. Il mourut en 638, âgé de trente-cinq ans, après avoir ordonné par son testament que cette église, dont il se regardait comme second fondateur, serait le lieu de sa sépulture; et c'est depuis lors seulement qu'elle est devenue la sépulture de tous les rois ses successeurs.

paient le corps, et au bout de quelques instants nous pûmes contempler la figure du bon roi. Ma vie se prolongerait mille ans et au delà, que j'aurais encore présente à l'imagination cette face vénérable : car je l'ai vue, moi ; oui, j'ai vu Henri IV, et l'impression de respect dont je me sentis saisi fut également éprouvée par les assistants, je crois même par quelques-uns des commissaires de la commune. On continua à dérouler les bandelettes jusqu'à la hauteur de la ceinture à peu près : c'est alors que l'on put apercevoir les deux fatales blessures d'où son généreux sang s'était échappé avec sa vie. J'en remarquai une troisième, mais qui ressemblait à une simple égratignure. Elles étaient toutes, au surplus, tellement visibles encore, qu'on eût dit que c'était la veille seulement que le couteau de Ravaillac avait passé et repassé cinq à six fois devant le duc d'Épernon demeuré immobile d'étonnement, de frayeur ou de *complaisance*, pour s'aller plonger dans le sein du père de la patrie. Du reste, le corps était dans un état de conservation parfaite : la barbe en éventail, ointe de parfums, formait un tout compacte, et les traits étaient tellement reconnaissables, que si la peau n'eût été de la couleur d'un parchemin sec, on aurait pu s'imaginer Henri IV simplement endormi. La partie supérieure du crâne ayant été enlevée, on trouva une éponge imbibée d'aromates occupant la place du cerveau, et qui exhalait encore une odeur assez suave. On eût dit qu'après avoir frappé Henri,

la mort, repentante de ce qu'elle venait de faire, avait voulu respecter sa précieuse dépouille. On la respecta aussi tout d'abord dans l'église de Saint-Denis ; les flots de la tempête populaire parurent un moment s'être brisés devant son cercueil, et l'on parut oublier qu'il y avait à quatre pas de là une fosse préparée pour le recevoir. Tous ceux qui avaient pu pénétrer dans l'église vinrent le contempler à leur tour ; et la nuit était venue, que l'on n'avait pas songé à le transporter au cimetière. Il n'y eut d'autre extraction que celle du corps de Henri IV dans la journée du samedi 12.

Le lendemain dimanche, on n'en fit aucune ; je ne veux pas dire que ce fût dans l'intention d'observer le jour de repos du Seigneur : cela ferait prendre en pitié les commissaires de la commune de 93 aux *philosophes* de nos jours, chez lesquels il n'y a qu'un cri pour maudire le curé de village qui s'avise de trouver mauvais que d'honnêtes paysans troublent le service divin, le dimanche, en chantant à tue-tête dans les cabarets les refrains patriotiques de notre Béranger. Quoi qu'il en soit, le fait est que le dimanche 13 fut chômé par les préposés aux exhumations. Le corps de Henri IV demeura exposé toute la journée, et dans l'attitude que je viens de décrire, à la vénération d'une multitude de peuple, à qui l'on permit de venir le visiter. En voyant défiler devant lui cette foule dans un silence respectueux, en voyant tous ces visages attendris à son aspect, et de

temps en temps quelques vieillards essuyant leurs larmes, je songeai à ce vers si connu :

Seul roi de qui le peuple ait gardé la mémoire.

Le lundi 14, au moment où l'on se mit en devoir de continuer les exhumations, le cercueil de Henri IV fut transporté, avec le même recueillement, dans le chœur, au pied de ce qui restait des marches du maître autel; et il continua d'y être l'objet d'une curiosité respectueuse. Mais voici que tout-à-coup un homme se présente, à physionomie sinistre : « Qui » m'a f.... des imbéciles fanatiques de cette espèce? » que ne le fourrez-vous dans une châsse dorée » comme celle de sainte Geneviève, votre Henri IV! » que ne lui dressez-vous des autels! que ne lui de- » mandez-vous des miracles, comme à saint Pan- » crace ou à saint Pantaléon! C'était un si grand » saint, un si bon apôtre, un si bon roi, qui en- » voyait à la potence ou aux galères ceux qui man- » geaient ses lapins, faisait avaler de la bouillie d'os » de morts aux Parisiens qui ont eu la sottise de » l'adorer plus tard, ruinait la France pour donner » un coche rehaussé d'or à la *charmante Gabrielle*, » et qui, au moment où Ravaillac en a débarrassé » la France, allait allumer la guerre dans toute l'Eu- » rope pour enlever la femme de son cousin Condé, » qu'il destinait à remplacer la *charmante!* Allons, » allons, qu'on m'enlève ça tout de suite, qu'on le » jette dans la grande fosse, en compagnie des au-

» tres bandits couronnés, et qu'il n'en soit plus » question! » L'orateur qui nous adressait cette verte allocution était le député Javogues, régicide avec toutes les conditions voulues, et fusillé depuis à propos de l'échauffourée du camp de Grenelle [1]. Ce qu'il avait prescrit ne tarda pas à être exécuté, et ce qui restait de Henri IV alla bientôt disparaître pour jamais, enfoui dans les entrailles de la terre. Presque en même temps que lui, ses fils et petit-fils, Louis XIII et Louis XIV, furent précipités au fond du gouffre. Le corps de Louis XIII, entièrement desséché, mais encore très-reconnaissable à sa moustache taillée en pointe, n'offrait rien de remarquable, sinon qu'il n'exhalait aucune odeur. Il n'en fut pas de même de celui de Louis XIV : il affectait bien encore un reste de forme humaine; mais, au lieu d'être entièrement desséché comme ceux de Louis XIII et de Henri IV, ce n'était plus qu'une masse d'adipocire, noire comme de l'encre, dont les miasmes putrides remplissaient l'église d'une odeur insupportable.

Le voilà donc ce superbe monarque, à qui les hommes ont décerné le nom de *grand!* le voilà celui qui en même temps dictait des lois à l'Europe, donnait des fêtes à la Vallière, bâtissait Versailles et

[1] Il avait été déjà décrété d'accusation dans la séance du 13 prairial an 3 (1er juin 1795) pour avoir fait guillotiner, pendant sa mission dans le département de la Loire, plus de deux cents personnes de Montbrison, et avoir dit à la tribune de la société populaire de cette ville *qu'il ne reconnaissait pour vrais patriotes que ceux qui étaient capables de boire comme lui un verre de sang.*

Marly, élevait dans les airs le dôme des Invalides, emportait d'assaut Dôle et Namur, protégeait Molière, était déifié dans les opéras de Quinault, comparé au soleil dans les devises de l'Académie, bravait le pape jusque dans Rome, mandait à Versailles le doge de Venise, *étonné de se voir là* [1]; qui, pareil au Jupiter de Virgile, ébranlait tout d'un froncement de sourcil, et fit mourir de chagrin ce pauvre Racine, pour l'avoir un jour regardé de travers dans l'œil de bœuf! Le voilà celui qui a rempli l'univers du bruit de son nom, de l'éclat de ses conquêtes, du faste de sa cour, de la majesté de sa personne; le voilà *tel que la mort nous l'a fait!* Ce n'est plus rien, rien qu'une momie infecte et charbonnée! Telles étaient mes réflexions en voyant passer son cercueil empuanti au pied de cette chaire dégradée comme le reste, cette chaire, veuve maintenant de la parole divine, et d'où Massillon, en présence de ce même cercueil entouré alors de toute la pompe des funérailles, laissa tomber ces paroles d'une voix solennelle : DIEU SEUL EST GRAND!

On continua, pendant toute la journée du 14 et celle du 15, d'extraire les corps renfermés dans le caveau des Bourbons. Je vis enlever successivement

[1] Le doge de Vénise ayant été à Versailles pour faire amende honorable de je ne sais quelle insulte faite à notre ambassadeur, car Louis XIV savait faire respecter sa couronne, on le promena dans le château, dans le parc, dans le jardin. Puis, après l'avoir bien promené, on lui demanda ce qu'il trouvait de plus curieux à Versailles: — C'est de m'y voir.

ceux de Marie de Médicis, de Marie-Thérèse, d'Anne d'Autriche, du grand dauphin, etc. Tous ces corps, sans exception, furent trouvés dans un état de décomposition putride, et réduits en une pâte noire et épaisse d'où sortait, à mesure qu'on ouvrait les cercueils, une vapeur fétide qui formait une sorte de nuage et infectait les assistants. Malgré la précaution qu'on avait prise, comme je l'ai dit, de placer en vingt endroits d'énormes cuves de vinaigre en ébullition, de brûler de temps en temps du genièvre et de la poudre à canon, l'odeur était suffocante, au point que la plupart des ouvriers qui portaient du caveau au cimetière ces tristes restes en contractèrent des maladies dont plusieurs moururent. Oh! c'est qu'on ne trouble pas impunément le sommeil des morts! c'est qu'il y a péril à violer les secrets de la tombe! Ce jour-là, 15 octobre, les exhumations durèrent assez avant dans la nuit : on avait hâte d'en finir; et c'était, je vous jure, un spectacle étrangement lugubre que le spectacle de tous ces cercueils ouverts, remplis de ce *quelque chose d'informe qui n'a plus de nom dans aucune langue*[1], traversant l'église plongée dans les ténèbres, en répandant sur ses dalles une sanie empestée, et portés à bras par quelques ouvriers qu'escortaient des hommes tenant à la main des torches de résine allumées, dont la lumière rougeâtre ajoutait à l'horreur de la scène. Arrivés au bord de la grande fosse du cimetière, le contenu y

[1] Expression sublime, empruntée par Bossuet à Tertullien.

était jeté par pelletées, au milieu des émanations du genièvre en combustion et du vinaigre bouillant qui n'absorbaient que bien faiblement les miasmes délétères qui s'échappaient de cette masse de débris humains en pleine dissolution; puis le manteau de plomb dont on venait de dépouiller tous ces monarques, tous ces princes, était à l'instant remis à des fondeurs établis à quatre pas de là, et métamorphosé, séance tenante, en balles de calibre, destinées à peupler les gibernes des défenseurs de la patrie.

On apporta encore de ce même caveau des Bourbons des seaux de plomb, déposés sous les tréteaux de fer qui supportaient les cercueils. Ces seaux, contenant les entrailles des personnages renfermés dans les cercueils, furent également portés au cimetière, et devinrent balles comme les cercueils eux-mêmes. Quant aux entrailles, elles furent aussi jetées dans le trou. On se garda bien d'oublier deux superbes cœurs en vermeil, surmontés de deux couronnes en vermeil aussi, et d'un précieux travail. Ils recouvraient deux enveloppes de plomb, contenant les cœurs du dauphin, fils de Louis XV, et de la dauphine, sa femme, dont les corps avaient été enterrés dans la cathédrale de Sens. Les enveloppes de plomb firent balles comme le reste : celles de vermeil, ainsi que les couronnes, furent, à la diligence des *commissaires à l'orfévrerie*, expédiées pour la monnaie. Je ne prends pas sur moi d'affirmer qu'elles y soient arrivées : je n'ai pas suivi les porteurs.

La dernière opération de cette troisième journée fut de répandre un lit de chaux sur ce que la terre avait déjà englouti; et le lendemain, quand furent repris les travaux de la veille, il ne restait plus de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de toute cette noble famille, que leurs noms burinés sur les tables de l'histoire de la vieille et glorieuse France, qui ne cessera jamais de s'en honorer.

Le lendemain donc..... Mais il faut qu'en cet endroit j'interrompe mon récit; car au moment où l'on allait reprendre les exhumations, je reçus de Paris une lettre qui me conviait, comme réquisitionnaire, à venir passer immédiatement la revue du commissaire des guerres Lebas. Il me fallut donc partir à l'instant. Arrivé à l'Apport-Paris, je trouvai le pont au Change couvert d'une foule innombrable d'individus, les yeux avidement fixés du côté de la Conciergerie, et qui semblaient attendre avec impatience..... Ce qu'ils attendaient, je le dirai au chapitre suivant; après quoi nous retournerons à Saint-Denis, où je vous ferai assister aux dernières exhumations.

CHAPITRE XLI.

Chapelle de la Conciergerie. — Description du cachot de la reine. — La fruitière du marché Neuf. — La reine sur le pont au Change. — Les furies de guillotine. — Le curé de Saint-Landry. — Dernières paroles de la reine. — Retour à Saint-Denis. — Exhumation de Louis XV. — Description du caveau des Bourbons. — Caveau des Valois. — Le roi Jean. — Départ du trésor de Saint-Denis pour la convention.

Si la facilité vous est donnée de pénétrer dans l'intérieur de la Conciergerie du palais, faites-vous conduire tout d'abord à la chapelle. Après y avoir donné un pieux souvenir à cette religion divine que l'on trouve partout où il y a des douleurs à soulager, des malheurs à consoler, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les bagnes, ne manquez pas d'aller visiter la pièce attenant qui sert de sacristie. Demeurez là quelques instants, regardez la propreté qui y règne, voyez comme l'air y circule librement; voyez comme la lumière y pénètre à flots, envoyée du préau des femmes; très-joli jardin, je vous assure, planté d'arbres, rafraîchi par les eaux vives contenues dans un bassin coquet et orné des fleurs de la saison. C'était, en 93, un cachot le plus sale, le plus humide, le plus sombre, le plus malsain, le

plus affreux de tous les cachots de la Conciergerie, et par conséquent celui où les membres de la commune de Paris avaient fait jeter Marie-Antoinette, en attendant que l'échafaud réclamât sa proie.

Le 2 août 1793, à deux heures du matin, Tison, l'un des geôliers du Temple, accompagné d'une force armée nombreuse, vint éveiller la reine, madame Élisabeth et Madame royale, pour leur lire le décret qui ordonnait que la reine serait immédiatement transférée à la Conciergerie. Madame Élisabeth et Madame royale demandèrent à l'accompagner; elles furent impitoyablement refusées; à peine donna-t-on à la reine le temps de s'habiller et de se munir des objets les plus nécessaires. On la plaça dans un fiacre, où deux officiers municipaux et deux gendarmes montèrent avec elle; et un quart d'heure après, la veuve de Louis XVI était déposée dans l'affreux cachot que j'ai dit. Je ne répéterai pas ici les tortures morales et physiques qu'eut à subir l'auguste prisonnière dans cet horrible séjour; cela est connu de tout le monde. Je ne veux parler que de choses qui le sont moins. Je raconterai, par exemple, que quelques jours après avoir été transférée à la Conciergerie, la reine, afin de se procurer d'une manière indirecte des nouvelles de ses enfants et de madame Élisabeth restés au Temple, demanda certaines choses qui pouvaient lui être utiles, particulièrement son tricot, attendu qu'elle s'occupait de tricoter des bas pour le jeune dauphin. Il lui fut ré-

pondu qu'elle n'aurait pas le tricot, parce qu'on la croyait bien capable de se servir des aiguilles pour attenter à ses jours, et de la sorte échapper à la justice nationale. Madame Richard, épouse du concierge, femme aussi douce qu'humaine, et dont tant de malheureux prisonniers, dans ces jours de désespoir, eurent à se louer, prit sur elle de procurer à la reine une partie des objets qu'elle désirait, et notamment les aiguilles à tricot. Au moment où elle les lui remettait, survint à l'improviste un des membres de la commune, l'infâme Mercerault, ce maçon dont j'ai parlé dans mon chapitre sur l'intérieur du Temple, lequel venait là pour s'assurer si rien ne manquait aux tourments de la prisonnière. Il arracha brutalement les aiguilles des mains de madame Richard, en lui disant que c'était bien la peine de tricoter quand on allait sous quelques jours tâter du rasoir national. Il ajouta qu'on eût à redoubler de surveillance, que la commune était informée qu'il se tramait plusieurs projets d'évasion; mais qu'on avait l'œil ouvert, et malheur à ceux qui y tremperaient de près ou de loin! Il fit refermer devant lui la porte du cachot, et s'en alla en proférant des menaces et les injures les plus grossières. Cela n'empêcha point madame Richard d'avoir pour Marie-Antoinette, pendant tout le temps quelle demeura sous les verroux de la Conciergerie, les attentions les plus délicates, les égards les plus respectueux, au risque de se compromettre elle-même.

J'aurai plaisir à citer ici une autre femme qui se montra non moins généreuse que madame Richard envers la reine captive. C'était une pauvre marchande fruitière du marché Neuf, appelée madame Lebas. La reine, à peu près réduite à l'ordinaire de la prison, enlevée du Temple précipitamment au milieu de la nuit, sans qu'on lui eût permis d'emporter autre chose que ses vêtements indispensables, c'est-à-dire la robe noire qu'elle portait sur elle, et que plusieurs fois elle fut obligée de raccommoder, se trouvait exactement dénuée de tout. Ayant un jour manifesté le désir de manger du melon, madame Richard alla en acheter un au marché Neuf, choisit le plus beau, et ne laissa pas ignorer à la marchande, qu'elle connaissait, que c'était pour la reine. Plusieurs jours se passèrent sans que madame Richard revînt faire une semblable emplette. La digne, la respectable madame Lebas ayant su que la reine était privée d'un fruit qu'elle aimait *parce qu'elle n'avait pas moyen d'en payer le prix*, alla trouver madame Richard, et lui porta un melon superbe et un panier de ses plus belles pêches, la priant de les faire parvenir à la princesse. Je n'ai pas besoin de dire que madame Richard s'acquitta fidèlement de sa commission; et madame Lebas ne laissait guère passer de jour sans renouveler son offrande, disant qu'elle s'estimait trop heureuse de pouvoir apporter quelque adoucissement aux misères de la reine de France tombée dans les fers des scélérats devenus nos maî-

tres. La reine, touchée jusqu'aux larmes de ces marques d'un dévouement aussi désintéressé, fit assurer madame Lebas de toute sa reconnaissance, et lui envoya, comme marque de souvenir, une boucle de ses cheveux, *seule chose dont elle pût disposer*. La noble conduite de madame Lebas méritait une récompense : elle ne tarda pas à l'obtenir. Huit jours n'étaient pas écoulés depuis le jour de la mort de la reine, qu'elle fut arrêtée par les soins du comité révolutionnaire de la section de la Cité, et jetée dans un des nombreux garde-manger du tribunal révolutionnaire qui jonchaient alors le sol de Paris. Vingt fois elle fut sur le point d'être placée sur la liste fatale qui se fabriquait tous les soirs au comité de salut public pour la journée du lendemain, et toujours elle en fut écartée par la Bussière, un des employés supérieurs de ce comité, à qui beaucoup d'autres proscrits furent alors redevables de la vie. Je dirai dans une autre occasion comme opérait la Bussière, et comme il a été, lui aussi, récompensé de son humanité. . . . .

Le 30 janvier 1649, l'Angleterre de Cromwell jeta en défi à l'Europe monarchique la tête de son roi Charles Ier. Le 21 janvier 1793, la France de Robespierre releva le gant, en faisant rouler sur l'échafaud la tête de son roi Louis XVI. Je ne prétends pas dire que l'Angleterre n'ait un peu contribué à rendre la partie égale ; ce qu'il y a de positif, c'est qu'à l'époque du procès criminel du roi de France,

une nuée d'Anglais était venue fondre sur Paris, aussi compacte que la nuée de sauterelles qui, obéissant à la voix de Moïse, vint des frontières de l'Éthiopie se précipiter sur la capitale et le palais des Pharaons. C'est que les plus distingués d'entre eux tenaient, dans une maison bien connue du cul-de-sac Dauphin[1], des conciliabules où avaient voix délibérative Marat, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Billaud, Robert le Belge, Lavicomterie, et autres chefs des factions jacobine et cordelière; c'est que, pendant toute la durée de ces longues et lugubres séances où s'agitait la question de vie et de mort pour l'infortuné monarque, les tribunes réservées de la convention étaient aux trois quarts remplies d'Anglais, dont quelques-uns osaient bien témoigner de l'humeur, et manifester tout haut leur dépit quand un vote de simple détention succédait à un vote de mort; c'est que dans l'une de ces tribunes, où l'on n'apercevait que des femmes d'une mise élégante, empanachées de rubans tricolores de la tête aux pieds, et s'amusant à pointer les votes sur les cartes avec des épingles, la plupart de ces pointeuses arrivaient d'outre-mer. Mais à quoi bon vouloir démontrer ici la fatale influence de la Grande-Bretagne sur notre révolution, sa participation à tous les crimes qu'elle a enfantés, les trésors qu'ils lui ont coûté? On ne démontre pas le soleil.

J'ai dit tout-à-l'heure que l'échafaud de la place

[1] Aujourd'hui rue du Dauphin.

Louis XV, mis en regard de l'échafaud de Witehall, avait rendu la balance égale entre la France et l'Angleterre; pas tout-à-fait cependant : il nous restait quelque chose à faire pour n'avoir plus rien à envier à nos bons voisins. Comme eux et à leur exemple nous avions égorgé notre roi. C'était sans doute un grand pas déjà fait vers la ressemblance; mais il y manquait un point essentiel.

Voltaire, qui était allé en Angleterre pour y apprendre à penser; Voltaire, qui a toute sa vie embouché la trompette et battu le tambour pour vanter l'orviétan britannique, qui ne trouvait au monde de glorieux, de libre, d'heureux que le peuple anglais, qui a été le premier et le plus funeste importateur de l'anglomanie en France; Voltaire, dans un de ses rares accès de franchise, et cédant à la force de la vérité, a imprimé que l'histoire de l'Angleterre n'aurait dû être écrite que par la main du bourreau; et, en effet, il n'est pas de peuple où sa hache ait touché autant de têtes royales, de têtes de reines surtout. C'est donc sous ce dernier point de vue seulement que nous étions demeurés inférieurs aux Anglais. Mais patience; la convention est là, qui sait pas cœur son histoire d'Angleterre, et va s'occuper de rétablir, ou à peu près, l'équilibre; je dis à peu près, car le peuple de Londres avait eu la satisfaction d'assister au supplice de trois reines au moins, Marie Stuart, Anne de Boleyn, Jeanne Gray. J'en oublie nécessairement; et l'on n'a aujourd'hui à offrir au peuple

de Paris que le supplice d'une seule. Combien cela est mesquin !

. . . .

Ce qu'attendait toute cette populace que je trouvai agglomérée sur le pont au Change en arrivant de Saint-Denis, le 16 octobre 1793, à onze heures du matin, vers la grille du palais de Justice, ce qu'elle attendait?...

— Place à l'Autrichienne! place à la veuve Capet!

Et à ces paroles, qui retentirent tout-à-coup au milieu de la foule, vous eussiez vu ce flot de têtes humaines s'agiter aussitôt, s'élever, bruire ; vous eussiez entendu une multitude de voix confuses murmurer ces mots d'un air de satisfaction : *La voilà ! la voilà !*

Ce n'était pas encore elle cependant; ce n'était que le précurseur qui venait lui aplanir la voie de l'échafaud, et lui frayer le passage, en faisant ranger les curieux qui l'encombraient. Cet homme, à mine basse et méchante, monté sur un mauvais cheval noir, revêtu de l'uniforme d'officier général, brandissant son sabre d'une façon terrible, se répandant en jurements et en imprécations contre l'*Autrichienne*, et exhortant le peuple à l'injurier sur son passage, se nommait *Grammont*, mauvais acteur de la Comédie-Française, doublant quelquefois *Larive*, et n'ayant jamais joué passablement que deux rôles, Pierre le Cruel et Gengis, qui convenaient mieux que les autres, le dernier surtout, à sa physionomie de

Kalmouck. Grammont avait donné à plein collier dans la révolution, pris part à tous ses excès; et par ce moyen, ainsi qu'à l'aide du boucher Legendre, son ami, il avait conquis l'épaulette d'aide de camp de Ronsin, général en chef de l'armée révolutionnaire, dont il remplissait ce jour-là les fonctions. Il s'était fait accompagner de son fils, jeune homme qui montrait déjà les plus heureuses dispositions, et promettait de marcher un jour d'un pas ferme sur les traces de son père. Comme lui il portait l'uniforme de l'armée révolutionnaire, dont il était comme lui un des plus dignes ornements. Comme son père aussi il agitait son sabre d'un air de capitan, faisait faire la haie, vomissait les injures les plus dégoûtantes contre la veuve Capet, et excitait de la voix et du geste le peuple à les répéter. Ces deux misérables, suivis d'une vingtaine d'autres chenapans, s'arrêtèrent au milieu du pont, où je les aperçus de loin haranguant la populace, qui paraissait insensible à leur éloquence. Dépités, ils font volte-face et retournent vers le Palais, en recommandant aux spectateurs de ne pas s'impatienter, et leur promettant que cela ne tarderait pas.

Vous avez peut-être lu comme moi dans certains recueils, prétendus historiques, que le jour de l'exécution de Marie-Antoinette, toute la garnison et toute la garde nationale de Paris étaient sous les armes, que le rappel avait été battu dans toutes les sections dès six heures du matin, et que chacun

avait été obligé de se rendre à son poste, sous peine d'être réputé conspirateur. Ne croyez cela que modérément. Ce programme est celui du 21 janvier, que les ordonnateurs du 16 octobre ne jugèrent pas du tout nécessaire de ressusciter. Ils ne voulurent pas faire tant d'honneur à Marie-Antoinette, ni entourer son supplice d'autant d'éclat ; ils ne voulurent pas avoir l'air de supposer, en prenant des mesures extraordinaires, qu'il pût venir dans l'idée à quelqu'un d'y mettre empêchement. Ils connaissaient trop bien l'apathie générale ; ils comptaient trop bien sur la terreur qu'ils inspiraient pour ne pas être persuadés que le sacrifice s'accomplirait le plus tranquillement du monde. Donc, ce prétendu déploiement de toute la force publique n'a existé que dans l'imagination des faiseurs de recueils. Quelques compagnies de gendarmerie, des détachements de l'armée révolutionnaire, assez nombreux à la vérité, quelques bataillons incomplets de gardes nationaux, deux batteries de campagne, voilà en réalité à quoi se réduisait l'escorte militaire qui accompagnait la reine de France à l'échafaud.

La voilà ! la voilà !

Cette fois, oui, c'était *elle* ; oui, cette femme qui va tout-à-l'heure passer là devant nous, assise sur une planche, dans un vil tombereau, les mains liées derrière le dos, c'est Marie-Antoinette d'Autriche, la fille de Marie-Thérèse, la fille des Césars, la reine de France quand il y avait un royaume de France !

Mais le fatal cortége a déjà franchis la grille du palais de Justice... de *justice*, bon Dieu! et le tribunal révolutionnaire y siégeait!.... Il s'avance vers nous. Grammont, le hideux Grammont, escorté des mêmes bandits qu'il y a un instant, et accompagné de son fils, est à la tête, proférant les mêmes injures, les mêmes imprécations que déjà je vous ai fait entendre. S'il est vrai, comme je l'ai ouï dire dans le temps, que ce fut à la protection de la reine qu'il dut son admission à la Comédie-Française, d'où son physique repoussant et son manque absolu de talent semblaient devoir l'éloigner à jamais, il était tout simple qu'un révolutionnaire de son espèce lui en témoignât ainsi sa reconnaissance. S'il avait pu deviner ce jour-là que, six mois plus tard, lui et ce fils qu'il élevait pour le crime avec un soin paternel, prendraient, de compagnie avec l'évêque Gobel et les veuves Hébert et Camille Desmoulins, le même chemin que la malheureuse reine, pour aller le terminer de la même manière et au même endroit, sa figure eût paru moins rayonnante peut-être d'une féroce allégresse. Sans doute, il se souvint du 16 octobre, quand fut arrivé pour lui le jour de la punition quand il se vit à son tour assis dans la charrette et aussi les mains liées derrière le dos. C'est que la justice divine ne sommeille pas toujours; c'est que le crime reçoit de temps en temps, même ici-bas, son salaire. Plus d'une fois nous en avons obtenu la preuve dans le cours de la révolution; plus d'une

fois nous avons pu nous écrier avec le poète latin :

Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque deos.

Le cortége avait atteint le pont au Change, et jusque là les provocations des deux Grammont étaient demeurées stériles. Aucune injure encore n'avait été adressée à la reine, dont la noble physionomie, l'attitude imposante semblaient tenir en respect cette multitude venue là pour insulter à ses derniers moments. Elle était vêtue de blanc; seulement un ruban noir attaché sur son bonnet indiquait que la hache du bourreau qui allait l'atteindre l'avait rendue veuve le 21 janvier. C'est immédiatement après sa condamnation qu'elle remplaça ses vêtements de deuil par un vêtement de couleur blanche. On n'a jamais su pourquoi cette étrange substitution. Ses assassins la lui avaient-ils imposée? Je serais tenté de le croire; ou bien agissait-elle de son plein gré, et, dans ce cas, à quelle intention? Bien des gens se firent alors cette question, qui probablement ne sera jamais résolue. Sa figure passait alternativement de la couleur écarlate à la pâleur de la mort. Des mèches de cheveux blancs s'échappaient de dessous son bonnet et flottaient au gré du vent. Elle n'avait pas encore accompli pourtant sa trente-huitième année. Mais le chagrin a des ailes plus rapides que le temps, et nous vieillit plus vite que les années. Ses yeux étaient rouges et gonflés; c'est qu'elle avait pleuré! c'est qu'en revenant du tribunal à la prison son courage

avait failli, et qu'elle avait répandu un torrent de larmes. Cette émotion, toutefois, ne fut que passagère; et sa fermeté ayant bientôt repris le dessus, elle s'enveloppa les pieds d'une couverture de laine, transie de froid qu'elle était, après une séance de dix-huit heures consécutives[1], et se mit à écrire; après quoi elle s'endormit paisiblement, et fut éveillée à huit heures.... par le bourreau.— *Vous venez de bonne heure, monsieur,* lui dit-elle; *ne pourriez-vous pas retarder? — Non, madame, j'ai ordre de venir.* Au surplus, elle avait déjà passé sa robe blanche, et s'était coupé les cheveux elle-même. Au sortir de la Conciergerie, quand elle aperçut dans la cour la fatale charrette, elle fit un mouvement de surprise et d'indignation, et ne put s'empêcher de dire d'une voix tremblante : *Quoi, une charrette!* Elle s'était persuadée qu'on la conduirait au supplice dans un carrosse, comme Louis XVI; mais cette *faveur* lui devait être refusée.

Auprès d'elle, dans la charrette, se tenait un prêtre en habit séculier, qui lui adressait continuellement la parole avec chaleur, et semblait témoigner de l'humeur du peu d'attention qu'elle apportait à ses exhortations. Je nommerai tout-à-l'heure ce prêtre, et dirai pourquoi cette conduite de la reine à son égard.

Cependant Grammont écumait de rage et parais-

[1] Sa condamnation n'avait été prononcée qu'à quatre heures du matin.

sait furieux contre le peuple, qui ne se décidait pas à injurier la reine; et le cortége funèbre continuait à fendre lentement la foule des spectateurs muets et immobiles. Mais voici que sa figure se dilate, et un sourire de démon vient l'épanouir. A la descente du pont au Change, un groupe de femmes, embusquées sous la voûte obscure conduisant à la prison du petit Châtelet, s'élancent vers la charrette et l'ont entourée en un clin d'œil. Oh! alors la scène change et le spectacle devient hideux. Ces misérables se prennent à hurler de toutes leurs forces : *A bas madame Veto! à la guillotine madame Veto!* Grammont les encourage de la voix et du geste; et puis des éclats de rire sataniques, d'ignobles farandoles, accompagnées de *la Marseillaise*, satellite fidèle du meurtre et du carnage, du *Ça ira* de la fédération de 90, et des sales refrains de la Carmagnole. Elles vous inspirent un sentiment profond de dégoût, n'est-il pas vrai, ces femmes qui prodiguent sans pitié l'insulte à une femme qui marche au supplice, une femme qui fut leur reine, et dont la plupart d'elles avaient, dans l'hiver de 89, reçu des secours qui les avaient arrachées à la misère et au désespoir? Mais qu'étaient-elles donc ces mégères presque toutes coiffées du bonnet rouge, et dont les vociférations ne purent obtenir de l'infortunée Antoinette que des regards de mépris? Elles étaient celles-là que les égorgeurs de septembre délivrèrent des prisons de la Force, de la Conciergerie et du Châtelet, où elles

étaient enfermées, la plupart pour vols, quelques-unes pour meurtres et assassinats, et qui, par reconnaissance pour leurs libérateurs, les aidèrent à égorger les prisonniers qui n'avaient pas les mêmes droits qu'elles à la bienveillance des assassins. J'aurai plus d'une fois occasion de traîner sur l'arène ces *furies de guillotine*, et assurément je n'y manquerai pas.

Mais quittons un moment le char funèbre, et détournons nos regards de ces monstres. Venons au prêtre qui conduit, au milieu de leurs vociférations, la victime au lieu du sacrifice. Il se nommait Girard, et il était curé constitutionnel de la paroisse Saint-Landry. C'était un homme peu estimé, même dans le clergé constitutionnel; et l'évêque Gobel avait été plus d'une fois tenté de lui retirer ses pouvoirs; mais la crainte de se faire des ennemis le retint. Chaumette, qui l'avait désigné pour assister la reine, alla le trouver immédiatement après sa condamnation, et resta avec lui près d'une heure. Ce qui se dit dans cette conversation, je l'ignore; mais ce que je crois pouvoir soupçonner, sans faire tort à l'un ni à l'autre, c'est que Girard fut député là plutôt en qualité d'espion qu'en qualité de confesseur[1].

[1] J'avais pensé un moment à supprimer les réflexions qui suivent, ayant lu *les mêmes*, à peu près, dans le 3e volume de *Mémoires secrets*, publié en 1841. Mais comme je les avais imprimées dans le numéro de la Revue du dix-neuvième siècle du 17 mai 1840, c'est-à-dire long-temps avant la publication des *Mémoires*, et avant que personne eût encore songé à faire ces réflexions, qu'ainsi l'on ne pourrait m'accuser d'avoir été les prendre là, je les maintiens ici.

Toutes les histoires de la révolution racontent que le prêtre Girard s'étant présenté à la reine peu d'instants avant qu'on vînt la prendre pour la conduire au supplice, celle-ci refusa son assistance, lui disant *qu'elle s'était procuré les secours spirituels par une voie qu'elle ne pouvait révéler*[1]. C'est là-dessus qu'on a bâti la fable de la communion de la reine, et celle, plus invraisemblable encore, de la communion des deux gendarmes qui la veillaient dans son cachot, et qui n'étaient séparés du grabat sur lequel il lui était permis de goûter quelques instants de sommeil que par un misérable paravent presque en lambeaux. J'ai vu, il y a une quinzaine d'années, et tout le monde a pu voir, l'estampe qui faisait foi de ce nouveau mensonge historique. Je dis mensonge; car quiconque a vécu comme moi dans ces jours d'opprobre et de douleur, comprend l'impossibilité absolue d'un drame aussi touchant. S'il eût eu lieu sous les voûtes de la Conciergerie, prêtre et gendarmes auraient porté le soir même leurs têtes sur l'échafaud. Aussi, pour ma part, je n'ai jamais ajouté foi à ce conte absurde; j'y crois encore bien moins depuis la publicité donnée à la lettre de la reine à Madame Élisabeth, datée de la Conciergerie, 16 octobre 1793,

[1] Suivant ces mêmes histoires, elle aurait ajouté : « Restez cependant et entretenez-moi jusqu'au moment fatal. » Sur quoi le prêtre ayant eu l'insolence de lui dire : « Madame, votre mort va expier... — Des fautes et non des crimes, » aurait repris vivement Marie-Antoinette. Il y a même des historiens qui prolongent cette conversation indéfiniment.

quatre heures et demie du matin, immédiatement après sa condamnation, trouvée dans les papiers du conventionnel Courtois, et mise en lumière par les soins de M. de Cazes, alors ministre de la police, avec cette annotation : « Pour copie conforme à l'ori- » ginal écrit en entier de la main de S. M. la reine » Marie-Antoinette. » Or, voici ce qu'on lit dans cette lettre dont il serait difficile de contester l'authenticité. « Je meurs dans la religion catholique, » apostolique et romaine, celle de mes pères, celle » où j'ai été élevée, et que j'ai toujours professée. » *N'ayant aucune consolation spirituelle à attendre* (je » prie qu'on pèse bien ceci); *ne sachant pas s'il » existe encore des prêtres de cette religion; et même le » lieu où je suis les exposerait trop, s'ils y entraient » une fois.* » Comment persister à croire, d'après une déclaration aussi positive faite par la reine, en présence de la mort, qu'elle ait dit au prêtre Girard qu'elle *s'était procuré des secours spirituels ?* Comment croire qu'elle ait communié dans la prison, et les deux gendarmes avec elle? Mensonge que cela, vous dis-je, mensonge.

Et plus loin, on lit encore. « Adieu. Comme je ne » suis pas libre dans mes actions, on m'amènera » peut-être un prêtre; MAIS JE PROTESTE QUE JE NE » LUI DIRAI PAS UN MOT. » Cela est-il clair? cela est-il positif? Et comment ajouter foi, d'après cela, au dialogue que la plupart des historiens ont supposé entre elle et le prêtre assermenté dont la présence

lui était si odieuse? à moins qu'on ne prétende que sa lettre à Madame Élisabeth est une pièce supposée, ou bien qu'elle n'y dit pas la vérité; et on ne l'oserait.

Mais tandis que j'entame ici une discussion historique, Antoinette, suivie de son hideux cortége de furies, est arrivée au lieu d'immolation. Elle descend de la charrette, lève au ciel ses yeux chargés de larmes, jette sur le palais des Tuileries un dernier et douloureux regard, et monte d'un pas rapide les marches de l'échafaud, au milieu des vociférations de ces furies qui ne l'avaient pas abandonnée un moment. Ayant mis par mégarde son pied sur celui du bourreau, elle se retourne et lui demande excuse[1]; puis elle se met à genoux, et après avoir prononcé ces paroles : « Seigneur, éclairez et touchez mes » bourreaux....... Adieu pour toujours, mes en- » fants; je vais rejoindre votre père! » elle lève de nouveau les yeux au ciel. Une minute après, le bourreau les lui avait fermés pour jamais....... Il fait le tour de l'échafaud, sa tête à la main; et les furies de guillotine dansent autour de l'échafaud!!!

. . . .

La revue d'inspection à laquelle je devais assister ayant été contremandée, à cause *de la solennité du*

[1] Sanson fut tellement interdit en ce moment, qu'il demeura immobile tout d'abord; et une sorte de tremblement convulsif parut l'agiter au moment où il détacha la fatale planchette. Il s'était montré plus ferme au supplice du roi.

jour, je crois qu'il nous fut dit *de la solennité de la fête* (les fêtes solennelles d'alors n'étaient pas autre chose que des assassinats), la curiosité me ramena à Saint-Denis. J'avais vu le commencement, je voulus voir la fin. En arrivant sur la place de l'Abbaye, j'entendis une décharge de mousqueterie. Étonné, je m'arrête; j'en entends une seconde, puis une troisième. J'entre, ne sachant à quoi attribuer ces trois salves successives, et j'apprends que c'est le corps de Louis XV qu'on venait de précipiter à son tour dans la fosse. M'imaginant bien que ce n'était pas pour lui rendre des honneurs, je m'informai, et voici ce qui me fut raconté. Le corps de Louis XV n'avait pas été trouvé dans le caveau comme les autres, mais à l'entrée, sur un banc de pierre. Suivant l'usage antique de la monarchie, on déposait là le corps du dernier roi mort en attendant que son successeur vînt l'y remplacer, après l'avoir remplacé plus ou moins long-temps sur le trône. Alors il descendait dans le caveau, et prenait rang parmi les monarques qui étaient venus avant lui dormir sous ces voûtes lugubres.

Cependant on avait hésité long-temps à s'approcher du cercueil de Louis XV; non pas sans doute que l'histoire de France fût très-familière aux ouvriers employés depuis trois jours à ce dégoûtant maniement de cadavres; mais le bruit s'était répandu parmi eux qu'à l'ensevelissement et aux funérailles de ce prince, la plupart de ceux qui avaient dû tou-

cher au corps, ou simplement en approcher, avaient péri suffoqués par l'odeur épouvantable qui s'en exhalait. Cela n'était pas rassurant, et ils avaient peur. Il fallut bien pourtant se décider à l'enlever aussi. Mais, pour prévenir autant que possible tout funeste accident, on n'ouvrit pas le cercueil dans l'église, comme cela s'était pratiqué pour les autres : on ne l'ouvrit que dans le cimetière, sur le bord de la grande fosse. La précaution fut sage; car à peine dépouillé de son enveloppe, le corps se transforma instantanément en une masse putride dont l'odeur infecte se répandit jusque dans les rues et les maisons voisines de l'abbaye. Ce fut alors qu'on tira, pour purifier l'air, ces coups de fusil que je venais d'entendre; puis l'on se hâta de précipiter dans le trou béant cet horrible *caput mortuum*, que l'on couvrit tout de suite d'un épais lit de chaux vive.

Le dauphin Louis-Joseph-Xavier, le dernier des princes de la maison de Bourbon qui eût eu sa sépulture dans les caveaux de Saint-Denis, avait précédé de quelques instants son bisaïeul dans la fosse commune. Au moment où son cadavre y tombait, midi sonnait à l'horloge de l'abbaye; et aussi à ce moment-là même la tête d'Antoinette, sa malheureuse mère, bondissait sur l'échafaud de la place Louis XV! et ses tristes restes allaient aussi être ensevelis sous un lit de chaux vive dans ce *cimetière de la Madeleine* devenu si horriblement fameux!

Le caveau des Bourbons se trouvant entièrement

vide alors, j'eus la curiosité de le voir. Il était formé de deux compartiments de grandeur différente, le tout d'une étendue fort petite. Je comprenais à peine qu'il eût contenu les cinquante-deux cercueils qui venaient d'en être extraits. C'est ce caveau que Napoléon fit restaurer et embellir, et orner d'une porte de bronze magnifique, pour lui servir de sépulture et aux princes de sa dynastie. Il a été décidé depuis que les caveaux de Saint-Denis n'étaient pas dignes de le recevoir. Il me semble pourtant que son ombre n'aurait pas eu trop à rougir de se trouver en compagnie de celles de Charles V, Charles VII, Louis XII, François Ier, Henri IV, et Louis XIV. Du moins il en avait jugé ainsi, et je suis sûr qu'à présent même encore il serait de cet avis.

A quatre heures après midi, les commissaires firent recommencer les fouilles par le caveau dit *des Charles*. On n'attend pas de moi sans doute une description minutieusement exacte des nombreuses extractions qui restaient à faire; je ne le pourrais pas, et d'ailleurs je ne rédige point ici un procès-verbal. Je me bornerai donc à rappeler brièvement ce qui, dans tout cela, m'a semblé digne de remarque; et pourtant j'aurai beau faire, ce sera toujours un peu nomenclature. Les premiers cercueils extraits furent ceux de Charles V et de Jeanne de Bourbon, sa femme. Dans celui de Charles, on trouva une main de justice, un sceptre et une couronne en vermeil ayant encore tout leur éclat; dans celui de Jeanne, un anneau d'or et

une *quenouille*, ce qui prouve que cette reine ne dédaignait pas de filer, au risque de faire mentir ce vieil adage, *les lis ne filent point*, que nous avons vu dans ces derniers temps reproduit sur les panneaux du carrosse du sacre de Charles X. Les quelques os desséchés, les quelques pincées de cendre noire qui garnissaient le fond de ces deux cercueils ayant été jetés dans le gouffre, il se trouva rempli. Un dernier lit de chaux et deux tombereaux de terre le recouvrirent, et l'on fut obligé d'en creuser un autre tout auprès. On n'avait pas compté sur tant de cadavres.

Quand le nouvel abîme fut prêt à recevoir ses hôtes, ce fut le corps du roi *Charles septième, très-glorieux, victorieux et bien servi*, comme disait son épitaphe, qu'on lui donna d'abord à dévorer. Il était parsemé d'étoiles blanches fort brillantes : c'est qu'on l'avait saupoudré de vif-argent pour le conserver plus long-temps. Tous les autres rois du nom de *Charles* vinrent successivement prendre place à ses côtés. Dans le caveau qui les renfermait, on découvrit, sous les barres de fer qui soutenaient leurs cercueils, d'autres cercueils de plomb, mais de forme différente et assez singulière : ils étaient roulés en lingots, ouverts aux deux extrémités, et longs de sept pieds au moins. On présuma qu'ils renfermaient les ossements de personnages inconnus trouvés en ce lieu quand on y fouilla pour construire le caveau où furent transportés du cimetière qui les avait reçus d'abord, et auquel on les rendait aujourd'hui, les

princes et princesses de la branche de Valois. A peine avaient-ils habité deux cents ans leur nouvelle demeure qu'on leur avait construite *à perpétuité*.

Le caveau des Valois était entièrement vide, et les commissaires cherchaient encore; ils furetaient dans tous les coins, surpris et impatientés de ne plus trouver rien. Quel était l'objet de leurs recherches? le cercueil de Louis XI : ils croyaient qu'on le leur avait volé. Ayant vu à leurs discours de quoi il s'agissait, je me hasardai à leur dire : — Vous cherchez inutilement, citoyens : Louis XI n'a point eu sa sépulture à Saint-Denis. — Où l'a-t-il eue, s'il vous plaît? — A Notre-Dame-de-Cléry. — C'est différent. -- Et ils allèrent fouiller ailleurs.

Dans une chapelle à gauche, au chevet de l'église, était le mausolée jadis magnifique, et alors dégradé, souillé, du grand Turenne. Il masquait un caveau muré de toutes parts, et à la hauteur du sol de l'église, où reposaient, depuis l'an 1672, l'homme qui, pour emprunter les paroles de *Montécuculli*, faisait honneur à l'homme. Une ouverture ayant été faite à coups de pioche, on visita le cercueil, et le corps du héros fut trouvé dans un aussi parfait état de conservation que celui du vainqueur de la ligue. Les glorieux restes de celui qui avait été le bouclier de la France, et qui, comme Judas Machabée, avait été enseveli dans son triomphe, imprimèrent également une stupeur respectueuse. Mais les commissaires de la commune, qui n'avaient pas été envoyés

là pour s'attendrir, avaient déjà donné ordre de les transporter au dépôt général des autres cadavres, lorsque deux administrateurs du Muséum d'histoire naturelle, je regrette de ne pas me rappeler leurs noms, réclamèrent le corps du grand homme, *comme une momie très-bien conservée qui pourrait servir aux progrès de l'anatomie comparée.* Turenne ayant donc été remis aux deux savants, à titre de *momie*, ils le firent transporter au jardin des Plantes. On le déposa dans un grenier, où il est resté neuf années durant, étendu par terre, entre le squelette d'un singe et celui d'un chameau. Ce scandale ayant été signalé à Bonaparte, alors premier consul, il l'eut bientôt fait cesser, en donnant ordre que le corps de l'illustre capitaine fût transporté sous le dôme des Invalides. Le transport se fit avec une grande pompe militaire : on ramena du musée des Petits-Augustins, où il avait été déposé et restauré par M. Lenoir et on rétablit dans le lieu de sa nouvelle sépulture le mausolée qui lui avait été élevé par Louis XIV à Saint-Denis.

De toutes les illustres *momies* que renfermaient les caveaux de Saint-Denis, celle de Turenne fut ainsi la seule respectée. Du Guesclin, le maréchal de Sancerre, son successeur à la connétablie et son ami, Arnaud de Barbazan, Suger, fondateur, après Charlemagne, de la superbe basilique que nous admirons encore aujourd'hui, se relevant de ses ruines, Mathieu de Vendôme, l'un de ses plus illustres abbés,

et tous les grands personnages qui avaient mérité, par des services rendus à la patrie, l'honneur de partager la sépulture des rois, furent comme eux arrachés de leurs cercueils et donnés en pâture à la chaux vive, qui ne tarda pas à les dévorer.

Tous les cercueils brisés ensuite offrirent à peu près le même aspect; quelques ossements desséchés, des cendres, un peu de pâte noire. Cependant je vis quelques squelettes assez bien conservés : celui de Louis le Hutin, celui de Philippe le Bel (j'observe en passant que l'on ne pouvait se méprendre sur l'identité, chaque cercueil offrant, inscrit sur une plaque de plomb, le nom du personnage qui y était renfermé), et ce qui est bien plus extraordinaire encore, ceux du roi Dagobert Ier et de Nantilde sa femme, qui reposaient là depuis plus de douze cents ans, enveloppés dans une étoffe de soie écarlate dont la couleur était à peine ternie ; tous deux, par exception unique, étaient dans le même cercueil, divisé par une espèce de cloison. Mais une chose bien plus étrange encore, c'est que la tête manquait au squelette de Nantilde. Elle manquait également à celui de Jeanne d'Évreux, et à celui de Jeanne, fille de Philippe de Valois. Pourquoi ces décapitations, qui furent l'objet, ce jour-là, de sales plaisanteries de la part des commissaires de la commune? En vérité, je ne sais ; mais du moins elles n'avaient été pratiquées que sur des cadavres. Au temps où vivaient ces princesses, on n'avait encore imaginé, ni en France ni

ailleurs, de décapiter les reines vivantes; c'était un progrès réservé au siècle des lumières et de la philosophie : nos aïeux, gens grossiers, n'étaient pas mûrs pour cet excès de civilisation.

A présent dirai-je que, le dimanche 20, on découvrit enfin, après une journée entière de recherches inutiles, l'entrée du caveau de François Ier? Quoique Valois, il avait été pratiqué pour lui un caveau à part. Son corps et ceux de tous les princes et princesses de sa famille furent trouvés en état de putréfaction liquide. Après qu'ils eurent été rapidement transportés au cimetière, on se mit à décarreler et fouiller le milieu du chœur, où j'ai dit plus haut qu'on avait enterré les rois de la première et quelques rois de la seconde race. Presque pas d'ossements, des cendres grises ou noires en quantité.

Voyant ainsi réduite en une vile et dégoûtante poussière tous ces princes qui avaient brillé sur la terre par leur courage ou leur vertu, je murmurai involontairement ces strophes de Malherbe :

> Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière,
> Que cette majesté si pompeuse et si fière,
> Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers;
> Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
> Font encore les vaines,
> Ils sont rongés des vers.
>
> Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
> D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
> Comme ils n'ont plus de sceptre, il n'ont plus de flatteurs,
> Et tombent avec eux d'une chute commune

Tous ceux que la fortune
Faisait leurs serviteurs.

Il me revint aussi en mémoire qu'à l'entrée de la mystérieuse quarantaine le prêtre du Dieu vivant, au moment où *il* répandait sur le front des rois, comme sur le front du dernier de leurs sujets, la cendre bénie, leur disait à tous indistinctement : Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière : *memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

Le roi Jean fut le dernier prince exhumé. Quand son squelette, aussi entier que ceux de Louis le Hutin et de Philippe le Hardi, eut été précipité à son tour dans l'abîme, la plus horrible profanation qui ait affligé jamais le cœur et le regard des hommes se trouva accomplie le 25 octobre; douze jours entiers avaient été employés à la commettre. Je me trompe, elle ne l'était pas entièrement. Les commissaires, qui étaient demeurés à l'abbaye pour faire l'inventaire du trésor, furent avertis par l'un des membres de la municipalité de Saint-Denis qu'il leur manquait le cadavre de madame Louise de France, fille de Louis XV, décédée en 1787 aux Carmélites, dont elle était abbesse. Ils ne voulurent pas le perdre ; et à cet effet, ils se transportèrent, le 31, au couvent, s'étant fait suivre de quelques ouvriers. On trouva le corps revêtu des habits de carmélite et dans un état tel qu'on eût cru la princesse simplement endormie. On le transporta dans le cimetière, où les deux fosses

étaient recouvertes depuis six jours. On en rouvrit une, on l'y jeta avec ses vêtements, dont on ne prit pas la peine de la dépouiller; et alors la mesure fut comblée.

Après la profanation, le pillage. Peu de temps après les exhumations, on enleva du trésor de l'abbaye, dans la nuit du 11 au 12 novembre, tout ce qui se trouva dans ce trésor, le plus riche qu'il y eût en France et même en Europe. Châsses d'or et d'argent, vases sacrés, précieux reliquaires, magnifiques ornements, tout cela fut la proie des commissaires voleurs pour le compte de la nation : tout cela fut placé dans de grandes caisses de bois, et porté, le 13, en grand apparat à la convention, qui reçut l'hommage avec toute l'affabilité qui la caractérisait. J'ignore quel emploi il fut fait de ce riche butin; mais je doute encore aujourd'hui qu'il ait servi à renouveler la chaussure et les vêtements des défenseurs de la patrie.

CHAPITRE XLII.

Je fais rencontre de deux jurés du tribunal révolutionnaire. — Je dîne avec eux chez le restaurateur Edon. — Leur conversation pendant le dîner. — Les chemises à Gorsas. — Le greffier Fabricius. — Les girondins au tribunal révolutionnaire. — Acharnement de Camille Desmoulins contre eux. — Dépositions de Chaumette, Pache, Hébert et Chabot. — Déposition de l'officier de paix Sandos. — Condamnation à mort des girondins. — Leur attitude en allant au supplice.

Qui ne sait l'histoire de cette bonne femme qui était un jour allée à Notre-Dame faire sa prière dans la chapelle dédiée à l'archange Saint-Michel? Le prince de la milice céleste y était représenté, comme partout, la pointe de sa lance appuyée sur la gorge de l'ange des ténèbres, figuré par un homme fort laid, aux pieds fourchus, et le front orné de cornes menaçantes[1]. La bonne petite vieille, après

[1] Si l'on me demandait pourquoi, chez nous, les cornes à la tête sont un attribut du diable, lorsque, dans l'antiquité payenne, on voit un grand nombre de divinités chargées de ce même attribut, par exemple Jupiter-Ammon, Bacchus, Pan, etc., je répondrai que les cornes ayant été chez les Orientaux, de temps immémorial, un symbole de force et de puissance, le diable, qui est, au bout du compte, une divinité infernale, et une divinité assez *puissante* pour tenir tête à Dieu depuis l'origine du monde, a le droit incontestable d'être représenté *cornu*. N'oublions pas non plus que si la Bible nous fait voir Moïse avec des

avoir marmotté quelques *oremus*, alluma un cierge en l'honneur de saint Michel. Elle se mettait en devoir d'en placer un pareil sur les cornes du diable, lorsqu'un des vicaires survint à l'improviste. Indigné d'une telle profanation, il demanda à cette dévote d'un singulier genre, si elle songeait à ce qu'elle faisait là. — Oui, monsieur l'abbé, j'y songe; et voilà pourquoi j'en agis ainsi : il est bon d'avoir des amis partout, et même en enfer; on ne sait pas où l'on peut aller.

J'ai fait comme la bonne femme; j'ai brûlé, pendant la révolution, plus d'un cierge au diable, pour me faire des amis partout, et pour pouvoir pénétrer sans crainte dans certains endroits qui n'étaient pas sans quelque ressemblance avec l'enfer. J'ai dit ailleurs grâce à quelles protections j'avais mes entrées franches aux jacobins et à la convention; mais il y avait un autre Tartare, un Tartare plus affreux encore, dont je désirais depuis longtemps sonder les profondeurs; j'en étais encore à chercher la Sibylle qui me confierait, comme au pieux Énée, le rameau d'or nécessaire pour y pénétrer, et me pétrirait le

cornes flamboyantes lorsqu'il descend du Sinaï, c'est que Jéhova, avec lequel il venait de s'entretenir, lui avait communiqué une partie de *sa force et de sa puissance*. Quant au pied fourchu, il était ainsi que les cornes, un des attributs du dieu Pan, lequel était pour cela représenté souvent sous la forme d'un bouc; et de là peut-être la raison pour laquelle le diable était adoré sous la forme d'un bouc dans les mystères du sabbat, qui pourraient bien n'être aussi qu'une réminiscence du culte que rendaient au bouc les dames de Mendès.

gâteau de miel qu'il me faudrait jeter dans les trois gueules de Cerbère; c'est-à-dire que je désirais assister en toute liberté de corps et d'esprit à quelque séance du tribunal révolutionnaire, et que je n'imaginais personne qui pût me rendre ce service. Il y avait bien, à la vérité, un emplacement où le public était admis; mais ce que peut-être vous ne savez pas, c'est qu'on n'y laissait arriver qu'un public de choix, qu'un public ayant pour consigne d'applaudir à toutes les condamnations à mort; de couvrir par ses murmures et surtout par ses huées le peu de mots que hasardaient quelquefois les accusés pour leur défense, et de mettre à la porte, de maltraiter, ou même d'arrêter, s'il y avait lieu, quiconque eût été assez mal avisé pour exprimer par des paroles, ou seulement par des gestes, un simple mouvement de pitié, une simple pensée de commisération. C'est que l'auditoire était composé aux trois quarts de ces misérables si connues sous le nom de *Furies de guillotine*, qui, après avoir accueilli par des trépignements de joie chaque condamnation à mort, descendaient ensuite dans la cour, attendaient, assises sur les marches du grand perron, que les condamnés vinssent prendre place dans les charrettes qui stationnaient là dès la pointe du jour, se levaient alors pour les insulter, et leur faisaient cortége jusqu'à la place de la Révolution, en les poursuivant de leurs vociférations. On conçoit donc que, malgré ma curiosité, je ne voulusse pas assister aux séances en

pareille compagnie. Mais le hasard, qui m'a toujours assez bien servi, me fit rencontrer un introducteur aux places réservées, dans le moment où je m'y attendais le moins.

C'était le 23 octobre 1793 (2 brumaire an II). Je sortais de la convention nationale, où, entre autres mesures salutaires, on venait de rapporter le décret qui ordonnait la délivrance aux personnes arrêtées des motifs de leur arrestation. C'était un excellent moyen d'épargner le temps et d'éviter une foule de réclamations aussi ennuyeuses qu'inutiles. Je repassais dans ma mémoire quelques phrases de la lettre du représentant du peuple Isoré, qui écrivait de Lille, où il était en mission : « Nous avons tué hier un troupeau » entier d'émigrés sous le moulin de Wervich. Un seul » a été envoyé à Lille pour entretenir la guillotine. » Triomphe et joie aux sans-culottes ! » et je me proposais d'aller passer la soirée aux jacobins. A la descente du pont Neuf, je fis rencontre d'un ancien ami de mon père, jadis attaché à la maison de Mesdames en qualité d'architecte du château de Bellevue, et appelé Maupin. Il avait amassé à ce métier une fortune considérable; et comme les deux princesses auxquelles il en était redevable lui avaient d'ailleurs témoigné constamment beaucoup de bienveillance, Maupin, dès que la révolution eut éclaté, dut naturellement faire et fit en effet comme à peu près tous les gens attachés à leur service, et qui, comme lui, avaient été comblés de leurs bienfaits; il se déchaîna

contre elles et contre tout le reste de la famille royale avec une violence extrême, et se fit recevoir membre de la société populaire de Versailles, qu'il fut même appelé plus d'une fois à l'honneur de présider. Je savais tout cela; mais ne l'ayant pas revu depuis 1791, j'ignorais jusqu'où son ardeur révolutionnaire l'avait conduit, et dans quel poste il servait actuellement la république. Je n'allais pas tarder à le savoir. Au reste, il était accompagné d'un homme à figure basse et maintien hypocrite, lequel je ne connaissais pas. Je dirai tout à l'heure qui.

J'aborde Maupin; je le salue. Il me rend mon salut de la manière la plus amicale, et puis :

— Eh bien! mon jeune ami, êtes-vous toujours un peu aristocrate, comme vous l'étiez dans le temps à Bellevue?

— Moi, aristocrate! Dieu m'en garde! Je me suis mis au pas avec les autres.

— Preuve de bon sens. Et que faites-vous à présent?

— Rien du tout. J'étais externe chez un notaire, où je ne faisais déjà pas grand'chose; le décret de la première réquisition m'a enlevé à mon étude, et maintenant que j'ai mon congé de réforme, je cherche à rentrer dans le notariat.

— Et en attendant?

— Je flâne; je passe mon temps aux jacobins ou à la convention, où j'ai quelques amis qui me placent bien. J'écoute parler Robespierre, Saint-Just,

Danton, et je tâche de faire mon profit de ce qu'ils disent.

— A merveille, mon ami; vous ne pouvez que gagner à l'école de ces gens-là.

— Il y a pourtant un endroit où je serais bien curieux d'aller, et où je ne vais pas, parce je n'y connais personne.

— Lequel?

— Le tribunal révolutionnaire.

— Si vous y tenez beaucoup, on pourra vous donner ce plaisir. Justement demain nous avons..... Mais à propos, êtes-vous engagé à dîner quelque part aujourd'hui?

— Nulle part.

— Eh bien, venez avec nous chez Édon, ici tout près, rue de l'Ancienne-Comédie. On n'y dîne pas mal. Nous renouvellerons connaissance à table; nous parlerons de Bellevue, de votre père, de nos anciens amis, et nous verrons ce qu'on pourra faire pour vous.

J'acceptai la proposition de Maupin, et je le suivis chez Édon. Un quart d'heure après, nous étions tous les trois à table. Au bout de huit à dix minutes, l'homme à figure sournoise, parlant pour la première fois :

— Pardieu, tu avais bien raison, Maupin, la tisane de Champagne fait joliment couler les huîtres.

— N'est-ce pas?

— A propos, je pense à une chose.

— A quoi ?

— Je pense qu'on s'est trop pressé de nous faire juger cet imbécile de Gorsas[1].

— Allons donc! un fédéraliste! un brissotin!

— C'est justement pour ça.

— Je ne comprends pas.

— Tu ne comprends pas qu'il eût été bien plus drôle de le réserver pour demain : il serait allé éter-

[1] Gorsas, l'un des habitués du salon littéraire de Brigitte Mathey, avait adopté avec ardeur les principes de la révolution. C'était un homme de peu de talent : il rédigeait, en 91, un journal patriote, dans lequel il adressa à Mesdames, quand elles partirent pour Rome, les injures les plus grossières. Il alla jusqu'à dire que rien de ce qu'elles avaient emporté ne leur appartenait, et que tout, jusqu'à leurs chemises, était la propriété de la nation. Ce fut à ce sujet qu'il parut dans le journal *le Petit Gauthier* la fameuse chanson : *Rendez-nous les chemises à Gorsas*, dont voici un couplet :

> Avait-il des chemises, Gorsas,
> Avait-il des chemises ?
> Il en avait trois grises, Gorsas,
> Il en avait trois grises,
> Avec l'argent de son fatras,
> Sur le pont Neuf acquises.
> Rendez donc les chemises à Gorsas, etc.

Cette chanson, qui fut bientôt dans toutes les bouches, couvrit Gorsas de ridicule. Il continua son métier de journaliste révolutionnaire jusqu'à l'époque où il fut nommé membre de la convention, où il se distingua par sa modération. Lié avec Brissot et les autres chefs de la Gironde, il vota la détention simple et l'appel au peuple; il fut condamné à mort et exécuté le 18 septembre 93, le même jour que la convention décréta que les galériens abandonneraient aux jacobins le bonnet rouge. Gorsas n'était pas un méchant homme : c'était un des niais de la révolution; et il a péri comme eux.

nuer dans le sac avec des gens de sa connaissance, et la route l'aurait moins ennuyé.

— Songe donc qu'ils seront là vingt-deux, et que les quatre charrettes commandées seront remplies.

— Bah! en se gênant un peu, il y aurait en de la place pour lui; et puis d'ailleurs on ne les condamnera peut-être pas tous.

— Qu'est-ce que tu dis donc? Il n'en réchappera pas un. Robespierre, que j'ai vu ce matin, veut absolument qu'ils y passent tous.

— C'est différent....... Si nous demandions un vol-au-vent au turbot; ça ne doit pas être mauvais.

— Et un salmis de bécasses; ça ne doit pas être mauvais non plus.

En voyant avec quelle légèreté atroce ces deux hommes parlaient de faire sauter des têtes, je me crus tombé dans la caverne de Gil-Blas, sinon que les camarades de Rolando étaient meilleure compagnie; mais je pris garde de ne faire rien paraître à l'extérieur des sentiments qui m'agitaient. Je continuai donc de me taire, d'écouter et de manger.

La conversation continuant sur le même ton entre ces deux citoyens, je dus apprendre alors que Maupin, devenu de plus en plus révolutionnaire outré, avait été, par les recommandations réunies de Lecointre de Versailles, et de Bassal, ex-curé constitutionnel de Notre-Dame de la même ville, dont j'ai déjà eu plusieurs fois occasion de parler, nommé

dès l'origine juré au tribunal révolutionnaire. J'appris en outre, et je le dis à son éloge, qu'une épuration des jurés nommés en premier lieu ayant été jugée nécessaire à raison de quelques acquittements scandaleux qui avaient eu lieu, Maupin sortit aussi radieux de cette épreuve que les trois enfants hébreux Sidrach, Misach et Abdénago, de la fournaise de Babylone. Conservé de la sorte membre du jury régénéré, Maupin en devint un des membres les plus influents et les plus dociles, surtout à faire le feu de file journellement recommandé par Fouquier-Tinville[1]. Quant à son interlocuteur, je sus qu'il avait été appelé aux mêmes fonctions, également dès l'origine, sur la présentation du député conventionnel Dupin, le même qui plus tard fit le fameux rapport par suite duquel les fermiers généraux furent envoyés à la mort, et que, comme Maupin, il avait résisté à l'épreuve de l'épuration, et était resté membre du jury régénéré. C'était Villatte, ancien moine de je ne sais plus quel couvent. Nous en reparlerons tout à l'heure ; pour le moment, écoutons la suite de leur conversation.

— Je suis curieux de savoir, reprend Maupin, si Vergniaud se dessinera aussi majestueusement au tribunal qu'à la convention.

[1] Fouquier-Tinville ne manquait jamais d'aller trouver, avant l'audience, les jurés dans leur salle. Il les abordait en souriant, et leur disait : « Je vous en donne aujourd'hui trente, quarante, cinquante, » souvent même plus, à juger ; et pas un là-dedans qui ne soit un vrai » gibier de guillotine. Ainsi *feu de file*. »

— Nous verrons cela demain.

— Fouquier m'a montré hier l'acte d'accusation; tu verras comme c'est tapé : je te réponds que ça lui fera honneur.

— Je n'en doute pas; c'est un luron qui s'y connaît, et il n'a pas été procureur pour rien. Mais il est une chose que je crains.

— Qu'est-ce que tu crains?

— Il y a parmi ces infâmes conspirateurs des gens qui ne manquent pas de talents et qui manient bien la parole; ce Vergniaud surtout; il a quelquefois des mouvements d'éloquence..... et il ne serait pas impossible qu'il vînt à bout d'entortiller.....

— Le jury peut-être. Sois tranquille, le jury fera son devoir; il ne l'écoutera pas.

— Ce n'est pas non plus du jury que je veux parler : tout ce que peuvent dire les accusés pour leur défense et rien, c'est absolument pour lui la même chose, je le sais bien; mais le peuple qui sera là n'a qu'à se laisser prendre aux belles phrases de tous ces parleurs.....

— Le peuple! comme si tu ne connaissais pas le peuple qui fréquente nos audiences! Comme s'ils étaient gens à se laisser attendrir par un discours plus ou moins orné! Démosthènes y perdrait son grec, et Cicéron son latin. D'ailleurs Hermann, qui préside et qui a la police de l'audience, veillera à ce que l'ordre ne soit pas troublé.

— N'importe, il ne faut pas traîner leur procès en longueur.

— Cinq ou six jours tout au plus.

— C'est quatre ou cinq de trop. Il y a donc beaucoup de témoins?

— Mais non; onze à charge.

— Et à décharge, combien?

— Aucun.

— Alors ça peut être fini dans une séance.

— Comme tu y vas! songe donc qu'il y en a trois dans le nombre, Chaumette, Hébert et Pache, qui en ont à eux seuls pour trois jours à déposer. Ajoute sept ou huit heures pour la lecture de l'acte d'accusation, et vois ce qui reste pour les interrogatoires et le prononcé du jugement. Mais, à propos de Chaumette, il a eu une excellente idée : il est allé trouver Hermann hier au soir, et lui a proposé de faire disposer dans le banc des accusés un fauteuil pour y placer en évidence le chef de la conspiration. Hermann a adopté la proposition, en sorte que Vergniaud aura demain les honneurs du fauteuil[1].

— Ça lui rappellera le temps où il présidait la convention. Mais que je suis donc fâché de ne pas être juré dans cette affaire-là!

— Chrétien n'en est pas non plus, ni Verdier, ni

[1] Lorsque le procureur-général Chaumette proposa de mettre ainsi en évidence le principal accusé, il ne se doutait guère qu'il travaillait pour lui, et qu'avant six mois il occuperait le fauteuil qu'il avait fait préparer pour les autres.

Hassenfratz; mais tu peux t'en rapporter à nous, ça ira comme sur des roulettes.

Ici je me hasardai à dire : Ainsi donc, c'est demain que l'on met en jugement les vingt-deux?

— Oui, mon cher ami, répond Maupin; et si vous êtes curieux de voir juger et condamner des gens qui voulaient détruire la république, venez me prendre chez moi, rue de l'Éperon, n° 6, demain de très-bonne heure, et je tâcherai de vous faire placer commodément.

Le lendemain, j'étais chez lui avant huit heures; il me fit déjeuner, nous partîmes. Quand nous arrivâmes au tribunal, toutes les places étaient envahies. Cependant Maupin, qui était ce jour-là un homme plus important qu'à l'ordinaire, puisqu'il devait siéger comme juré, usant en ma faveur de son influence, me recommanda puissamment à *Fabricius*, greffier en chef du tribunal, qui parvint à me fourrer sur le bout d'une des banquettes placées en face des accusés[1].

Vers onze heures, le tribunal entre en séance, et les accusés sont introduits. C'est Hermann qui préside, Fouquier-Tinville qui remplit les fonctions d'accusateur public.

L'acte d'accusation, dont la lecture dura près de

[1] Il avait été précédemment greffier en chef du tribunal criminel, et se nommait alors *Pâris*. Mais après l'assassinat de Saint-Fargeau, il échangea son nom de *Pâris* contre celui de *Fabricius*, pour ne plus porter le même nom que l'assassin du conventionnel.

quatre heures, était l'œuvre d'Amar, membre du comité de sûreté générale, ou plutôt la reproduction presque littérale d'un pamphlet infâme de Camille Desmoulins, intitulé : *Brissot dévoilé*. Dans ce pamphlet ainsi métamorphosé en acte d'accusation, et où l'atroce le disputait à l'absurde, ce qu'il y avait de plus étrange assurément, c'était l'accusation d'*orléanisme* imputée aux girondins, ennemis déclarés du duc d'Orléans, par Camille Desmoulins, notoirement connu pour être, depuis l'origine de la révolution, un des agents stipendiés du prince. On en accusait aussi quelques-uns, et notamment Brissot et Carra, d'avoir reçu de l'or du gouvernement anglais pour faire asseoir le duc d'York sur le trône de Louis XVI; et ceci n'était peut-être pas tout-à-fait sans fondement. On leur reprochait à tous d'avoir cherché les moyens d'arracher Louis au supplice, tantôt en soutenant la pièce incivique de *l'Ami des lois*, où l'on cherchait à apitoyer sur le sort du tyran, tantôt en faisant planer la terreur sur Paris et menaçant les républicains; et l'on avait l'audace de dire et d'imprimer de pareilles choses à la face de tout Paris, qui avait vu au contraire ces mêmes girondins insultés et menacés de mort à chaque instant, s'ils ne votaient pas celle de Capet! Le reste de cet acte d'accusation était digne du commencement. Les accusés l'entendirent tous avec calme : Vergniaud se contenta de sourire quelquefois d'un air de mépris.

Quand il fut terminé, le président dit aux accusés : « Voilà ce dont les représentants du peuple » vous accusent. Vous allez entendre les dépositions » orales à votre charge. Mais d'abord, je vais procéder à votre interrogatoire. »

Après l'interrogatoire, commença l'audition des témoins. Le premier témoin entendu fut Pache, maire de Paris. Sa déposition, empreinte d'amertume, mais faite cependant en termes assez modérés, occupa le reste de la séance. Les autres furent consacrés à entendre André Sandos, officier de paix[1], Arbalétier, autre officier de paix, qui déposèrent de choses assez indifférentes, Fabre d'Églantine, Chabot, qui, après avoir chargé de son mieux les accusés, finit par dire qu'il y avait autant d'intrigants dans le côté gauche que dans le côté droit de la convention, ce qui n'apprenait rien de nouveau à personne, et que le peuple ne pouvait pas compter sur trente députés désintéressés et sincèrement dévoués à sa cause; et enfin Chaumette et son substitut Hébert. Ces deux derniers furent ceux qui mirent le plus d'acharnement dans leurs dépositions, Chaumette surtout. Tant que dura la séance, qui fut la plus longue de toutes, sa figure parut animée constamment par la haine et la vengeance. Il insultait les accusés du

[1] Sandos ayant déposé que, chargé de conduire Valazé, l'un des accusés, à la prison du Luxembourg, celui-ci s'était écrié d'un air furieux : *Je suis forcé d'obéir à la loi; mais f.... j'aurai des vengeurs*, Vouland, qui était à l'audience avec ses collègues, Amar et Vadier, se mit à dire tout haut : L'infâme scélérat !

geste; il semblait solliciter leur condamnation, comme on sollicite une grâce. Cela ne pouvait surprendre ceux qui savaient quels ressorts infâmes il avait mis en jeu pour animer le peuple contre eux, digne émule sur ce point de Camille Desmoulins : non content de payer dans les carrefours des aboyeurs qui faisaient des motions où ils les dépeignaient comme les plus vils et les plus scélérats des hommes, il avait fait composer et chanter dans les rues, sur les ponts, sur les quais, sur les places et jusque dans les jardins publics, des couplets où ils étaient représentés sous des couleurs plus odieuses encore. Passant un jour sur le pont au Change avec l'un de ses amis, il dit en lui montrant un de ces chanteurs montés sur une chaise : « Tu vois bien cet homme, nous en » avons deux cents pareils, qui nous coûtent cha- » cun six francs par jour; mais la tête des Brissotins » nous remboursera. » Cet ami se récria, et se permit de lui faire observer que les griefs qu'on leur imputait semblaient bien légers, et que d'ailleurs il y en avait parmi eux quelques-uns à qui l'on ne pouvait raisonnablement en imputer aucun. « Quelques-uns ! deux seulement, Ducos et Boileau; aussi mon intention est-elle de les sauver. » Ducos et Boileau ayant été condamnés et exécutés avec les autres, ce même ami rencontrant Chaumette quelque temps après, lui reprocha de ne pas avoir tenu sa parole. « Je ne les avais pas oubliés non plus; mais cela aurait peut-être donné occasion d'en sauver d'au-

tres, et j'ai préféré qu'ils y passassent tous. Au reste, cela ne fait que deux sur vingt-deux ; il n'y a pas là de quoi se récrier. » J'ajoute, pendant que j'y suis, que Chaumette et Hébert, quoiqu'ils fussent libres de se retirer après leurs dépositions faites, ne manquèrent pas une seule des séances du tribunal, tant que dura le procès; et chacune des fois, Chaumette amenait avec lui un jeune dessinateur auquel il faisait donner un siége dans l'enceinte du parquet, afin qu'il pût faire à son aise la caricature des accusés. Le juré Châtelet, avec lequel je vous ai déjà fait faire connaissance dans le donjon du Temple, s'occupait de la même besogne à quatre pas de lui.

Au reste, il est à remarquer que sur onze témoins à charge qui déposèrent dans ce procès mémorable, huit eurent la tête tranchée dans les six mois suivants. Accusés et accusateurs, dénonciateurs et victimes, chacun y passait à son tour. C'était le bon temps de la république.

Arrivons maintenant à la dernière séance, celle où fut prononcé l'arrêt de condamnation.

Je n'ai pas besoin de dire qu'en ce jour décisif la foule des curieux se trouva plus grande encore qu'aux jours précédents. Aussi, après avoir jeté un coup d'œil sur l'enceinte réservée (Maupin ne m'avait pas fait entrer, il m'avait donné seulement un laissez-passer), je me disposais à m'en retourner, lorsque j'aperçus mon ancien camarade de collége Martinville, assis fort à l'aise sur l'un des quatre ou cinq bancs que

l'on avait disposés pour les amateurs, immédiatement au-dessous du banc des jurés. Sur un signe qu'il me fit, je traversai le parquet pour aller le joindre, et il me donna une toute petite place à côté de lui. Surpris de le voir là, il m'étonna bien davantage en m'apprenant que trois jours auparavant lui-même y avait comparu pour son propre compte, et qu'il ne s'était tiré d'affaire que par sa présence d'esprit, un mauvais lazzi [1], et la protection de l'un des jurés, le marquis d'Antonelle, son compatriote. A côté de Martinville et sur le même banc étaient le fameux limonadier Chrétien, également l'un des jurés du tribunal, et son ami Trial, qui lui avait succédé dans la présidence du comité révolutionnaire de la section Lepelletier. Sur le banc placé immédiatement derrière nous se trouvaient Voulland et Amar, membres du comité de sûreté générale; leur collègue le peintre David, qui était presque un habitué de l'endroit, Camille Desmoulins, et le juré Villate, qui, comme nous l'avons vu, n'était pas de service ce jour-là.

On s'est accoutumé depuis quelque temps, et je ne parle pas ici seulement des hommes pour qui la ré-

[1] Martinville, âgé pour lors de seize ans et demi, avait été traduit au tribunal révolutionnaire pour quelques propos imprudents. Comme la loi autorisait à guillotiner à seize ans révolus, il avait six mois de plus qu'il n'en fallait pour qu'elle lui fût applicable. Le président Dumas affectant de l'appeler M. de Martinville:—Citoyen président, je m'appelle Martinville tout court, et je ne viens pas ici pour être *rallongé*, mais pour être *raccourci*.

volution est une arche sainte à laquelle il n'est permis de toucher que pour la soutenir, mais aussi de gens honorables qui ne l'aiment guère, soit parce qu'ils l'ont vue de près, soit parce qu'ils la jugent d'après ses œuvres, on s'est accoutumé, dis-je, à regarder ce Camille Desmoulins comme un révolutionnaire à l'eau rose, un jeune homme exalté, mais d'un cœur sensible et possédant intérieurement un grand fonds d'humanité. C'est ce que nous allons voir aujourd'hui, en attendant l'arrivée des membres du tribunal. Et d'abord je m'en empare, le 12 juillet 89, jour auquel il fut le premier apôtre de l'insurrection. S'il n'eût fait alors qu'obéir à une inspiration patriotique, je blâmerais son erreur, qui nous a coûté tant de sang et de larmes, et je ne lui en voudrais pas. Mais quand il est certain que Camille jouait là un rôle qui lui avait été confié la veille et grassement payé par le club du Palais-Royal, il me sera bien permis peut-être de ne le considérer à son début que comme un factieux soudoyé. Le surlendemain, la Bastille est prise, le gouverneur et son état-major sont égorgés sans pitié. Les jours suivants, Flesselles, Foulon, Berthier, après avoir été meurtris de coups, sont accrochés *à la lanterne* de la place de Grève.

Au milieu de ces ébats d'un peuple généreux qui naît à la liberté, Camille va trouver sans doute quelques paroles de regret pour ces victimes de l'effervescence populaire. Eh bien, oui! il crée, avec

l'or du Palais-Royal, une feuille hebdomadaire qu'il intitule *Révolutions de France et de Brabant*; et il s'en déclare le rédacteur, sous l'appellation de *procureur général de la lanterne*. N'était-ce pas, je vous le demande, revendiquer sa part dans les assassinats déjà commis, et en provoquer de nouveaux? N'était-ce pas appeler la vengeance et la mort sur la tête de tous ceux qui ne trouvaient pas un goût aussi agréable que lui aux fruits nouveaux de la révolution? Et son journal était digne du titre, une vraie mixtion des phrases sanguinaires de Marat et des gaietés atroces du père Duchesne. Digne ami de ce même Marat, de Danton et de Fabre, Camille dénonce et proscrit comme eux tout ce qui ne marche pas dans le sens de la révolution. Aux cordeliers, aux jacobins, c'est lui qui propose toujours les mesures les plus violentes. Au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, on le voit marcher à la tête de cette armée de bandits qui préludent à l'insurrection par le massacre, mais dont la loi martiale fait ce jour-là bonne et prompte justice. Poursuivi, après la défaite des siens, comme un des chefs de l'insurrection avortée, il se réfugie tantôt chez son beau-père, au Bourg-la-Reine; tantôt à Paris, chez Prudhomme, qui, s'étant brouillé avec lui plus tard, lui reprocha amèrement, dans un numéro de ses Révolutions de Paris, la lâcheté dont il avait fait preuve en cette circonstance. Conspirateur au 10 août, il organise avec Danton, Fabre et Marat, dans les salons de la chancellerie, les massacres de

septembre, et fournit son contingent de victimes. Il coopère activement au 31 mai, se place au nombre des proscripteurs de ses collègues, et lance contre eux l'infâme libelle qui va les conduire à l'échafaud. Et que vient-il faire aujourd'hui dans cette enceinte, lui qui n'y est pas appelé comme témoin? Voir apparemment si Fouquier-Tinville et les jurés serviront bien sa haine, et s'assurer que sa proie ne lui échappera pas.

Mais silence : voilà les débats qui continuent. Et tandis que Camille Desmoulins et Villate, placés l'un à côté de l'autre, s'entretiennent avec chaleur, tandis que David examine avec sa loupe les dessins-caricatures de Châtelet et du jeune protégé de Chaumette, les accusés, Vergniaud surtout, se défendent avec une énergie, une éloquence qui commence à remuer l'auditoire, et qui déconcerte les jurés et les juges. Antonelle, qui s'en aperçoit, s'écrie d'une voix de Stentor : « Je déclare que la conscience des jurés » est suffisamment éclairée, et que ce serait perdre » du temps que de prolonger davantage les débats. » Hermann enchanté s'empare de cette déclaration qui arrive si à propos pour tirer d'embarras le tribunal, résume les débats, et envoie les jurés délibérer.

Au bout de trois heures passées pour la forme dans la salle des délibérations, les jurés rentrent. Camille se lève brusquement, et s'élance vers Antonelle, qui paraît l'un des derniers; il l'interroge tout bas, écoute avidement sa réponse, vient se rasseoir au-

près de Villate, le sourire sur les lèvres, lui dit deux mots à l'oreille, se croise les bras et attend. Voici comme Villate, dans ses mémoires, raconte cet incident. « Les jurés revenant des opinions, Camille » s'avance vers Antonelle, qui rentrait l'un des der- » niers. Surpris de l'altération de sa figure, il lui dit : » *Ah! mon Dieu! je te plains bien ; ce sont des fonctions* » *bien terribles*. Puis entendant la déclaration du » jury, il se jette tout à coup dans mes bras, s'agi- » tant, se tourmentant : *Ah! mon Dieu! c'est moi qui* » *les tue! Mon Brissot dévoilé, c'est là ce qui les tue!* » Oui, sans doute, malheureux, c'est ton *Brissot dévoilé* qui les tue; mais il n'est pas vrai que tu en aies témoigné hautement le repentir dont Villate, qui avait ses raisons pour cela, te fait si gratuitement honneur[1]. Non, il n'est pas vrai que tu aies déploré le succès de ton odieux pamphlet, puisque, d'après ton aveu même, tu ne l'avais composé que dans le but de les faire périr tous. Ne te souvient-il donc

[1] Villate était l'un des jurés les plus féroces du tribunal révolutionnaire. Arrêté après le 9 thermidor, la crainte de l'échafaud le rendit presque fou. Il s'amusa dans sa captivité à composer des mémoires où la barbarie du style le dispute à l'incohérence des idées, et où il n'y a ni suite ni liaison entre les chapitres. Du reste, il s'y présente comme un modèle de sensibilité. Quant à l'éloge qu'il y fait de Danton et de Camille Desmoulins, en voici la raison : Les thermidoriens, alors tout-puissants, étant tous anciens amis de Danton, il espérait qu'en flagornant ce vieux chef de parti et son élève Camille Desmoulins, on épargnerait sa vie. Mais ses platitudes ne le sauvèrent pas. Il fut condamné à mort avec Fouquier-Tinville, et comme lui il mourut en lâche.

plus que, dès le lendemain de sa publication, tu t'empressas d'aller porter à plusieurs journalistes, et entre autres à Prudhomme, rédacteur en chef des *Révolutions de Paris*, l'extrait que tu venais d'en faire, et que tu leur disais à tous d'un air triomphant : « Insérez, mon cher, insérez tout de suite : cette » brochure les enverra droit à la guillotine. J'en ré- » ponds. » Oh! oui, c'est ton *Brissot dévoilé* qui les tue; mais c'est parce que tu as voulu les tuer. Réjouis-toi donc maintenant que voilà ton but atteint; mais que Villate ne veuille pas nous faire croire à ton repentir tardif. Si tu l'as exprimé en ce moment, tu l'as exprimé si bas que lui seul à coup sûr a pu l'entendre.

Quand les jurés eurent repris place, il se fit de toutes parts un profond silence; et au milieu de ce profond silence, le président Hermann, suivant l'usage établi au tribunal révolutionnaire, interpelle les jurés, l'un après l'autre, sur les questions qui leur ont été soumises. Tous, sans exception, répondent affirmativement. Quelques-uns motivent leurs opinions en prononçant deux ou trois phrases stupidement incompréhensibles. Un seul d'entre eux, le citoyen Brochet[1], voulut faire preuve d'éloquence,

[1] Brochet avait l'honneur de dîner quelquefois chez Robespierre. Un jour, c'était dans les commencements du tribunal révolutionnaire, Robespierre se plaignait à table de ce que le tribunal avait acquitté deux ou trois conspirateurs. « Pour moi, citoyen représentant, je n'ai » pas ce reproche à me faire; je vous jure que je n'ai jamais voté l'ac- » quittement d'aucun de ces coquins-là, et que je n'en voterai jamais. »

et nous débita un discours qui dura près d'un quart d'heure; en voici l'exorde : « Il n'est pas étonnant » que nous ayons vu la république tant de fois à deux » doigts de sa perte par les machinations infernales » de ses perfides ennemis. » Ensuite, après s'être livré à de longues divagations sur les serpents venimeux (les accusés, bien entendu) que la république réchauffait dans son sein, et qui avaient voulu, par des manœuvres ténébreuses, étouffer la liberté dans les lieux qui l'avaient vue naître, le citoyen Brochet adressait des remercîments au peuple magnanime et généreux qui avait suivi avec intérêt les débats de cette affaire, et lui demandait s'il pouvait conserver quelque doute sur la perfide astuce de ces mêmes serpents venimeux. Puis il espérait que l'exemple sévère qui allait avoir lieu à leur égard effrayerait ceux qui seraient tentés de leur ressembler, et menaçait leurs complices de paraître avec le temps devant le tribunal révolutionnaire. « En me résumant, finit-il par dire, » je déclare qu'il a existé une conspiration contre » l'unité et l'indivisibilité de la république, et parti- » culièrement contre Paris, qui, après l'avoir eu la » gloire d'être le berceau de la république, aura un » jour celle d'avoir enfanté la république universelle. » En conséquence, en mon âme et conscience (oui, » les jurés du tribunal révolutionnaire osaient parler » de leur conscience), je déclare que les accusés » sont convaincus d'être les auteurs ou complices de » cette conspiration. »

L'allucotion de Brochet terminée, Hermann ordonne que les accusés soient ramenés à l'audience. A mesure qu'ils entrent, tous les regards se tournent vers eux ; ils s'asseyent calmes et silencieux, et entendent, sans faire la moindre observation, la lecture que leur fait Hermann de la déclaration unanime des jurés. Fouquier prend la parole ensuite, et requiert contre eux, d'après cette déclaration, la peine de mort, ainsi que l'exécution dans les vingt-quatre heures, sur la place de la Révolution, du jugement à intervenir.

Ici une grande agitation se manifeste au banc des accusés ; ils se regardent l'un l'autre d'un air consterné. Fauchet joint ses deux mains et lève les yeux au ciel. Vergniaud, qui les dominait de toute la tête, demeure impassible, du moins en apparence ; je dis en apparence, les contractions involontaires de sa physionomie décelant une grande agitation intérieure ; et cela était bien naturel dans ce moment suprême.

Le président demande aux accusés s'ils ont quelques observations à faire sur l'application de la loi invoquée contre eux par l'accusateur public ; et après celles de Gensonné, à peine écoutées, le tribunal, faisant droit au réquisitoire de l'accusateur public, prononce la peine de mort contre tous les accusés, la confiscation de leurs biens, etc.

A peine ce terrible arrêt de mort est-il prononcé, que l'on entend distinctement ce cri : *Je me meurs!*

et au même moment on voit l'un des accusés tomber inanimé sur l'estrade : c'était Dufriche-Valazé qui venait de se donner un coup de poignard. Brissot laisse tomber ses bras, et sa tête se penche sur sa poitrine. Boileau, étonné, élève en l'air son chapeau, et s'écrie : *Je suis innocent !* En ce moment une voix se fait entendre au milieu du prétoire : « Il n'y a qu'à les écouter ; vous verrez qu'ils le sont tous. » Cette voix était celle de Trial, le *comique* de la Comédie-Italienne, dont le nom reviendra encore sous ma plume. Tous les condamnés se lèvent ensuite d'un mouvement spontané, et se tournant vers le peuple qu'ils invoquent avec véhémence : « Nous sommes tous innocents ! Peuple, on te trompe indignement ! » Le peuple les regarde d'un air hébété et demeure immobile. Sillery, vieux et impotent, jette en l'air ses deux béquilles en disant avec une joie affectée : « Grand merci, juges prévaricateurs ! ce jour est le plus beau jour de ma vie [1] ! »

[1] De tous ces hommes, Sillery était à peu près le seul à qui l'on pût imputer sérieusement le crime d'orléanisme. Il avait été capitaine des gardes du duc d'Orléans, et au nombre de ses familiers intimes. Sa femme, la célèbre madame de Genlis, avait été *précepteur* des enfants de ce prince ; et maintenant elle était en Angleterre ou en Suisse, je ne sais, avec la jeune princesse sa fille. Il se défendit là-dessus tant bien que mal, et n'en fut pas moins condamné. Ce qu'il y a d'étrange, et ce dont j'aime à lui faire un mérite, c'est que malgré sa liaison avouée avec le duc d'Orléans, qui vota la mort sans appel et sans sursis, lui, Sillery, vota la détention pure et simple, l'appel au peuple et le sursis. Aussi Fouquier-Tinville en fit-il la remarque dans le cours du

Il était minuit. Les flambeaux allumés, les juges et le public mornes et silencieux, tout donnait à cette scène un caractère lugubre, imposant, terrible. La nature souffrait là dans toutes ses affections. Boyer-Fonfrède se retourne vers son beau-frère, le jeune Ducos, et se jetant dans ses bras : « Mon ami, c'est moi qui te donne la mort; console-toi, nous allons mourir ensemble. » Fauchet, tenant toujours les deux mains élevées vers le ciel, semblait demander pardon à Dieu. La figure de Duchâtel[1] respirait la tristesse et la résignation : Carra conservait son air de dureté; et Vergniaud semblait fatigué de la longueur d'un spectacle aussi déchirant.

La stupeur était générale; et les juges semblaient se consulter sur ce qu'ils avaient à faire. Les accusés

procès, en soutenant que c'était un jeu concerté entre le prince et son ancien capitaine des gardes, afin de faire croire qu'il n'était pas vrai qu'il aspirât à la royauté.

[1] Duchâtel était ce même député qui, étant malade, au lit, pendant que la question de vie ou de mort s'agitait pour Louis XVI, se fit transporter sur un brancard dans le sein de la convention ponr y donner son vote. Comme on ignorait encore quel il serait, on n'éprouva d'abord qu'un mouvement de surprise. Mais quand il eut voté le bannissement pur et simple, les huées, les injures, les menaces le poursuivirent jusqu'aux portes de la salle. Ce fut uniquement pour ce vote aussi honorable que courageux que le respectable Duchâtel fut compris dans la proscription des Girondins et mis en jngement avec eux. Et cela est si vrai, qu'on ne lui opposa guère qne ce grief à l'audience. « N'est-ce pas vous, lui dit Fouquier-Tinville, qui êtes venu, en bonnet de nuit, voter contre la mort du tyran? — Comme je n'ai pas à rougir de cette action, je déclare que c'est moi. — En voilà assez; asseyez-vous. » Et c'en fut assez, en effet, pour le condamner à mort avec les autres.

s'approchent tumultueusement du cadavre de leur collègue étendu à leurs côtés, le touchent et semblent vouloir le rappeler à la vie. Puis ils s'écrient tous ensemble : *Nous mourons innocents. Vive la république!* *Tel bien composé que fût l'auditoire*, il s'y manifestait un commencement d'agitation qui sembla redonner quelque espoir aux condamnés, qui, d'un mouvement subit, se retournèrent vers lui. En homme qui entend son affaire, Hermann se lève furieux : « J'ordonne aux gendarmes de faire leur devoir, et d'emmener les accusés hors la salle. » Les gendarmes obéissent aux injonctions du président ; et les accusés en sortant jettent des poignées d'assignats au peuple, qui se les dispute à coups de poing, sans faire attention à ceux qui venaient de les lui donner.

Cependant le cadavre de Valazé demeurait gisant sur l'estrade. Le tribunal, qui était rentré en séance, ordonna qu'il serait visité sur-le-champ par les officiers de santé assermentés auprès du tribunal, *qui le panseraient et lui prodigueraient tous les secours de l'art, et feraient ensuite leur rapport au tribunal, séance tenante.*

Les médecins ayant déclaré que le coup de poignard avait déterminé la mort immédiate, et deux huissiers ayant constaté que le cadavre du suicidé était celui de Dufriche-Valazé, le tribunal ordonna, sur le réquisitoire de Fouquier-Tinville, *que le cadavre dudit Valazé serait mis dans une charrette séparée qui accompagnerait celles devant transporter ses com-*

plices au lieu d'exécution, pour, après leur supplice, être inhumé à côté d'eux[1] !!!

Je crois que ce jugement est unique dans les annales du genre humain, et il fallait les juges du tribunal révolutionnaire de l'an II de la république pour le prononcer.

Les condamnés, rentrés dans la prison de la Conciergerie, se mirent à chanter *la Marseillaise.* Il faut que cet hymne soit singulièrement élastique ; car il se prête à tout, et les victimes le chantent d'aussi bon cœur que les bourreaux.

Celui des vingt-deux qui inspira le plus d'intérêt, qui montra le plus de calme et de présence d'esprit, ce fut le jeune Ducos[2]. Il avait à peine vingt-cinq ans ; il était d'une beauté remarquable ; il venait d'épouser une femme charmante, la sœur de Boyer-Fonfrède, dont il était adoré. Que de motifs pour regretter la vie ! et cependant aucun nuage de tristesse ne parut obscurcir son front : sa gaieté ne parut même pas l'abandonner. En descendant du tribunal, il dit à Fonfrède : « Mon ami, il n'y a plus qu'un moyen de nous sauver. »

[1] Avant de prononcer son réquisitoire, Fouquier-Tinville alla parler à l'oreille du président. Celui-ci, après avoir écouté attentivement, fit un signe de tête négatif. On a su depuis que Fouquier lui proposait d'ordonner par le même jugement que l'exécution commencerait par la décapitation du cadavre de Valazé !

[2] Je ne puis m'empêcher cependant de faire remarquer que, malgré ses mœurs, aussi douces que sa physionomie, l'aimable Ducos n'en avait pas moins voté la mort sans appel au peuple et sans sursis.

— Lequel ?

— Celui de demander à la convention de décréter l'unité et *l'indivisibilité* de nos têtes. » N'y aurait-il pas un peu de forfanterie dans cette gaieté ? Pour ma part, je le crois : on ne rit pas de bon cœur en face de l'échafaud.

Le lendemain, 10 brumaire an II (31 octobre 93), vers midi, les condamnés furent conduits à l'échafaud. Il y avait cinq charrettes ; quatre étaient remplies : dans la dernière était le cadavre de Valazé, étendu sur le dos, la figure découverte, en sorte que ceux des condamnés qui étaient dans la quatrième charrette eurent constamment sous les yeux ce déplorable spectacle, depuis la Conciergerie jusqu'au pied de l'échafaud. Au reste, ils chantèrent *la Marseillaise* pendant toute la route ; et Ducos, fidèle à son système de gaieté, conserva son visage riant et coloré jusqu'au moment suprême. Quelques-uns ont vu dans tout cela un acte de courage ; je n'y ai jamais vu, moi, qu'une fanfaronnade désespérée, cherchant à s'étourdir en face de la mort, et s'efforçant de tomber avec grâce, comme faisaient les gladiateurs romains pour arracher quelques applaudissements au peuple et aux sénateurs assis dans le *podium ;* et j'ai toujours pensé qu'ils eussent agi plus dignement en employant les courts instants qui leur restaient à vivre à se recueillir et à pleurer sur les maux de la patrie, dont ils étaient les premiers auteurs, qu'à chanter l'hymne de carnage du 2 sep-

tembre, et à demander en chœur *qu'un sang impur abreuvât nos sillons*, quand le leur allait couler sur l'échafaud.

Au moment où ils descendirent de charrette, ils s'embrassèrent tous. Sillery, le premier qui fut exécuté, salua à droite et à gauche en montant les marches de l'échafaud, mais ne dit rien. Ceux qui lui succédèrent adressèrent au public des phrases que personne ne put entendre. Vigée passa le dernier : l'exécution dura une demi-heure à peu près.

CHAPITRE XLIII.

Profanation des églises. — Sermon d'un portier. — Apostasie des prêtres constitutionnels. — Visite nocturne de Chaumette, Momoro, etc., à l'évêque Gobel. — Abjuration de celui-ci et de ses grands vicaires. — Mahomet, Anacharsis Clootz et le curé Meslier. — La mitre de Bossuet. — Anes chargés de reliques.

Cependant les églises continuaient de rester ouvertes. Les prêtres qui y célébraient l'office divin ayant prêté, à temps utile, serment à la constitution civile du clergé, étaient en règle; il n'y avait rien à leur dire, ni à leurs ouailles non plus, qui du reste n'étaient guère plus nombreuses que celles de l'abbé Châtel le primat actuel des Gaules. Mais enfin ces prêtres n'en disaient pas moins la messe; et, bonne ou mauvaise, c'était toujours la messe, et l'on n'en voulait plus d'aucune sorte. De plus, par un reste d'habitude de leur ancien métier, ces prêtres constitutionnels parlaient de Dieu, et mêlaient à leurs discours quelques vieilles idées de morale et de religion. Cela devenait scandaleux. On résolut donc de trancher dans le vif, et d'enlever ces faibles restes de pâture chrétienne à un peuple qu'il s'agissait de régénérer. Et pour commencer, on installa dans la plupart des églises des

sociétés populaires qui choisissaient pour entrer en séance le moment où les cérémonies religieuses allaient commencer. Les membres se campaient au milieu de la nef, et accompagnaient la préface et le *sanctus* des refrains patriotiques de *la Carmagnole* et de *la Marseillaise*, insultaient le prêtre jusque sur l'autel, buvaient le vin des burettes, mettaient de l'encre dans les bénétiers, jetaient dans les encensoirs de *l'assa fetida* ou d'autres substances d'odeur également puante, et allaient souvent jusqu'à faire descendre le prédicateur de la chaire et prêcher à sa place. C'est ce qui arriva, un jour, en ma présence, dans l'église Saint-André-des-Arts : le curé constitutionnel se disposait à faire le prône, lorsqu'un portier de la rue Serpente, connu dans le quartier sous le sobriquet de *Pied-Bot*, s'élance après lui avec la rapidité d'un écureuil, lui fait faire une pirouette, et le force à descendre. Ce prédicateur d'une nouvelle espèce fait le signe de la croix, et se met à prêcher à peu près en ces termes : « Au nom de » Satan, d'Astaroth, de Belzébuth, et de tous les » grands diables d'enfer, je viens vous recommander » de ne plus écouter les capucinades du calotin na- » zillard que je viens de faire dégringoler. A bas » toutes les vieilles momeries ! Amusez-vous bien, » buvez sec, caressez vos femmes ou vos maîtresses, » et que le diable soit avec vous ! *Amen !* » *Pied-Bot*, à l'époque où il prononça ce sermon, était membre du comité révolutionnaire de la section de Mars

(ci-devant Théâtre-Français), et depuis il devint l'un des moutons de Chaumette dans la prison du Plessis : il est mort à Bicêtre, dans le quartier des fous.

Les églises, partout devenues le théâtre de semblables profanations, furent désertées peu à peu ; et le dimanche ne se distingua bientôt plus des autres jours de la semaine que par la fermeture des boutiques. Mais ce dernier signe de la religion ne devait pas subsister longtemps : et, en effet, le 2 octobre 1793 (1er brumaire an II), le jour même où la société populaire de Moulins venait d'informer la société mère de Paris que l'évêque de l'Allier, la dernière fois qu'il avait officié pontificalement, s'était servi, en place de crosse et de mitre, d'une pique et d'un bonnet rouge, la commune de Paris rendait un arrêté portant défense aux marchands de fermer leurs boutiques le dimanche, sous peine d'être réputés fanatiques et traités comme tels. Quelques-uns d'entre eux qui avaient pris l'arrêté de la commune pour une simple mesure comminatoire, acquirent à leurs dépens la conviction qu'il fallait le prendre au sérieux, lorsqu'en revenant le soir de la campagne, ils trouvèrent leurs portes enfoncées, leurs carreaux brisés, leurs magasins dévalisés, et encore bien heureux d'en être quittes pour cela.

Et maintenant, nous allons marcher à grands pas vers l'anéantissement complet de cette religion à l'ombre tutélaire de laquelle la France fleurissait depuis tant de siècles, qui avait inspiré tant de su-

blimes vertus, enfanté tant de chefs-d'œuvre, produit tant de grands hommes, la religion des Vincent de Paule, des Belzunce, des Bossuet, des Fénélon, des Bourdaloue, des Pascal, des Massillon; elle va s'écrouler à la voix des Chaumette, des Hébert, des Collot, des Billaut, à la voix des plus vils, des plus scélérats d'entre les hommes. Ils se sont dit ces hommes, comme les impies dont parle le prophète : « Que Dieu ne soit plus honoré sur la terre, qu'il » ne soit plus célébré de fêtes en son honneur. » *Quiescere faciamus omnes dies festo Dei à terra.* » Ils se le sont dit, et ils vont le faire; et vous allez les voir à l'œuvre.

Déjà l'intérieur des églises n'offrait plus que des traces de dévastation. Partout, comme à Saint-Denis, les statues des saints étaient renversées, les sanctuaires profanés, les marbres des autels brisés, les monuments funèbres démolis, les cendres des morts outragées, dispersées, jetées au vent. Jamais pareille souillure..... si fait pourtant; et la révolution n'était ici que la plagiaire des protestants du seizième siècle, de ces protestants que des écrivains qui affectent l'impartialité nous présentent éternellement comme des victimes innocentes, ne sachant que tendre le cou aux poignards des bouchers catholiques, tandis que plus d'une fois ils ont surpassé leurs adversaires en férocité. Les mémoires du temps ne sont-ils pas là pour attester que dans les provinces où la supériorité était momentanément

acquise à leurs armes, ces agneaux de Calvin égorgaient impitoyablement les prêtres, les moines, les religieuses, ou bien, comme Jeanne d'Albret à Nérac, les précipitaient vivants dans des puits où ils les écrasaient en jetant d'énormes pierres dessus, saccageaient les églises, violaient les sépultures, et chassaient les morts de leurs tombeaux après les avoir dépouillés? J'ai donc eu raison de dire que sous le rapport qui nous occupe la révolution n'avait eu d'autre mérite que de copier assez fidèlement les enfants de la réforme. Ceux-ci ayant enveloppé les cloches dans la proscription générale des objets servant au culte catholique, leurs imitateurs de 93 en firent autant. Descendues par leurs ordres du haut de ces tours majestueuses où leurs vibrations sonores avaient appelé si longtemps les peuples à la prière, les cloches volèrent en éclats sous le marteau du forgeron; puis, métamorphosées en canons, elles devinrent un signal de carnage.

Paris avait donné l'exemple de la dévastation, les provinces s'empressèrent de le suivre. Quelques-unes même allèrent au delà, et firent en ce genre des tours de force incomparables. La preuve s'en trouve dans la correspondance des représentants du peuple en mission dans les départements, et dans les adresses de quelques sociétés populaires.

Rhul faisait alors sa tournée de missionnaire dans le département de la Marne. Il écrit de Reims aux jacobins de Paris qu'il « a fait assembler les vieil-

» lards sur la place publique, qu'en leur présence il
» a saisi d'une main la sainte ampoule, cette fameuse
» fiole que le fanatisme conservait si précieusement
» pour le sacre des rois, et qu'il l'a brisée au milieu
» des plus vifs applaudissements. »

Un autre jour, c'est le directoire du département de la Haute-Saône qui fait savoir à la convention que, fidèle aux principes républicains, il a soigneusement défendu à tous les instituteurs qu'il a nommés pour les écoles publiques de mêler rien à leursleçons qui puisse rappeler l'idée d'un Dieu!

Vient ensuite André Dumont qui s'exprime en ces termes : « D'infâmes bigots, des prêtres réfrac-
» taires vivaient dans des tas de foin dans la ci-de-
» vant abbaye du Gard. Trois de ces bêtes noires
» ont été découvertes cachées là; et après elles on a
» trouvé un trésor enfoui sous terre. On s'occupe à
» compter l'or et l'argent, tandis que les trois
» *monstres* sont allés dans un cachot attendre leur
» jugement. Je vous envoie une médaille d'or sur
» laquelle est gravée la figure de *Louis le Raccourci*.
» Je viens de requérir l'arrestation des prêtres qui
» se permettaient de célébrer les fêtes et dimanches.
» Je fais disparaître les crucifix et les croix; et
» bientôt je comprendrai dans la proscription les
» animaux noirs appelés prêtres.

» Je suis dans l'enchantement, s'écrie-t-il quel-
» ques jours après; partout on ferme les églises, on

» brûle les confessionnaux et les saints; on fait des
» gargousses avec les antiphonaires. A Péronne, où
» je venais de faire un prône républicain, tous les
» habitants ont crié : Plus de prêtres ! l'égalité et la
» raison! J'ai présidé à des mariages sur la montagne :
» les deux époux étaient en divorce. »

Laignelot et Lequinio ne faisaient pas, de leur côté, une moins rude guerre d'extermination au fanatisme. Après avoir annoncé à la convention qu'ils venaient de faire arrêter à Rochefort *un fournisseur de bougies*, nommé Rivière, que le tribunal révolutionnaire, formé par leurs soins, *allait faire éclairer*, ils continuent ainsi : « Nous marchons de miracles en mi-
» racles; huit bénisseurs du culte catholique viennent
» de se déprêtriser en présence de tout le peuple
» assemblé dans le temple de la Vérité, ci-devant
» l'église paroissiale, et ont juré de prêcher contre
» toutes les tyrannies politiques et religieuses. Pour
» commencer ils ont brûlé leurs lettres de prêtrise.
» Le tableau des *Droits de l'homme* a remplacé dans
» le temple de *la Vérité* les tabernacles des ridicules
» et imbéciles mystères. »

Mais ces apostasies de quelques malheureux prêtres de province, suggérées ou plutôt imposées par des représentants en mission, quelques crucifix renversés par leurs ordres, quelques confessionnaux dépecés, quelques antiphonaires jetés au feu, ne faisaient que disposer les esprits, et préparer la scène pour le grand coup de théâtre qui allait

éclater à Paris, et dont le contre-coup se ferait aussitôt ressentir dans tous les départements, imitateurs forcés de la capitale.

La destruction du culte catholique ayant été définitivement arrêtée dans un conciliabule tenu le 31 octobre au soir, à l'hôtel de ville, et auquel assistaient les principaux chefs de la montagne, Robespierre excepté, plusieurs membres du directoire du département, Dufourney, président des jacobins, et autres jacobins marquants, et enfin tous les membres de la commune de Paris, qui ce jour-là même avait pris un arrêté portant que tous les arrêtés anti-ecclésiastiques seraient envoyés au pape, *pour le guérir de ses erreurs*, Momoro, président du département, Lhullier, procureur général, Hébert, substitut, Collot-d'Herbois, député, trois ministres protestants, dont Julien (de Toulouse), également député, se rendirent entre onze heures et minuit à l'archevêché, et demandèrent à parler à l'évêque Gobel. Celui-ci, qui venait de se coucher, fit répondre à la députation qu'il la recevrait le lendemain d'aussi bonne heure qu'elle voudrait se présenter. « Va dire à ton maître, dit Hébert au valet de chambre, que les magistrats du peuple ne sont pas faits pour attendre un méchant calotin, et qu'il ait à se lever tout de suite. » Le malheureux prélat, forcé d'obéir, se lève à la hâte, et se présente aux magistrats du peuple. Chaumette lui explique la chose en peu de mots. « Que la volonté de Dieu soit faite! répond Gobel en inclinant

la tête. — Et la nôtre aussi, répond Chaumette. Or la nôtre est que toutes les momeries religieuses cessent, que toutes les églises se ferment ; que vous, vos grands-vicaires et vos curés brûlent leurs lettres de prêtrise, comme la plupart de vos confrères ont eu le bon esprit de faire dans plusieurs départements, et que vous vous rendiez dans le plus court délai possible, avec tout votre clergé, à la convention, pour y faire amende honorable de toutes le sottises avec lesquelles vous avez *embêté* le peuple trop longtemps. » Quoiqu'il fût presque octogénaire, faible de caractère et timide à l'excès, Gobel se révolta contre un telle proposition, chercha à convaincre la députation qu'il lui était impossible d'avilir à ce point le caractère sacré dont il était revêtu, dit que jamais il ne pourrait se résoudre à donner un pareil scandale et offenser le ciel à ce point. « Bah ! bah ! lui répond Chaumette, le temps des capucinades est passé : le peuple n'en veut plus, et comme il est le maître, il faut lui obéir. Au surplus, nous vous accordons deux ou trois jours pour réfléchir, c'est-à-dire pour faire votre choix entre l'abjuration et la guillotine. Au revoir, monseigneur. » Là-dessus la députation repartit, et le pauvre Gobel fut se recoucher. Mais je crois qu'il passa une mauvaise nuit.

Quatre ou cinq jours après, Chaumette revint à l'archevêché, accompagné seulement d'Anacharsis Clootz : il réitère à Gobel la proposition d'abjurer,

en ajoutant que le conseil de la commune avait décidé que l'abjuration aurait lieu le lendemain. Gobel opposa de nouveau aux deux négociateurs une résistance qui s'affaiblit à mesure que ceux-ci lui montraient pour seule perspective la guillotine en cas de refus, l'estime et la reconnaissance des patriotes, accompagnées d'une somme ronde de trois cent mille francs en assignats à l'effigie de la république, en cas d'acceptation. Après bien des hésitations, bien des objections, Gobel se décida enfin à la honteuse démarche qu'on exigeait de lui; et je crois fermement que ce fut bien plutôt par un reste d'amour de la vie que par amour des trois cent mille francs d'assignats, dont il donna, quelques mois après, quittance sur la place de la Révolution, sans en avoir touché le premier centime.

Le bruit se répandit partout dans la soirée que le lendemain 7 novembre (17 brumaire), le clergé constitutionnel de Paris, son évêque en tête, partirait à une heure de l'archevêché, pour aller faire abjuration publique dans le sein de la convention. Ce jour-là, vers midi, toutes les rues par où devait passer le cortége étaient remplies d'une multitude de peuple avide de le contempler. Je vis passer à une heure et demie sur le pont Neuf cette lamentable procession, et je me rappelai que deux ans auparavant j'avais vu défiler au même lieu celle de l'installation de ce même évêque Gobel sur le siége épiscopal de Paris. Mais quelle différence dans l'at-

titude du prélat constitutionnel ! Autant il était radieux à la cérémonie de son installation, autant sa figure accusait le désespoir et l'humiliation le jour où je le voyais, victime obéissante, allant consommer son déshonneur au milieu de la convention.

Afin de donner au prélat une escorte digne de lui, Chaumette avait, pendant les quatre ou cinq jours précédents, battu le rappel dans toutes les paroisses de Paris ; et, moitié caresses, moitié promesses, moitié menaces, il avait fait un assez grand nombre de recrues ecclésiastiques. J'en comptai plus de deux cents, qui avaient l'air non moins consterné que leur chef du rôle humiliant qu'on les avait appelés à jouer.

Lorsque le cortége fut arrivé à l'endroit où je me trouvais, il fut accueilli d'une bordée effroyable de : *A bas les calotins ! à bas les corbeaux !* et l'on huait, et l'on sifflait à ne pas s'entendre. Chaumette, qui marchait en tête, ceint de l'écharpe municipale et coiffé du bonnet rouge, et qui, promenant sur la foule des regards satisfaits, semblait lui dire : C'est pourtant moi qui ai organisé cette belle cérémonie-là, fait un signe de la main pour inviter au silence; et la foule respectueuse de se taire aussitôt pour écouter la voix de son magistrat. Chaumette alors : « Ce n'est pas ça du tout qu'il faut crier, mes amis, » ce n'est pas ça ; les vertueux ecclésiastiques que je » mène là vont se déprêtriser à la convention, et ils » reviendront sans-culottes comme vous et moi. —

» Oh! pour lors, *vivent les calotins!* » Et ce nouveau cri, succédant à l'autre, parcourut les deux trottoirs du pont Neuf avec la rapidité de l'éclair, accompagné du carillon de la Samaritaine, qui se mit à exécuter, avec des variations, les airs chéris des patriotes, *la Carmagnole* et *Ça ira*. La foule électrisée entonna les paroles, et grossissant à chaque pas le cortége épiscopal, le conduisit en triomphe jusqu'à la salle de la convention, en suivant les quais et traversant le jardin des Tuileries. Moi qui, vous le savez, manquais rarement les bonnes occasions, je me dirigeai rapidement vers le même lieu par le labyrinthe de petites rues et d'étroits passages qui communiquaient alors du Louvre au Carrousel, et que je connaissais parfaitement. J'arrivai de la sorte plus d'une demi-heure avant le cortége; et grâce à mon protecteur, l'huissier Royer, qui se fit un peu valoir ce jour-là parce qu'il y avait spectacle extraordinaire, je trouvai à me fourrer dans une tribune, d'où je pus juger tout à mon aise de l'effet de la représentation.

Au moment où j'entrai dans la salle, Anacharsis Clootz occupait la tribune. Je ne sais pas ce qu'il avait dit jusque-là; mais ce devait être quelque chose de prodigieusement beau, je le pensai du moins, d'après les applaudissements que lui prodiguaient ses confrères de la montagne et ses compères de la tribune. Quand les applaudissements eurent cessé, le baron prussien tira de sa poche une brochure et dit : « Maintenant, citoyens collègues, je viens vous faire

» hommage de mon dernier ouvrage, qui doit dé-
» gager la morale publique de toutes les superstitions
» monacales, et la faire fleurir dans toute l'étendue
» de la république. Cet ouvrage est intitulé : *Certitude*
» *du mahométisme ;* et il constate la nullité de toutes les
» religions. » A la vérité, cela impliquait bien un peu
contradiction; car, logiquement parlant, l'ouvrage
de l'orateur du genre humain ne pouvait prouver
en même temps la fausseté de toutes les religions
et la certitude du mahométisme, à moins pourtant
qu'il ne considérât pas le mahométisme comme une
religion. Au reste, les philosophes de la convention,
qui n'y regardaient pas de si près, accueillirent avec
la même faveur l'auteur et l'ouvrage, auquel ils
accordèrent une mention honorable. Encouragé par
ce premier succès, et pendant qu'il était en train,
Anacharsis[1] proposa d'ériger une statue à Jean Mes-
lier, curé d'Étrépigny en Champagne, le premier
prêtre, dit-il, qui ait eu le courage et la bonne foi
de renoncer au métier de prêtre[2]. La convention,

[1] Anacharsis Clootz, qui avait pris, comme on sait, la qualité d'orateur du genre humain, se vantait d'avoir *une âme sans culotte*, et d'être l'ennemi personnel non-seulement de tous les rois, mais encore et plus particulièrement de Jésus-Christ.

[2] Ce Jean Meslier était l'auteur supposé de l'ouvrage intitulé *Catéchisme du curé Meslier*, assemblage monstrueux d'athéisme et de matérialisme, égal pour le moins au *bon sens* et au *système* de la nature, que les philosophes propagèrent de leur mieux. Je dis l'auteur supposé, parce qu'il fut à peu près démontré qu'il n'y avait jamais eu en Champagne de curé Meslier, et que son catéchisme sortait, comme tous les autres livres *philosophiques* de cette époque, de l'officine immonde du baron d'Holbach.

sans s'expliquer sur la proposition relative à la statue, se borna à ordonner l'impression et l'envoi à tous les départements du superbe discours dont Anacharsis avait fait précéder l'offrande de son livre.

A peine était-il descendu de la tribune, où il venait de faire l'apologie d'un prêtre apostat, qu'un bruit confus se fit entendre dans les couloirs inférieurs, et tous les yeux se portèrent à l'instant du côté de la barre. On entendait murmurer ces mots dans la salle et dans les tribunes : « Les voilà ! les voilà ! » Et en effet les portes de la barre s'ébranlent avec fracas, s'ouvrent, et l'on voit paraître Gobel et son clergé au milieu des chefs du directoire du département et de la commune. Momoro, président de la députation, en annonça tout de suite l'objet à peu près en ces termes : « Citoyens représentants, l'évêque de Paris » et son clergé viennent dans votre sein se dépouiller » du caractère que leur avait imprimé la supersti- » tion. Ce grand exemple, nous n'en doutons pas, » sera imité par leurs collègues ; et le culte de la vé- » rité, de l'égalité, de la liberté et de la nature, sera » bientôt le culte universel. »

Chaumette prit la parole à son tour, et ne prononça que quelques paroles insignifiantes. Je ne le reconnus pas là, et dans une occasion qui prêtait tant à l'éloquence, il fut d'une médiocrité désespérante.

Après l'allocution de Chaumette, Gobel se disposa à prononcer les paroles sacramentelles de son abjuration ; mais, à la grande surprise de l'auditoire, il

resta muet tout d'abord. Je crus que c'était de honte ; et il y avait de quoi. Mais pas du tout : c'est que Chaumette, qui l'avait obligé de lui communiquer son discours, afin de le purger des hérésies politiques qui auraient pu s'y rencontrer, avait oublié de le lui rendre ; en sorte que ce pauvre évêque, à qui l'âge avait ôté la mémoire, ne trouvant plus son manuscrit dans sa poche, ne savait que dire. Chaumette, qui s'aperçut de son embarras et qui en reconnut tout de suite la cause, lui glissa subtilement le papier ; après quoi l'évêque prononça son discours revu et corrigé par le susdit Chaumette. Et, il faut le reconnaître, ce discours fut aussi digne qu'il pouvait l'être dans la circonstance. Point d'injures à la religion à laquelle il renonçait ; une exposition modérée des principes qui avaient dirigé sa conduite depuis que le vœu de ses concitoyens l'avait appelé au siége épiscopal de Paris. Il insinuait d'ailleurs assez adroitement que ce n'était pas tout à fait de son plein gré qu'il venait abjurer son titre de prêtre, mais uniquement pour obéir aux volontés du peuple souverain, qui ne voulait plus d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité. Il finit par dire que les citoyens ses grands-vicaires et les autres ecclésiastiques présents se réunissaient à lui dans un sentiment commun, et qu'ils allaient, à son exemple, déposer leurs titres de prêtrise sur l'autel de la patrie. Ce qu'ils firent à l'instant même.

Quoique le discours de Gobel eût semblé un peu

timide et point assez saturé du jargon révolutionnaire que l'on s'attendait à y trouver, cependant, à raison du bon exemple qu'il donnait, des applaudissements assez bien nourris l'accueillirent; et Laloi, qui présidait ce jour-là, ce même Laloi qui avait substitué ce nom à celui de Leroi qu'il portait auparavant, adressa un compliment tout gracieux à Gobel et à son clergé, pour la docilité qu'ils avaient mise à obéir, en se déprêtrisant, aux volontés du peuple souverain. Il les félicita d'avoir bravé de vieux préjugés, et de s'élever à cette hauteur de la révolution où la philosophie les attendait. Puis, désignant deux brancards déposés au milieu de la salle, qui étaient sortis de Notre-Dame en même temps que la procession et l'avaient suivie jusqu'à la convention, il les remercia grandement, au nom de la république, d'avoir déposé, avec leurs lettres de prêtrise, sur l'autel de la patrie, *les boîtes gothiques que la crédulité de nos ancêtres avait consacrées à la superstition*, c'est-à-dire les superbes reliquaires où reposaient les restes vénérés des saints protecteurs de la France, dons précieux offerts par la piété de nos rois, et qu'on admirait depuis des siècles dans le trésor de la vieille cathédrale. Puis, après avoir dit que la convention acceptait avec plaisir cette offrande[1] et invité ces

[1] Ne vous semble-t-il pas entendre ici un héros de grand chemin disant aux voyageurs qu'il a obligés de lui livrer, sous peine de mort, son argent et ses bijoux, qu'il accepte volontiers leur offrande? Pour moi du moins la similitude est complète.

prêtres défroqués aux honneurs de la séance, il termina ainsi son discours : « J'observe que, d'après » l'abjuration qu'il vient de faire, l'évêque de Paris » n'est plus qu'un être de raison; et alors je vais » embrasser le ci-devant évêque Gobel. » Et il le fit comme il venait de le dire; et il embrassa non-seulement le ci-devant évêque Gobel, mais deux ou trois de ses ci-devant grands-vicaires; et je vis le moment où il allait embrasser tous les autres ci-devant prêtres qui se trouvaient là. Cette fureur d'embrasser se communiqua aux curés et autres ecclésiastiques membres de la convention, qui suivirent l'exemple de Gobel, en s'embrassant mutuellement avec de grands éclats de rire. Un prêtre, qui se trouvait en ce moment à la convention, et qui n'était ni député ni membre du clergé de Paris, demanda la parole, et l'ayant obtenue, il déclara à haute voix qu'il n'avait été jusque-là qu'un méchant joueur de gobelets, et la religion, qu'il avait eu le malheur d'enseigner, qu'un pitoyable escamotage. J'ai toujours regretté de n'avoir pas su le nom de cet honnête homme. Il n'y eut dans toute la convention qu'un prêtre, un seul, qui ne voulut pas s'associer à ce scandale; ce fut l'abbé Grégoire. Pressé par quelques-uns de ses collègues d'abjurer, à l'exemple de ses confrères, il refusa nettement, en disant qu'il n'avait pas besoin de renoncer au fanatisme, puisqu'il l'avait toujours combattu. Et c'est une justice à lui rendre que, sous ce rapport, sa conduite et sa fermeté ont été con-

stamment les mêmes; qu'il n'a jamais voulu faire acte d'abjuration, ni quitter le costume ecclésiastique. Il fallait qu'à d'autres titres Grégoire fût bien cher aux révolutionnaires, pour qu'ils lui aient passé cette fantaisie.

La séance fut terminée par un décret qui enjoignit au comité d'instruction publique[1] de présenter incessamment un projet tendant à substituer *un culte raisonnable au culte catholique*, qui venait d'être mis au ban de la république. Le comité se mit à l'œuvre dès le jour même; mais Chaumette, plus alerte qu'eux, leur apporta dès le lendemain une religion toute faite, à laquelle il ne manquait plus que le cachet de la convention, cachet que cette assemblée, humble vassale de la commune, apposa au moment même où elle en fut requise par le procureur-syndic, comme nous allons le voir au chapitre suivant.

A l'issue de la séance, Chaumette emmena Gobel et son état-major à l'hôtel de ville, où il leur fut servi un repas frugal et fraternel, dont les citoyennes Chaumette et Hébert firent les honneurs avec leur grâce accoutumée. Il y fut porté des santés à l'abolition du fanatisme et à l'avénement prochain du culte de la *raison;* Chaumette avait déjà son idée. Gobel et son clergé furent obligés eux-mêmes de trinquer à la santé du catholicisme défunt, et de paraître en-

[1] Je demande à quoi était bon un comité d'*instruction publique*, quand tous les colléges et maisons d'éducation étaient fermés, et presque tous les professeurs et instituteurs en prison.

chantés de tout ce qui se passait. C'est que, voyez-vous, quand on a fait les premiers pas dans une voie de dégradation, il faut, bon gré mal gré, continuer la route jusqu'au bout.

Mais, après tout, étaient-ils donc si coupables, dira-t-on, ces malheureux prêtres auxquels on ne laissait guère d'autre alternative que l'abjuration ou l'échafaud? Non, peut-être, aux yeux de l'humaine faiblesse qui tient à la vie, et veut la conserver à tout prix; oui, aux yeux de ceux-là qui soutiennent qu'en aucun cas on ne doit mentir à sa conscience, et qu'une vie passagère ne vaut pas d'être achetée au prix du déshonneur. Ils vous opposeront la courageuse fermeté de ces martyrs de l'Église naissante qui, sommés par les proconsuls de renier leur foi, présentaient pour toute réponse leur tête à la hache du bourreau, et mouraient par milliers en confessant le Christ. Ils vous opposeront encore ces autres héros du christianisme, ces vénérables prélats, ces dignes et vertueux prêtres à qui les égorgeurs de septembre offraient la vie s'ils consentaient à prêter serment, et qui préférèrent la mort au parjure. Nul n'admire ces hommes plus que moi; mais il n'est pas donné à tous d'aspirer à la glorieuse couronne du martyre; et bien qu'on puisse blâmer la faiblesse des prêtres qui, à cette époque de terreur et de crimes, se déterminèrent, pour sauver leurs jours, à dépouiller le sacré caractère dont ils étaient revêtus, je ne saurais m'empêcher, moi qui ai entendu rugir autour d'eux

le tigre populaire prêt à les déchirer, de compatir à leur sort et de leur accorder ma pitié. Que celui-là donc qui ne craindra pas de se rendre à lui-même le témoignage qu'à leur place il n'eût pas failli, leur jette la première pierre. Je ne parle pas ici, bien entendu, de ces fanfarons d'irréligion qui allèrent plus vite et plus loin qu'on ne leur demandait, et qui accompagnèrent leur abjuration de professions d'athéisme plus ou moins cyniques et dégoûtantes; je parle seulement de ceux qui, comme l'évêque de Paris, ses vicaires, et le reste de son clergé, ne firent que céder à la peur, qui gardèrent une sorte de dignité en accomplissant la démarche humiliante qu'on exigeait d'eux, et dont la contenance triste annonçait le trouble de leur âme. Qui a contemplé comme moi l'évêque de Paris dans le trajet de l'archevêché à la convention, qui l'a examiné agitant d'une main tremblante le papier qui contenait sa fatale abjuration; qui a remarqué l'altération de sa voix au moment où il la prononçait, altération telle qu'on l'entendit à peine, et que quelques misérables s'écrièrent à différentes reprises : *Plus haut!* dira comme moi : Cet homme fut à blâmer sans doute, pour sa faiblesse et le mauvais exemple qu'il donna; mais il fut encore plus à plaindre. Si j'ai parlé un peu longuement de cette fameuse abjuration de l'évêque Gobel, c'est d'abord à cause de l'influence qu'elle exerça sur les autres membres du clergé constitutionnel, et aussi parce que dans plusieurs recueils historiques on s'es

plu à l'entourer d'une foule de circonstances de pure invention qui en augmentent le scandale, et ajoutent à l'odieux de sa démarche. Je ne suis pas payé pour réhabiliter sa mémoire; mais j'ai voulu rétablir la vérité.

Le lendemain du jour de la grande abjuration, une députation de la section des Quinze-Vingts, partie du faubourg Saint-Antoine, descendit la rue Saint-Antoine, et arriva à la place de Grève, escortée d'une foule immense, et précédée d'un homme en bonnet rouge, qui portait une chemise sale au bout d'une perche, en guise de bannière. Les membres de la députation furent introduits sur leur demande à l'assemblée du conseil général de la commune, et annoncèrent qu'ils venaient lui faire hommage de cette chemise. Les municipaux ne savaient que penser de ce cadeau, lorsque les députés lui expliquèrent que cette chemise qu'ils avaient trouvée dans un des tiroirs de la sacristie de la chapelle des Quinze-Vingts, était une chemise du ci-devant saint Louis, et dont ils pouvaient disposer à leur gré. Le conseil ne délibéra pas longtemps. La *chemise*, déclarée *hochet* de superstition, fut condamnée au feu, et exécutée à l'instant même. La fumée produite par l'incinération monta comme un encens au nez des magistrats du peuple, qui en respirèrent l'odeur avec délices. Je ne prends pas sur moi d'affirmer que cette chemise eût bien réellement appartenu à saint Louis, quoiqu'elle eût un grand air de vétusté; mais comme cela était de

tradition, ce morceau de linge devait être nécessairement considéré comme séditieux ; et les membres de la commune de Paris ne firent qu'accomplir un acte de philosophie et de patriotisme en le carbonisant.

Cependant la séance de la convention du 7 novembre portait ses fruits : le président Laloi avait eu raison de dire que le grand exemple donné par le clergé de Paris serait bientôt suivi par le clergé de la république entière ; et cela ne pouvait guère être autrement, les mêmes moyens de *persuasion* étant partout employés à son égard. Aussi voyez Carrier écrivant quelques jours après, de Nantes, à la convention ces paroles, expression de la joie profonde qui débordait de son cœur patriote : « L'a-
» postolat de la raison électrisant tous les esprits, les
» élève au niveau de la révolution. Préjugés, super-
» stitions, fanatisme, tout se dissipe devant le
» flambeau de la philosophie. Minée, naguère évêque,
» aujourd'hui président du département, a attaqué,
» dans un discours très-éloquent, les erreurs et les
» crimes du sacerdoce, et a abjuré sa qualité de
» prêtre[1]. Cinq curés ont fait de même. . . . . .

[1] Minée, évêque constitutionnel de Nantes, devint, après son abjuration, le complaisant, le confident, l'espion de Carrier, qui le fit nommer président du département, et ensuite le plaça dans le comité révolutionnaire, où il rivilisa de scélératesse avec Pinard et Grandmaison. Sa fureur s'exerçait particulièrement envers les prêtres ; et c'est à lui que l'on attribua généralement l'idée des noyades et des mariages républicains.

» Un événement d'un autre genre (faites bien at-
» tention à ceci) semble avoir voulu diminuer le
» nombre des prêtres. Quatre-vingt-dix de ceux que
» nous désignons sous le nom de réfractaires étaient
» enfermés dans un bateau sur la Loire. *J'apprends à*
» *l'instant, et la nouvelle en est très-sûre, qu'ils ont tous*
» *péri dans la rivière.* » N'admirez-vous pas avec quelle naïve bonhomie ce digne représentant annonce à ses estimables collègues que le premier essai de son bateau à soupape a parfaitement réussi? C'était à peu près en ces termes que Néron, qui pourtant n'était pas tout à fait de la force de Carrier, annonçait au sénat que sa mère Agrippine, qui montait la galère inventée par *Anicétus*, avait été engloutie dans les flots de l'Adriatique. Et puisque l'occasion s'en présente, je suis bien aise de restituer à cet affranchi de Néron l'invention des bateaux à soupape. Carrier et l'évêque Minée ne furent que de misérables copistes, qui eurent seulement le bonheur d'avoir retrouvé et remis en usage une mécanique ingénieuse, oubliée depuis aussi longtemps que la pituite vitrée du médecin de Diderot [1].

[1] Diderot expliquant à son médecin, quelques jours avant sa mort, les symptômes de la maladie dont il était atteint, celui-ci, après l'avoir écouté avec beaucoup d'attention, s'écrie tout à coup : — Dieu, quel bonheur! — Ainsi me voilà sauvé. — Du tout, monsieur. C'est que les symptômes que vous venez de me détailler là appartiennent uniquement à une maladie que l'on croyait tout à fait perdue, et que j'ai le bonheur de retrouver chez vous ; la pituite vitrée, mon ami, la pituite vitrée!

A peine le secrétaire Guillemardet eut-il lu la lettre du représentant Carrier, qu'il donna communication d'une autre, où des nouvelles non moins satisfaisantes se trouvaient annoncées. Celle-ci était encore des représentants Laignelot et Lequinio, en mission à Rochefort. Ils écrivaient entre autres choses : « Hier se sont effacées ici les dernières traces » des honneurs superstitieux. Un grand bûcher » élevé sur la place portait en étendards une multi- » tude de tableaux et d'images tirés des églises. Le » public a couvert le bûcher de cinq à six mille volu- » mes de livres dits pieux ; et l'auto-da-fé s'est fait au » milieu des acclamations universelles et des chants » républicains. »

Cette lettre parut un peu fade après celle de Carrier : si on l'avait lue auparavant, je demeure convaincu qu'elle eût produit plus d'effet.

La fin de la séance fut animée par une députation de la section des Sans-Culottes (ci-devant Finistère et ci-devant Jardin des Plantes), qui vint signifier qu'elle ne voulait plus d'intermédiaire entre elle et la Divinité, et qu'ils ne voulaient plus que la fainéantise et l'erreur fussent à leurs gages. Le président Laloi leur répondit que depuis l'abjuration de Gobel ils pouvaient considérer la chose comme faite, et il les invita aux honneurs de la séance.

Il invita à participer aux mêmes honneurs une députation envoyée de Nevers par Fouché, qui venait

faire hommage à la convention de toutes les dépouilles du fanatisme qu'on avait pu ramasser dans la ville, et qui consistaient en crosses, en mitres, en statues de saints, etc., le tout d'assez peu de valeur. Aussi cela fut-il reçu froidement, et la lettre de Fouché fut trouvée insignifiante. Pas le plus léger massacre d'aristocrates et de prêtres pour y donner du montant. Au surplus, l'envoi de Fouché ne consistait pas seulement en dépouilles du fanatisme; il s'y trouvait aussi des dépouilles de féodalité, entre autres une couronne ducale. A cette vue, le député Huguet, fusillé depuis à l'affaire du camp de Grenelle, fut saisi d'une patriotique indignation, et demanda que cet odieux symbole fût foulé aux pieds. Aussitôt un huissier le prend, le brise, et en disperse les morceaux au milieu de la salle.

A mesure que nous avançons dans le mois de novembre, les séances de la convention deviennent de plus en plus intéressantes. Il ne s'en passe pas une où les représentants n'aient la satisfaction de voir plusieurs députations des sections de Paris et des communes environnantes, qui viennent déclarer qu'elles ne reconnaissaient plus d'autres dieux que la liberté et l'égalité, et qui déposent sur l'autel de la patrie l'argenterie de leurs églises. Une des premières en ordre de date, ce fut la section de la Montagne (ci-devant butte des Moulins), qui, après avoir fait hommage à l'auguste sanhédrin des vases sacrés de la ci-devant église Saint-Roch, demanda la

permission de faire chanter par son président les couplets que voici :

Assez longtemps sur nos autels
On vint adorer le mensonge;
Grâce à mes bienfaits, les mortels
Ont enfin achevé leur songe.

Français avec moi
Percez de la foi
Le frivole mystère;
Mettez sous vos pieds
Les sots préjugés;
La raison vous éclaire.

Soyons égaux, disait Jésus;
Et son vicaire est sur un trône;
Jésus qui n'eut que des vertus
Et des épines pour couronne.

Français avec moi, etc,

Pour Evangile ayez vos lois,
La Marseillaise pour cantique,
Pour enfer l'empire des rois,
Pour paradis la république.

Français avec moi, etc.

Paroles et musique, coryphées et chanteurs, tout fut accueilli avec un égal enthousiasme; et puis, cela va sans dire, les honneurs de la séance

Mais la convention avait jusque-là joui toute seule du plaisir devoir étaler à ses yeux les brillantes proies journellement enlevées au fanatisme : le peuple des rues avait dû se borner à l'agrément de voir défiler sur des brancards les mannes qui renfermaient ces objets précieux. On crut qu'il était temps de lui

donner sa part du spectacle ; et en conséquence on changea l'ordre et la marche des cérémonies. A compter du 15 novembre, on vit se diriger processionnellement vers la convention des individus affublés d'ornements sacerdotaux, étalant à tous les yeux les dépouilles opimes dont ils allaient faire hommage aux représentants de la nation.

Quelquefois il arrivait que plusieurs sections de Paris ou plusieurs communes se réunissaient, pour ne faire qu'une seule et même procession, à laquelle chacune des parties offrantes apportait son contingent de vases ci-devant sacrés, de châsses, de statues de saints, etc. L'une des plus belles et des mieux ordonnées que j'aie vues en ce genre, et qui pourra donner une idée de toutes les autres, ce fut la procession de Meaux et des communes circonvoisines. Elle était ouverte par un gros paysan, à figure ignoble, vêtu en curé, et portant la bannière de la vieille abbaye de Saint-Faron. A la suite paraissaient une vingtaine, pour le moins, de croix tenues par d'autres paysans affublés de chapes. Après les croix, une multitude immense de paysans en surplis, et puis une cinquantaine de petits polissons vêtus en enfants de chœur, ayant à la main des encensoirs, et se retournant de temps à autre pour encenser, comme aux processions de la Fête-Dieu, dont ces misérables donnaient ainsi la sacrilége parodie, pour encenser, dis-je, un âne portant l'étole, couvert d'une chasuble, coiffé d'une mitre (la mitre de Bossuet

peut-être !), et sur le dos duquel on avait attaché un ostensoir de vermeil, devant lequel ils se prosternaient avec des éclats de rire et en faisant des génuflexions dérisoires. La procession était terminée par une espèce de chariot d'écurie où l'on avait entassé pêle-mêle des reliquaires d'or et d'argent, des soleils, des calices, des patènes, et autres objets ayant servi à l'exercice du culte catholique. Ce chariot était précédé d'un individu portant un immense drapeau noir déployé, sur lequel on lisait en lettres blanches d'un pied de hauteur : *Destruction du fanatisme*. Quelques-uns de ces hommes tenaient à la main des ciboires, d'autres des calices ; et ils entraient dans les cabarets avec ces ciboires et ces calices, se faisaient servir du vin dedans, trinquaient entre eux, faisaient trinquer les passants ; et ils chantaient, ces misérables dont les trois quarts étaient ivres, ils chantaient les hymnes de l'église, et mêlaient aux *kyrie eleison* et aux *alleluia* les propos les plus impies, les chansons les plus obscènes. J'eus la curiosité de suivre cet ignoble cortége jusqu'à la salle de la convention ; mais il y avait une foule tellement considérable, attirée par la nouveauté du spectacle, qu'il me fut impossibe de pénétrer dedans. Je restai donc avec d'autres curieux comme moi dans le vestibule du pavillon de l'horloge. Au moment où ils montaient le grand escalier, ils se mirent à entonner *monsieur de Malbrouck est mort*, qu'ils continuèrent de chanter dans la salle; ce qui amusa

beaucoup les représentants, qui, du reste, acceptèrent avec autant de joie que de reconnaissance le cadeau qu'on venait leur faire, et qui en valait la peine celui-là.

Ces turpitudes se renouvelèrent ainsi chaque jour, jusqu'à ce que toutes les églises des environs de Paris, entièrement dénudées, n'offrissent plus que des ruines à l'œil de l'honnête homme attristé. Les bandes féroces d'Attila, les farouches compagnons de Rollon n'avaient pas commis autant de profanations, et ne s'étaient pas montrés spoliateurs aussi effrontément sacriléges des édifices consacrés à la Divinité.

CHAPITRE XLIV.

Chaumette et la déesse *Raison*. — Arrivée de celle-ci à la convention nationale. — Hommages qui lui sont rendus. — Elle prend possession de Notre-Dame. — La bonne Vierge et l'actrice Maillard. — Homélie de l'acteur Monvel à Saint-Roch. — Danses sacrées. — La déesse Raison s'empare de toutes les églises. — Exécution de sainte Geneviève en place de Grève. — Une danse de nègres à Notre-Dame.

Exilé de la terre, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, et relégué dans les profondeurs du *sanctum sanctorum*, l'Être suprême n'en devait plus sortir qu'au 20 prairial, à la voix toute-puissante de Maximilien Robespierre; et en attendant, plus de religion, plus de culte d'aucune espèce. Nous étions descendus da ns l'échelle des êtres créés quelques degrés plus bas que les peuplades sauvages de la Nouvelle-Zélande, qui du moins adorent des fétiches plus bas même que l'éléphant, qui plie le genou et remue sa trompe à l'aspect du soleil levant.

Chaumette, qui venait de chasser de tous les temples *le dieu des bonnes femmes* [1], comprit cependant qu'un peuple soudainement privé des objets de sa longue vénération avait besoin qu'on lui offrît un équivalent. Il se sentit digne d'accomplir cette

[1] Expression que j'emprunte à l'honorable procureur de la commune.

œuvre, et dans son enthousiasme régénérateur, il se dit à lui-même comme le prophète de la Mecque :

> Je viens, après mille ans, changer ces lois grossières :
> Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
> Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers.

Seulement, faisant une variante au texte de Voltaire, et réfléchissant que, depuis nos ancêtres les Gaulois, qui voyaient dans la femme quelque chose de divin, nous avions traversé les siècles, rendant perpétuellement hommage à la beauté, Chaumette décida qu'une nouvelle déesse serait présentée à l'adoration du peuple français, et qu'elle s'appellerait la déesse *Raison*. Saint Paul ne fit pas une chose plus étrange quand il proposa à l'aréopage d'adorer le *dieu inconnu*. Mais la divinité de Chaumette n'était qu'une abstraction, et l'on n'adore pas une abstraction : il lui fallait une divinité palpable, et voici comme il procéda à son incarnation.

Le 9 novembre 1793, c'est-à-dire deux jours après l'abjuration de Gobel, l'huissier Royer vint m'avertir qu'il y aurait le lendemain à la convention un nouveau spectacle extraordinaire, et que si je voulais être bien placé, il me fallait arriver de bonne heure. Je ne me le fis pas dire deux fois : je n'ignorais pas que l'on jouerait d'abord pour les banquettes; mais je tenais à être en lieu commode pour voir; et puis, quand je vais à la comédie, je veux en jouir du commencement à la fin.

Au lever du rideau, Sallengros, l'un des secré-

taires, lut une lettre des députés Bo et Hentz, datée de Givet, où se trouvait ce passage : « Le peuple » demande qu'on enlève à ses ennemis l'or et l'ar- » gent qu'ils emploient à égarer l'esprit publie : il » faut absolument nationaliser ees superfluités liber- » ticides. *La richesse* nuit à la santé, et conduit » rarement à la vertu. » Les tribunes applaudissent.

Cette lettre lue, et dont on décréta l'impression et l'envoi aux départements, l'abbé Sieyès, en frac bleu, se leva tout à coup, pour signifier à l'assemblée que depuis longtemps il avait déposé le costume ecclésiastique, ce qui se voyait de reste ; mais qu'il était enchanté de l'occasion pour déclarer qu'à l'exemple de Gobel, son supérieur eeclésiastique, il ne reconnaissait plus d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité, d'autre religion que l'amour de l'humanité et de la patrie.

Ceci était le prologue de la parade qui allait se jouer, et qui formait la partie véritablement importante du spectacle du jour.

Les acteurs ne se firent pas attendre. Sieyès avait à peine terminé sa phrase, que la barre s'ouvrit avee fracas, et donna issue à Chaumette, qui envahit la salle, escorté cette fois non plus du clergé de Paris, mais d'une tourbe impure de courtisanes déguenillées. Il tenait gravement par la main l'une d'elles, vêtue un peu plus décemment que les autres et ayant la figure couverte d'un long voile. Il y avait aussi des hommes dans le cortége. Mais quels hommes, bon

Dieu! Figurez-vous les bouchers de septembre au repos. Tout cela se répandit de côté et d'autre comme un torrent débordé, et pénétra jusque dans les rangs des députés, distribuant à droite et à gauche des poignées de main et des sourires de protection. Mais à un signe de Chaumette, la troupe entière vint se ranger en silence autour de son directeur, et la parade commença. Le procureur de la commune se dirige alors, avec une lenteur pleine de dignité, vers le fauteuil du président (c'était Lequinio, je pense), et d'un ton d'inspiré, il s'écrie : « Mortels, ne reconnaissez plus d'autres divinités » que la *Raison*. Je viens vous en offrir *l'image la* » *plus noble et la plus pure*. (Vous savez qui c'était.) » S'il vous faut des idoles, ne sacrifiez plus qu'à » celle-ci. » A ces mots, il écarte le voile de sa compagne, et la divinité nouvelle nous apparaît dans toute sa splendeur. Il met aussitôt le genou à terre et s'incline. Le citoyen président s'incline à son tour; une foule de membres s'inclinent, *regis ad exemplar;* et l'on rend par acclamation un décret portant que la convention assisterait à une fête en l'honneur de la Raison, que cette fête serait célébrée dans l'église métropolitaine, qui s'appellerait désormais *temple de la Raison*.

Ceci fait, on entonna des chants patriotiques et l'on se mit à danser. J'ai honte de dire que quelques députés s'en mêlèrent, qu'ils prirent la main de ces femmes et firent le grand rond avec elles. Je

remarquai parmi les danseurs Armonville, dit *Bonnet-Rouge*, Lecarpentier (de la Manche), et le maître de poste Drouet. Je vous le dis, la salle de la convention ressemblait, en ce moment, plutôt à un mardi-gras de la Courtille qu'à une assemblée de fabricants de lois.

A ceux qui s'étonneraient que la convention descendît à cet excès de bassesse, je répondrai que, depuis le 31 mai, ce n'était plus qu'une machine à enregistrer les décrets que lui envoyait tout faits l'omnipotente commune de Paris.

Parmi les députés, en grand nombre, au surplus, qui, dédaignant de participer à la pieuse bacchanale, étaient restés sur leurs chaires curules; je citerai, de préférence, Maximilien Robespierre : je ne l'avais pas perdu de vue depuis l'arrivée de Chaumette, et j'examinais attentivement sa contenance. Il ôtait et remettait ses lunettes, en essuyait les verres, battait la mesure avec ses jambes, haussait les épaules, bâillait, prenait des notes, et parlait de temps en temps à l'oreille de Saint-Just, qui en prenait aussi de son côté. Ces notes qu'ils se communiquaient mutuellement, je ne les ai pas vues; mais je suis le maître de penser que ce pouvait bien être l'exorde du fameux rapport sur la faction des athées, que Saint-Just débita, quatre mois plus tard, à la tribune, et qui servit à Chaumette de marchepied pour monter à l'échafaud [1].

[1] Comme je n'ai pas le *Moniteur* sous les yeux, je ne saurais dire s'il a consigné dans sa feuille *véridique* tous les épisodes de cette

Au moment où les danses étaient le plus animées, Robespierre et Saint-Just se levèrent brusquement, s'amusèrent à considérer quelques minutes l'ignoble pêle-mêle qu'ils avaient sous les yeux, et sortirent après avoir jeté là-dessus un regard de mépris qui me parut signifier quelque chose.

Eux partis, le créateur et les adorateurs de la nouvelle divinité parurent véritablement déconcertés. Le président, voyant le découragement qui s'emparait des danseurs, fit lever la séance, et la

mémorable séance, et en particulier celui des farandoles législatives dont je viens de parler; mais qu'il en ait fait mention ou non, il n'en est pas moins vrai qu'elles ont eu lieu. Et puis, il faut bien le dire, le Moniteur de cette époque n'a pas toujours dit *la vérité, toute la vérité, rien que la vérité*. Il a commis plus d'une réticence prudente, et il a, plus d'une fois aussi, rendu compte des séances de la convention et des jacobins de manière à ce que ceux qui y avaient assisté ne s'y retrouvaient plus. A la preuve : Robespierre ayant un jour dénoncé ce journal aux jacobins comme vendu au parti modéré, *Grandville*, qui en était alors le rédacteur en chef, trembla de tout son corps à cette dénonciation, et pour parer le coup qui le menaçait lui et son journal, voici ce qu'il écrivit à Robespierre : « Vous devez avoir remarqué pourtant que le » *Moniteur* rapporte toujours avec beaucoup plus d'étendue les dis- » cours de *la Montagne* que les autres. Je n'ai donné qu'un court » extrait de la première accusation qui fut faite contre vous par Lou- » vet, tandis que j'ai inséré en entier votre réponse. J'ai rapporté pres- » que en entier tous les discours prononcés pour la mort du roi, et je » ne citais quelques extraits des autres que *pour conserver quelque ca-* » *ractère d'impartialité*. Au reste, il suffit de jeter un coup d'œil sur » mes feuilles pour voir qu'il n'est aucun journal qui ait plus contribué » à culbuter dans l'opinion les intrigants dont le peuple va faire jus- » tice » (les Girondins, qui à ce moment disputaient leurs têtes aux juges bourreaux du tribunal révolutionnaire). Fiez-vous, après cela, à l'*exactitude* et à l'*impartialité* du *Moniteur* !

farce religieuse finit là. Pour moi, je me félicite encore tous les jours d'avoir assisté à cette première représentation.

Je n'étais pas homme à manquer l'autre farce religieuse indiquée pour le 20 novembre, ou décadi 30 brumaire, en vertu du décret de la convention. L'église de Notre-Dame, baptisée par le même décret *temple de la Raison*, devait être le lieu de la scène. Chaumette voulut donner à celle-ci un éclat tel que s'en souviendraient les races futures, et que n'avait pu avoir la cérémonie impromptu de la convention. Pressé par le temps, il s'était vu obligé de prendre pour celle-ci la première *Raison* venue qui lui était tombée sous la main ; mais pour Notre-Dame il voulut quelque chose de mieux : et ce ne fut pas, cette fois, parmi les femmes que saint Louis obligeait à porter une ceinture dorée qu'il alla recruter sa déesse. Il s'adressa, du premier bond, à la reine mère de l'Académie nationale de Musique.

Mademoiselle Maillard, l'une des plus belles femmes de l'époque, avait été comblée des faveurs de la reine : elle s'en souvenait, et son attachement à la nation était chose pour le moins douteuse. Laïs aussi avait reçu de la cour de nombreux bienfaits ; mais la mémoire, à cet égard, lui manquait totalement. Enfant perdu de la révolution, il portait le bonnet rouge, comme vous savez, était affilié aux jacobins, faisait le matin du salpêtre dans les caves, chantait le soir *la Marseillaise* à l'Opéra, et appelait

Chaumette son ami. Or Laïs trouva charmant de faire jouer à la protégée de Marie-Antoinette le rôle de déesse de la Raison. Il en suggéra l'idée à Chaumette, qui l'adopta d'enthousiasme.

Armide se montra peu flattée de la proposition, et déclina, autant qu'elle put, les honneurs de l'apothéose. Mais Chaumette, qui avait accoutumé à une obéissance passive les marmots qu'il régentait à Nevers, était bien décidé à faire sentir sa férule à l'actrice récalcitrante. Voyant que les menaces ne lui réussissaient pas plus que les cajoleries, il lui dit assez crument : « Eh bien ! citoyenne, si tu refuses d'être une divinité, tu ne trouveras pas mauvais qu'on te traite *en simple mortelle.* »

Ces paroles, que je tiens de mademoiselle Maillard elle-même, qui en comprit fort bien la portée, décidèrent sa vocation.

Ce n'était pas assez pour Chaumette d'avoir contraint le pauvre évêque Gobel à l'apostasie, il voulut l'obliger de jouer le rôle de grand-prêtre de la *Raison* à la cérémonie de l'installation de la déesse. Gobel, trouvant qu'il s'était déjà suffisamment avili, refusa nettement de s'avilir davantage. Cependant il consentit, par forme de transaction, à y paraître comme spectateur : il y alla, en effet, accompagné de l'abbé Duplessis, l'un de ses ci-devant grands-vicaires. Tous deux étaient placés dans une galerie du chœur, sur le devant, presque en face de moi. En attendant l'arrivée de la déesse, il fut l'objet de l'at-

tention générale, ce qui semblait ne le flatter que très-médiocrement : comme Sieyès, il avait déposé le costume ecclésiastique, dont cependant son vêtement noir trahissait un reste de souvenir. De temps en temps il jetait vers l'autel du Dieu qu'il venait de renier un regard contrit et humilié qui semblait invoquer sa miséricorde et lui dire : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* Mais c'était grand' pitié, je vous jure, de voir à pareille fête le successeur des Noailles, des Beaumont, des Juigné, et de tant d'autres vertueux prélats qui ont successivement honoré le siége de l'apôtre des Gaules.

Son supplice toutefois ne fut pas de longue durée. Voici que de joyeuses acclamations se font entendre sur le parvis, et tous les regards se tournent vers la grand'porte du milieu, qui s'ouvre à deux battants pour donner entrée à la procession. Précédée d'une troupe de femmes vêtues de blanc, ceintes de rubans tricolores, et couronnées de fleurs artificielles un peu fanées, la saison n'en permettant guère d'autres, suivie de tous les membres de la commune, de la société des jacobins, des sociétés affiliées et des comités révolutionnaires, entourée de danseurs et de danseuses qui exécutaient de graves sarabandes, portée sur un palanquin orné de guirlandes de chêne, également factices, toujours à cause de la saison, le bonnet phrygien en tête, le cothurne aux pieds, revêtue d'une tunique blanche et d'une chlamyde bleue flottante, la nouvelle déesse traversa la nef au

son des instruments, et vint s'emparer, triomphante, du sanctuaire de Marie. Ainsi l'avait prédit le jésuite Beauregard, prêchant dans la même église dix ans auparavant. J'ajoute que toute cette multitude, hommes et femmes, étaient coiffés du bonnet rouge, ce qui offrait aux spectateurs placés dans les tribunes un coup d'œil éblouissant.

Chaumette offrit la main d'une façon toute galante à la déesse pour l'aider à descendre de son palanquin. Il avait des gants blancs, Chaumette! circonstance que je note, parce qu'on en portait peu alors, qu'il n'y avait que lui des assistants qui en eût, et qu'enfin cette couleur blanc de neige contrastait fortement avec le bleu foncé de sa carmagnole et l'écarlate de son bonnet. Mademoiselle Maillard monta les degrés, et se mit à la place du ci-devant Saint-Sacrement, le tout avec une majesté digne d'une habitante de l'Olympe : *verè incessu patuit dea*. Vous auriez dit Vénus ou Psyché venant s'asseoir dans l'assemblée des dieux[1].

Ses prêtresses, je veux dire celles de mademoiselle Maillard, qui étaient, pour la plupart, des figurantes de l'Opéra, se rangèrent en cercle autour de l'autel.

[1] On avait dressé à l'entrée du sanctuaire, et un peu en avant de l'ancien autel, une estrade en forme de montagne, de la hauteur de quinze pieds à peu près. Sur cette montagne, un autel figuré par un rocher surmonté d'un cierge énorme qui était censé le flambeau de la vérité. Sur la façade du rocher on lisait ces mots : *A la philosophie*. Ce fut là que la déesse *Raison*, assise majestueusement dans un fauteuil de velours rouge, reçut les hommages de ses nouveaux prosélytes.

Ici, tout le monde se met à genoux, et deux acolytes viennent présenter à Chaumette un vieil encensoir de cuivre oublié dans la sacristie. L'encens fuma alors devant la déesse, comme il avait fumé devant le buste de Marat, quelques jours auparavant, dans l'église de l'Abbaye : il était un peu grossier, si j'en juge par l'odeur qui monta jusqu'à nous ; mais c'était de l'encens, et qui en reçoit à travers la figure ne se montre pas difficile sur la qualité.

Par hasard ou à dessein, j'évite de me prononcer là-dessus, une statue de la Vierge gisait, renversée et mutilée, à l'un des coins de l'autel. Cela servit de texte à une improvisation de Chaumette, dans laquelle, après l'avoir finement raillée sur son impuissance à défendre son domicile, il la défia de se remettre sur ses jambes, et le Christ, son fils, de la ressusciter. Comme elle ne ressuscitait pas, Chaumette en conclut qu'elle n'était plus bonne à rien, qu'il fallait la planter là, et n'adorer désormais que la *Raison*.

Un houra universel de *vive la Raison!* à bas la sainte Vierge! accueillit ce discours philosophique, à la suite duquel *l'office divin* commença.

En attendant, je prie qu'on me suive à Saint-Roch, où nous allons voir Monvel se constituer e plagiaire de Chaumette, avec cette différence qu'à Nôtre-Dame le magistrat du peuple n'avait insulté que le Christ, au lieu qu'à Saint-Roch le comédien va s'attaquer à Dieu lui-même. C'était le jour où l'on inaugurait dans cette dernière église la *Raison* de la

section des Piques, belle femme, sur ma foi, presque aussi belle que mademoiselle Maillard. Un voisin me dit que c'était mademoiselle Aubry, autre actrice de l'Opéra. Je le crus; l'Opéra ayant été, de temps immémorial, une pépinière de divinités. Quoi qu'il en soit, Monvel monta en chaire, et après avoir épuisé le vocabulaire d'impiétés de l'hôtel d'Holbach, il termina ainsi son sermon : « Maintenant que j'ai » prouvé que tu n'es pas (c'est Dieu qu'il apostrophe » ainsi), prouve-moi que tu es. Je viens de nier ton » existence; je brave tes foudres impuissantes. Écrase-» moi, si tu en as le pouvoir; écrase-moi donc! » A ces mots le prédicateur s'arrête : il se croise les bras, toise le ciel avec un air de souverain mépris, et attend venir. Il y eut dans l'auditoire un moment d'épouvante silencieuse. Moi-même je m'attendais presque à voir paraître en caractères de feu, sur l'un des murs du temple profané, le formidable MANÉ, THÉCEL, PHARÈS, du festin de Balthasar. Mais l'Éternel méprisa le défi de l'histrion; aucun éclair ne sillonna la nue, aucun coup de tonnerre ne la fit éclater. C'est que, si le temps est à nous, l'éternité est à lui, et qu'il sait où retrouver ceux-là *qui l'insultent en passant*. Saint-Augustin vous l'a dit : *Deus patiens, quia æternus*.

Au moment où le Bourdaloue jacobin descendait de la chaire, un de ses auditeurs l'abordant :

— Citoyen Monvel, tu as prêché comme un ange.

— Quand on prêche de conviction, répond Monvel

en s'inclinant, l'éloquence arrive d'elle-même sur les lèvres du prédicateur.

Cet auditeur impressionnable était Mamin, ce Mamin dont on ne peut prononcer le nom sans songer aussitôt à la tête de madame de Lamballe promenée au bout d'une pique dans les rues de Paris. Monvel dut être flatté de son suffrage.

Retournons à Notre-Dame. Les danses continuent, mais plus gracieuses et plus savamment ordonnées que celles de la convention. C'est tout simple : nous avons ici le corps de ballets de l'Opéra tout entier. Elles durèrent encore une heure, après quoi Chaumette proposa un dernier *Oremus* à la déesse. Mais celle-ci, fatiguée d'adorations, enivrée de mauvais encens, et fatiguée d'une pose de quatre heures, avait profité du moment où les danseurs tournoyaient le plus vigoureusement, pour s'esquiver par une porte dérobée de la sacristie.

Quelques rigoristes s'indignèrent tout bas de ce que Chaumette eût introduit des contredanses dans sa nouvelle liturgie. Ils ignoraient que chez tous les peuples de l'antiquité la danse faisait partie essentielle du culte public, et que cela s'appelait la *danse sacrée*. Témoin la danse des Saliens, instituée par Numa; la danse des Curètes, fondée par Cybèle; la danse des Lapithes, la danse de l'Hymen, et même la danse des Funérailles. J'en pourrais citer d'autres; mais en voilà assez pour justifier sur ce point le procureur général syndic de la commune de Paris.

L'appétit vient en mangeant. Chaumette, voyant que la cérémonie de Notre-Dame avait si merveilleusement réussi, ordonna que la *Raison* pénétrât, de gré ou de force, dans tous les quartiers de Paris, et que chaque ci-devant église eût la sienne. Mais comme il était, avant tout, homme de génie et d'avenir, il réfléchit que le nouveau culte pourrait bien mourir dans ses langes s'il continuait d'offrir à l'adoration publique des divinités pareilles à celles qu'il avait fait encenser jusque alors. En conséquence, il résolut de choisir les divinités futures et leurs prêtresses uniquement parmi les jeunes personnes d'une conduite régulière et appartenant à une honnête bourgeoisie. Cette résolution consterna les familles, et ce fut à qui ne compterait pas une divinité dans la sienne. Mais il était dangereux de résister à Chaumette; et il ne resta plus aux victimes désignées qu'à obéir.

Combien n'en ai-je pas vu de ces jeunes filles, dont la plupart avaient leurs parents dans les prisons, obligées de parcourir les rues de la capitale, et de chanter, le désespoir dans l'âme, des hymnes patriotiquement impies! Elles espéraient, les pauvres enfants, que leur résignation, leur dévouement filial, sauveraient la vie d'un père, d'une mère, et le lendemain elles entendaient hurler leur sentence de mort par les crieurs-jurés du tribunal révolutionnaire. J'en ai vu défaillir en chemin, j'en ai vu tomber sans connaissance sur le seuil du temple. La fille unique d'un relieur de la rue du Petit-Pont,

nommé Loiselet, âgée de seize ans, et d'une beauté remarquable, qu'on avait forcée, quoique relevant à peine d'une maladie grave, de faire la déesse *Raison* de la section des Thermes, se mit au lit en sortant de l'église Saint-Severin, où elle avait subi pendant deux heures l'ovation accoutumée, et mourut de saisissement la nuit suivante.

Il y eut même quelques républicains vigoureusement trempés qui obligèrent leurs femmes à figurer dans ces dégoûtantes saturnales. Momoro fut un de ceux-là. Sa femme, aussi modeste que pieuse, respectée et honorée de tout son quartier, uniquement occupée de ses devoirs de ménage, était loin de prévoir le funeste honneur qui la menaçait. Ses prières, ses larmes, tout fut inutile : il lui fallut se résigner. Pour la punir de sa résistance, Momoro fit traverser au cortége, qu'il conduisait lui-même, les rues les plus populeuses de la section Marat (ci-devant Théâtre-Français). Je rencontrai ce cortége rue de la Comédie, allant à Saint-Sulpice. Madame Momoro était chancelante sur son siége, fort pâle, et de grosses larmes roulaient dans ses yeux. Elle avait quelque chose de la belle Madeleine pénitente de Lebrun. Il fallait être, comme son mari, collègue de Chaumette, pour ne pas en avoir eu compassion[1].

[1] Madame Momoro se remaria en 1797 à un frère de Bottot, secrétaire de Barras, qui s'appelait Bottot Dumesnil, et qui fut quelque temps sous-gouverneur des Invalides. Je l'ai beaucoup vue à cette époque, étant fort lié avec Dumesnil. Elle était constamment triste, ne

J'ai dit précédemment que toutes les églises avaient été dépouillées au profit de la Monnaie. Non pas toutes cependant. Sur une colline escarpée qui domine Paris au sud-est, véritable berceau de la monarchie franque, où se consomma l'alliance définitive de la framée du Sicambre avec la houlette pastorale de Remi, s'élevait une vieille basilique, fondée par Clovis en l'honneur des saints apôtres, et dédiée ensuite par Clotilde à l'humble fille de Nanterre. Là brillait encore étincelante de pierreries la magnifique châsse contenant les reliques de la sainte : elle avait échappé jusque-là à la rapacité des hommes de proie de la commune. Mais le scandale était trop flagrant pour durer davantage.

Or, elle avait le bonheur, cette illustre commune, de compter dans ses rangs un homme qui se connaissait admirablement en pierres précieuses. Des méchants prétendaient que dans le sac des Tuileries, il avait recueilli pour sa part du butin la superbe agate-onyx qu'il portait au doigt, et qui lui avait valu le surnom de *Sergent-Agate*. Prenez bien garde au moins que je ne fais ici que rapporter des bruits populaires, et que je ne me rends pas garant des faits. Je dis seulement que cela se répétait partout, et que bien des gens avaient la malice d'y croire. Pour

souriait jamais, et jamais non plus je ne lui ai entendu prononcer le nom de son premier mari. Dumesnil ayant perdu sa place, ils se retirèrent tous deux rue des Bourguignons, faubourg Saint-Marceau, où ils sont morts en 1803 ou 1804, à quinze jours de distance l'un de l'autre.

moi, je reste dans le doute; mais la vérité est que l'officier municipal passait généralement pour un habile connaisseur en fait de pierreries.

Sergent, au reste, avait le langage, la mise et le maintien assez décents, et sous ce rapport c'était le Robespierre de la commune; de même que, sous le rapport de la saleté dans les vêtements comme dans les propos, Chaumette en était le Marat. La physionomie de ce Chaumette était dure et repoussante; ses cheveux étaient longs, gras et plats comme ceux de l'ami du peuple, et son accoutrement aussi négligé. Mais qu'importe? ce n'est pas le fourreau qui fait le prix de la lame, et Socrate était aussi laid que Chaumette; ce qui n'empêche pas l'un d'avoir été un grand philosophe, et l'autre un grand magistrat.

D'après ce que je viens de dire des connaissances pratiques de Sergent en fait de joaillerie, on ne s'étonnera pas qu'il connût fort bien quelle était la valeur de la précieuse châsse de sainte Geneviève. Il avait été particulièrement ébloui de l'aigrette de diamants, don de la reine Anne d'Autriche, qui couronnait le monument. Il n'eut pas de peine à faire partager son admiration à Chaumette, qui, un beau matin, se présenta au conseil de la commune, où il fulmina contre sainte Geneviève un réquisitoire dont la conclusion fut que, dès le lendemain, la châsse serait transportée à l'hôtel de ville, et la sainte en place de Grève, où elle serait brûlée immédiatement.

Le délire révolutionnaire n'avait pas encore été jusque-là. Un arrêté conforme au réquisitoire du procureur général fut pris à l'instant; et le jour d'après, on hurlait, à sept heures du matin, dans les rues : « Arrêté de la commune de Paris qui juge et con-» damne la ci-devant sainte Geneviève à être brûlée » aujourd'hui en place de Grève, et ses cendres jetées » au vent. »

Pendant ce temps-là, tout se disposait pour l'exécution. Escortés de leur peuple de bandits, les membres de la commune se dirigèrent, vers dix heures, du côté de Sainte-Geneviève, pour faire procéder en leur présence à l'enlèvement de la châsse, et veiller à ce qu'il n'en fût rien pris, célé, ni détourné.

Les aboiements des crieurs m'ayant informé de la nouvelle cérémonie qu'allaient pratiquer les prêtres de la Raison, je désirai y assister. Je n'y assistai pas, cependant, et tout à l'heure je dirai pourquoi. Au reste, je sus dans la journée, par un témoin oculaire, ce qui s'y était passé. La horde fit irruption dans l'église, cherchant partout à assouvir sa rage iconoclaste, *quærens quem devoret*. Vitraux, boiseries, tableaux, statues, tout fut broyé impitoyablement. Après cela, ils se ruèrent dans la crypte[1], où se trouvaient les tombeaux de la reine Clotilde, de sainte Prudence, et de saint Céran, ancien évêque de Paris, espérant y trouver quelques objets de prix à voler, ou du moins quelques ossements à profaner. Leur

[1] On appelle ainsi la partie souterraine d'une église.

cupidité fut aussi bien déçue que leur rage impie. Rien dans ces tombeaux, rien absolument, pas même une poignée de cendres. Ils les brisèrent néanmoins à coups de marteau, pour laisser dans ces souterrains une trace de leur passage.

A présent, voici ce qui m'avait arrêté en chemin. Je me trouvais au milieu de la rue des Bernardins, lorsque j'entendis vociférer au loin : *A la rivière le calotin ! à la rivière !* Je frémis : ma première pensée fut qu'on allait jeter à l'eau quelque malheureux prêtre réfractaire, découvert et arrêté dans une maison du quartier. J'avançai cependant; et au coin de la rue Saint-Victor, je vis ce dont il s'agissait.

C'étaient d'honorables citoyens de la section des Sans-Culottes (ci-devant Finistère, ci-devant Jardin du roi), leur comité révolutionnaire en tête, qui arrivaient du Jardin des plantes, où ils étaient allés dès la pointe du jour pour deux raisons. La première, pour s'assurer, s'il était vrai, comme le gardien des bêtes féroces, membre également du comité révolutionnaire, le leur avait dit la veille au soir, que des émigrés et des prêtres fussent cachés dans les logements des professeurs; la seconde, pour notifier à ces professeurs-administrateurs du jardin l'arrêté de la commune qui ordonnait de substituer à toute autre plantation, dans les jardins publics, la plantation de la pomme de terre. Après exacte perquisition dans les lieux désignés par le gardien des bêtes, ces braves patriotes s'en retournaient désespérés de n'a-

voir pu mettre la main sur aucun aristocrate, ni sur aucun calotin, lorsqu'ils aperçurent sous le cèdre du Liban un buste de marbre blanc, avec coiffure ronde bouclée et le rabat sous le menton. Ils le prirent pour un abbé, le renversèrent, et se mirent à crier : *A la rivière le calotin !* On lui passa une corde au cou, et l'on se mit à le traîner par les rues en continuant de crier : *A la rivière le calotin !*

Je m'approche, et je reconnais le buste de Linnée, et j'ai l'imprudence de crier assez haut : « Ces imbéciles qui ont pris Linnée pour un prêtre! » Je n'avais pas achevé ma phrase, que déjà une douzaine de mains vigoureuses étaient levées sur moi, et que j'entendis, avec frayeur, une foule de voix crier : *A la lanterne, l'aristocrate !* Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque, et qui ne savent pas comme les affaires se traitaient vite alors, pourraient s'imaginer que ce cri *à la lanterne !* était simplement comminatoire; mais je dois dire que cela était souvent très-sérieux, et que de la menace à l'exécution il n'y avait qu'un pas. Je me réfugiai donc au plus vite chez l'épicier dont la boutique, aujourd'hui encore existante, et qui forme l'encoignure des rues Saint-Victor et des Bernardins, reconnait pour fondateur le célèbre Desrues. Je refermai vivement la porte, et me précipitai dans l'arrière-boutique. Le marchand, étourdi de ma brusque apparition, m'avait laissé entrer sans rien dire; mais quand il vit le rassemblement grossir et les cris continuer, il vint me

dire : « Ah ça, mais, citoyen, voilà qui devient sé-
» rieux : ces gens-là n'ont pas l'air de badiner ; et
» si on vous lanterne à ma porte, cela sera fort
» désagréable pour moi. » Malgré ma frayeur, je ne
pus m'empêcher de rire de la prudente réflexion de
l'épicier. Lui et moi, au surplus, nous fûmes bientôt
tirés d'inquiétude ; la foule se dispersa en un clin
d'œil, laissant *l'abbé* Linnée dans le ruisseau, et
courant à toutes jambes vers la place Maubert.

C'est qu'ils venaient d'apercevoir au bout de la
rue la tête de la procession descendant la montagne,
et conduisant sainte Geneviève en place de Grève.
Tranquille sur mon compte, je remerciai le succes-
seur de Desrues de sa généreuse hospitalité, et par-
ticulièrement du tendre intérêt qu'il m'avait té-
moigné; et je courus aussi à la place Maubert.
J'arrivai à temps pour voir le cortége. La châsse,
portée par une dizaine de chenapans, revêtus, par
dessus leurs haillons, de chapes, de chasubles, de
dalmatiques, dominait la foule, qui, parodiant les
cérémonies du culte catholique, s'égosillait à chanter
des *ora pro nobis*. Je me reportais au temps où, par-
courant ces mêmes rues, le clergé de Paris tout en-
tier, son archevêque en tête, les cours souveraines,
le prévôt des marchands, les échevins, les corps de
métiers, venaient, dans les calamités publiques,
lever cette même châsse, la porter en pompe à la
cathédrale, suivis d'une population recueillie, et
implorant avec ferveur l'intercession de la bien-

aimée patronne de Paris; et aujourd'hui je la voyais en butte aux outrages d'une populace abrutie, et traînée à la Grève, à la suite et par les ordres d'un Chaumette!!! O précieux fruit de la révolution!

La châsse arrivée à l'hôtel de ville, on en fit tout aussitôt l'ouverture. Elle renfermait un coffre précieux, dans lequel un linceul de soie rouge contenait les ossements de la sainte : on les jeta sur une table en attendant.

Un bûcher était allumé au milieu de la place; et d'une petite croisée d'entresol dépendant du logement du concierge, où m'avait fait placer Coulombeau, le secrétaire-greffier, je vis apporter et placer sur le bûcher les vénérables reliques, aux acclamations de l'ignoble assistance. Des danses s'organisèrent impromptu autour du bûcher, dont les débris furent jetés dans la Seine.

Oui, j'ai vu sur cette place de Grève, d'où Geneviève était partie pour détourner de sa marche le terrible roi des Huns qui s'avançait sur Paris, sur ce même port où, dans un temps de famine, d'inombrables bateaux chargés de blé recueilli par ses soins, avaient ramené l'abondance dans la cité désolée; j'ai vu brûler et précipiter dans la Seine, par une bande de forcenés impies, les cendres de celle qui avait autrefois préservé leurs pères des horreurs de la famine et des fureurs d'Attila.

Quant à la châsse, l'inventaire en fut fait à huis-

clos : un procès-verbal constata qu'examen fait des pierreries par les membres de la commune, il avait été reconnu unanimement que ces prétendues pierreries n'étaient en réalité que *des verres diversement colorés;* et comme la véracité des membres de la commune de Paris était aussi notoire que leur probité, il demeura avéré par tout le monde que sainte Geneviève n'avait jamais porté que du faux. Cependant je conservai alors quelques doutes, et ils ne sont même pas encore tout à fait dissipés aujourd'hui.

Mais il y avait un homme dans le sein de la convention auquel ces turpitudes impies ne plaisaient que médiocrement, et qui même ne dissimulait pas à ses amis le profond dégoût qu'elles lui inspiraient. Je vous l'ai fait voir au commencement de ce chapitre quitter brusquement la salle de la convention, tandis que Chaumette la tenait envahie avec son ramas de prostituées : la cérémonie de Notre-Dame ne l'avait pas réconcilié avec la déesse Raison, tant s'en faut; et il le fit bien voir dès le lendemain. Il arriva vers neuf heures du soir à la séance des jacobins, au moment où Hébert, occupant alors la tribune, cherchait à faire partager aux frères et amis l'enthousiasme dont il s'était senti prénétré à la vue de la majestueuse cérémonie de la veille, tonnait de toute la force de ses poumons contre la superstition, et provoquait la destruction de tout ce qui restait encore debout des monuments du fanatisme. Quand il a fini, Robes-

pierre, qui l'avait écouté sans l'interrompre, monte à la tribune à son tour : il commence par rendre justice au patriotisme de l'orateur, et à la haine qu'il vient de témoigner contre la superstition; mais il craint que ces deux sentiments honorables ne l'entraînent trop loin, et qu'en les poussant à l'excès, on ne finisse par remplacer une superstition par une autre, et faire en quelque sorte une religion de l'athéisme lui-même. Il fait alors une peinture vive et animée du monstre de l'athéisme, soutient que ledit monstre est aristocrate, et que l'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire. Il finit par exhorter les *frères* à se défier de ceux qui, sous prétexte de dégager le peuple de tous les liens de la superstition, voudraient le livrer à un athéisme dégradant[1]. Les frères, dont Robespierre était l'idole, l'applaudirent à outrance; Hébert se mordit les lèvres et se tut. Chaumette n'était pas à la séance.

Ne trouvez-vous pas en germe dans le peu de paroles prononcées aujourd'hui par Robespierre à la tribune des jacobins le fameux discours qu'il prononcera plus tard à la convention en faveur de l'Être suprême? et ne pensez-vous pas que dès lors il méditait son souverain pontificat? Ce qu'il y a de certain, c'est que Robespierre cachait si peu son mépris et son

[1] Qu'en dites-vous, *travailleurs égalitaires*, qui posez le matérialisme et l'athéisme comme base du nouvel ordre social que vous nous préparez?

aversion pour ce qu'il appelait déjà tout haut *la faction des athées,* qu'au commencement de l'année 1794 le bruit circula dans Paris, et je ne serais pas éloigné de croire que ce fut par les soins de ses affidés, qu'il songeait à rétablir quelques-unes des fêtes de la religion, et particulièrement la fête de Pâques. Je me souviens même fort bien que ce bruit acquit peu à peu tellement de consistance, que vers la fin de mars on s'attendait assez généralement à voir paraître au premier jour un décret dans ce sens. Il ne l'osa pas sans doute, et nous dûmes nous contenter de son Être suprême.

Cependant le blâme sévère qu'avait lancé indirectement Robespierre à la tribune des jacobins contre les dégoûtantes profanations de Notre-Dame effraya si peu Chaumette, qu'il se mit en devoir de les continuer. Ce dictateur de la commune de Paris, ne craignant pas de se mesurer contre le dictateur de la convention, provoqua le 2 décembre un arrêté portant qu'il serait célébré, le décadi suivant, dans le temple de la Raison, une fête en l'honneur de la liberté des nègres. Un immense théâtre fut construit à cet effet au milieu du temple. On ramassa à la hâte dans Paris et dans la banlieue tout ce qui put se rencontrer de mauricauds et de mauricaudes, et on les invita à la cérémonie. Au jour indiqué, plus de cinq cents s'y rendirent, et la fête commença. Chaumette, tous les membres de la commune, et, le dirai-je? plusieurs députés de la convention, monté-

rent sur ce théâtre improvisé, et dansèrent publiquement avec des négresses, qui exécutèrent ensuite avec des nègres les danses les plus obscènes de leur pays : le scandale enfin fut aussi complet qu'il pouvait l'être. Robespierre se fit donner le nom de ceux qui avaient assisté à cette saturnale noire, et il ne les oublia pas quand le moment fut venu.

—

CHAPITRE XLV.

Cadeau d'un hussard de la mort à la société des jacobins. — Il leur est fait hommage d'une caisse de lard. — Madame Dubarry. — Détails sur ses derniers moments. — Barnave au tribunal révolutionnaire. — Visite à la Conciergerie. — Détails sur l'intérieur de cette prison pendant la terreur. — Cachot de la bûche nationale. — Salle des condamnés à mort. — L'évêque d'Agra. — Le coup de l'étrier. — Condamnation de Lamourette. — Sa dernière bénédiction au peuple.

Le Deutéronome prescrit quelque part de payer exactement le salaire de l'ouvrier et de l'homme à gages; précepte d'une haute portée morale, et que la convention était digne de comprendre. Aussi le comprit-elle; car non-seulement elle l'appliqua dans toute son étendue, mais elle l'interpréta de la manière la plus large dans la circonstance dont je vais parler.

De tous les hommes que la république française, une et indivisible, avait à ses gages, vers la fin de l'an de grâce 1793, celui dont le labeur devenait de jour en jour le plus rude, et qui néanmoins continuait à être le plus mesquinement rétribué, c'était le bourreau de Paris. Je le prouve par les faits, et comme le dit Montaigne, rien de plus obstiné qu'un fait. Nous voici au 23 novembre : le tribunal révo-

lutionnaire, institué le 10 mars, n'était entré en fonctions que le 3 avril. Il lui avait fallu le temps de s'installer et de se reconnaître. Eh bien! depuis cette époque du 3 avril jusqu'à celle où nous sommes parvenus, il avait jugé, et condamné par conséquent, plus de cent cinquante conspirateurs, du nombre desquels la ci-devant reine de France, le duc d'Orléans, les vingt-deux Girondins, madame Rolland, Bailly, Laverdy, ex-contrôleur général, Manuel, Blanchelande, le général Miazinski, Charlotte Corday, Gorsas, etc.; tous avaient été, en conséquence, satisfaire à la justice nationale sur l'échafaud de la place de la Révolution. Comme on n'avait pas encore songé à y établir la guillotine en permanence, je vous laisse à juger quelle corvée journalière imposée au bourreau et à ses assesseurs, indépendamment des soins qu'il leur fallait donner au détail de ces nombreuses exécutions. Aussi étaient-ils sur les dents. Et néanmoins, *proh pudor!* le chef ne touchait encore qu'un modique traitement de trois mille francs en assignats, et celui des sous-chefs variait de quinze à dix-huit cents francs. N'était-ce pas pitié, je vous le demande? La nation, toujours grande, toujours juste, ne pouvait tolérer plus long-temps une aussi criante injustice, ni permettre que le salaire demeurât aussi piteusement proportionné à la besogne. Aussi le 3 frimaire an II (23 novembre 1793 style d'esclave), Jean de Bry monte à la tribune de la convention : il débute par un éloge mérité de Sanson et de ses aides

de camp ; il fait sentir, avec toute l'éloquence d'une âme convaincue, l'importance qu'avaient déjà acquise dans la république ces estimables fonctionnaires, celle plus grande encore qui leur était réservée, et propose, au nom du comité de salut public, de porter à six mille francs le traitement annuel du bourreau de Paris, et à quatre mille francs celui de ses aides, pendant toute la durée du gouvernement révolutionnaire. Jean de Bry proposa aussi d'étendre cette faveur, mais dans une proportion moindre, aux bourreaux de province. Il va sans dire que le tout fut adopté par acclamation.

C'était prendre envers la nation l'engagement que la guillotine ne chômerait pas ; et certes jamais engagement ne fut mieux tenu. Le tribunal révolutionnaire se mit à fournir à Sanson[1], avec redoublement d'ardeur, l'occasion de justifier la faveur éclatante dont il venait d'être l'objet de la part de la convention ; et c'est une justice à lui rendre, son activité croissait à l'égal de la besogne qui lui était confiée, et les conspirateurs ne languissaient pas entre ses mains.

Je continuais, pendant ce temps, d'occuper mon désœuvrement à suivre les cours de jurisprudence révolutionnaire qui se faisaient gratuitement à la commune, aux jacobins, à la convention. Cependant cette vie inoccupée m'ennuyait quelquefois ; et puis les choses que je voyais et que j'entendais dans les hideuses cavernes où je passais mon temps me fati-

guaient l'oreille et la vue, et ne m'inspiraient pas moins d'horreur que de dégoût. Je résolus donc de tâter encore une fois de la vie d'externe, qui, en me fournissant de l'occupation, ne me priverait pas cependant de ma liberté. J'étais dans cette disposition d'esprit, lorsqu'un soir, sortant d'une séance des jacobins, où une députation de la société fraternelle d'Auxerre était venue faire hommage *d'une caisse de lard pour graisser la guillotine de Paris*, je fis rencontre d'un de mes amis, ce maître clerc de M. Gaillard, notaire, dont j'ai eu déjà occasion de parler. Comme je lui faisais part de mes projets, il m'apprit que précisément une place d'externe se trouvait vacante dans son étude, et il me la proposa. J'acceptai; et il fut convenu que dès le lendemain j'irais me faire présenter par lui à M. Gaillard.

Le lendemain donc, 8 décembre, j'allais faire ma visite de canditature, lorsque, arrivé sur le pont au Change, je trouvai une grande foule rassemblée; et des cris déchirants que j'entendis au loin m'eurent bientôt expliqué la cause du rassemblement. En même temps je vois sortir du palais de Justice cette fatale charrette que Barrère, dans un de ces accès de gaieté spirituelle qui faisaient de lui un jacobin fashionable et un révolutionnaire de salon, avait appelée *la bière des vivants*. Une femme était sur cette charrette, qui s'approcha lentement de l'endroit où je m'étais arrêté. Sa figure, son attitude, ses gestes, exprimaient le désespoir arrivé au plus haut paroxysme:

alternativement d'un rouge foncé ou d'une pâleur effrayante, selon que le sang se portait à la tête ou se refoulait vers le cœur, se débattant au milieu du bourreau et de ses deux valets, qui avaient peine à la maintenir sur son banc, et poussant continuellement ces cris affreux que je disais tout à l'heure, elle invoquait leur pitié et celle des assistants. C'était madame Dubarry que l'on conduisait au supplice. Et alors je me souvins que, deux mois auparavant, j'avais vu, à pareille heure, et presque à la même place, la reine de France parcourir le même chemin qu'aujourd'hui la courtisane royale, pour arriver au même but, la mort... sur l'échafaud.

Deux mots sur cette femme que le bourreau a saisie maintenant, dont la vie fut mêlée de tant de vicissitudes, et la mort si digne de pitié. Qui ne connaît son obscure origine, ses premières amours, et comment elle devint la favorite du roi Louis XV et comtesse Dubarry? Aussi je ne veux m'occuper d'elle un instant qu'à compter du moment où elle entra en partage de la souveraineté. Je ferai remarquer tout d'abord que les mêmes hommes qui avaient rampé aux pieds de la fille du boucher Poisson, et l'avaient fatiguée de leurs plates adulations en vers et en prose, ne trouvèrent que des paroles de haine et de mépris pour Jeanne Vaubernier. D'où vient donc cette différence établie entre deux femmes qui, au bout du compte, avaient exercé à la cour, l'une après l'autre, le même métier? Je vais vous le dire : madame de

Pompadour, protectrice intéressée de la gent philosophique, l'avait appuyée de tout son crédit auprès du faible monarque, et avait propagé de tout son pouvoir ses funestes doctrines. Guidée par un instinct plus sûr, ou mieux conseillée, madame Dubarry avait deviné leurs secrets desseins et dévoilé leurs sourdes menées au roi, qui commença dès lors à se défier d'eux. Elle ne craignit même pas de se mettre à cet égard en hostilité ouverte avec le sigisbé de la défunte marquise, ce fatal duc de Choiseul, ce ministre au profit de Voltaire, d'Alembert, Helvétius, Diderot, et autres chefs de la faction infernale, auxquels il livrait de gaieté de cœur le trône à ébranler et la France à engloutir.

Renfermée, après la mort de Louis XV, à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux, madame Dubarry s'y fit plaindre et presque estimer. Louis XVI ayant bientôt permis que sa réclusion cessât, elle se retira à son pavillon de Luciennes, où elle vécut dans la retraite jusqu'à la révolution, répandant en silence d'abondants bienfaits sur les familles pauvres des environs. Quand vinrent les misères de Louis XVI et de sa famille, elle s'en montra douloureusement affectée, et professa pour eux, en toute occasion, un dévouement et un respect sans bornes. Après le 10 août, elle alla se réfugier à Londres, et après le 21 janvier elle y porta publiquement le deuil du roi. Témoin de la détresse de la plupart des émigrés qui avaient trouvé là un

asile, son cœur s'en émut, et elle conçut la noble et généreuse pensée de venir à leur secours; mais ses ressources étant épuisées, elle se décida à faire en France une secrète excursion, pour retirer de Luciennes des diamants d'un grand prix qu'elle y avait enterrés avant son départ pour l'Angleterre. Cela fut cause de sa perte. Dénoncée, le jour même de son arrivée, par son nègre favori Zamore, gardien du château pendant son absence, elle fut arrêtée, jetée dans les cachots de la Conciergerie, et traînée au tribunal révolutionnaire. A présent, dites-moi, cette malheureuse femme vous semble-t-elle tout à fait indigne de commisération? et ne pensez-vous pas qu'en présence d'une mort aussi affreuse, et qu'elle était venue affronter pour une cause si honorable, beaucoup de péchés ont dû lui être remis?

Au jour où je la vis, pour la première et dernière fois, sur le pont au Change, elle était âgée de quarante-huit ans, et sa figure, malgré la terreur profonde qui en altérait les traits, était encore remarquablement belle. Entièrement vêtue de blanc, comme Marie-Antoinette, ses cheveux, du plus beau noir, formaient un contraste pareil à celui que présente le drap funéraire jeté sur un cercueil. Coupés vers la nuque, comme cela se pratique en pareil cas, ceux de devant étaient ramenés à chaque instant sur le front par ses mouvements désordonnés, et lui cachaient une partie du visage. « Au nom du ciel! » s'écriait-elle au milieu des sanglots et des larmes,

» au nom du ciel, sauvez-moi : je n'ai jamais fait » de mal à personne. » La frayeur délirante de cette infortunée produisait une telle impression parmi le peuple, qu'aucun de ceux venus là pour insulter à ses derniers moments ne se sentit le courage de le faire. Autour d'elle tout semblait stupéfié, et l'on n'entendait d'autres cris que les siens; mais ces cris étaient si perçants qu'ils auraient, je n'en doute pas, dominé ceux de la multitude. Ne viens-je pas de dire que personne ne s'était senti le courage de l'injurier? Si fait pourtant : un homme, un seul, vêtu avec une certaine recherche, au moment où la mourante, continuant de s'adresser au peuple, s'écriait : « La » vie ! la vie ! qu'on me laisse la vie, et je donne tout » mon bien à la nation, » l'apostrophe en ces termes : « Tu ne donnes à la nation que ce que tu lui as volé, » mauvaise coquine : va éternuer dans le sac et tais- » toi. » Un charbonnier, derrière lequel il était placé, se retourne, et, sans lui dire un mot, lui crache à la figure. J'en éprouvai un sentiment de plaisir, et j'aurais volontiers serré la main à ce brave charbonnier.

On sait que, depuis la prison jusqu'à l'échafaud, madame Dubarry ne cessa de pousser les mêmes effroyables cris, et de s'agiter pour fuir la mort qui allait s'emparer d'elle. On sait aussi que, montée sur l'échafaud, il fallut user de violence pour l'attacher à *la planche à bascule*, et que ses dernières paroles furent celles-ci : « Grâce, grâce ! monsieur le bour- » reau ! encore une minute, monsieur le bourreau !

» encore..... » Celui-ci ne lui donna pas le temps d'en dire davantage.

Jamais je n'ai vu la terreur s'élever à un tel degré d'expression; et madame Dubarry est la seule, parmi les femmes que la hache révolutionnaire a touchées, qui ait offert à la foule un aussi déchirant spectacle. Toutes les autres, toutes, sans exception, ont montré à cet instant suprême autant de résignation que de courage; et madame Rolland n'est pas à beaucoup près la seule qui ait raffermi le courage chancelant de ses compagnons d'infortune.

Pauvre Jeanne Vaubernier, que n'étais-tu demeurée insouciante et tranquille dans ton magasin de modes, aux charniers des Saints-Innocents! Tu aurais brillé modestement au comptoir, en attendant que quelque honnête commis-marchand de la rue des Lombards ou de la rue de la Ferronnerie fût venu t'offrir son cœur et sa main; et le génie des révolutions eût passé devant ton seuil sans daigner s'y arrêter. Mais l'ambition s'est emparée de toi; tu as dédaigné les amours vulgaires, tu as voulu être la maîtresse d'un roi, tu as voulu briller à la cour; et tu ne te doutais pas que cet éclat qui t'environnait, que ces hommages dont tu étais si fière, n'aboutiraient qu'à l'horrible précipice où te voilà engloutie. Pauvre Jeanne Vaubernier!

Tout en réfléchissant sur la destinée terrible de cette femme qui, née au même village que Jeanne

d'Arc, la libératrice et l'honneur éternel de la France, allait périr comme elle du dernier supplice, j'arrivai à l'étude de M. Gaillard. J'étais ému, violemment ému, je l'avoue, et mes camarades futurs ne l'étaient pas moins. C'est qu'alors on était encore tant soit peu avare de spectacles pareils à celui que je venais de voir. Trois ou quatre au plus par semaine, voilà tout; et sauf la fournée des girondins, une charrette seule! encore n'était-elle pas toujours exactement remplie. C'est en 1794 seulement..... Et ici je m'arrête pour faire une remarque dans l'intérêt de la vérité historique. Quand on parle des nombreuses exécutions qui ont ensanglanté et épouvanté la France, on ne cite jamais que 93; ce pauvre 93 est le bouc émissaire de toutes les horreurs de la révolution. Il en a eu sa part, sans doute, et je ne prétends pas l'en priver; mais la plus forte revient de droit à 1794, dont on ne parle presque jamais. Voilà pourtant comme se font les réputations! Après cela croyez-y.

La part de chacune de ces deux années ainsi faite, je reprends mon récit, et je dis que ce fut en 1794 seulement qu'à force de voir expédier chaque jour des fournées de soixante-dix à quatre-vingts *conspirateurs* pour la place de la Révolution, et plus tard pour la barrière du Trône[1], on avait fini par s'y accoutumer, et qu'on n'y prenait presque plus garde. Cela est si exactement vrai, que tous ceux qui allaient

[1] Je ferai observer ici, comme chose singulière, que la barrière du

à la mort montraient une apathie aussi complète que le petit nombre d'habitués qui leur faisait cortége; petit nombre en effet, car la grande masse des amateurs avait fini par ne plus se déranger que pour les occasions solennelles, et quand les patients en valaient la peine, Danton, par exemple, Camille Desmoulins, Chaumette, le père Duchesne, l'évêque Gobel, le général de l'armée révolutionnaire, et autres gens de la même robe.

Ainsi donc, à cette époque, acteurs et spectateurs semblaient également résignés. *Hodie mihi, cras tibi*[1], était la devise générale, et chacun attendait avec patience, et sans trop en prendre souci, que son tour arrivât. On était, pour ainsi dire, hébété, et sous une fascination pareille à celle que fait éprouver le serpent boa au voyageur égaré dans les déserts de l'Afrique. Je parle de ce que j'ai vu et de ce que j'ai éprouvé moi-même; et j'ajoute que ce fut un malheur peut-être que cette résignation tranquille des victimes : j'ai toujours été persuadé que si le désespoir de plusieurs avait éclaté avec la même force que celui de madame Dubarry, par exemple, le peuple n'aurait pu longtemps supporter un spectacle aussi déchirant, et qu'on n'aurait plus osé peut-être le lui offrir tous les jours : au lieu de cela, ils se montraient tous insensibles à leur sort, et ils

Trône ait conservé son nom à l'époque où toutes les localités qui en avaient un entaché de royalisme recevaient un baptême républicain.

[1] Aujourd'hui mon tour, demain le tien.

trouvaient parmi les spectateurs même insensibilité; c'est tout au plus si l'on plaignait encore un peu des gens qui avaient l'air de faire aussi peu de cas de la vie.

L'étude de M. Gaillard, où j'allais entrer en qualité d'externe, étant située place du palais de Justice, le voisinage de la Conciergerie lui avait procuré une clientèle sinon très-lucrative pour lui, au moins toujours désagréable, et dans ces temps-là souvent très-pénible pour ses clercs; c'est-à-dire qu'il avait au nombre de ses attributions les actes que désiraient passer les prisonniers. On me prévint en entrant que le privilége d'aller faire signer ces actes m'appartenait de droit, comme me trouvant le dernier venu. J'aurais bien volontiers décliné ce privilége; mais c'eût été montrer de la tiédeur dans l'exercice de mes nouvelles fonctions, et peut-être briser mon avenir de clerc : je préférai me soumettre au régime de la loi.

En attendant que ma bonne volonté fût mise à l'épreuve, j'avais, deux ou trois fois par semaine, plus ou moins, à contempler *la bière des vivants* qui sortait ordinairement alors de midi à deux heures[1] de la grille du palais, chargée de victimes

[1] Plus tard, lorsque les condamnations furent arrivées au taux de cinquante et plus, comme il fallait un temps plus long, je ne dis pas pour juger les accusés, mais seulement pour prendre leurs noms et qualités, et les inscrire dans le jugement, les charrettes ne partirent plus de la Conciergerie qu'à quatre heures.

en nombre plus ou moins grand. Sans doute j'aurais pu me dispenser de voir ce spectacle en restant à mon pupitre, les yeux collés sur une minute de contrat de vente, de partage ou de licitation; mais quand le moment arrivait, cet instinct de curiosité qui attire irrésistiblement nos regards vers les objets dont on se sent le plus douloureusement affecté, ce besoin d'émotions violentes que l'on éprouve sans pouvoir s'en rendre compte, m'attirait, nous attirait tous aux fenêtres de l'étude, et nous y tenait cloués jusqu'à ce que nous eussions vu disparaître les acteurs du drame sanglant qui allait se dénouer sur la place de la Révolution. C'est ainsi que nous vîmes passer successivement devant nos yeux Diétrick, maire de Strasbourg, le général Biron, le vieux maréchal Luckner, le général Custine, qui pleurait et se confessait; le général Houchard, son lâche dénonciateur, dont la figure, couverte d'une large balafre, accusait une impassibilité absolue, et qui ne se confessait pas. Nous vîmes aussi Duport-Dutertre, ministre de la justice en 1790; le tribunal révolutionnaire l'avait condamné comme ayant gêné la liberté de la presse pendant son ministère. Il avait produit aux débats une lettre favorable de Marat; mais Fouquier-Tinville prétendit que c'était une attestation de complaisance: le président Dumas adopta cette opinion, et Duport-Dutertre fut condamné[1]. En allant à

[1] Quand le jugement fut prononcé, il se contenta de dire: Les révolutions tuent les hommes; la postérité les juge.

l'échafaud il avait l'air aussi calme et aussi réfléchi que le jour où, revêtu de la simarre, il conduisait *le deuil de la monarchie* aux funérailles de Mirabeau[1]; il semblait consoler Barnave, qui, condamné en même temps que lui, marchait avec lui au supplice. Je ne saurais dire ce qui se passait dans l'âme de ce dernier ; mais à l'altération de ses traits, on pouvait supposer qu'il y régnait une assez violente agitation. Peut-être se souvenait-il, en ce moment où il allait, lui aussi, périr victime des fureurs révolutionnaires, de cette exclamation qui pèsera toujours sur sa mémoire : *Ce sang est-il donc si pur qu'on ne puisse le verser?* Barnave, au surplus, avait paru avec noblesse au tribunal révolutionnaire, et parlé en homme qui prise peu la vie, mais qui sait la défendre pour épargner un crime de plus à des assassins : jamais son éloquence ne fut plus douce, plus persuasive ; mais à quoi bon ? La lyre d'Orphée, qui avait autrefois apprivoisé les tigres du désert, eût trouvé insensibles les tigres du tribunal de Fouquier.

Quelques jours après l'exécution de Barnave et de Duport-Dutertre, on me remet en main une procuration, et l'on me charge d'aller à la Conciergerie recevoir la signature de la personne y dénommée; je prends mon chapeau, et je pars sans autre observation : je crois me rappeler cependant que le cœur me battait déjà. Arrivé à la grille de la grande cour

[1] J'emporte avec moi *le deuil de la monarchie*, disait en expirant le géant de la tribune. Les factieux s'en disputeront les lambeaux.

du palais, je fus obligé de me détourner pour donner passage à une charrette que je dus suivre, et qui s'arrêta au bas du grand escalier, vis-à-vis la porte de la Conciergerie : je savais ce que cela voulait dire, et mon cœur de battre plus fort. Je fis bonne contenance toutefois, et je descendis d'un pas assez ferme les sept ou huit marches conduisant au premier guichet; je frappe, on m'ouvre, et après avoir baissé la tête et haussé les genoux....... Mais avant tout, je pense qu'on ne lira pas sans quelque intérêt la courte description que je vais faire de ce hideux garde-manger de l'échafaud où je pénètre en ce moment pour la première fois, saisi, je l'avoue, d'une terreur muette, et où tant de malheureux sont là qui attendent leur tour d'être envoyés à la boucherie humaine de la place de la Révolution.

La première entrée de la prison de la Conciergerie, qui s'ouvrait alors, et il y a peu d'années encore, sur la grande cour du palais, était fermée par deux guichets à trois pieds de distance l'un de l'autre, et gardés chacun par un porte-clefs; on ne plaçait là que des hommes d'élite, des gaillards vigoureux, à la voix dure, à l'air farouche, au poignet de fer, à l'œil subtil; aussi étaient-ils payés le double du commun des guichetiers; mais il fallait une candidature sérieuse et de longues épreuves pour être promu à ces deux grades importants. Aussi, quand l'un ou l'autre venait à vaquer, les aspirants se présentaient en grand nombre, faisant valoir leurs titres à qui mieux

mieux. Celui sur lequel tombait le choix du concierge Richard se faisait coiffer le jour de son intronisation par le perruquier de la prison, mettait ses habits du décadi, prenait l'air satisfait et capable d'un homme qui comprend sa dignité, et ne se croit pas au-dessous de l'honneur qu'il reçoit; ses rivaux de tout à l'heure, devenus maintenant ses vils flatteurs, cachant leur dépit sous un air de gaieté, venaient alors lui adresser une harangue de félicitation, et lui présenter un bouquet composé des plus belles fleurs de la saison. Cependant, sur la table du concierge, est préparé un festin auquel il daigne lui-même présider; des mets choisis sont apportés en profusion; le vin coule à grands flots. Et, à deux pas de là, des centaines de victimes attendent, sur la paille pourrie de leurs cachots infects, le moment de paraître devant leurs juges-bourreaux; et leurs plaintes attendrissantes, leurs gémissements de désespoir sont étouffés par le bruit des verres qui s'entre-choquent, les éclats de rire des guichetiers qui boivent et des chants patriotiquement orduriers par lesquels ils célèbrent cette ignoble solennité: hideux contraste, bien digne du temps et du lieu!

Après avoir traversé ces deux guichets, on se trouvait dans une pièce vaste et bien éclairée, où siégeait habituellement, sur un fauteuil de cuir, le gouverneur de la place, le concierge Richard. Et je puis assurer que jamais souverain sur son trône ne fut l'objet de tant d'hommages, ne fut environné

d'une cour plus assidue, que cet homme sur son fauteuil de cuir. Les amis, les parents des prisonniers étaient là journellement, sollicitant sa bienveillance, attendant qu'il voulût bien leur faire entr'ouvrir un des guichets intérieurs, pour apercevoir un moment les objets de leur sollicitude. Lui, souriait aux uns, repoussait les autres, et quand il fronçait le sourcil, c'était Jupiter faisant trembler l'Olympe d'un coup d'œil : *cuncta supercilio moventis.*

Après avoir franchi le second guichet, j'allai droit à ce concierge et lui expliquai l'objet de ma mission; il se trouvait alors sans doute dans une veine d'aménité, car il me reçut fort poliment, et donna ordre que l'on m'introduisît dans la pièce appelée le greffe, où je trouverais le prisonnier qui réclamait mon ministère.

Cette pièce, située à gauche de la salle d'entrée, était composée de deux parties séparées l'une de l'autre par une fort grande cloison vitrée; celle qui servait aux écritures, et se trouvait également à gauche en entrant, donnait sur une petite cour précédant la prison et était parfaitement éclairée : c'est là que j'avais affaire. L'autre partie, presque entièrement obscure, ne comportait d'autre mobilier qu'un banc de bois adossé au mur, et qui en faisait entièrement le tour. C'est sur ce banc que les condamnés à mort attendaient que le bourreau vînt les chercher pour leur faire subir, dans la pièce voisine, les redouta-

bles apprêts de leur supplice ; circonstance qui m'était alors totalement inconnue.

Du greffe, on arrivait de plain-pied, après avoir passé quatre énormes portes recouvertes de tôle, dans un long, étroit et sombre corridor, dont les deux côtés étaient occupés par des cachots appelés *la souricière*. C'est dans l'un de ces cachots qu'avait été renfermée Marie-Antoinette : il sert aujourd'hui de sacristie à la chapelle de la prison. Au bout du corridor se trouvait la cour, ou le préau, entouré de galeries découvertes, par lesquelles on pénétrait dans d'autres corridors, donnant également entrée à des cachots : on n'arrivait dans ces corridors qu'après avoir franchi trois ou quatre guichets aussi bien gardés que ceux de la principale entrée. Dans ces derniers cachots, le jour pénétrait à peine ; il y en avait de souterrains où les ténèbres seules étaient visibles ; et dans tous, même saleté, même puanteur. Quelques-uns portaient des noms étranges, *César, Belair, Bonbec* : un autre s'appelait *la Bûche nationale*, en mémoire d'une demi-douzaine de prisonniers qui y avaient été assommés, *à coups de bûche,* dans les journées de septembre. On ne les ouvrait d'ailleurs que pour donner la nourriture aux prisonniers, faire des visites, et changer la paille quand elle était devenue fumier. L'odeur qui s'en exhalait alors était tellement infecte, qu'elle se répandait jusque dans le greffe, où elle était à peine soutenable. Je ne parle pas des tortures morales infligées aux prison-

niers, des outrages dont ils étaient l'objet de la part de geôliers presque toujours ivres, des visites humiliantes qu'on leur faisait subir à chaque instant, et surtout aux femmes : il me faudrait noircir des pages entières, et encore n'aurais-je pas tout dit.

C'est là pourtant, c'est dans ce cloaque empesté, que toutes les illustrations de la France dans les lettres, dans les sciences, l'armée, l'église, la magistrature, que le négociant qui l'avait enrichie, le savant qui l'avait éclairée, le guerrier qui l'avait défendue, le prêtre qui l'avait édifiée, les Fénélon, les Malesherbes, les Destaing, les Lavoisier, confondus avec des voleurs et des assassins, attendaient qu'un tribunal de sang les envoyât expier sur l'échafaud leurs talents, leur gloire et leurs vertus. Et, en vérité, moi qui ai parcouru ce Tartare après le 9 thermidor, je ne m'étonne pas que plus d'un, venant s'asseoir sur la charrette, ait salué avec ravissement la lumière qu'il lui était donné d'apercevoir encore un instant, et se soit écrié comme Struensée traversant les rues de Copenhague pour aller aussi à l'échafaud : « Oh! combien l'air est doux à res» pirer! »

Mais il est temps de revenir au greffe, où l'on m'attend.

Comme j'en traversais la partie obscure, j'aperçus, mais sans y faire beaucoup d'attention, deux hommes assis, dont l'un parlait et gesticulait avec force, l'autre gardait un profond silence, et se tenait la

tête appuyée dans ses mains. Entré dans le greffe proprement dit, et voyant plusieurs personnes réunies, je demandai laquelle devait signer la procuration que j'apportais. Un homme de cinquante ans environ, vêtu de noir, d'une physionomie douce et agréable, portant la coiffure ecclésiastique, me dit : « C'est moi, monsieur, qui vous ai fait demander. »

Je me mis alors en devoir de lui lire la procuration, sur laquelle je n'avais pas encore pensé à jeter les yeux, et je vis que j'étais en présence de l'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette; ce Lamourette, député à l'assemblée législative, qui, dans la fameuse séance du 7 juillet 1792, voulant déterminer la droite et la gauche de l'assemblée à se réunir pour sauver la patrie, s'écria : « Foudroyons par un dernier et irrévocable serment et par une exécration commune la république et les deux chambres. » Tout le monde sait qu'à ces mots, la gauche, la droite, le centre et toutes les nuances intermédiaires se levèrent en masse, et au milieu du plus touchant pêle-mêle, prêtèrent le serment demandé, et s'embrassèrent avec une cordiale effusion, qui les fit pleurer de tendresse. Tout le monde sait aussi quelles furent les suites de cette hypocrite réconciliation, à laquelle fut appliqué le nom de *baiser Lamourette*, devenu depuis non moins fameux que *le baiser de Judas*.

Tandis que l'évêque de Lyon lisait attentivement

l'acte auquel il allait apposer sa signature....... On me demandera peut-être comment il se pouvait faire qu'un prisonnier de la Conciergerie, quand il y avait un tribunal révolutionnaire fonctionnant au-dessus de sa tête, songeât à mettre ordre à d'autres affaires qu'à celles de sa conscience. Je vais répondre qu'à l'époque où nous voici il était possible encore de se faire quelque illusion; le tigre ne dévorait pas alors indistinctement toutes les victimes humaines qu'on lui jetait en pâture : quelques-unes échappaient à sa dent meurtrière, peu à la vérité, mais enfin il y en avait; et, à la rigueur, on pouvait espérer être du nombre.

Ce ne fut guère qu'au mois de mars 1794 que tout ce qui venait s'engloutir là était marqué irrémissiblement du fatal *sigillum* de l'ange aux ailes noires, et voué à une mort certaine. Oh! alors, on put incrire sur ces portes d'airain qui ne devaient plus s'ouvrir pour le malheureux prisonnier que le jour où il irait teindre de son sang la machine aux planches rouges, le fameux vers de Dante Alighieri :

> Laissez toute espérance, ô vous qui entrez ici.
> *Lasciate ogni speranza, voi ch'intrate.*

Mais, je le répète, dans les derniers jours de décembre 93, il y avait encore dans cette loterie de l'échafaud quelques billets blancs à espérer; et, sans doute, le bon prélat, en relisant avec attention

l'acte par lequel il donnait à un tiers ses biens à gérer, avait la confiance qu'un de ces billets pouvait lui échoir.

Tandis qu'il était occupé à sa lecture, la porte s'ouvre, et quatre hommes, cinq ou six femmes, escortés du double de gendarmes, nous apparaissent; comme il leur fallait décliner leurs noms pour être inscrits sur le registre des écrous, j'appris que j'avais devant les yeux l'évêque d'Agra, le conventionnel Kersaint, Lebrun, ex-ministre des affaires étrangères, et Custine le fils. Quant aux femmes, je n'ai pas retenu leurs noms obscurs : je me rappelle seulement qu'elles étaient toutes de la classe du peuple, qu'elles avaient tenu des propos inconsidérés, et qu'on les écrouait pour prouver que la hache révolutionnaire n'était pas moins aiguisée pour les aristocrates en sabots que pour ceux qui comptaient seize quartiers. Consolante jurisprudence qui courbait la tête du gentilhomme et celle du prolétaire sous le même triangle d'acier!

Venons aux quatre autres personnages, et disons pour quels motifs ils se trouvaient là. Custine s'y trouvait *pour avoir porté avec affectation, et dans un but contre-révolutionnaire, le deuil de son père,* exécuté quinze jours ou trois semaines auparavant. Lebrun était accusé d'avoir rendu compte à la convention, une demi-heure trop tard, de je ne sais plus quelle dépêche de Barthélemi, notre ambassadeur en

Suisse. Kersaint [1], l'un des plus braves officiers de la marine royale, homme de cœur et d'honneur, venait rendre compte au tribunal révolutionnaire de la noble abdication qu'il n'avait pas craint de faire au milieu de la convention, durant le procès de Louis XVI, *de la portion de tyrannie qu'il exerçait*. Quant à l'évêque d'Agra, intrigant mystérieux et sorte de Figaro politique, je ne sais trop que vous en dire, sinon qu'il avait été lancé sur la scène révolutionnaire par l'abbé d'Espagnac, Bazire et le capucin Chabot, sans qu'on sût précisément, ni dans quel but, où on l'avait été chercher, ni comment il se trouvait titulaire de l'évêché d'Agra. L'affaire ne s'éclaircit même pas devant le tribunal révolutionnaire, où il parut vers le 15 janvier, et qui l'envoya à l'échafaud sans plus de scrupule que s'il avait compris le mystère de sa conduite, et qu'il eût été évêque tout de bon. Kersaint n'attendit pas aussi longtemps son tour. Amar et Vadier l'avaient si puissamment recommandé à Fouquier-Tinville, que dès le lendemain il fut condamné et exécuté. Lebrun et Custine le fils n'attendirent guère plus longtemps.

Quand Lamourette eut achevé la lecture de sa procuration, il la signa et me la remit, me priant de

[1] Personne n'ignore que, dans la séance où l'on délibérait sur *la peine à infliger à Louis*, Kersaint sortit de la salle, le cœur gonflé d'indignation, et s'écriant : « Je suis las d'exercer ma portion de tyran- » nie, et je m'éloigne avec horreur de cette caverne d'assassins. » C'était signer son arrêt de mort.

la faire mettre en règle le plus tôt possible, afin que ses intérêts ne demeurassent pas plus longtemps en souffrance : ils n'y demeurèrent pas longtemps en en effet.

Après avoir pris congé de lui, je me retirais, lorsqu'en sortant du greffe, et traversant la pièce qui le précédait pour rentrer dans la première salle, je m'entends appeler par l'un des deux hommes que j'avais aperçus en arrivant : je m'approche, je regarde, et je reconnais Bonneuil, ce Bonneuil, mon camarade de notariat chez M. Maine, qui avait été arrêté à Saint-Lô, pour des propos tenus en la présence d'un huissier de cette ville, et reconduit à Paris sous bonne escorte. Je ne l'avais pas revu depuis son retour, et je n'avais pas entendu parler de lui.

— Et que diable fais-tu là, mon ami ?

— Tu vas le savoir; mais, dis-moi, je viens de te voir sortir du greffe. Serais-tu écroué à ton tour ?

— Non.

— Je t'en félicite.

— Je viens de faire signer une procuration à l'évêque Lamourette pour faire gérer son bien pendant qu'il va rester ici.

— Cette besogne-là n'occupera pas longtemps son procureur fondé.

Et je trouvais à Bonneuil, dans le regard, dans l'accent, quelque chose qui me faisait frissonner.

— A présent je t'ai dit ce que j'étais venu faire ici. Mais toi ?

— Moi, c'est différent. Je ne resterai pas ici autant de temps que l'évêque Lamourette ; dans une demi-heure, un quart d'heure peut-être, on va me faire sortir.

— Si ce n'est pas plus long, je vais attendre.

Il me serre la main d'une manière convulsive, garde un instant le silence, et puis :

— M'attendre !... oui... oui.... je veux que tu restes avec moi jusqu'à ce que je parte : je t'en prie même. Mais comme nous n'allons pas prendre la même route, tu me quitteras à la porte.

Et sa voix prenait un accent de plus en plus étrange : et je tressaillais; et la sueur commençait à me couler du front.

— Pourquoi à la porte ?

— Parce que ma voiture est arrivée... elle est là ma voiture : tu as dû passer tout auprès.

— Juste ciel ! m'écriai-je, entrevoyant l'affreuse vérité. Serait-ce......

— Oui, mon ami, c'est la charrette qui va me conduire au supplice. Le tribunal révolutionnaire m'a condamné à mort, il y a deux heures, sur la seule déposition de l'infâme huissier de Saint-Lô; et tu sais que cela va vite après. Oui, mon pauvre Duval, je vais mourir, mourir à dix-neuf ans, pour un mot prononcé sans réflexion [1].

[1] Le jugement qui condamnait Bonneuil à mort portait ceci : Pour

Et il se mit à verser des larmes et à se tordre les mains. Je tombai sur le banc presque anéanti.

A ce moment, son compagnon d'infortune ayant achevé le repas qu'il faisait aussi tranquillement que s'il n'eût dû sortir de là que pour aller au bal ou au spectacle, s'approche et me dit :

— Puisque vous êtes son ami, monsieur, donnez-lui un peu de courage : vous voyez qu'il en manque tout à fait. Qu'il prenne exemple sur moi ; la mort ne me fait pas peur : je l'ai vue de près au régiment, sans trembler ; et mourir d'une balle ou d'une chiquenaude sur le cou, l'une m'est aussi indifférente que l'autre..... Allons, allons, camarade, du courage !

— Oui... oui... j'en ai... j'en aurai... j'en aurai beaucoup. C'était un moment de.... mais voilà qui est fini. Je me sens calme à présent, tout aussi calme que vous.

Mais ses lèvres pâles et serrées, sa parole brève démentaient ce qu'il disait là. Moi, je n'y tenais plus ; je fis un mouvement pour sortir. Il s'en aperçut, et me prenant le bras vivement :

— Tu ne sortiras pas avant moi, tu me l'as promis. Tu ne sortiras pas.

avoir, *jouissant de toute sa raison*, tenu des propos contre-révolutionnaires dans une maison de la commune de Saint-Lô. *Jouissant de toute sa raison* est ici d'autant plus remarquable, que c'est la seule fois, je pense, que le tribunal révolutionnaire ait justifié ses arrêts de mort par une semblable expression ; du moins je n'en trouve pas d'autre exemple.

Ici l'étrange personnage qui était venu se mettre en tiers dans notre conversation fait une pirouette sur le talon, siffle un air et va se rasseoir. J'ai su depuis qu'il se nommait Gosnay; il avait servi successivement dans le régiment d'Artois et dans les hussards de Berchiny. Rousin l'avait fait arrêter à Châlons et traduire au tribunal révolutionnaire comme prévenu d'émigration, et il venait d'être condamné pour ce fait, bien qu'il n'eût jamais quitté le département de Saône-et-Loire.

Lorsqu'on lui apporta son acte d'accusation, il le prit froidement, s'approcha d'une lumière et alluma sa pipe avec. Au tribunal, après que lecture lui en eut été faite, il déclara que tous les chefs articulés contre lui étaient vrais. Son défenseur ayant fait observer qu'il n'avait pas la tête à lui. « Jamais, » s'écria-t-il, ma tête n'a été plus à moi qu'à pré- » sent où je vais la perdre. Défenseur officieux, je te » défends de me défendre; et qu'on me mène à la » guillotine. »

Que le malheureux Bonneuil était loin d'une pareille disposition d'esprit! Après avoir essuyé ses yeux et tâché de faire bonne contenance, il me chargea de ses adieux pour quelques-uns de nos amis communs, entre autres Lahorie, qui venait souvent le voir quand il était troisième clerc chez Lecointre, notaire, frère du conventionnel de ce nom, et qui plus tard devait aussi mourir non pas sur

l'échafaud, mais percé de douze balles dans la plaine de Grenelle.

On vint avertir que le moment approchait et que le bourreau attendait. « Il a été bien longtemps à » venir, dit Gosnay se levant; mais vaut mieux tard » que jamais. Marchons. » Bonneuil le suit avec assez de fermeté; et tous deux entrent dans la salle où se devait faire leur *toilette*. Avant de s'asseoir sur le banc placé en travers, devant la porte d'entrée, qu'on avait ouverte, et à travers laquelle on apercevait la charrette et la foule qui remplissait la cour du pâlais, avide de voir sortir les deux condamnés, Bonneuil tira de son doigt une bague pour me la donner comme marque de souvenir; le porte-clefs s'y opposa, disant que les biens d'un condamné appartenaient à la république et sa défroque au bourreau. Ce furent ses propres termes.

La toilette achevée, et à l'instant de monter en charrette, Gosnay appela un des guichetiers avec lequel il avait contracté une sorte de familiarité. « Mon ami Rivière, lui dit-il, il faut que tu m'ap- » portes de l'eau-de-vie dans ta tasse pour que nous » buvions ensemble *le coup de l'étrier*. Si tu me re- » fuses, je t'en voudrai jusqu'à la mort. » Rivière apporta la liqueur, et Gosnay la but d'un trait; puis il monta dans la charrette avec Bonneuil, qui était d'une pâleur effrayante. En traversant la cour du palais, quelques misérables les insultèrent : c'était l'usage. « Lâches que vous êtes, vous m'insultez!

» Iriez-vous à la mort aussi courageusement que » moi? »

Dès que j'eus perdu de vue la charrette, je me sauvai à grands pas, le cœur navré, la tête perdue; et de retour à l'étude, après avoir raconté à mes camarades ce qui venait de m'arriver, je leur déclarai que j'abdiquerais plutôt vingt fois que de retourner une seule faire signer des procurations à la Conciergerie.

Trois ou quatre jour après, le 25 nivôse an II (12 janvier 94), *la bière des vivants* sortait de la cour du palais. Deux hommes y étaient, calmes et résignés, et souriant dédaigneusement aux insultes de la populace. L'un était Custine le fils, condamné le jour même; l'autre était Lamourette, condamné la veille, pour avoir *retardé de deux mois l'établissement de la république, en essayant d'opérer par une machination perfide, dans la séance du 7 juillet 92, un rapprochement entre les aristocrates et les patriotes de l'assemblée.*

Après le prononcé du jugement, on lui demanda s'il avait quelques observations à faire.

— Pas d'autres, sinon que vous égorgez un homme de bien.

Le président aurait pu lui répondre que le tribunal révolutionnaire n'avait été institué que pour cela; mais, satisfait d'avoir rempli son devoir, il se

tut. Ramené à la Conciergerie, Lamourette soupa avec ses camarades de chambre tout aussi tranquillement que ces Spartiates des Thermopyles qui savaient bien aussi que le lendemain ils iraient souper chez Pluton. Il soutint presque à lui seul la conversation, parla de Dieu d'un ton d'enthousiasme, et disserta comme Socrate sur la vie future et l'immortalité de l'âme. Puis il dormit d'un sommeil non interrompu pendant toute cette nuit, la dernière qu'il eût à passer sur la terre [1].

Cependant la charrette qui le conduisait lentement au lieu du supplice était escortée, comme à l'ordinaire, des vociférations de la tourbe soldée pour cette atroce mission. Mais le bruit s'étant bientôt répandu dans la foule que c'était un évêque, quelques misérables, feignant de se prosterner devant lui, s'écrièrent :

— Votre bénédiction, monseigneur, votre sainte bénédiction ! en attendant qu'on ait raccourci votre grandeur.

Il parut quelque temps insensible à ces démonstrations ironiques; mais enfin, relevant la tête avec dignité :

— Et bien! oui, je vous la donne à tous ma bénédiction; et je prie Dieu de ne pas vous refuser la

[1] Quand on lui eut prononcé sa condamnation à mort, Lamourette leva les yeux au ciel et fit le signe de la croix. Dumas et Fouquier-Tinville en rirent de pitié.

sienne quand vous serez aussi près de la mort que je le suis en ce moment.

A ces mots, prononcés d'une voix ferme, les insultes cessèrent, et le tombereau continua paisiblement sa route vers l'échafaud.

CHAPITRE XLVI.

Le duc d'Orléans au tribunal révolutionnaire. — Effroi des cordeliers. — Danton se réfugie à Arcis-sur-Aube. — Le panier de vin de Champagne. — Noble attitude du duc d'Orléans au tribunal. — Sa confession à un prêtre allemand. — Le bourreau de Rochefort. — L'échafaud établi à demeure sur la place de la Révolution. — Supplice de Venance Dougados et autres. — Célébration de l'anniversaire du 21 janvier. — Chants d'allégresse. — La tête de veau. — Les bastringues des départements.

L'année 1793 venait de finir, année mémorable à ce point parmi les années mémorables de la révolution, qu'elle a mérité d'en être regardée comme le point culminant, comme le type le plus exact, le plus parfait. Elle avait commencé par faire couler sur l'échafaud national le sang d'un roi; plus tard elle y versa celui d'une reine; d'autres victimes moins augustes, de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions, prêtres, magistrats, nobles et roturiers, riches et pauvres, y étaient venus successivement mêler le leur. Les massacres de Lyon, les mitraillades de Toulon, les noyades de Nantes avaient signalé les derniers mois de son existence. Robespierre l'avait terminée en lisant à la tribune, au nom du comité de salut public, le rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire, lequel pro-

mettait à la France que l'année qui allait surgir ne serait pas moins féconde en meurtres, en assassinats, en crimes, dévastations et désolations de toute espèce que celle qui venait de s'écouler si lugubrement. Robespierre commençait par dire que les défenseurs de la république adoptaient la maxime de César, *qu'ils croyaient n'avoir rien fait tant qu'il leur restait quelque chose à faire*. Or, nous venons de voir que les susdits n'avaient déjà pas mal travaillé; et les œuvres de Carrier à Nantes, de Collot d'Herbois, de Couthon, de Dubois Crancé à Lyon, de Barras, de Fréron, Ricord à Toulon, étaient encore toutes saignantes. A Paris non plus, *les défenseurs de la république* n'avaient pas demeuré les bras croisés; et quatre-vingt-huit individus, hommes et femmes, parmi lesquels les vingt-deux Girondins livrés au bourreau du 3 avril au 31 octobre, vingt-et un en novembre, et plus de deux cents en décembre, attestaient leur vigilance, et ne permettaient guère de les accuser d'oisiveté, et Robespierre semble regarder cela comme rien en comparaison de ce qui restait à faire :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

C'était là pourtant un assez joli commencement. L'incorruptible annonçait ensuite que le gouvernement révolutionnaire s'occuperait exclusivement *des libertés publiques*, et ajournerait à des temps plus calmes *les libertés civiles* ; ce qui voulait dire qu'aucun ci-

toyen ne serait sûr désormais de coucher dans son lit : et il ajoutait que si le gouvernement révolutionnaire devait protection aux bons citoyens, il ne devait pas autre chose aux ennemis du peuple *que la mort*. Puis il faisait l'énumération des différentes sortes d'*ennemis du peuple* auxquels il se proposait d'acquitter cette dette. Le nombre en était si grand, que les trois quarts de la convention durent trembler. Il y comprenait d'abord ceux qui voulaient faire reculer vers la servitude par la route du modérantisme. Ceci était à l'adresse des restes de la Gironde. Venait ensuite le tour de ceux qui se portaient vers l'extrémité opposée pour arriver au même but. « Rien ne ressemble plus à » l'apôtre du modérantisme, disait-il, que le pré- » dicateur de la république une et universelle. L'ami » des rois et *le procureur général du genre humain* s'en- » tendent assez bien. » Avis à Anacharchis Clootz. « Le fanatique couvert de scapulaires et le fanatique » prêchant l'athéisme ont entre eux beaucoup de » rapports. » Avis à Chaumette. « Les barons dé- » mocrates sont les frères des marquis de Coblentz ; » et les bonnets rouges sont plus voisins des talons » rouges qu'on ne pense. » Avis à Chabot, qui venait d'épouser la sœur du baron allemand Frey. Vous le voyez, il y en avait pour tout le monde; et bien que les allusions de Robespierre fussent d'une transparence sans égale, afin de les rendre plus claires encore, il désignait à mesure, d'un geste menaçant,

les députés dont il voulait parler. Certes, il fallait que cet homme fût bien imprudent ou bien audacieux, ou qu'il se fiât beaucoup à sa popularité, pour avertir aussi effrontément les victimes qu'il s'était choisies sur tous les bancs de l'assemblée, et qui pouvaient dès lors, en se réunissant, l'écraser comme ils firent depuis au 9 thermidor. Mais la mesure de ses crimes n'était pas comblée, et l'instant marqué par la Providence pour la chute du tyran démagogue n'était pas encore venue.

De tous les députés suspects de modérantisme celui auquel Robespierre et sa faction avaient voué le plus de haine, c'était le député Philippeaux. Ce n'est pas qu'il n'eût donné d'excellents gages à la révolution et qu'il ne se fût conduit en bon et franc républicain dans le procès de Louis XVI; il avait voté la mort, rejeté l'appel au peuple et le sursis. Que pouvait-on désirer de mieux? que pouvait-on lui demander de plus? Mais envoyé plus tard, pour son malheur, en mission dans la Vendée, il n'avait pu voir sans horreur les atrocités commises par les généraux républicains, surtout par Rossignol et Ronsin; et il les avait dénoncés avec autant de courage que de persévérance dans ses écrits et à la tribune de la convention. Le comité de salut public, qui faisait de la guerre de la Vendée un de ses moyens de gouvernement, ne pardonna pas à Philippeaux de s'être exprimé à cet égard sans ménagement pour les hommes de son choix, les exécuteurs

de ses hautes œuvres, et lui voua une haine à mort. Robespierre, non content de l'avoir désigné d'une manière assez claire dans son exposé de tout à l'heure, l'attaqua directement et par son nom, quelques jours après, à la tribune des Jacobins. La façon dont il s'y prit est assez curieuse pour être rapportée ici. Après avoir tonné de nouveau contre les modérés, les exagérés, etc., il se mit à dire, sans autre transition et gardant parfaitement son sérieux, ce qui suit : « Des » patriotes ayant ouvert le registre de l'Académie des » inscriptions, y ont trouvé que la famille Philip» peaux, actuellement établie au Mans, tirait direc» tement son origine d'une ancienne famille de Del» phes qui reconnaissait pour son auteur le nommé » Erostrate, qui, afin d'illustrer son nom demeuré jus» que-là obscur, s'était imaginé de mettre le feu au » temple de la grande Diane d'Ephèse, et que Philip» peaux, désespéré comme son aïeul de ne pouvoir » sortir de l'obscurité par son mérite et ses talents, » avait résolu, à son exemple, de mettre le feu au tem» ple de la Concorde, afin de se faire connaître, etc. » Cette citation, à laquelle personne ne s'attendait, donna aux frères et amis, qui comptaient parmi eux un nombre assez borné de savants, la plus haute idée de l'érudition de Robespierre, et leur inspira en même temps le plus profond mépris et la haine la plus violente contre le brûleur du temple de la Concorde, qui fut expulsé séance tenante de la société, par acclamation unanime. Il aurait pu se con-

soler de ce malheur si quelques mois plus tard, et par suite de cette même expulsion, l'échafaud ne l'eût réclamé comme sa proie.

J'ai cité précédemment les noms de quelques-uns des personnages marquants que l'échafaud révolutionnaire avait également réclamés pendant le cours de l'année 1793; mais j'en ai oublié un.... Réparons cette ommission, tandis qu'il en est temps encore.

Louis-Philippe-Joseph duc d'Orléans, affublé, depuis le mois de septembre 1792, par le conseil de Mauuel, du sobriquet de Philippe-Égalité, avait aussi voté la mort, sans appel et sans sursis ; ce qui n'empêchait pas Robespierre de le voir d'un œil d'envie. A cela rien d'étonnant : Robespierre aspirait à la dictature ; les partisans de Philippe voulaient le porter au trône; l'un des deux devait périr. Robespierre s'arrangea de manière à ce que ce ne fût pas lui, et il manœuvra contre la faction orléaniste, toujours dirigée par Danton, avec tant d'adresse, qu'il fit décréter par la convention, déjà soumise à ses ordres, l'arrestation du duc d'Orléans, et sa translation au fort Saint-Jean à Marseille. Elle eut lieu dans la nuit du 9 au 10 avril, malgré les timides récriminations de ses partisans; et ses biens furent séquestrés le 16.

On le décréta d'accusation le 3 septembre, et on le traduisit devant le tribunal criminel extraordinaire qui venait d'être organisé à Marseille par les représentants du peuple en mission dans cette ville.

Chose extraordinaire ! il y fut acquitté. A la nouvelle de cet acquittement scandaleux, la convention entra en fureur, et décréta que le prince serait détenu jusqu'à nouvel ordre. Voilà comme on entendait la justice alors dans la France républicaine, et le cas que l'on faisait des jugements qui ne satisfaisaient pas à la soif de sang dont se montraient altérés les chefs qui la dirigeaient dans les voies de la liberté ! Le lendemain du jour où fut rendu le décret d'annulation, je pus lire comme tout le monde un énorme placard collé à profusion sur les murs de Paris, et en tête duquel se voyaient écrits ces mots en très-gros caractères : *Le duc d'Orléans traité comme il le mérite*. On s'approchait, alléché par ce titre, et l'on s'attendait à trouver là une énumération peu flatteuse de ses faits et gestes depuis la révolution ; mais on ne tardait pas à être détrompé, et là où on avait cru trouver une violente satire, on était tout surpris de lire une apologie complète[1]. Les vertus patriotiques du prince y étaient retracées avec verve et entraînement; sa révolte contre l'autorité royale au lit de justice de 1788 et son exil à Villers-Cotteret y étaient présentés comme des ti-

[1] Plus tard le directoire employa la même tactique. Chaque fois qu'il se voyait attaqué corps à corps au conseil des cinq cents ou à celui des anciens, ses aboyeurs hurlaient dans les rues de Paris *le Directoire traité comme il le mérite ;* et comme il méritait d'être traité assez mal, on achetait le pamphlet, croyant y trouver quelques dures vérités sur son compte, et l'on n'y trouvait qu'un éloge emphatique de l'humanité de Merlin ou des vertus de Barras.

tres incontestables à la reconnaissance nationale; sa conduite à l'assemblée constituante, où, le premier des membres de la noblesse, il se réunit au tiers état, était citée comme preuve de son ardent patriotisme, aussi bien que son vote dans le procès de Louis XVI, etc., etc.; et cela se terminait par une invitation pressante au peuple de se porter en masse à la convention pour y demander la mise en liberté d'un prince qui avait fait tant et de si grands sacrifices pour la cause populaire. Grâce au titre malicieusement équivoque, cette affiche avait été lue des trois quarts de Paris, sans que les autorités qui veillaient avec tant de zèle au salut de la république eussent été mises en mesure de l'arracher. Ce ne fut que vers dix heures que la *commune*, ayant appris enfin ce qui en était, s'empressa de la faire disparaître; elle donna ordre en même temps de faire les perquisitions les plus sévères pour découvrir et arrêter l'auteur, l'imprimeur, les distributeurs, les afficheurs, ceux qui avaient fourni le papier, et même, je crois, ceux qui seraient soupçonnés de l'avoir lue. Toutes les perquisitions furent inutiles : pourtant on s'accorda généralement à attribuer cet écrit apologétique à Danton , et cela était assez vraisemblable. Robespierre n'en douta pas un instant, et il en prit note. Il prenait note de tout Robespierre.

Ce fut alors que le club des Cordeliers, de l'avis de Danton, et pour donner le change à Robespierre, mit la clef sous la porte, et se réunit ostensiblement

au club des Jacobins. Cependant les principaux membres se rassemblaient secrètement dans la nuit, afin d'aviser aux moyens de se venger du dictateur de la convention, qui venait de leur couper les vivres en mettant sous le séquestre les immenses propriétés du duc. Mais le dictateur, plus fin qu'eux, était instruit de toutes leurs menées. Il les laissa faire et il continua d'observer.

Le jour que la convention avait cassé le jugement du tribunal criminel extraordinaire qui acquittait le duc d'Orléans, Robespierre avait dit tout haut à la tribune des jacobins : « *Il faut que le duc d'Orléans meure.* » Sa parole fut entendue, et bientôt on apprit que des ordres avaient été donnés par le comité de salut public pour que ce prince fût amené incontinent à Paris et traduit au tribunal révolutionnaire, qu'on espérait bien trouver plus maniable que les juges de Marseille. Cet ordre, bien qu'expédié secrètement, ne tarda pas à être connu des meneurs du parti cordelier, qui en prirent l'alarme, mais particulièrement Danton, qui, se sentant beaucoup plus compromis que les autres, et redoutant la pusillanimité du prince, ou se défiant de sa générosité, décampa subitement et alla respirer l'air natal à Arcis-sur-Aube. Danton commit là une grande faute dans son intérêt, d'autant plus que ses craintes étaient vaines, comme je le ferai voir tout à l'heure. Mais en disparaissant à ce moment précis de la scène politique, il donnait la mesure de ses inquiétudes et confirmait

les soupçons répandus dans le public, dès l'origine de la révolution, qu'il était le chef largement stipendié de la faction orléaniste. Robespierre vit tout de suite le parti qu'il pourrait tirer de l'imprudence de son rival, et il n'était pas homme à négliger ses avantages.

Le duc d'Orléans arriva à Paris le 3 novembre. Les égards presque respectueux dont il avait été l'objet de la part de ses gardes pendant toute la route lui donnèrent à penser qu'une révolution s'était opérée ou était sur le point de s'opérer en sa faveur; et il rêva encore le trône au moment où l'on préparait son échafaud. On vint en effet lui annoncer, dans la matinée du 6, qu'il allait comparaître devant ses juges. Deux heures auparavant il s'était fait apporter un panier de vin de Champagne. Sans paraître surpris ni déconcerté de la fatale nouvelle qu'il venait d'apprendre, il dit en souriant au concierge de la prison: « Faites-moi le plaisir de goûter de ce vin; » il n'est pas possible d'en boire de meilleur. » Le concierge faisant quelques difficultés: « Allons » donc, monsieur, ce n'est point ici le cas de faire » des cérémonies; goûtez ce vin; je vous répète » qu'il est excellent. » Le concierge en but deux verres; le duc en vida une bouteille d'un trait, dit aux geôliers de boire les autres, et monta au tribunal.

Il y parut avec une noble assurance, et se souvint ce jour-là qu'il était prince, prince de la noble maison

de Bourbon. Dans sa jeunesse, une taille élevée, svelte et bien prise, un air distingué, une figure parfaitement belle, tels étaient les avantages extérieurs qu'il tenait de la nature : on lui reconnaissait aussi beaucoup d'esprit naturel. Mais une vie toute de débauche l'avait bien vite abruti : son teint devenu blafard, et sa figure entièrement bourgeonnée par suite de l'appauvrissement et de l'échauffement de son sang, sa tête dégarnie de cheveux, le rendaient presque méconnaissable dès l'âge de trente ans. Les agitations de sa vie politique, pendant le cours de la révolution, les diverses vicissitudes qu'il éprouva, les tourments secrets auxquels il fut en proie, les remords qui durent plus d'une fois le déchirer, ne firent qu'ajouter aux ravages qu'une existence constamment vicieuse avait exercés sur sa personne ; et Philippe-Égalité n'était plus que l'ombre dégradée du jeune et brillant duc de Chartres. La surprise fut donc grande lorsqu'on le vit paraître au tribunal ayant la figure aussi noble, aussi belle que dans ses premières années. Son teint s'était légèrement coloré, les boutons qui le défiguraient avaient entièrement disparu, et son front découvert achevait de lui donner un air imposant. A quoi fallait-il attribuer cette étrange et subite métamorphose ? Sans doute à la révolution qui s'opéra intérieurement chez lui quand il apprit, sans autre préparation, le sort qui lui était définitivement réservé et auquel il était bien loin de s'attendre. En tout cas, il sut maîtriser à

l'extérieur ses émotions, et son calme ne se démentit pas un instant.

La conduite qu'il tint, le courage qu'il montra, n'étonnèrent pas moins que le changement de ses traits, et contrastèrent singulièrement avec sa vie efféminée d'abord, puis factieuse, et les preuves de faiblesse, pour ne pas dire de lâcheté, qu'il avait données dans plusieurs circonstances où il aurait dû faire preuve d'énergie. Il ne dénonça personne, il ne compromit personne; il ne nomma aucun de ceux qui, ayant épuisé ses trésors dans l'intérêt de leur cupidité et de leur ambition, l'abandonnaient lâchement sur les bords du précipice où leurs funestes conseils et leurs perfides promesses l'avaient conduit, et au fond duquel il allait tomber.

On se garda bien, au surplus, de lui reprocher ses véritables crimes: c'eût été faire le procès à la révolution elle-même. On lui adressa une foule de questions plus insignifiantes les unes que les autres, et seulement pour avoir l'air de procéder à un interrogatoire. On lui demanda par exemple s'il avait connu Brissot, quel était le poste que remplissait auprès de lui Sillery, depuis quand il avait cessé de voir Péthion, pourquoi il avait confié sa fille à madame Genlis, qui était une intrigante; si ce n'était pas par une combinaison machiavélique qu'il avait voté la mort du tyran, tandis que Sillery avait voté contre; s'il n'avait pas connaissance que Louvet devait proposer l'expulsion des Bourbons hors du territoire de la

république; s'il n'avait pas dit un jour au député Poulhier : Que me demanderas-tu quand je serai roi? Il nia ce dernier propos; et ses réponses aux autres questions furent aussi insignifiantes que les questions elles-mêmes.

La seule partie de son interrogatoire un peu sérieuse fut celle relative à sa liaison avec Dumouriez : ce fut la seule aussi qui parut l'embarrasser. On finit par lui demander pourquoi dans la république il souffrait qu'on l'appelât prince, et dans quel but il avait fait d'aussi grandes largesses pendant la révolution. Voici ce qu'il répondit : « Ceux qui » m'appelaient prince le faisaient malgré moi. » J'avais fait afficher à la porte de ma chambre que » ceux qui me donneraient ce nom seraient con- » damnés à une amende envers les pauvres. A l'égard » des largesses, j'ai été assez heureux pour soulager » les indigents, au milieu d'un hiver rigoureux, en » vendant une partie de mes propriétés. »

Sans doute le président du tribunal ignorait que madame de Genlis se trouvant au Rincy avec le duc d'Orléans, quelques jours après que la convention eut rendu le décret qui ordonnait la destruction de tous les signes et emblèmes de la féodalité, et lui ayant demandé pourquoi il ne faisait pas disparaître les fleurs de lis qui ornaient tous les appartements du château, il lui avait répondu : « Fi donc! ce » serait une lâcheté de ma part. » Si Dumas avait été informé de cette circonstance, il n'eût pas

manqué de trouver là un nouveau grief à ajouter à tous les autres.

Au surplus, il s'en trouva assez sans celui-là pour le faire condamner à la peine de mort. A la lecture de sa condamnation, il sourit en levant les épaules; et quand on lui dit qu'il dépendait de lui de renvoyer l'exécution de sa sentence au lendemain, il refusa cette grâce et demanda à marcher sur-le-champ à l'échafaud. Il descendit dans la salle des condamnés à travers une haie de soldats qui tenaient le sabre nu. Sa démarche était fière et assurée, et il semblait plutôt un général qui les passait en revue qu'un criminel qu'ils allaient conduire au supplice[1].

On introduisit alors près de lui un prêtre allemand nommé Lothringer. Le prince lui demanda s'il était dans les bons principes de la religion. Celui-ci lui répondit qu'il avait prêté le serment, à l'exemple de Gobel, dont il était le grand-vicaire (et qui allait précisément apostasier le lendemain en pleine convention); mais qu'il avait abjuré ses erreurs et qu'il était revenu aux principes de l'église. Sur cette assurance, le prince s'agenouille et commence le long aveu de ses fautes, demandant sans cesse s'il peut espérer d'obtenir pardon. L'abbé

[1] Et comme il fallait que tout fût aussi absurde qu'odieux dans les jugements du tribunal révolutionnaire, on y condamna le duc d'Orléans comme girondin, tandis que six jours auparavant ils venaient de condamner comme orléanistes les girondins, qui s'étaient montrés constamment ennemis implacables du duc d'Orléans et des hommes de sa faction.

Lothringer lui ayant dit que oui, il s'écrie : « Je leur pardonne ma condamnation, quoiqu'ils » m'aient imputé des faits faux : mais j'ai commis » un crime qui mérite la mort ; j'ai contribué à » celle d'un innocent, de mon roi..... *mais il était » trop bon pour ne point me pardonner*[1]. » Il termina en invoquant la miséricorde divine. Ces détails sont extraits d'un écrit publié par l'abbé Lothringer lui-même, quelque temps après le 9 thermidor : on comprend qu'il eût couru risque de la vie s'il les eût publiés auparavant.

[1] Il est certain que le duc d'Orléans n'avait jamais eu d'aversion pour la personne du roi ; mais il détestait cordialement la reine, à laquelle il attribuait les affronts sans nombre qu'il avait reçus à la cour en diverses rencontres. Il est également certain que vers la fin de 1791, Bertrand de Molleville avait entrepris de le réconcilier avec le roi, et qu'il y était parvenu. En effet, une entrevue eut lieu aux Tuileries entre ces deux personnages. On ignore ce qu'ils se dirent ; mais quand elle fut terminée, Louis XVI dit à Bertrand de Molleville, et c'est lui qui rapporte le fait : « Je suis content de cette entrevue ; le duc » d'Orléans a reconnu ses torts et offert de les réparer, autant qu'il serait » en lui. Il paraît nous revenir sincèrement. » Quelques jours après, le duc revint aux Tuileries, dans l'intention de faire sa cour au roi. Non-seulement on refusa de l'introduire, mais on l'accabla d'injures et de menaces, et on le jeta dehors de la manière la plus brutale. Ce fut là un triste service que l'on rendit au malheureux Louis XVI, qui témoigna tout haut son mécontentement quand il apprit ce qui venait de se passer. Le duc rentra dans son palais, frémissant de rage ; et ses familiers eurent soin d'irriter sa blessure en lui persuadant qu'un pareil outrage n'avait pu lui être fait sans l'aveu du roi et de la reine. Pour le roi, cela n'est pas vrai ; pour la reine, je doute. Quoi qu'il en soit, les sentiments de vengeance, endormis un instant dans son cœur, se réveillèrent avec une nouvelle force, et l'abominable vote qu'on lui a tant et si justement reproché fut la conséquence de ce réveil.

On fit monter avec lui dans la charrette Coutard, ancien député à l'assemblée législative, et qui avait constamment siégé sur les bancs de la droite avec Vaublanc, Ramond, Pastoret, Girardin et autres défenseurs de l'ordre; il venait d'être jugé et condamné dans la même séance [1]. A côté d'eux était un pauvre ouvrier couvert de sa veste de travail; la condamnation à mort de cet enfant du peuple, qui avait eu lieu la veille, pouvait être considérée comme une nouvelle protestation du tribunal révolutionnaire en faveur du dogme de l'égalité absolue, appliquée également à toutes les classes de la société.

La sérénité que le duc d'Orléans avait montrée au tribunal, il la conserva pendant le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution, au milieu des vociférations d'usage, dont il était, lui, particulièrement l'objet : elles étaient mieux nourries qu'à l'ordi-

[1] Dans la journée du 10 août, neuf officiers suisses, qui avaient échappé au massacre général, s'étant présentés à la barre de l'assemblée pour se mettre sous sa protection, M. Coutard se porta à leur rencontre, leur montra le danger qu'il y aurait pour eux à entrer, et les conduisit dans le bureau des inspecteurs de la salle, où il les retint depuis onze heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Dans l'intervalle, il vint deux fois visiter ses prisonniers: la première, pour leur apprendre qu'il venait de faire rendre un décret qui mettait les Suisses *sous la sauvegarde de la loyauté française;* la seconde, pour leur annoncer que le peuple demandait leurs têtes à grands cris, et les assurer en même temps qu'il ferait tout son pouvoir pour les arracher au péril qui les menaçait. Et en effet il trouva moyen de leur procurer dans la soirée des déguisements au moyen desquels ils s'échappèrent sans être reconnus. Je vous le demande, une telle action ne devait-elle pas trouver sa récompense au tribunal révolutionnaire ?

naire, et ceux qui les proféraient n'étaient pas tous des habitués de la guillotine. Le duc d'Orléans étant considéré par les gens qui ne sentaient pas un goût décidé pour la révolution comme la cause première du déluge de maux dont elle avait inondé la France, regardaient son supplice comme une juste punition du ciel, et plusieurs étaient venus y applaudir. Son courage ne se démentit même pas lorsque, par un raffinement de cruauté, on fit arrêter près de dix minutes devant la porte de son palais la charrette sur laquelle il était assis : il se contenta de lever les yeux au ciel, et son visage demeura calme et impassible [1].

Le funèbre cortége n'arriva qu'à la nuit close à la place de la Révolution. Le prince, après avoir gravi d'un pas ferme les marches de l'échafaud, fut exécuté aux flambeaux. On montra sa tête au peuple, qui applaudit fort, cria comme à l'ordinaire : *Vive la nation !* et se retira enchanté du spectacle de la soirée, se promettant bien de ne pas manquer celui du lendemain.

Quant au duc d'Orléans, le plus beau jour de sa vie et à coup sûr le plus honorable pour lui fut le jour de sa mort. A compter de ce moment, les chefs du parti orléaniste, privés de l'appui et des conseils de

[1] En effet, l'on avait aposté sur la terrasse formant galerie, et régnant le long de la rue Saint-Honoré, une bande de misérables qui ne cessèrent de lui débiter des horreurs pendant les dix à douze minutes qu'on le fit stationner là.

leur chef suprême, ne donnèrent plus signe de vie; et l'accusation d'orléanisme ne devint pas moins capitale que celle de fédéralisme. Pour effacer jusqu'aux moindres traces de cette imputation, les plus accrédités d'entre les cordeliers se montrèrent les plus empressés courtisans de Robespierre, et il faut attribuer à cette circonstance le surcroît de popularité qui advint alors à ce tigre-renard.

La moisson de 1793 avait donc été passablement abondante; celle de 1794 fut plus abondante encore; et s'il n'eût entré dans les desseins de la Providence de dissiper les moissonneurs au moment où ils mettaient le plus d'ardeur à la besogne, ils se seraient plutôt moissonnés eux-mêmes que de laisser en France un épi sur pied. Aussi, voyez, dès les premiers jours du premier mois, le tribunal révolutionnaire, dépouillant cette timidité anti-civique qui ne lui avait permis d'employer jusque alors qu'une charrette pour l'usage de ses condamnés, comprend mieux ses devoirs, et s'élève par degrés à la hauteur de sa mission patriotique. Ce n'est plus une seule charrette qu'il lui faut; il en commande deux, puis trois, puis quatre; et bientôt nous allons les voir, se soumettant de plus en plus à la loi de progression, se contenter à peine de huit à dix charrettes par jour.

Aussi le bourreau était-il devenu l'un des personnages les plus importants de la république française; et les législateurs de 93 et de 94 avaient

reconnu longtemps avant M. le comte de Maistre qu'il était la clef de l'édifice social[1]. On a vu dans le chapitre qui précède, que la convention, appréciant les services que la personne du bourreau avait déjà rendus à la cause nationale, et ceux plus grands encore qu'elle allait être appelée à lui rendre, avait, dans un élan de générosité, doublé les honoraires du bourreau de Paris et ceux de ses aides, et étendu cette faveur aux bourreaux des départements, qu'on prétendait bien ne pas laisser chômer non plus. Mais à de tels hommes, à des hommes aussi essentiels dans les moments de révolution, un vil salaire ne suffit pas; ce sont des égards qu'il leur faut, ce sont des honneurs qu'ils demandent. Eh bien! ou aura pour eux des égards, on leur prodiguera des honneurs, et les représentants du peuple en mission se chargeront avec plaisir de ce soin : les Carrier, les Maignet, les Joseph Lebon, mais surtout Laignelot et Lequinio ne laisseront rien à désirer sur ce point. Voici ce qu'ils écriront de Rochefort au comité de salut public : voici un échantillon de leur style épistolaire. « Nous avons formé ici un » tribunal révolutionnaire comme celui de Paris, » et nous en avons nous-mêmes nommé tous les » membres, ex epté celui qui doit clore la procédure, » *le frère guillotineur*. Nous voulions laisser aux pa- » triotes de Rochefort la gloire de se montrer libre-

[1] Voir dans les Soirées de Saint-Pétersbourg l'éloge magnifique que fait M. de Maistre du bourreau.

» ment les vengeurs de la république : nous avons
» exposé ce besoin à la société populaire. *Moi*, s'est
» écrié avec un vertueux enthousiasme le citoyen
» Ance, *c'est moi qui ambitionne l'honneur de faire
» tomber les têtes des assassins de ma patrie*. D'autres
» se sont levés pour le même objet, et ont réclamé
» au moins la faveur de l'aider. Nous avons pro-
» clamé le citoyen Ance *guillotineur en chef*, et nous
» l'avons invité à venir prendre, en dînant avec
» nous, ses pouvoirs par écrit, *et les arroser de liba-
» tions en l'honneur de la république*. Nous pensons
» qu'en peu de jours les juges le mettront à même de
» donner la preuve pratique du patriotisme avec le-
» quel il vient de se montrer si supérieur aux *pré-
» jugés*, qu'il fut toujours si intéressant aux rois et
» aux tyrans d'entretenir pour nourrir toutes les
» inégalités sociales sur lesquelles s'établissait leur
» puissance. » Je suis le premier à convenir que la convention a fait des choses grandes et utiles ; mais est-il bien sûr qu'elle en aurait fait moins si les membres qu'elle envoyait en mission dans les départements n'eussent pas ainsi traité de pair et compagnon avec le bourreau? Ceci est une simple question.

Maintenant procédons par ordre, et arrivons au mois de janvier 1794. Ce fut alors seulement que les exécutions capitales se succédant de jour en jour avec une régularité admirable, l'échafaud de la place de la Révolution, jusque-là mobile, y devint per-

manent. Qu'était-il besoin, en effet, de le démonter chaque soir pour le rétablir le lendemain matin? On voulut épargner ce surcroît de peine au bourreau, qui en avait déjà assez, et l'on fit très-bien. Du 1er au 20 janvier, le tribunal révolutionnaire avait déjà envoyé là plus d'une centaine d'individus, parmi lesquels l'ex-capucin Venance Dougados, qui s'était fait connaître avant la révolution par quelques poésies pleines de grâce et d'esprit. Ami d'enfance de Birotteau, l'un des députés proscrits après la journée du 31 mai, il le recueillit chez lui quand il vint chercher un asile dans le département de la Gironde. Un tel crime ne pouvait rester impuni. Venance Dougados, dénoncé par le capucin Chabot, fut arrêté à Bordeaux, emmené à Paris, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort, *pour avoir reçu chez lui et protégé la fuite de l'infâme Birotteau, député mis hors la loi.* Son jugement ne lui imputait pas d'autre crime. Il avait trente-deux ans seulement, l'âge d'André Chénier : on le regretta universellement. La femme Feucher et Joseph Girouard furent condamnés en même temps que lui et exécutés avec lui ; l'une, *pour avoir été receveuse des abonnements du journal contre-révolutionnaire la Gazette de Paris, rédigée par le scélérat Durosoy* ; l'autre, *pour avoir été l'imprimeur de cette gazette*[1].

Rêvant tristement à ces assassinats judiciaires qui se multipliaient d'une manière effrayante, je traver-

[1] Durosoy avait, dès le 25 août 1792, payé lui-même de sa tête l'au-

sais, le 2 pluviôse (21 janvier 1794), vers onze heures du matin, le jardin des Tuileries. Le froid était extrême, la nature triste comme les hommes. Quelques patineurs clair-semés pirouettaient sur la glace épaisse du grand bassin. Je m'arrêtai machinalement à les regarder, et de temps en temps je tournais involontairement les yeux vers la place de la Révolution. L'échafaud dressé là devant moi, la hideuse effigie de la liberté, que je distinguais à travers ses appendices, me plongeaient dans des pensers douloureux. Je songeais au sacrifice qui s'était accompli dans ce lieu, un an auparavant, à pareil jour et presque à pareille heure; à l'auguste victime qui y avait été immolée *pour le salut du peuple*. Je songeais à cette foule innombrable qui la couvrait *alors*, avide de voir tomber la tête et couler le sang d'un roi, et je m'étonnais de la trouver maintenant silencieuse et déserte.

Elle n'allait pas l'être longtemps. Tout à coup, et à travers les arbres dépouillés et couverts de givre,

dace qu'il avait eue de rédiger, à la barbe des jacobins, un journal royaliste. On sait qu'en montant sur l'échafaud il s'écria : *Un royaliste comme moi devait mourir le jour de la Saint-Louis*. Durosoy s'était fait connaître avant la révolution par quelques opéras comiques assez faibles, mais tous empreints d'un sentiment monarchique. *La Bataille d'Ivri* est le seul de tous ces opéras comiques qui ne soit pas absolument tombé dans l'oubli. Le royalisme de Durosoy était d'autant plus honorable qu'il était parfaitement désintéressé; car tandis qu'il défendait ainsi la cause royale au péril de sa vie, non-seulement il n'obtint de la cour aucune faveur, aucune gratification, mais elle ne prit même pas garde à lui. Cela est arrivé depuis à bien d'autre.

des chants joyeux se font entendre, les sons éclatants d'une musique militaire retentissent dans les airs; des cris confus de *Vive la république! Vive la nation!* se mêlent à tout cela; et bientôt paraît la convention tout entière, précédée de tous les frères jacobins et de tous les membres de la commune, en bonnet rouge, musique en tête, continuant d'exécuter des airs nationaux, et suivie d'une populace immense. Mais avant de suivre ce cortége, voyons ce qui venait de se passer à la convention, et pourquoi elle se trouvait là.

Quelque temps après l'ouverture de la séance, les membres de la société des jacobins se présentent, en habits de fête et coiffés du bonnet phrygien. Les membres de la commune, également endimanchés, c'est-à-dire *endécadisés*, se sont joints à eux : une musique militaire les précède. Elle va se placer dans l'un des angles de la salle, et exécute *la Marseillaise* et autres airs patriotiques pendant le défilé des membres. Ce spectacle inattendu réjouit les députés, en attendant qu'on explique à ceux qui ne sont pas au fait de la chose ce dont il s'agit. Mais d'abord on applaudit à outrance les nouveaux venus; et quand les applaudissements ont cessé, l'un des membres les plus distingués de la société des frères et amis, le citoyen Chattard prend la parole sans l'avoir demandée, et s'exprime en ces termes :

« Représentants d'un peuple libre, c'est aujour-» d'hui l'anniversaire de la mort légale du tyran.

» Un si beau jour, qui rappelle un acte ordonné par
» la raison et la nature comme le premier pas du
» bonheur pour l'humanité entière (ne faites pas
» attention au style du citoyen Chattard; ne voyez
» que le fond des idées), doit être apprécié par tout
» homme qui sent sa dignité. » (Ici les applaudissements recommencent.)

Le citoyen Chattard continue :

« La société des jacobins, remplie d'âmes brûlantes
» pour la liberté, première divinité du sage et de
» l'ami de la nature, a voulu, en masse, suivie de
» ses tribunes, consacrer ce beau jour à féliciter de
» nouveau les vrais montagnards du courage avec
» lequel ils ont été les organes du peuple *français,*
» *en anéantissant le monstre qui les dévorait.* » (Les applaudissements redoublent).

« La société vous invite, par mon organe, citoyens
» représentants, à décréter que cet anniversaire sera
» célébré tous les ans et consacré à la liberté. » (La salle est prête à crouler sous les applaudissements.)

Vadier, président, répond au citoyen Chattard qu'en effet l'anniversaire du jour de la mort du tyran est un jour de gloire pour le peuple français, que la massue révolutionnaire est prête à écraser tous les monstres qui lui ressemblent, et que l'arbre glorieux de la liberté ne périra point quand leur sang impur en aura humecté les racines. « C'est aujourd'hui,
» ajouta-t-il, c'est à cette même heure que la tête
» du tyran est tombée; c'est devant la statue de la

» liberté que va sonner la dernière heure des brigands
» couronnés et de leurs infâmes satellites. La con-
» vention nationale applaudit à votre énergie (pour
» appuyer le dire de Vadier, elle se livre ici à de
» nouveaux applaudissements) ; elle reconnaît en
» vous les hommes du 14 juillet, du 10 août (il au-
» rait pu ajouter hardiment *et du 2 septembre* ; car il
» y en avait assurément plus d'un dans la bande);
» elle reconnaît aussi les braves jacobins du Champ-
» de-Mars; en un mot, la vertu sublime du généreux
» peuple de Paris. (Et moi, je veux croire, pour l'hon-
» neur du peuple de Paris, qu'il n'y avait peut-être
» pas dix Parisiens dans cette troupe de bandits.)
» La convention nationale prendra en considération
» le vœu patriotique que vous venez de lui exprimer,
» et elle vous invite aux honneurs de la séance. »

Guimberteau convertit en motion la demande des jacobins, et propose de décréter à l'instant que tous les ans, à pareil jour, il sera célébré une fête civique dans toute l'étendue de la république française. Décrété.

Ici Couthon, l'ignoble cul-de-jatte, est transporté d'enthousiasme. Il se lève à demi sur sa chaise roulante, félicite la convention sur l'excellent décret qu'elle vient de rendre, demande l'impression et l'envoi aux départements, aux armées, aux sociétés populaires, etc., etc., de l'adresse des jacobins lue par le citoyen Chattard, et de la réponse du citoyen président Vadier. Il demande en outre, le même

cul-de-jatte, que la convention, par un mouvement subit et spontané, exprime cette pensée, terrible pour les tyrans, consolatrice pour les peuples : *Paix aux chaumières, mort aux tyrans !* » (Ici toute la salle s'écrie, *par un mouvement subit et spontané : Mort aux tyrans !*) « Je sais, ajoute-t-il, qu'à la suite de cette » séance mémorable la société et les tribunes des » jacobins, et tous les membres de la commune de » Paris, vont au pied de la statue de la liberté (et de » la guillotine, sous-entendu) célébrer cette *glorieuse* » journée. Je demande qu'une commission de douze » montagnards..... » Ici l'orateur est interrompu de la manière la plus flatteuse par cette acclamation générale : *Tous, tous ! nous voulons y aller tous !* Billaud-Varennes en fait la motion expresse ; on jette en l'air les chapeaux, les casquettes de loutre, les bonnets rouges ; l'enthousiasme est porté à son comble ; et la convention tout entière, les jacobins, les membres de la commune, s'élancent, bras dessus, bras dessous, hors de la salle, tandis que la musique marche en avant, exécutant l'air *Veillons au salut de l'empire*, *la Carmagnole*, *la Marseillaise*, *Ça ira*, et autres airs non moins harmonieux, non moins patriotiques.

Rejoignons maintenant la convention nationale et sa suite où nous les avons laissées, c'est-à-dire à côté du grand bassin, et suivons-les sur la place de la Révolution. On ne pouvait pas exiger beaucoup d'ordre ni de régularité dans un cortége ainsi formé à l'impromptu : aussi n'y en avait-il guère, et il était

aisé de s'apercevoir que David n'avait pas rédigé le programme de celui-là. Nous aurions vu d'abord l'inévitable pierre de la Bastille... Je me trompe, nous ne l'y aurions pas vue; car voici ce qui s'était passé la veille à la commune. Le *patriote* Palloy, informé de la procession *patriotique* que l'on méditait pour le lendemain, s'était dépêché d'envoyer à Chaumette une de ses pierres de la Bastille, sur laquelle il avait fait graver les droits de l'homme, surmontés d'une pique et du bonnet phrygien. Chaumette s'étant présenté pour remplir les intentions du donateur, Cavaignac s'y oppose vertement[1]; il déclare que Palloy est un Tartuffe habile, qui a calculé qu'une révolution est un champ vaste pour un intrigant adroit : il lui reproche d'avoir accolé sans cesse à son nom l'épithète de *patriote,* de vouloir que sa réputation de *patriotisme* parcoure successivement tous les départements, au moyen de l'envoi qu'il leur fait en son nom de pierres de la Bastille, sur lesquelles il a fait graver le plan de cette forteresse. « Ces » pierres, continue de dire Cavaignac, appartiennent » à la nation; et Palloy en en faisant un trafic scanda- » leux, s'est acquis une fortune immense, en même » temps qu'il a usurpé une réputation de patriotisme. » La commission chargée de l'apurement des comptes » de la Bastille n'y a vu qu'un chaos et un gas- » pillage infâme. Palloy est le plus fripon de toute

[1] Cavaignac, membre de la convention, avait voté la mort, rejeté l'appel au peuple et le sursis.

» cette bande de gaspilleurs. Je lui arrache ici son
» manteau de patriotisme, et je dis hautement que
» le *patriote* Palloy n'est qu'un voleur et un intri-
» gant[1]; et je demande qu'on rejette son offrande et
» qu'on lui renvoye sa pierre. » Adopté. Et voilà pourquoi je ne vis pas de pierre de la Bastille en tête du cortége qui se rendait le 21 janvier 1794 sur la place de la Révolution pour y fêter l'assassinat du 21 janvier 1793.

Vous avez lu sans doute dans le recueil des Voyages de l'abbé Prevôt, de celui de la Harpe ou dans celui de l'abbé Laporte, que les hordes sauvages de l'Amérique septentrionale ont assez volontiers l'habitude de danser autour du poteau où ils attachent les prisonniers de guerre qu'ils font mourir lentement, au milieu des plus affreuses tortures. Eh bien ! vous allez voir ici les représentants du peuple le plus civilisé de la terre donner au monde saisi d'horreur un spectacle pareil. Vous allez les voir, mêlés aux jacobins, aux membres de la commune, à l'écume de la populace, chanter en chœur et danser en rond sur le lieu même où, un an auparavant, ils avaient livré au bourreau la tête sacrée de leur roi. Parcourez les annales de toutes les nations, et si vous y trouvez un fait pareil, citez-le hardiment. Mais vous ne le citerez pas, car je vous défie de l'y trouver. Il n'y a eu jusqu'ici qu'un

[1] Il aurait pu ajouter, et un *assassin*.

exemple de cette infamie, et c'est la convention nationale qui l'a donné.

On alla d'abord faire des génuflexions devant la statue de la liberté; et après avoir fait retentir l'air des cris accoutumés : *Vive la république! la liberté ou la mort!* le président Vadier se découvre, et il prononce à haute et intelligible voix le serment de vivre libre ou mourir, d'exterminer tous les tyrans et de poignarder quiconque aspirerait à la tyrannie. Tout le monde répète ce serment, et l'on crie de nouveau et plus fort *la liberté ou la mort!* Ensuite la musique adossée à l'échafaud, devenu alors compagnon inséparable de la *liberté*, sa voisine, exécute *la Marseillaise.* Députés, jacobins et populace chantent les paroles, et répètent avec une sorte de rage, et en se tournant vers cet échafaud qu'ils semblaient invoquer, le refrain : *Qu'un sang impur abreuve nos sillons!* Et il était chanté, ce refrain de cannibales, à l'endroit où le sang des victimes humaines coulait tous les jours, où, dans la soirée de ce jour sinistre, il allait couler encore, où il coulerait le lendemain, le jour d'après, les jours suivants, non plus goutte à goutte, mais à flots, mais à torrents[1] !

[1] Je dois dire ici, dans l'intérêt de la vérité, et parce qu'il est bien de rendre justice aux musiciens de l'époque actuelle, que l'exécution de *la Marseillaise* ne fut pas aussi brillante, à beaucoup près, le 21 janvier 1794, sur la place de la Révolution, qu'elle l'est habituellement dans la grande salle de la Sorbonne, par exemple, le jour de la distribution des prix du grand concours; et l'élite de la jeunesse de nos écoles fait véritablement preuve de goût en redemandant à grands cris, chaque an-

Le cortége se dirigea ensuite vers le pont Tournant; et moi, pensant que tout était fini, je me disposais à quitter la terrasse où j'avais établi mon poste d'observation. Mais point du tout. Voici que des danses s'organisent autour de l'échafaud, *autour de l'échafaud*, je le répète pour que vous ne l'oubliiez pas. Ces danses furent accompagnées de chants, et particulièrement du chant des litanies de la guillotine [1]. J'en avais vu assez pour ce jour-là : je ne voulus pas en voir davantage, et je me retirai au moment où les membres de la convention firent également retraite, abandonnant la place aux jacobins et aux gens de leurs tribunes, qui restèrent là, malgré le froid, plus de deux heures encore. Quelques-uns de ces misérables se détachèrent du gros de la troupe et allèrent

née, cet hymne patriotique, et l'applaudissant avec un enthousiasme qui l'honore, et qui est du plus heureux augure pour notre avenir *musical*.

[1] On avait fait de *la Liberté* révolutionnaire une déesse ; on fit de la guillotine une sainte. Dans les journaux patriotes, dans les brochures, à la tribune, aux jacobins, on ne l'appelait pas autrement que *sainte Guillotine*. Les femmes des *bons citoyens* la portaient en forme de pendants d'oreilles; et enfin l'on avait fait *les Litanies de sainte Guillotine*. Ce fut le 21 janvier 1794 qu'elles furent, je crois, chantées pour la première fois. C'était une parodie dégoûtante des litanies de la Vierge. On y chantait : *Sainte Guillotine, protectrice des patriotes, priez pour nous; sainte Guillotine, effroi des aristocrates, protégez-nous! machine aimable, machine admirable, ayez pitié de nous; sainte guillotine, délivrez-nous de nos ennemis*, etc. Ces litanies furent ensuite chantées dans les rues, dans les carrefours, et même dans les Tuileries, sous les fenêtres de la convention, par les chanteurs publics, aux gages des jacobins et de la commune.

continuer leurs chants et leurs danses devant le cimetière de la Madeleine.

Pour finir cette *glorieuse* journée, je reprends l'heureuse expression de Couthon, aussi bien qu'elle avait commencé, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Lecarpentier, Lebas et quelques autres députés patriotes se réunirent le soir dans un banquet fraternel où assistèrent Chaumette, Hébert et quelques autres membres de la commune et des jacobins. Une tête de veau y fut servie comme plat principal, *en mémoire de ce que la tête du tyran était tombée à pareil jour*. J'ai entendu attribuer dans le temps cette atroce plaisanterie à celui qui était venu provoquer le matin la promenade sur la place de la Révolution, à l'orateur jacobin Chattard.

Quoi qu'il en soit, le dîner *à la tête de veau* continua les années suivantes. Ce ne furent pas toujours sans doute les mêmes convives, quelques-uns d'entre eux ayant péri sur le même échafaud où ils avaient envoyé *Capet*; d'autres, tels que Billaud et Collot, ayant expiré lentement dans les déserts de la Guyane. Mais le noyau s'en est toujours conservé. Il fut conservé sous le directoire, sous le consulat et l'empire, et même jusque sous la restauration. Je ne serais même pas surpris qu'il durât encore aujourd'hui, pour peu qu'il existe toujours trois ou quatre Vieux de la Montagne.

Quant à la commémoration légale et officielle du 21 janvier, à la honte, je ne dirai pas de la nation,

mais bien des scélérats qui l'opprimaient, elle a continué également d'avoir lieu toutes les années, jusqu'au 18 brumaire, époque à la quelle Bonaparte, vainqueur de l'anarchie, comprit la nécessité d'effacer jusqu'aux derniers souvenirs de celle qui nous avait si longtemps dévorés. Il abolit donc non-seulement l'horrible fête du 21 janvier, mais tous les autres anniversaires néfastes de la révolution que l'on avait aussi régulièrement célébrés jusque-là, ceux du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai, etc. Homme essentiellement ami de l'ordre, il pensa que c'était chose absurde, odieuse surtout, de consacrer comme des jours de fête les jours où un parti n'avait triomphé qu'en versant le sang des citoyens dans les places publiques, et qu'il était d'ailleurs imprudent de perpétuer ainsi le souvenir de nos discordes civiles. Et il était si bien pénétré de cette idée, qu'il ne voulut même pas consentir à ce qu'on célébrât l'anniversaire du 18 brumaire, bien que cette journée, qui, en nous délivrant de la tyrannie humiliante du directoire, l'avait porté au pouvoir, n'eût pas coûté une seule goutte de sang. Il en a coulé quelque peu les 27, 28, 29 juillet 1830; ce qui n'empêche pas que nous n'ayons été jusqu'ici régulièrement appelés tous les ans à nous réjouir, sous les lampions, en mémoire des *trois glorieuses*. C'est qu'aussi ceux qui ont institué cette fête nationale ne sont pas tout à fait des Bonaparte.

Les danses de la place de la Révolution ne cessèrent

pas le 21 janvier 1794. On revint y danser encore les jours suivants ; et je me rappelle que le 26 ou le 27 on entoura l'échafaud et la statue de la liberté d'autant de poteaux que la république comptait alors de départements : chacun de ces poteaux était surmonté d'un écusson au milieu duquel on lisait le nom d'un département. C'était apparemment afin qu'il pût être dit que les départements étaient venus assister par procuration à la fête du 21 janvier. Et comme des danses, plus nombreuses encore que celles des jours précédents, eurent lieu autour de ces poteaux, le peuple y donna le nom de *bastringue des départements* [1]. L'air qui fut composé exprès pour cette circonstance se conserva longtemps encore après le 9 thermidor ; et comme il était fort joli, on l'adopta, malgré son origine, dans tous les bals, même dans ceux du grand ton, même dans ceux dits à la victime. La première contredanse de chaque quadrille était toujours la contredanse du *bastringue*. O peuple français ! que tu es quelquefois étrange dans tes divertissements !

[1] Dans le langage du peuple, *bastringue* signifiait alors, et même encore aujourd'hui, un mauvais bal de guinguette.

CHAPITRE XLVII.

Le dôme des Quatre-Nations. — La section de l'Unité. — Sébastien Lacroix, président. — Sa grosse sonnette. — Ses promenades civiques. — Esther et les révolutions de Paris. — Arrestation de Sébastien Lacroix. — Son valet Scapin. — Détails sur son ameublement. — Singulière statue. — Barras et Fréron. — Dîner de l'Âge d'or. — Propos de table. — Seconde arrestation de Lacroix. — Ce qu'il devient.

C'était d'abord la chapelle du collége Mazarin, chapelle de forme gracieuse et élégante, déployant dans toute son étendue une rare magnificence. Parmi les nombreux ouvrages de peinture et de sculpture qui la décoraient, on distinguait le mausolée du cardinal fondateur. Ce superbe monument, dû au ciseau de Coysevox, et qui se trouvait placé dans un renfoncement à droite du maître-autel, a été vanté outre mesure par les uns, dénigré à dire d'experts par les autres. Tel est le sort commun de toutes les œuvres du génie. Qui avait tort ou raison des critiques ou des louangeurs de celle-ci? Je m'abstiens de prononcer, pour cause d'incompétence.

C'est à présent le lieu où se réunissent, chacune à son tour et toutes ensemble, à certains jours solennels, les quatre ou cinq académies dont se compose

l'Institut : je dis les quatre ou cinq académies, parce que j'hésite à y comprendre celle des sciences morales et politiques, jadis enterrée par Napoléon, qui ne pouvait souffrir debout une chose absurde, et depuis peu ressuscitée d'entre les morts, pour l'ennui des vivants. Quelle que soit, au surplus, l'académie qui fonctionne, le spectacle est gratuit. Toutefois, on n'y est admis qu'à l'aide de billets de faveur qui procurent aux indigènes et aux exotiques le plaisir d'entendre tantôt de savantes dissertations sur la génération des mollusques, la polarisation de la lumière, l'emploi de l'iode dans les névralgies, sur les éclipses successives des quatre satellites de Jupiter, les charmes de la synecdoque et les agréments de la catachrèse ; tantôt une discussion, en style de boudoir, sur la manière dont les architectes du monde primitif superposaient les blocs de pierre dans la construction des murs cyclopéens, ou bien encore sur l'importance réelle qui doit être assignée à l'ibis dans les hiéroglyphes de l'obélisque de Luxor : toutes narrations plus ou moins soporifiques, à l'audition desquelles néanmoins les *Philamintes* et les *Belises*, qui forment majorité dans les tribunes, font semblant de se pâmer d'aise, en dissimulant, sous les baguettes d'ivoire de leurs éventails, leurs bâillements prolongés. Que viennent-elles donc faire là ? me direz-vous. Elles y viennent pour se donner dans le monde une réputation de femmes d'esprit, de femmes avides de jouissances intellectuelles ; elles y viennent

surtout pour faire admirer leurs brillantes toilettes, et critiquer celles de leurs voisines; elles y viennent enfin comme les dames romaines allaient au cirque, où les gladiateurs s'entr'égorgeaient, où les chrétiens étaient livrés aux bêtes, pour voir et pour être vues:

Ut videant veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ,

ainsi que l'a dit Juvénal, de flagellante mémoire.

A l'époque aujourd'hui tant regrettée par certains personnages qui cherchent à nous y ramener, à l'époque des comités révolutionnaires et des assemblées de section, ces mêmes voûtes Mazarines, sous lesquelles avaient autrefois retenti les louanges de Dieu, proférées par des bouches pures et s'échappant de cœurs candides, où maintenant se traitent, dans le calme, de pacifiques questions d'arts, de sciences et de belles-lettres, étaient chaque jour ébranlées par les rugissements patriotiques d'une bande de forcenés qui s'appelaient *la section de l'Unité*. L'œil eût alors cherché en vain, dans ce local mis à la discrétion des amis du peuple, les objets d'art qui jadis en avaient fait l'ornement. Les marbres du sanctuaire étaient brisés, les tableaux pieux lacérés, les statues de saints mutilées, les fragments du tombeau de Mazarin gisaient épars sur les dalles, en attendant qu'une main savante, celle d'Alexandre Lenoir, à qui les arts ont été si redevables dans ces jours de calamités, les réunît dans son musée des Petits-Augustins, à côté des tombeaux, également restaurés par lui, de Riche-

lieu, de Colbert, de Fleury, de Louvois et de tant d'autres grands ministres qui, après avoir honoré et servi la France, avaient été arrachés de leurs sépultures, avant le jour du jugement, par une populace en délire. Mais quand les cendres royales qui reposaient depuis tant de siècles sous les sombres arceaux de la vieille basilique de Saint-Denis avaient été jetées au vent, n'était-il pas digne, n'était-il pas juste que celles des hommes éminents qui leur avaient aidé à supporter le fardeau de la royauté fussent honorées des mêmes outrages ?

Or, la section de l'Unité, qui tenait ses assises dans la chapelle Mazarine, se faisait remarquer entre toutes les autres par l'inflexible rigidité de son patriotisme. Digne émule de la section du *Bonnet* (ci devant Croix) rouge, de la section de la Fontaine de Grenelle, de celle de l'Homme, armé dont était secrétaire *le républicain* Target [1], la section de l'Unité était comptée au nombre de celles *qui fournissaient le plus de gibier au garde-manger de Fouquier-Tinville* [2].

Par une belle matinée de décembre 1793, c'est-à-dire par un ciel azuré projetant un froid de 10 à 12 degrés (car l'hiver fut rude cette année-là, durant

[1] La lettre par laquelle il annonçait à la convention qu'il ne défendrait pas Louis XVI était signée *le républicain Target*.

[2] C'est ainsi que s'exprimait ce monstre, parlant des victimes envoyées à la Conciergerie, pour aller de là au tribunal révolutionnaire.

laquelle aucune calamité ne nous fut épargnée), je dirigeais ma course, du pont Neuf à la place des Quatre-Nations, ou, pour mieux dire, de l'Unité. Parvenu à l'extrémité du bâtiment de la Monnaie, j'entends le son d'une cloche. Le son d'une cloche en plein 93! C'était à récuser le témoignage de ses oreilles. Étonné, inquiet, je poursuis ma route du côté où le bruit se faisait entendre. J'arrive sur la place, et j'aperçois, sortant à flots pressés de l'enceinte du dôme, une bande d'individus à l'air farouche, tous en sale carmagnole, la plupart en sabots, et coiffés uniformément du bonnet phrygien, ce qui pourtant ne leur donnait pas la moindre ressemblance avec le berger Pâris. A la tête de ce troupeau, qui n'était rien moins qu'un troupeau d'agneaux, je vous assure, marchait un homme portant aussi le bonnet phrygien, coquettement posé sur l'oreille gauche, et vêtu d'une carmagnole qui ne manquait pas d'une certaine élégance. Ce *vir gregis* tenait à la main une énorme sonnette qu'il agitait à tour de bras. C'était ce même *Sébastien Lacroix*, qui présidait alors *la section de l'Unité;* je le connaissais fort, et..... Mais avant d'aller plus loin, il me semble à propos de dire où et comment j'avais connu ce personnage. Cela ne sera pas, d'ailleurs, tout à fait étranger à la peinture de l'époque.

Il y avait alors, au bout de la rue Galande, et tout auprès de la place Maubert, deux célèbres oculistes nommés les frères Grandjean. Quoique très-réservés

dans leurs propos, et se renfermant exclusivement dans la pratique de l'art chirurgical, qu'ils exerçaient avec distinction, comme ils paraissaient rarement aux assemblées de la section, qu'ils avaient même, je crois, négligé de se munir d'un certificat de civisme, ils étaient regardés par les bons patriotes du quartier comme exhalant je ne sais quel parfum d'aristocratie; mais leur bienveillance continue, leur talent universellement reconnu, leur désintéressement, les soins gratuits qu'ils ne cessaient de prodiguer aux pauvres, les avaient mis jusque alors à l'abri des foudres de la section du Panthéon, qui se montrait un peu rude à l'endroit des aristocrates. Cependant, comme en ces temps-là les talents et les vertus étaient moins une sauvegarde qu'un titre de proscription, les frères Grandjean couraient risque à chaque instant de voir leur repos troublé, si quelques conventionnels, en crédit alors, ne se fussent déclarés hautement leurs protecteurs. De ce nombre étaient Sallengros, Prieur (de la Marne), Garnier (de Saintes), Pons (de Verdun), l'un des familiers de Marat, et quelques autres d'un patriotisme également éprouvé. MM. Grandjean, chez lesquels j'étais accueilli avec bienveillance, donnaient deux ou trois fois par décade d'excellents dîners à ces conventionnels, dont le zèle à les servir redoublait à chaque repas. C'est à l'un de ces repas que je vis pour la première fois Sébastien Lacroix, qui a déjà paru sous nos yeux : il avait été introduit dans la maison par le commandant

du bataillon des Gobelins, Alexandre, qui était aussi l'un des commensaux. Lacroix était un tout jeune homme: vingt-cinq ans au plus, l'âge de Saint-Just. De la gaieté, de l'esprit naturel, peu d'instruction, un caractère ardent, quelque noblesse dans l'âme, je ne tarderai pas à en donner la preuve, et avec tout cela révolutionnaire jusqu'au bout des ongles. Ayant eu l'occasion de me retrouver plusieurs autres fois avec lui chez MM. Grandjean, la conformité de caractère, la conformité de goûts, et à peu près la conformité d'âge, ne tardèrent pas à me lier assez intimement avec lui. J'allai le voir souvent rue des Marais-Saint-Germain, où il logeait dans la même maison que Prudhomme, auteur des *Révolutions de Paris*. Je remarquerai ici, comme circonstance assez piquante peut-être, que cette maison, située vers le milieu de la rue, est contiguë à celle qui fut habitée par Jean Racine pendant les vingt dernières années de sa vie, et qui porte aujourd'hui le nº 18. On y voit encore, je crois, au fond de la cour, un vieux cep de vigne planté, dit-on, par l'auteur d'*Athalie*. Si cette tradition est cause qu'on l'a respecté jusqu'à nos jours, honneur aux propriétaires qui s'y sont succédé! Je n'oublierai pas de dire que dans la maison habitée par Sébastien Lacroix, Chaumette, arrivé de Nevers en sabots, avait été quelque temps hébergé par Prudhomme, qui l'employait à corriger les épreuves de son journal. Ainsi, à un siècle de distance, aux mêmes lieux où la muse religieuse du

tendre Racine avait soupiré les malheurs de Sion, s'élaboraient les pamphlets séditieux qui inoculaient au peuple la rage révolutionnaire. D'un côté, Racine et *Esther!* de l'autre, Prudhomme et *les Révolutions de Paris!* Prudhomme et Chaumette n'y sont plus: le cep de vigne y est toujours.

La première fois que j'allai dîner chez Sébastien Lacroix, je remarquai un domestique, ou plutôt, comme cela se disait alors, un *officieux*[1], dont la physionomie me frappa d'abord. C'était un homme d'environ soixante ans, d'une taille ordinaire, un peu voûté, la figure assez commune, l'air humble, le ton obséquieux, évitant avec soin de vous regarder en face. Je dirai, pour compléter son signalement, qu'il avait le bonnet rouge pour coiffure, et qu'il portait habituellement des sabots. Lacroix, chez lequel il eût été difficile de surprendre un mouvement de fierté, traitait néanmoins cet *officieux* avec une impertinence et une hauteur marquées, ne l'appelait jamais que *Scapin*, et ne lui parlait qu'en termes offensants. Le pauvre homme baissait humblement la tête à chaque réprimande, et acceptait les injures avec une douceur et une soumission tout à fait édifiantes. Je fus tenté de le prendre en pitié; mais tout cela me semblait affecté de part et d'autre, et je me perdais dans le

[1] Une loi, je ne sais plus laquelle, ayant aboli l'état de domesticité comme incompatible avec la dignité de l'homme, on admit cette fiction légale qu'un individu aux *gages* d'une autre n'était pas censé le servir, mais lui rendre de *bons offices* : de là cette dénomination d'*officieux*.

champ des conjectures. Je n'osai toutefois communiquer mes idées à Sébastien : d'abord cela eût été probablement inutile, et, de plus, indiscret.

Un jour je trouvai, faisant le service à la place du vieil *officieux*, un jeune homme alerte, vif, joyeux, et que Lacroix traitait avec la bienveillance qui lui était ordinaire.

— Il paraît que tu t'es débarrassé de ton *Scapin?*

— C'est-à-dire qu'il m'a demandé son compte, et que je le lui ai donné.

— Ah!

— Et s'il a eu tort pour lui, comme je le pense, il se peut qu'il ait eu raison pour moi.

— Comment cela?

— Oh! parce qu'il ne faisait pas bien mon affaire et qu'il n'entendait rien au service.

— C'est ce qui m'a semblé. On voyait qu'il n'avait appris que fort tard à servir à table et à frotter le parquet d'un salon.

— Je ne suis pas moins très-fâché qu'il ait voulu me quitter : je crains qu'il n'ait pu trouver à se placer mieux, et qu'il ne se repente bientôt d'avoir cherché un autre maître. Au surplus, le voilà parti et remplacé. Qu'il n'en soit plus question.

Évidemment il y avait là du mystère. Je n'essayai pas de le pénétrer; mais il ne tarda pas à m'être révélé.

A quelque temps de là je déjeunais avec Lacroix au café Cuisinier, au bout du pont Saint-Michel.

Deux hommes déjeunaient aussi à une table voisine ; l'un d'eux lisait un journal. Tout à coup :

— En voici encore un de ces brigands dont l'affaire est bonne.

— De qui parles-tu ? lui dit l'autre.

— Du dernier colonel des gardes françaises, celui qui a remplacé le vieux maréchal de Biron.

— Bah ! le duc du Châtelet ?

— Lui-même : tiens, vois. Il vient d'être arrêté dans une ferme près de Nangis, caché sous une meule de blé. On le ramène à Paris sous bonne escorte, et tu sens bien que son affaire ne sera pas longue.

— Permettez, citoyen, dit vivement Lacroix, lui arrachant, pour ainsi dire, le journal des mains.

Il le parcourt d'un œil avide, et après avoir lu l'article fatal, il me dit à demi-voix, et avec l'accent d'une profonde et sincère douleur :

— Cela est trop malheureusement vrai : il vient d'être arrêté. Que ne restait-il chez moi, l'infortuné ! j'aurais donné ma vie pour sauver la sienne; mais il a craint de me compromettre; il a voulu partir, et maintenant..... C'est ma faute. J'aurais dû le retenir, le forcer à demeurer chez moi..... Je ne m'en consolerai jamais.

— Eh quoi ! ce *Scapin* que tu traitais si mal....

— N'était autre, mon ami, que le duc du Châtelet, qui a joué, il y a cinq mois, le rôle de domestique dans ma maison; auquel, comme tu l'as vu, je n'épargnais pas les outrages en public, mais qu'il

m'était doux de dédommager par mes respects quand nous étions seuls. C'est à lui que ma famille a dû son bien-être, et moi le bienfait de l'éducation. Il a été mon protecteur dans les temps de sa prospérité; et quand est venu à souffler sur lui le vent de l'adversité, la mémoire du cœur ne m'a pas failli; et j'ai fait tout ce que je devais, tout ce que je pouvais pour lui sauver la vie. Il n'a pas voulu me laisser ce mérite.

J'aurais volontiers sauté au cou de Lacroix pour l'embrasser; car je savais que le duc du Châtelet n'était pas le seul proscrit qui eût trouvé en lui un zélé protecteur; ce qui ne l'empêchait pas de dénoncer les aristocrates, matin et soir, dans la section qu'il présidait, et de signer des liasses de mandats d'arrêt dans le comité révolutionnaire, dont il était membre; car il cumulait ces deux fonctions, et la ferveur de son patriotisme lui donnait la force et les moyens de suffire à tout. Bon et humain jusqu'à se compromettre quand il n'écoutait que les mouvements de son cœur; cruel, impitoyable, quand il se laissait dominer par son ardeur révolutionnaire. Et ce portrait que je fais de lui est aussi le portrait de beaucoup d'autres hommes de ce temps; je n'excepte pas même Marat, que j'ai eu l'honneur de connaître, et qui avait aussi quelquefois de bons moments : il ne s'agissait que de le prendre dans ces moments-là. Mais que voulez-vous que je vous dise, sinon que le cœur humain est un abîme inextricable, et que c'est

un trait de génie de la part de Bacon d'avoir intitulé *De spelunca* l'article admirable qu'il a consacré à son analyse dans le *Novum scientiarum organum.*

Maintenant que vous connaissez, tout aussi bien que moi, Sébastien Lacroix, retournons sur la place des Quatre-Nations, par la belle et froide matinée de décembre que je vous ai annoncée tout à l'heure. Il était là, sa cloche à la main, entouré de la foule de ses cosectionnaires, qui n'attendaient qu'un signe de lui pour commencer leurs évolutions accoutumées. Ceci demande explication. Dans son ardeur de prosélytisme, Sébastien Lacroix venait d'imaginer, pour souffler, de gré ou de force, le feu du patriotisme dans les âmes tièdes, le moyen que je vais porter à votre connaissance. Depuis deux jours il sortait régulièrement vers midi, à la tête de sa compagnie, une sonnette à la main, parcourait les rues, la faisant retentir de son mieux; et quand il avait ameuté un assez grand nombre de badauds, il s'arrêtait au premier carrefour venu, et leur adressait une chaude allocution, qu'il allait répéter plus loin. Je dois dire toutefois, en narrateur fidèle, que, du plus loin qu'on apercevait Lacroix en tête de la procession, les boutiques se fermaient avec une promptitude qui n'avait rien d'obligeant pour son clergé. C'est que les marchands de Paris n'ont jamais eu une confiance illimitée dans les citoyens faisant partie de ces sortes de promenades civiques; c'est qu'à la vue de toutes ces figures marquées du signe de Caïn,

un instinct secret vous avertit qu'il y a péril en la demeure, *periculum in morâ*, comme disent les jurisconsultes : et chacun, à l'exemple du limaçon aux approches de l'orage, s'empresse de pourvoir à sa sûreté en se renfermant dans sa coquille.

Ce jour-là je suivis incognito mon ami Sébastien, du moins jusqu'au premier endroit où il s'arrêterait pour lâcher la bride à son éloquence. Je n'attendis pas longtemps : il fit halte au milieu de la rue de Bussy, et sans autre préambule il propose à ses auditeurs de se transporter avec lui à la convention, et de demander « que l'on nommât des commissaires » pour rédiger l'acte d'accusation de tous les rois, » et qu'il fût envoyé dans tous les pays, afin qu'il » n'y eût plus aucun roi *qui trouvât un ciel qui voulût* » *le porter*. » Je cite textuellement. Les applaudissements de l'auditoire lui prouvèrent qu'il avait été compris ; et cependant la proposition n'eut pas d'autres suites pour le moment. Mais peu après Couthon, qui assurément en avait ouï parler, la reproduisit, avec quelques variantes, à la tribune des jacobins, le 21 janvier 1794. Elle se trouvait de circonstance : aussi fut-elle adoptée par acclamation. Les commissaires nommés pour rédiger l'*acte d'accusation de tous les rois de la terre* furent Robespierre l'aîné, Billaud-Varennes, Couthon, Collot-d'Herbois et Lachevardière. A Dieu ne plaise que je conteste la bonté de ces choix ; mais on aurait dû nommer, ce me semble, pour sixième commissaire, Lacroix, qui

avait pris en plein vent l'initiative de la proposition. Cela était de droit.

En attendant, notre ami se plongeait de plus en plus dans le *lutum* révolutionnaire. Il venait de se lier étroitement avec Dufourny, Gonchon, Varlet, Hassenfratz, Hébert, le petit Vincent de la guerre, Ronsin, qui, après avoir prétendu d'abord à l'héritage de Pierre Corneille, s'était résigné à n'être que le rival de Turenne, c'est-à-dire qui, après avoir vu expirer sous les sifflets son *Agathocle*, et deux ou trois autres pitoyables tragédies, s'était laissé faire général de l'armée révolutionnaire. Tous ces hommes étaient alors, ainsi que Lacroix, les coryphées du club des cordeliers, qui manœuvraient comme un *seul* homme, sous la direction suprême de Danton. *Aussi*, bien que n'étant pas lié intimement avec lui, Lacroix ne le regardait qu'avec admiration, n'en parlait qu'avec enthousiasme, ne l'envisageait qu'avec tremblement. Quant à Robespierre, il s'était mis à le détester cordialement, comme s'il eût deviné en lui l'homme qui ne tarderait pas à escamoter le colosse dantonien, dont les proportions gigantesques faisaient ombrage à sa frêle stature.

Un jour donc que Lacroix, suivi de son cortége ordinaire, et faisant sonner sa cloche à étourdir les passants, avait harangué le peuple dans plusieurs carrefours et fraternisé dans plusieurs sections, il arriva sur la terrasse des Feuillants, et entra avec ses hommes dans le café Hottot, quartier général de

tous les aboyeurs populaires de l'époque. Là il grimpe sur une table, et pérore *ex abrupto* contre Robespierre, qu'il traite publiquement de tyranneau, de Tartuffe politique, de dictateur en herbe, enfin une seconde édition de la fameuse philippique de Louvet de Coupvray. On frémissait de l'entendre : Robespierre n'était pas mûr encore, et s'attaquer à lui avec une telle violence dans un moment où il semblait tenir à l'arbre plus fortement que jamais, c'était une hardiesse qui ne pouvait manquer d'avoir sa récompense : aussi deux heures après le hardi prédicateur était logé aux Madelonnettes.

Ses amis inquiets firent agir auprès de Danton. Mais le moment n'était pas propice, la guerre n'était pas encore ostensiblement déclarée entre les pères cordeliers du grand couvent et les frères jacobins de la rue Saint-Honoré; et la bannière de saint François ne s'était pas encore tout à fait déployée contre la bannière de saint Dominique. Les deux chefs d'ordre, Danton et Robespierre, escarmouchaient bien déjà un peu; mais la bataille n'était pas formellement engagée. Ils s'observaient tout simplement, comme deux coqs anglais qui aiguisent leurs éperons pour le combat. Danton ne voulait pas commencer; et c'est en quoi il eut tort, car le géant était de taille à broyer vingt pygmées comme Robespierre. D'ailleurs celui qui attaque a vingt points et la main contre celui qui se défend. Son imprudente confiance en ses forces, et son hésitation, le perdirent. Mais j'em-

piète ici sur le domaine de l'histoire, et ce n'est pas mon intention. Ce que j'ai à dire, c'est que Danton accueillit assez froidement les instances réitérées qui lui furent faites en faveur d'un homme qui lui avait voué une sorte de culte. Et voilà précisément le motif qui retenait Danton; il craignait de se rendre trop tôt suspect à Robespierre, et il voulait se ménager à son aise le moment favorable pour l'attaquer. Un de ses confidents intimes se chargea pourtant de le déterminer; et il y mit tant de zèle, qu'il arracha de Danton la promesse de s'intéresser en faveur de Lacroix. Il la tint fidèlement; et celui-ci, après avoir fait l'acte de contrition qu'on exigea de lui, fut rendu à la liberté et à ses amis.

Il voulut célébrer sa délivrance par un festin auquel il en invita une partie. Danton fut, comme on le pense bien, convié l'un des premiers; mais par les motifs que j'ai fait pressentir plus haut, il jugea à propos de s'abstenir. Moi, qui n'avais pas les mêmes motifs, j'acceptai.

C'est ici qu'il me faudrait les pinceaux de Hogart ou de Callot. J'arrivai à quatre heures. Déjà quelques convives étaient présents, d'autres se firent attendre; pour tuer le temps, je me mis à examiner le nouvel ameublement du salon de Lacroix. Tout cela était fort coquet pour l'habitation d'un sans-culotte, et cependant d'un style convenablement révolutionnaire. La tenture était de papier tricolore, entremêlé de faisceaux et de bonnets de liberté, élé-

gant *fac-simile* de la tenture du local des Jacobins et de celui des Cordeliers : des fauteuils en tapisserie sur chacun desquels on avait brodé à l'aiguille un article de la constitution de 93; les portraits de Danton et de Camille Desmoulins, tracés à la plume par le maître du logis, et magnifiquement encadrés; et sur la cheminée, les bustes de Marat et de Saint-Fargeau, ces deux martyrs de la liberté que le sabre de Pâris et le poignard de Charlotte Corday avaient envoyés raconter dans l'autre monde les choses ravissantes qui se passaient dans celui-ci. Mais l'ornement le plus étrange de cette pièce était une statuette en terre cuite, suspendue par les pieds au plafond, avec cette inscription : *Traître à la patrie.* Le nom du pendu ne s'y lisait pas; mais Lacroix voulut bien me dire que cela signifiait le duc d'Orléans.

A cinq heures, tous les invités étant présents, on passa dans la salle à manger, où un superbe ambigu, composé en partie de viandes froides, nous attendait. Nous étions onze, parmi lesquels Barras, Fréron, Ricord et le général Lapoype, qui arrivaient de Toulon; Ducroquet, Vincent, Ronsin et Momoro. Lacroix nous fait mettre à table, et des domestiques se disposent à faire le service.

Tout le monde se regardait et l'on ne touchait à rien.

— Eh bien ! citoyens, à l'ouvrage.

— Je ne demande pas mieux, dit Barras, mais...

— Mais quoi ?

— Quand tu nous auras fait donner des couteaux, des fourchettes et des verres.

— Vous n'aurez rien de tout cela.

— Allons donc !

— Rien absolument ; j'ai voulu vous traiter en républicains, comme aux beaux jours de la nature naissante ; et alors on n'avait, je pense, ni verres, ni couteaux, ni fourchettes. Adam et Eve mangeaient avec leurs doigts, et vous voudrez bien ne pas être plus difficiles.

— Adam et Eve n'avaient pas de volailles farcies, de pâtés de foie gras, ni de truites saumonées, dans leur paradis terrestre, et pour croquer des pommes il ne faut pas de fourchettes.

— A la bonne heure ; mais les sauvages, ces véritables enfants de la nature, ne s'en servent pas non plus pour déchirer de la viande crue.

—Les sauvages ont des ongles pour la déchirer. Si tu m'avais prévenu que tu nous traiterais à leur manière, je n'aurais pas fait les miens ce matin. Mais je trouve que la plaisanterie est assez prolongée. Fais-nous donner bien vite...

— Je ne plaisante pas du tout. Vous mangerez avec vos doigts ; c'est un essai que je veux faire ; la mode en viendra peut-être.

Et il n'en voulut pas démordre, et nous dînâmes comme nous pûmes, en déchirant la viande à belles dents et buvant à même les bouteilles. S'il n'exis-

tait pas encore aujourd'hui l'un de mes amis qui assistait comme moi à ce repas de l'âge d'or, et dont je pourrais invoquer le témoignage, je n'aurais pas osé en parler [1].

A l'entremets, Lacroix, voulant donner à Barras occasion de raconter quelques-unes de ses prouesses, amena la conversation sur la reprise de Toulon par les troupes de la république, le 21 décembre précédent. Barras prit la balle au bond, et après avoir énarré longuement ce que nous savions tous aussi bien que lui sur la prise, le siége et la reprise de cette ville, en vint à ce qui le concernait particulièrement; et je vous jure qu'il ne s'épargna pas les compliments; jamais paon ne sut mieux que lui faire la roue. Fréron, qui s'ennuyait de l'entendre *s'élogier* de la sorte sans trouver de contradicteur, et qui se regardait lui aussi comme un des vainqueurs de Toulon, l'interrompit en lui disant méchamment et à dessein de nuire :

— Eh bien pourtant, Cartaux, dans ses lettres à la convention conteste tes services, et va jusqu'à mettre en doute ta valeur; et je sais qu'il a plus d'une fois, en petit comité, plaisanté fort sur ce qu'il appelle tes rodomontades.

— Cartaux! fameux juge en fait de valeur! lui qui n'est venu à Toulon que pour se promener autour des remparts, et puis s'en aller.

[1] M. Grandjean l'oculiste, successeur des frères Grand-Jean.

— Il dit qu'il a fait assez en nous donnant le petit artilleur corse, et que sans le petit artilleur corse la ville serait encore à prendre.

— Le petit Corse s'est bien conduit; mais les bons conseils ne lui ont pas manqué.

— Que ne dis-tu que c'est toi qui les lui as donnés?

— Si je le disais, je ne mentirais peut-être pas. D'ailleurs, ce n'était rien que de prendre la ville. Si je ne m'étais trouvé là pour la purger de contre-révolutionnaires, c'eût été à recommencer le lendemain.

— Tu pourrais bien dire, *si nous ne nous étions trouvés là;* car il me semble que Ricord et moi nous ne nous y sommes pas épargnés non plus. Qui a eu l'idée, je t'en prie, de faire afficher sur les murs: *Que la justice nationale s'exerce journellement et exemplairement! que tout ce qui n'est pas français soit fusillé!*

— Si je ne l'ai pas eue le premier, je l'ai adoptée, et je me suis montré aussi redoutable que qui que ce soit, dans cette ville infâme *où il ne s'est trouvé d'honnêtes gens que les galériens*[1].

— Qui les a fait mettre en liberté ces honnêtes patriotes, si ce n'est moi?

— J'en conviens; mais les cinq cents bourgeois de la ville qui avaient cherché à se sauver à bord de la

[1] On ne peut nier que les galériens de Toulon, en empêchant les Anglais d'incendier la flotte française qui était dans le port, n'aient rendu un service signalé et qui méritait récompense.

flotte anglaise, d'où ils ont été repoussés à coups de fusil; qui les a fait mitrailler? c'est moi.

— Qui a eu l'heureuse inspiration de faire relever, sous promesse de grâce, ceux qui faisaient les morts, et qui a ordonné de les mitrailler de nouveau?

— Toi, j'en conviens; et il s'ensuit que tous deux nous avons fait notre devoir. Tu dois te souvenir, Lapoype, du jour où l'on vint m'annoncer que ces cinq cents coquins étaient arrêtés. Dans ce moment-là, je te félicitais sur ton beau fait d'armes du Faron [1]: on me demanda ce qu'il en fallait faire. « Qu'on les mène à la mort, » répondis-je aussitôt, en accompagnant cet ordre d'un geste majestueux.

— C'est vrai. Je te vois encore.

— Comme j'étais beau, n'est-ce pas, dans ce moment solennel, avec mon écharpe tricolore, mon chapeau à la Henri IV sur lequel flottait un magnifique panache de plumes tricolores! Avec quelle dignité proconsulaire je prononçai ces mots: « Qu'on les mène à la mort! » Oh oui, je devais être bien beau!

— Tu étais superbe, reprit Fréron avec un sourire narquois. Sylla ne l'était pas davantage quand il dit aux sénateurs assemblés dans le temple de Bellone, et glacés de frayeur aux cris des mille prisonniers samnites qu'on égorgeait par ses ordres en un

[1] Lapoype, un peu trop négligé par l'histoire, était un brave officier, qui, en s'emparant de la pointe du Faron, où les assiégés avaient établi une redoute formidable, contribua puissamment à la reddition de Toulon.

lieu voisin : « Que cela ne nous empêche pas de con-
» tinuer nos délibérations, pères conscrits ; ce n'est
» rien : quelques mutins que je fais châtier. »

Barras parut flatté de la comparaison, et il se rengorgea de plus belle.

Le dîner donné par Lacroix, en réjouissance de la liberté qui venait de lui être rendue, avait eu lieu le 15 mars. Le 24 du même mois (4 germinal an II), quatre de nos convives, Ronsin, Vincent, Momoro et Ducroquet, accompagnaient à l'échafaud Hébert, Anacharsis Clootz et autres. Deux heures après leur exécution, Lacroix fut arrêté de nouveau comme leur complice, et le 13 avril (24 germinal), il alla à la mort dans la même charrette que la veuve de Camille Desmoulins et la pauvre religieuse *décloîtrée* qu'avait épousée Hébert. J'étais un personnage trop obscur pour que l'on daignât songer à moi ; et cependant, en voyant aller ainsi à l'échafaud, les uns après les autres, une partie de ceux qui avaient assisté comme moi au repas du 15 mars, je me demandais, non sans frayeur, si mon tour n'allait pas bientôt venir.

CHAPITRE XLVIII.

Exécution d'Hébert, Vincent, Ronsin, etc. — Les fourneaux du père Duchesne. — Le vicaire de Sèvres. — La fontaine d'Amour. — La maison de campagne de Danton. — Rencontre de Danton et de Lequinio. — Dîner au presbytère. — Séance de la société populaire. — Harangue de Lequinio. — Le traître Judas. — Scandale que nous causons. — Punition qu'on nous impose. — Le vicaire jette le froc aux orties. — Son repentir et sa conversion. — Danton est arrêté.

Faut voir le père Duchesne, il est b........ en colère aujourd'hui le père Duchesne. Ainsi chaque matin les Stentors de carrefour annonçaient à la populace la feuille ordurière et incendiaire d'Hébert, ce digne continuateur de l'œuvre de Marat. Ainsi, vers deux heures, le 4 germinal de l'an II (24 mars 1794), les mêmes hommes peut-être, enflant leurs voix plus que de coutume, offraient à la foule répandue aux abords et sur la place du palais de Justice la condamnation à la peine de mort du fameux substitut de Chaumette. Elle datait de midi seulement sa condamnation, et bientôt il allait monter dans l'une des cinq charrettes qui attendaient à la porte de la Conciergerie qu'on vînt les *charger* pour la place de la Révolution.

Mais voici que quatre heures sonnent à l'horloge du palais. . . . . . .

Deux minutes après, les cinq charrettes étaient *chargées* et se mettaient en marche. Dans les quatre premières on remarquait Proly, Pereyra, Ducroquet, Desfieux, membres de la commune, la veuve du général Quétineau, décapité deux mois auparavant, et qui faisait des entrechats sur l'échafaud tandis qu'on lui attachait les sangles, Mazuel, chef d'escadron de l'armée révolutionnaire, le banquier hollandais Kook, le baron Proly, négociant belge, qui, après avoir fait banqueroute à Bruxelles, s'était réfugié à Paris, où il avait fondé un journal appelé *le Cosmopolite*, et qui était devenu membre de la commune ; le reste se composait de factieux *obscurs* dont les noms ont péri avec eux. On regardait passer tous ces hommes et rouler les charrettes, et l'on ne disait pas encore grand'chose. Les insultes avaient été réservées pour la dernière, où figuraient Anacharsis Clootz, Momoro, Vincent[1], secrétaire général de la guerre ; Ronsin, général en chef de l'armée révo-

[1] Vincent, âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans, et d'une perversité précoce, avait été d'abord l'un des meneurs de la section de l'Unité, l'une des plus révolutionnaires de Paris : c'était le provocateur de toutes les mesures violentes. Lorsque Beurnonville fut nommé ministre de la guerre, il trouva Vincent cramponné au poste de secrétaire général, dont il ne tarda pas à le chasser comme *inepte*, *voleur et insolent*. Le ministère de la guerre n'est pas le seul qui ait eu des secrétaires généraux dignes de ces trois qualifications ; et il ne serait par besoin de remonter jusqu'à 1794 pour en trouver au moins un tout aussi *insolent, voleur* et *inepte* que Vincent.

lutionnaire, et enfin Hébert. Dès qu'on aperçut celui-ci, deux hommes apostés par Camille Desmoulins, qui eut le courage de s'en vanter, s'élancèrent tout à coup de dessous le passage obscur conduisant au théâtre de la Cité, portant des fourneaux attachés au bout de leurs piques, s'approchèrent de la charrette qui traînait le malheureux père Duchesne, et l'escortèrent jusqu'à l'échafaud, en répétant sans discontinuer les vociférations que j'ai consignées au commencement de ce chapitre. Ces misérables porteurs de fourneaux les mettaient à chaque instant sous le nez d'Hébert, en poussant d'ignobles éclats de rire, répétés ainsi que leurs cris par la multitude qui les environnait. Camille Desmoulins avait eu cette idée, qu'il regardait comme une allusion très-spirituelle au premier métier d'Hébert, qui avait été, dit-on, vendeur de fourneaux, et assurait à ses amis qu'elle lui ferait beaucoup d'honneur.

Assurément je ne veux pas dire qu'Hébert ni ses complices méritassent d'inspirer un vif intérêt; mais enfin c'étaient des hommes jetés en proie à l'échafaud, et dans ce moment terrible un sentiment, sinon de regret, au moins de pitié, leur était dû : mais prêchez donc l'humanité à une populace en révolution, elle vous lapidera pour prix de vos conseils.

Au reste, Hébert paraissait assez insensible à ces injurieuses démonstrations, et les autres condamnés avaient comme lui un air calme. J'en excepte Vin-

cent, dont la figure décomposée annonçait une violente agitation intérieure, et qui versait des larmes abondantes.

Le lendemain de leur exécution, j'allai chez Sébastien Lacroix lui raconter mon étonnement et ma frayeur en reconnaissant parmi les *conspirateurs* exécutés la veille quatre de nos convives au dîner du 15. Son domestique ne me rassura guère en m'apprenant que la veille au soir il avait été arrêté de nouveau, comme prévenu de complicité avec Hébert, en même temps qu'un nommé Foliot, peaussier, rue Dauphine, et vice-président de la section de l'Unité, et un limonadier de la place Maubert dont le nom m'échappe, qui remplissait les fonctions de secrétaire de la section du Panthéon, ces deux derniers également accusés de complicité avec Hébert. Comme ils étaient aussi de notre dîner, mes alarmes redoublèrent. Nous étions une douzaine environ à ce dîner fatal; j'en avais déjà vu quatre allant à l'échafaud; on m'annonçait l'arrestation de trois autres qui ne tarderaient pas probablement à prendre le même chemin : c'était plus de la moitié du total; le calcul n'était pas fait pour tranquilliser les survivants. Pour ne parler ici que de moi, l'épouvante me saisit, et je me décidai à une fugue de quelques jours.

Or, il y avait à Sèvres, *in illo tempore*, un vicaire constitutionnel que j'avais connu jadis au séminaire des Trente-Trois, et avec lequel je vous ai fait ren-

contrer une première fois sur la place Dauphine, le jour où l'on brûlait en effigie le cardinal de Brienne. Ce vicaire était un joyeux compagnon, qui récitait plus volontiers le bréviaire de l'abbé de Voisenon et de l'abbé Lattaignant que celui de Bourdaloue, ou de Massillon; véritable Gilblas en soutane, c'est-à-dire qu'il n'en portait guère, depuis le jour, où la convention venant de décréter la suppression du costume ecclésiastique, l'abbé Fauchet, présent à la séance, mit sa calotte dans sa poche avec une dextérité qui eût fait honneur à Comus; le mouvement fut si brusque, que moi, qui me trouvais dans une tribune à quatre pas de lui, j'eus à peine le temps de m'en apercevoir.

Je reviens au vicaire. Pendant que la nation lui avait continué, par les mains des administrateurs du district de Versailles, le payement de sa modeste portion congrue, et que le casuel s'y était joint, il y avait eu joie et chère lie au presbytère : le casuel surtout était une mine abondante pour lui, qui remplissait à la fois les fonctions de curé, de vicaire, de sacristain, de bedeau, et au besoin même de sonneur; ce que je dis avec d'autant plus d'autorité, qu'il m'est arrivé souvent de lui aider à mettre la cloche en branle pour amener à l'office divin les paroissiens, qui ne s'en souciaient plus. C'était, *si profana licet componere sacris*, le maître Jacques d'Harpagon; puis, quand le casuel chômait, il avait une autre ressource. Le suisse de la paroisse donnait à boire

et à manger en face de l'église : mon vicaire, qui se fournissait chez lui, avait alors besoin de crédit ; et quand le suisse, avec son flegme allemand, lui faisait observer qu'il devait avoir à sa disposition, comme ministre de Jésus-Christ, la ressource employée par son divin maître aux noces de Cana, il lui répondait que le temps des miracles était passé ; mais que M. A.... allait épouser mademoiselle B...., que madame C..... était dans le neuvième mois de sa grossesse, et que la goutte venait de remonter dans l'estomac de M. D..... ; que tout cela était une récolte sûre et prochaine, et qu'il n'y avait pas de risque à lui faire crédit ; et le bon suisse se laissait faire par l'abbé.

Mais quand les saints ciboires et les saints sacrements eurent disparu dans les creusets de la Monnaie, que les chapes et les chasubles furent devenues la proie des fripiers, que la bonne Vierge et les saints eurent cédé la place aux membres de la société populaire, le vicaire fut un instant aux abois. Cependant Dieu qui n'abandonne jamais les siens, lui envoya un petit héritage, dont il se fit honneur quelque temps encore : et comme au temps de ses grandeurs sacerdotales il s'était montré vicaire fort accommodant, qu'il disait la messe vite, et donnait l'absolution à tout venant, que le prix courant de ses baptêmes, mariages et enterrements n'était pas trop juif, que d'ailleurs l'octroi de Sèvres en absorbait une bonne part, il s'était généralement fait aimer

dans la paroisse, et on lui avait conservé, quoiqu'il ne fonctionnât plus, son petit logement dans la maison curiale. Ce fut là que je songeai à me mettre à couvert.

En arrivant, on me dit qu'il était à se promener au parc de Saint-Cloud. La pensée me vint de pousser, en attendant, jusque chez Danton, dont la maison de campagne, située sur la route de Versailles, au lieu dit *la Fontaine d'Amour*[1], était à quatre pas du presbytère, me proposant de lui confier mes inquiétudes, et de réclamer à tout hasard sa protection. Je le voyais moins souvent que dans les commencements de la révolution, à présent qu'il jouait un des premiers rôles dans ce terrible drame; mais enfin je le voyais encore quelquefois, et il continuait de me recevoir assez bien : au reste, je ne le trouvai pas non plus chez lui, et l'on me dit aussi qu'il était à se promer au parc de Saint-Cloud.

Depuis son retour de la Belgique, Danton n'était plus le même homme; ce n'était plus celui qui disait aux députés de l'assemblée législative, glacés de frayeur à la nouvelle de la prise de Verdun, qu'il y avait trois moyens de repousser l'ennemi : de l'audace, de l'audace et puis encore de l'audace; qui répondait par les massacres de septembre aux timides conseils de ceux qui parlaient de transporter le corps législatif au delà de la Loire, et par cette effroyable

[1] Cette maison appartenait, il n'y a pas longtemps, au notaire de Sèvres.

boucherie humaine préserva la France d'une invasion générale. Ses amis, notamment Legendre, essayaient en vain de le stimuler, et de lui montrer à l'horizon ce point noir si redouté des matelots expérimentés, et qui présage la tempête. Rien ne pouvait le tirer de sa léthargie; le lion était endormi, et ses griffes semblaient repliées. Il se fiait à la popularité de son nom, et méprisait tellement Robespierre, qu'il de lui faisait pas même l'honneur de le redouter.

Devenu riche, il paraissait vouloir désormais jouir uniquement de sa fortune; et un jour Fabre lui avait dit devant moi et quelques autres personnes que généralement on lui adressait le reproche de n'avoir lancé le char de la révolution qu'afin de s'enrichir, tandis que Robespierre, demeuré pauvre, était salué par tout le monde du nom d'*incorruptible.* « Sais-tu ce que cela prouve? lui répondit Danton; c'est que j'aime l'argent et que Robespierre n'aime que le sang. » Ce propos fut rapporté à Maximilien, qui en prit note encore.

Danton avait donc acquis une fort belle maison à Sèvres, où il passait, depuis son retour d'Arcis-sur-Aube, une bonne partie de son temps. Mais il n'avait pas employé à cette acquisition tout son argent. Le bruit courut alors que c'était avec ses fonds, réunis à ceux de son ami Lacroix, que mademoiselle Montansier venait de faire bâtir, rue de Richelieu, en face de la bibliothèque du Roi, cette superbe

salle, aujourd'hui remplacée par une fontaine, où elle fit jouer d'abord les acteurs de sa troupe, et qu'elle vendit ensuite deux ou trois millions au gouvernement, qui y établit l'Opéra. Et comme à l'époque de la vente et du payement, Danton et Lacroix étaient morts à l'improviste, et qu'afin de dissimuler leur fortune ils avaient pris soin qu'aucun titre ne constatât que mademoiselle Montansier était uniquement leur prête-nom, cette ancienne directrice des théâtres de la cour s'appropria tout uniment, disait encore le bruit public, les deux ou trois millions, produit de la vente de l'immeuble ; et de là l'origine de cette fortune scandaleuse qu'elle n'a guère mis plus de temps à dissiper qu'à acquérir.

Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, dont je ne me fais pas autrement garant, et que je donne pour ce qu'elle vaut, l'ouverture du nouveau théâtre se fit par une pièce intitulée ***Marat dans le souterrain.*** J'y étais. Ce fut Molé de la Comédie française, faisant alors, ainsi que les deux demoiselles Sainval, partie de la troupe de mademoiselle Montansier, qui représenta le personnage de Marat. Oui, Molé, cet acteur de suprême élégance, avait consenti à dégrader sa belle et noble figure pour la réduire aux hideuses proportions du masque de Marat ; l'*Alceste* de Molière devint, une heure chaque soir, l'homme du souterrain. Mais il faut tout dire : la Comédie-Française, depuis les représentations interdites de la *Paméla* de François de Neufchâteau, ne siégeait plus

dans sa magnifique salle du faubourg Saint-Germain. Ainsi que Rome, aux jours de Sylla, était passée toute entière dans le camp de Sertorius, cette pauvre Comédie-Française, aux jours de Robespierre, était toute entière aux Madelonnettes, groupée autour du roi des rois, le majestueux Saint-Prix, qui, comme il le disait lui-même, en riant, à ses camarades, balayait tous les matins sa chambre avec le sceptre d'Agamemnon. Or, Molé n'avait échappé au sort de ses camarades qu'à condition de subir l'odieuse métamorphose.

Peut-être trouverai-je ici l'un des deux personnages que je cherche, me disais-je en montant la butte qui conduit au pavillon de Breteuil. Et en effet je n'étais pas au tiers de l'allée du Mail, que *j'aperçus* deux hommes qui causaient ensemble et gesticulaient avec chaleur. J'approche et je reconnais Danton et Legendre. Je les aborde sans façon, et un peu trop sans réflexion. Un léger coup de tête et un *bonjour, l'abbé*, fort sec (quand je fus présenté à Danton pour la première fois, en 89, je portais le petit collet, ce qui fait que jamais par la suite il ne m'appela autrement que l'abbé), fut tout ce que j'obtins de Danton, qui ne me dit ni de rester avec eux, ni de les laisser seuls, et continua sa conversation sans prendre garde à moi. Le saluer et me retirer eût été sans doute le parti le plus convenable; mais comme je tenais à lui parler de mon affaire, et que je voulais, en tout état de cause, réclamer sa protec-

tion, je demeurai. Seulement je me tins un peu en arrière.

— N'importe, disait-il à Legendre, les fourneaux étaient de trop.

— Que veux-tu! cet écervelé de Camille n'en fait qu'à sa tête.

— Je sais bien qu'Hébert était un misérable qui nous compromettait par son cynisme extravagant, et qu'il déshonorait la cause de la république; je sais bien qu'il cherchait à nous faire à nous-mêmes un mauvais parti, et que nous n'avons fait que le prévenir. Mais n'importe; il fallait le laisser aller à l'échafaud tranquillement. Il ne pouvait plus nous nuire.

— J'ai une idée.

— Laquelle?

— C'est que Camille, qui est assez mal avec Robespierre depuis son *Vieux Cordelier*, aura voulu regagner ses bonnes grâces, ou lui donner le change, en faisant cette espièglerie au père Duchesne, dans la personne duquel l'incorruptible a voulu frapper une partie des restes de la faction des athées.

— Novice que tu es de penser que Robespierre a poursuivi ces gens-là comme athées! Pour cela il faudrait qu'il crût en Dieu; et depuis longtemps il ne connaît d'autre Dieu que lui. Il les a sacrifiés parce qu'il redoutait leur popularité, et tremblait qu'un jour ou l'autre ils ne lui enlevassent le pouvoir.

— Alors, prends garde à toi.

— Oh! moi, il n'oserait.

— C'est aussi là ce que tu as dit en trouvant dernièrement certain avis sous ta serviette. Mais Fabre m'a expliqué que le duc de Guise, qui avait comme toi méprisé un pareil avertissement, eut bientôt à s'en repentir.

— Et si je ne trompe, monsieur Danton (je l'appelais toujours monsieur), le capitaine Loignac fut chargé, de par le roi, de la réponse à faire au duc; et aujourd'hui encore on en montre quelques lignes tracées à l'encre rouge sur les murs de l'une des salles du château de Blois.

Danton se retourne : — Vous êtes encore là, vous! Puis, après un moment de silence :

— Il paraît, au surplus, qu'ils ont été à la mort avec assez de calme, de fermeté même.

— Excepté Vincent, qui avait la figure *toute* renversée, et qui pleurait à chaudes larmes. Je vous le dis, parce que je l'ai vu.

— Cela ne m'étonne pas. Vincent n'a jamais été qu'une femmelette.

— Je voudrais bien t'y voir, toi.

— Grand merci du souhait. Mais si cela m'arrive, tu verras un homme qui sait regarder la mort en face.

— Dieu merci, nous n'en sommes pas là, monsieur Danton, et j'espère bien que vous aurez, longtemps encore, le plaisir d'être utile à vos protégés; à moi, par exemple.

Et je me mis à lui raconter mon histoire. Ma nar-

ration finie, il hausse les épaules, me rit au nez et me dit :

— Il me paraît, mon cher abbé que vous ne manquez pas de présomption. Ah! vous vous imaginez que Robespierre a le temps de prendre garde à un petit bonhomme comme vous! Il chasse de plus gros gibier. Ainsi, dormez tranquille: d'ailleurs, je ne me mêle plus de protéger personne. Voyez ce malavisé de Lacroix. Je le tire à grand'peine de la prison où il s'était fait jeter pour avoir parlé en mauvais termes des vertus de Robespierre. Au sortir de là, il donne un dîner absurde, où il invite les ennemis avoués du grand homme, et le grand homme, pour me narguer de nouveau, le fait recoffrer huit jours après. Non, monsieur l'abbé, non, je ne protége plus personne. Et puis, que diable alliez-vous faire dans cette galère?

Qui demeura penaud? ce fut moi. Je tâchai néanmoins de faire bonne contenance, et je suivis machinalement les deux représentants, l'œil morne et la tête baissée, comme les chevaux d'Hippolyte sortant des portes de Trézène. Au moment où nous rentrions dans les murs de Sèvres, nous aperçûmes au loin, sur la grande route, et venant du côté de Versailles, un équipage à quatre chevaux, soulevant des flots de poussière et brûlant le pavé. — Qui donc fait ce fracas? dit Danton. Serait-ce monsieur le grand dauphin, qui revient courre le cerf dans les bois de Meudon, ou le grand-écuyer Béringhen, qui va

encore se faire arrêter sur le pont de Sèvres par un parti allemand[1]? — Et déjà le fringant équipage était à côté de nous. Un homme met la tête à la portière, donne ordre aux postillons d'arrêter, et s'écrie : Eh! bonjour, Danton ; enchanté de te voir. — Eh! bonjour, Lequinio ; je ne le suis pas moins. Mais, en vérité, à l'éclat et à la poussière qui t'environnent, je t'ai pris de loin pour le grand dauphin ; demande à Legendre.

— Mauvais plaisant!

— Ce n'est pas une plaisanterie : c'est un compliment sérieux que je t'adresse. Tu fais honneur à la représentation nationale.

Et dans ces paroles d'amère ironie Danton laissait percer malgré lui le regret de voir *que le* comité de salut public distribuait maintenant à des espèces de doublures les premiers rôles du drame révolutionnaire, qu'il avait, lui, rempli d'origine avec tant de succès. Mais il pouvait frapper sa poitrine à coups redoublés et réciter trois fois son *mea culpa*.

Lequinio, en effet, était un des hommes médiocres de la convention, et cependant il venait de remplir une mission importante dans les départements de l'Ouest, où il avait déployé un faste de proconsul, qu'il étalait encore aux portes de la capitale.

[1] On sait qu'à l'époque des guerres de la succession, un parti allemand qui s'était avancé jusqu'au pont de Sèvres y fit prisonnier Béringhen, qu'il prit pour le grand dauphin.

— Mais que je ne t'arrête pas davantage, mon cher Lequinio, à moins que tu ne veuilles me faire l'honneur de venir dîner chez moi.

— Impossible. On m'attend à la société populaire, où j'ai promis d'inaugurer, chemin faisant, le buste de Marat. Y viens-tu?

— Merci.

Les deux collègues se séparèrent en se serrant *cordialement* la main, et Danton continua sa route. Je pris congé de lui en face de l'église, un peu désappointé de l'accueil assez froid qu'il m'avait fait, et je montai chez le vicaire. La nappe était mise, et cinq ou six convives étaient là, attendant qu'on servît le dîner. Aux apprêts qui se faisaient, je devinai qu'il serait bon, et je ne me trompai pas. On fut d'abord assez sérieux; le temps où nous vivions ne poussait pas à la gaieté : peu à peu néanmoins on se dérida, et nous finîmes par oublier, en choquant nos verres, que l'échafaud dressé sur la place de la Révolution courbait toutes les têtes sous le même niveau.

Le dîner s'était prolongé assez avant dans la soirée, et nous songions à nous retirer, lorsque des battements de main, des trépignements de joie, des cris *Vive la réqublique*, partis de l'intérieur de l'église, arrivèrent à nos oreilles. Nous ne savions ce que cela voulait dire. Le vicaire nous apprit tout d'abord que c'étaient les patriotiques ébats de la société populaire, qui tenait habituellement ses séances dans le

ci-devant temple du Seigneur, ajoutant qu'il ne tenait qu'à nous de jouir incognito de ce spectacle, ainsi qu'il lui était arrivé plusieurs fois d'en jouir lui-même. Et il nous ouvrit un petit cabinet noir situé au pied de son lit, dans lequel cabinet un judas avait été ménagé, d'où l'on apercevait fort bien, sans être soi-même aperçu, tout ce qui se passait dans l'église.

Sur la première marche du grand autel, où un Marat de plâtre remplaçait le saint sacrement, le représentant Lequinio haranguait de toute la force de ses poumons les patriotes de la commune de Sèvres, qui s'étaient là rendus en masse.

Après avoir parlé longuement de la chasse qu'il venait de donner aux prêtres réfractaires *dans les* taillis de la Vendée, et fait le dénombrement des patènes, calices et crucifix de vermeil ou d'argent qu'il avait envoyés à la convention pour être fondus dans le grand creuset national, il déclara que les plus grands ennemis de la république étaient *ces animaux noirs appelés prêtres*, et qu'elle ne serait heureuse et tranquille que quand on les aurait exterminés jusqu'au dernier. A cette figure oratoire, notre pauvre vicaire fit une grimace effroyable; ce que voyant, nous partîmes involontairement d'un éclat de rire simultané, qui retentit de la manière la plus sonore sous les voûtes de la basilique de village. Un cri universel d'indignation accueillit cette marque bruyante d'une hilarité sacrilége. Deux ou trois membres dé-

signèrent du doigt notre malheureux judas, et nous demeurâmes tremblants sur les suites de notre criminelle imprudence.

A peine avions-nous eu le temps de réfléchir, que la chambre presbytériale était envahie. Cinq ou six bonnets rouges s'emparent de nous, et nous traînent, avec injures et menaces, devant le tribunal de Minos-Lequinio, pour y être jugés séance tenante. Après nous avoir regardés *torvis oculis*, il nous demande compte des éclats de rire indécents qui l'avaient interrompu au milieu de son discours et porté le trouble et le scandale au milieu de son auditoire. Je pris la parole, et tâchai de nous justifier de mon mieux. Il paraît que la nature ne m'a pas créé orateur, car mon plaidoyer ne fit pas la moindre impression sur l'esprit de mon juge. Une idée me vint alors, qui me sembla extrêmement heureuse.

— D'ailleurs, monsieur Danton, en la compagnie duquel uous avez pu me voir tantôt, et que j'ai l'honneur de connaître.....

— Qu'est-ce que c'est que *monsieur?* qu'est-ce que ça, *l'honneur?* style d'esclave, et qui ne doit pas sortir de la bouche d'un homme libre. Vous allez provisoirement faire un tour en prison; et si *monsieur* Danton vous réclame, eh bien! nous verrons. Monsieur Danton! il devrait bien plutôt songer à se recommander lui-même qu'à recommander les autres.

Le jugement rendu, et la voie de l'appel ne nous étant pas ouverte, on se disposa à le mettre tout de

suite à exécution ; mais comme il n'y avait pas alors de maison d'arrêt à Sèvres, on nous enferma dans un pressoir situé sur le chemin de Villedavray.

A tout hasard j'écrivis à Danton ce qui venait de nous arriver, et je le priai d'intercéder pour nous auprès de son collègue. Danton se prit à rire aussi fort que nous des *animaux noirs* dont Lequinio voulait exterminer la race. Puis, ayant su de notre messager qu'au nombre des captifs se trouvait un acteur du Vaudeville (c'était Fichet), il lui survint une pensée philanthropiquement bouffonne. Lequinio étant reparti pour Paris, il manda le président du comité révolutionnaire Chanou, de la biographie duquel je me suis occupé au chapitre XXXVII. Danton, qui ne l'aimait guère et l'estimait encore moins, lui dit *que nous* étions de jeunes étourdis que deux jours de détention avaient suffisamment punis, et qu'il lui serait agréable qu'on nous rendît la clef des champs. Il y mit toutefois cette condition, que, pour réparer le scandale public que nous avions causé, nous jouerions au profit des pauvres de la commune de Sèvres tel vaudeville qui nous conviendrait ; et de plus il témoigna le désir que le vicaire y prît un rôle.

La sentence nous ayant été signifiée, nous nous déclarâmes prêts à la subir, excepté le vicaire, qui pria de faire observer à M. Danton qu'il n'avait jamais joué la comédie.

— Depuis combien de temps est-il prêtre ? demanda celui-ci.

— Depuis cinq ans.

— Alors il y a cinq ans qu'il joue la comédie. Il doit connaître les planches mieux que personne. Il jouera, ou il restera en prison.

—Je jouerai, dit alors le vicaire; je serai mauvais en diable, mais je jouerai. La représentation fut fixée au surlendemain; et en annonçant qu'il y assisterait, Danton souscrivit pour dix *corsets*, cinquante francs.

D'aventure, Fichet avait sur lui un exemplaire de *la Revanche forcée*. Il se chargea effrontément du rôle de l'officier; moi j'avais joué une fois en société le rôle de l'abbé.

— Mais le rôle de Marton? nous n'avons point de femme.

— Il s'en présentera; gardez-vous d'en douter.

— Où? quand? Il n'y a pas une minute à perdre.

— Quand? tout à l'heure; où? ici même, et vous la voyez.

— Vous, monsieur le vicaire?

— Moi. J'ai porté la soutane assez longtemps pour ne pas être embarrassé dans un jupon, et il me tarde aussi bien qu'à vous d'être dehors.

On sera moins étonné de sa détermination quand on saura qu'il allait régulièrement, deux ou trois fois la semaine, au Vaudeville, d'où il venait, régulièrement aussi, coucher au presbytère. Vrai Gil-blas en soutane, je vous dis.

Nous passâmes la nuit à copier nos rôles, et nous envoyâmes dire à Danton que nous serions prêts au

jour indiqué. Mais il avait reçu dans la nuit une lettre de Camille Desmoulins, et il était retourné précipitamment à Paris. C'était pour la dernière fois qu'il avait couché dans cette maison de campagne de *la Fontaine d'Amour*, qu'il aimait tant, et où il laissait une jeune épouse si chère à son cœur. S'il avait connu le sort prochain qui lui était réservé, il aurait pu, en jetant sur les murs de ce manoir champêtre un triste et long regard d'adieu, s'écrier douloureusement :

Linquenda tellus et domus et placens
Uxor, neque harum quas colui arborum,
Me præter invisas cupressos
Ulla brevem dominum sequentur.

Nous étions au 26 mars, et le 6 avril suivant, à cinq heures du soir, Danton n'était plus qu'un souvenir historique.

Les détails nécessairement sérieux dans lesquels je vais entrer tout à l'heure au sujet de son procès et de son supplice me forcent d'abréger ceux des circonstances burlesques qui signalèrent notre représentation de *la Revanche forcée* dans le local dit *les Caves du Roi*, où l'on avait dressé à la hâte un théâtre sur des tonneaux, comme au temps de Thespis. Je me bornerai à dire que la société populaire et le comité révolutionnaire, son président Chanou en tête, honorèrent le spectacle de leur présence; que presque tous les habitants notables de Sèvres, attirés par le désir de juger les talents dra-

matiques de leur ci-devant vicaire, vinrent déposer leurs offrandes dans le tronc des pauvres; que nous fûmes détestables à qui mieux mieux, le vicaire surtout, qui avait beaucoup trop présumé de ses moyens; ce qui n'empêcha pas la recette de s'élever à une somme d'assignats assez forte, ce de quoi les pauvres se montrèrent plus satisfaits que les spectateurs ne l'avaient été de notre jeu. Il reste encore quelques anciens du bourg de Sèvres qui doivent se souvenir de cette bizarre représentation.

En rentrant chez lui, après le rideau baissé, le vicaire reçut des mains du Suisse Turler un arrêté manuscrit de la municipalité, qui, attendu le triple scandale qu'il venait de donner à la commune, 1° en faisant chez lui une orgie anti-nationale, 2° en riant de la harangue d'un représentant du peuple, 3° en jouant la comédie, déguisé en femme, dans un temps où les travertissements étaient défendus, lui retirait le logement dont on l'avait laissé jouir jusqu'ici à titre de faveur, et lui accordait huit jours pour en trouver un autre. C'était juste le temps qu'on donne à un laquais qu'on chasse, pour entrer en service ailleurs.

Le dénoûment était aussi imprévu que désagréable. Je lui conseillai d'en appeler à la municipalité *à jeun*. Il ne le voulut pas; et dès le lendemain, secouant la poussière de ses souliers, à l'exemple de ses prédécesseurs les apôtres quand ils sortaient d'une ville où l'on avait refusé d'écouter *la bonne*

nouvelle, il quitta Sèvres, un bâton blanc à la main, au bout duquel était attaché un mouchoir à carreaux renfermant tout son butin, et pouvant dire, avec un orgueil non moins légitime que celui du philosophe Bias, *omnia mea mecum porto*.

Pour en finir tout de suite avec ce drôle de personnage, je dirai que l'ayant perdu de vue pendant trois ou quatre ans, et me trouvant dans une tribune de la convention, le fameux jour où Robespierre, réfugié au milieu des *crapauds du marais*, les appelait à tue-tête à son aide, quelqu'un me donna un léger coup sur l'épaule : je me retourne, et j'aperçois un *hussard de la mort*, à mine rébarbative, avec de grandes vilaines moustaches lui recouvrant une portion notable de la figure, qui me demanda en riant si je ne le reconnaissais pas. C'était mon coquin de vicaire, qui revenait de l'armée de Rhin-et-Moselle, et repartait le lendemain pour celle des Pyrénées-Orientales. Nous allâmes dîner ensemble, après avoir vu Robespierre cassé à la tête de sa compagnie, et je lui souhaitai bon voyage.

Je le croyais mort depuis longtemps au champ d'honneur, ou relégué, avec une ou deux jambes de bois, dans quelque coin de l'hôtel royal des Invalides, lorsqu'en 1826 j'allai à la maison de campagne de l'un de mes amis, à quelques lieues de Montfort-l'Amaury. Tu arrives à propos, me dit-il; nous avons aujourd'hui un spectacle des plus curieux. Prends vite une croûte de pain, un verre de vin,

et allons retenir nos places, car il y aura foule.

A peine avions-nous fait quatre pas, que nous aperçûmes une vingtaine de prêtres en surplis, psalmodiant les psaumes de la pénitence; et au milieu d'eux un petit vieillard tout cassé, les pieds nus, ceint d'une grosse corde, et portant à la main une torche de cire jaune allumée. Je suivis cette étrange procession, qui se rendit devant la porte de l'église; et là le petit vieillard, s'étant mis à genoux, fit une confession publique de sa vie passée, demanda pardon à Dieu et aux hommes des scandales qu'il avait donnés, et pria ses ouailles d'invoquer Dieu pour lui. Après quoi la procession entra dans l'église, dont les portes furent immédiatement fermées.

C'était le nouveau curé qui donnait ce spectacle renouvelé des premiers siècles de l'Église. Dans la kyrielle immense de peccadilles qu'il venait de dérouler, j'en avais reconnu quelques-unes dont je pouvais hardiment revendiquer ma part, et je me dis : Je connais le masque. Pour en être plus sûr, j'allai, dès le soir même, au presbytère; et malgré un laps de trente-deux ou trente-trois ans, malgré le changement de ses traits, je reconnus à l'instant le vicaire de Sèvres et le hussard de la mort des Pyrénées-Orientales. Il me reçut assez froidement, me parut soucieux, grave, réfléchi, et aussi sincère dans sa conversion que feu M. de la Harpe, l'un des quarante de l'Académie Française. Après avoir édifié

quelques semaines encore ses paroissiens, il fut rendu à la terre, d'où il était sorti, *pulvis in pulverem*.

Donc, après mon équipée de Sèvres, je revins à Paris, le 31 mars, dans la matinée. Au débotté, j'appris que, dans la nuit, Danton avait été arrêté, ainsi que Lacroix, Hérault de Séchelles, Camille Desmoulins, etc. Lui, Danton, dont la parole puissante ébranlait les voûtes de l'assemblée, et avait été si longtemps et si promptement obéie, s'était laissé enlever aussi aisément qu'un enfant et conduire à la prison du Luxembourg. Enveloppé à l'improviste comme le lion dans les rets du chasseur, son étonnement fut tel, qu'il ne songea pas à opposer la moindre résistance.

Mais les détails de son jugement et de celui de ses coaccusés, ainsi que de leur supplice, méritent bien que je leur consacre un chapitre tout entier.

CHAPITRE XLIX.

Encore les fourneaux du père Duchesne. — Soins que prend Camille Desmoulins pour assurer le supplice d'Hébert. — Ses motifs secrets. — Quelques détails sur Hébert. — Noms de quelques-uns de ses collaborateurs. — Ses liaisons avec Robespierre. — Ses vanteries imprudentes, — Puissance de sa faction. — Robespierre et et Danton se réunissent pour le perdre. — Danton arrêté à son tour. — Son arrivée au Luxembourg. — Sa conduite au tribunal. — Son attitude en allant à l'échafaud. — Sa fermeté dans ses derniers moments.

J'aime beaucoup les proverbes : ils renferment presque tous, dans une phrase ordinairement concise, ou une bonne vérité, ou un excellent conseil, ou un précepte salutaire. C'est un abrégé, pour ainsi dire, de la sagesse des nations. Mais l'un de ceux pour lesquels je me suis toujours senti une prédilection particulière, c'est le proverbe latin ***ne insultes miseris*** [1]; précepte d'humanité, en même temps que conseil de prévoyance ; car êtes-vous bien sûr que le malheur auquel vous insultez, dont vous vous raillez aujourd'hui, ne viendra pas fondre sur vous demain ? Sans doute, Camille Desmoulins ne faisait pas cette réflexion lorsqu'il donna commission à

[1] N'insultez pas aux malheureux.

quelques chenapans de porter des fourneaux sous le nez d'Hébert allant au supplice. Il ne songeait pas davantage à cet autre proverbe *par pari refertur*, et il ne se doutait guère qu'il était à la veille de s'en voir faire la terrible application.

Et maintenant si je vous le montrais préparant cette ignoble scène des fourneaux dans la matinée du 4 germinal, si je vous le faisais voir parcourant les rues de la Cité, ameutant la canaille, et l'animant par ses discours contre Hébert et ceux qui allaient l'accompagner à l'échafaud, vous semblerait-il encore un révolutionnaire bien intéressant? et votre intérêt pour lui s'accroîtra-t-il de beaucoup quand je vous aurai raconté qu'un de ses amis l'ayant aperçu, au bas du pont Saint-Michel, la poitrine débraillée comme à son ordinaire et la figure animée par la haine, pérorant au milieu d'un groupe de va-nu-pieds qu'il endoctrinait, lui demanda ce qu'il faisait là. — Je sors de la mairie pour m'informer si l'on a pris les précautions nécessaires pour que le supplice de ces scélérats d'hébertistes ne manque pas. Et sur l'observation qui lui fut faite par son ami, que le peuple trouvait trop de plaisir à voir les exécutions pour que l'idée lui vînt de troubler celle-ci : —C'est que tu ne sais pas, toi, que ces brigands-là disposent de la canaille comme ils l'entendent. Mais j'ai découvert un excellent moyen pour que l'ordre et la marche de la cérémonie ne soient troublés que par les éclats de rire des spectateurs.

— Lequel? — C'est de faire porter au bout d'une pique les fourneaux du *Père Duchesne*. Est-ce que tu ne trouves pas l'idée drôle? — Charmante. — Mais je te quitte, et vais veiller à ce que les porteurs arrivent à temps [1].

Et pourquoi, je vous prie, poussait-il à l'échafaud avec ce sanguinaire acharnement Hébert, Momoro, Ronsin et les autres individus de cette bande, la plupart desquels avaient été ses amis, et tous, pendant long-temps, ses complices? Le voici.

Hébert, donneur de contre-marques au théâtre de la rue de Richelieu lorsqu'il n'était encore que celui des *Variétés amusantes*, en avait été chassé pour des actes d'indélicatesse qui ressemblaient presque à des friponneries. C'était un homme sans éducation, à la vérité, mais qui était pourvu d'une forte dose d'effronterie et qui ne manquait pas d'esprit naturel. Des hommes de cette espèce étaient précieux pour le parti révolutionnaire. Aussi Hébert s'étant présenté pour être admis au club des Cordeliers, y fut accueilli avec tous les égards dus à ses antécédents. Danton, Fabre, Camille, Julian, Momoro le prirent sous leur protection spéciale, et se chargèrent de son avancement. On examina à quoi il

[1] Si je me plais à montrer ici Camille Desmoulins altéré du sang des *hébertistes*, comme je l'ai montré précédemment altéré du sang des *girondins*, c'est que j'ai si souvent été fatigué des éloges donnés à ce farouche révolutionnaire, que je ne veux pas laisser échapper une occasion de le peindre tel que je l'ai vu, tel qu'il était. Plus que jamais il est temps de faire justice de tous ces misérables.

était particulièrement propre, et l'on vit d'abord que ce n'était pas aux discussions de tribune. Mais comme il possédait dans la perfection le langage grossier des halles, on lui conseilla de faire un journal dans ce style, qui, répandu dans le peuple avec profusion, contribuerait puissamment à son éducation révolutionnaire. Hébert trouva le conseil bon et le suivit. Or, tout Paris connaissait à cette époque l'histoire vraie ou prétendue vraie d'un marchand de fourneaux, appelé le Père Duchesne, qui avait autrefois exercé son industrie dans le fauboug du Temple, et qui s'était rendu fameux par son habitude de clouer cinq à six jurons plus ou moins énergiques à chacune des phrases qu'il débitait à ses clients, et de les injurier grossièrement quand ils s'avisaient de discuter avec lui le prix de sa marchandise; en sorte que l'on disait proverbialement de tout homme sujet à se mettre en colère et à jurer *comme le Père Duchesne : Il est b....... en colère aujourd'hui.* Hébert jugea qu'il serait fort adroit de ressusciter, dans l'intérêt de la bonne cause, ce personnage populaire; et il adopta avec d'autant plus d'ardeur cette idée, que lui-même avait été d'abord marchand de fourneaux, comme le prétendu père Duchesne. C'est ainsi que fut créé le trop fameux journal révolutionnaire intitulé *le Père Duchesne,* dont tous les numéros commençaient régulièrement par ces mots : « *Il est b....... en colère aujourd'hui le Père Duchesne.* » Ce journal, dès qu'il parut, fit les délices

du peuple des halles et des faubourgs, dont il excitait la fureur contre tous les partisans de l'ordre et de la tranquillité publique. Après avoir commencé par vomir contre le roi et la reine les plus sales injures, il devint l'auxiliaire des *travailleurs* de septembre et le plus ardent provocateur au pillage et aux massacres, toutefois après Marat, qui ne vit pas sans un secret sentiment de jalousie s'élever à ses côtés un rival, qui semblait vouloir partager avec lui la faveur populaire. Mais comme *l'Ami du Peuple* et *le Père Duchesne* concouraient au même but, en prêchant tous deux le pillage et les égorgements, il souffrit patiemment la concurrence. Cependant, Hébert se sentant incapable de rédiger à lui seul une feuille qui paraissait tous les matins, il prit des coopérateurs ; parmi ceux qui lui fournirent des articles, je citerai volontiers Ronsin, Dubuisson, Charles Duval, Dorat-Cubières et même Vatar, rédacteur en chef du *Journal des Hommes libres*, que les aristocrates appelaient le *Journal des Tigres*, et qui de cette manière servait doublement les intérêts de la patrie. *Le Père Duchesne* comptait aussi au nombre de ses rédacteurs un homme qui a été depuis, et jusqu'en 1820, employé supérieur dans une de nos grandes administrations, lequel existe encore au moment où j'écris. Quant à Hébert, il se réservait les articles orduriers et le plus directement à l'adresse de la populace, ainsi que l'honneur et la responsabilité du journal; et il eut raison, car *le Père Duchesne* fit bientôt de lui un

personnage, en l'élevant à la dignité de substitut du procureur général de la commune. On sait à quel excès de démagogie furibonde il se porta dès qu'il se vit revêtu de cette magistrature, avec quelle rage il poursuivit les girondins, la part qu'il eut au 31 mai, la persévérance atroce avec laquelle il demandait dans ses réquisitoires et dans son journal la tête de Vergniaud et de ses amis. Quand la France eut le malheur de perdre Marat, *l'Ami du peuple* disparut avec son fondateur, et le peuple se vit ainsi privé de cette pâture journalière. Mais *le Père Duchesne* demeurait vivant et bien portant dans la personne d'Hébert ; il redoubla de violence et de fureur pour consoler la nation de la perte de Marat, et il en vint à bout. Robespierre lui-même le prit sous sa protection ; et le comité de salut public, dont il était alors le régulateur suprême, faisait distribuer chaque jour dix mille exemplaires du *Père Duchesne*, et six mille d'une autre feuille tout aussi incendiaire, mais un peu moins à portée de la populace, *le Journal de Rougiff-Guffroy*.

Jouissant à un aussi haut degré de la faveur populaire et honoré de la protection de Robespierre, qui voulait s'en faire un instrument pour parvenir à ses fins, la tête commença à tourner au marchand de fourneaux ; il eut la fatuité de vouloir prendre un ton de maître avec Chaumette, dont il n'avait été jusque alors que l'humble substitut, et des airs de protection dédaigneuse avec Danton, Camille, Fabre,

et les autres, qui l'avaient poussé par les épaules, pour l'aider à monter. C'était déjà une imprudence notable ; il va en commettre une plus grande encore. Hébert avait l'habitude de s'enivrer, habitude détestable pour tout le monde, pernicieuse pour l'homme d'état, attendu que l'ivresse lui délie la langue beaucoup plus qu'il ne faudrait, et lui fait dire des choses qu'il ferait mieux de taire. C'est là précisément ce qui arriva à Hébert. Un jour qu'il dînait chez Momoro, en compagnie de Ronsin, de Vincent, de Manuel, de Desfieux, d'Armand, élève en chirurgie, de Laumur, général de brigade, du banquier Kock, et d'autres[1], on vint à parler de Danton et de Camille, et l'on se plaignit fort de la scission qu'ils venaient d'opérer dans le club des cordeliers. Hébert, qui se trouvait alors parvenu, c'était vers la fin du dîner, à cet état où l'on ne conserve que tout juste ce qu'il faut de raison pour dire des sottises, prend la parole, en bredouillant comme à son ordinaire, mais en s'exprimant, malheureusement pour lui, assez clairement encore pour qu'on ne perdît pas un mot de son discours. « Il ne faut pas qu'il fasse tant son embarras, Dan-» ton; on sait bien qu'il tient toujours à son vieux » parti d'Orléans, quoique Philippe-Égalité ait été » raccourci en novembre dernier; mais il a beau » faire, il ne le ressuscitera pas. Nous sommes là,

[1] Tous ceux qui étaient de ce dîner accompagnèrent, sans exception, Hébert à l'échafaud.

» nous autres, de vrais républicains.... qui voulons
» la république, quoi, rien que la république, n'est-ce
» pas, mes amis? et vive la république ! et à bas les
» orléanistes ! »

Toute la société en chœur : « A bas les orléanistes! »

Hébert continue :

« Qu'il y prenne garde, Danton ! on pourra lui
» en faire voir de cruelles; et le père Duchesne n'a
» qu'à chauffer un peu plus ses fourneaux, et il y
» passera, Danton, lui et les siens, comme une lettre
» à la petite poste. Non, mais qu'il se tienne pour
» averti. »

Il le fut en effet, et de ce moment la perte d'Hébert fut jurée. Elle l'eût été inutilement peut-être, si Robespierre de son côté n'avait eu aussi l'*intention* de se débarrasser du père Duchesne, en premier lieu à cause de sa popularité toujours croissante, qui, comme je l'ai dit, lui portait ombrage; secondement, pour sa participation aux saturnales de la déesse *Raison*, et enfin par la crainte que celui-ci ne rendît publique certaine confidence....... que je ne risque rien, moi, de vous faire. Robespierre avait un jour à dîner chez lui Hébert et sa femme, Couthon, Saint-Just, et quelques autres de ses familiers. Avant de se mettre à table, Robespierre attira Hébert dans l'embrasure d'une croisée, et lui demanda s'il ne pensait pas que, dans l'état des choses, un triumvirat seul pouvait consolider la république, et qui serait composé d'hommes ayant tous trois la confiance du

peuple, lui Robespierre, par exemple, lui Hébert ensuite, et Danton le troisième. Hébert lui ayant répondu : « Pour moi, grand merci ; je n'ai pas les » talents nécessaires ; laissez-moi continuer mon » *Père Duchesne* et chauffer mes fourneaux, » Robespierre le quitta brusquement, et l'on se mit à dîner. Robespierre, qui se montrait ordinairement courtois à l'encontre de madame Hébert, qu'il faisait toujours placer à côté de lui à table, ne lui adressa pas la parole une seule fois, ni à son mari non plus, et parut très-soucieux pendant le dîner. Quand il fut terminé, il les salua très-froidement, et se retira dans sa chambre avec Couthon et Saint-Just. Une fois dans la rue, la femme d'Hébert lui demanda s'il concevait quelque chose à la conduite de Robespierre : Hébert lui ayant raconté la conversation qu'ils avaient eue ensemble, celle-ci, tout effrayée, s'écrie[1] : « Mon ami, Robespierre a eu la maladresse » de découvrir ses projets devant toi, et tu as eu » celle de ne pas vouloir t'y associer : je le connais, » nous sommes perdus[2]. — Bah ! je me soucie de

[1] La femme d'Hébert était une ancienne religieuse du couvent de l'Assomption, où elle remplissait les fonctions de *mère des novices*, c'est-à-dire qu'elle les initiait aux pratiques de la vie conventuelle. Elle avait autant d'instruction que son mari en avait peu, et en outre du bon sens et de la sagacité. Soit par goût, soit par peur, elle s'était fait tricoteuse à la société des jacobins. C'est là qu'Hébert la connut, l'aima et l'épousa. Quoiqu'elle fût grande, sèche et assez laide, Hébert se conduisit toujours bien avec elle.

[2] Cette indiscrétion de Robespierre qui causa la mort du mari causa plus tard celle de la femme.

» Robespierre comme de Danton; et c'est moi,
» vois-tu, qui les perdrai quand je voudrai. — Tu
» pourrais bien te tromper. — Jamais. Qu'ils vien-
» nent me chercher au milieu de ma commune! je
» les en défie. » L'orgueil avait perdu le premier
homme; l'orgueil a perdu également *le Père Duchesne*, et il en perdra bien d'autres. L'Écriture a eu bien raison de dire qu'il était la cause première de tous les maux de l'espèce humaine : *initium peccati superbia.*

Robespierre et Danton avaient donc un égal intérêt à se débarrasser d'Hébert et des hommes de son parti, et ils se réunirent dans cette louable intention. Si Danton eût pu deviner que le dictateur du comité de salut public avait résolu de se débarrasser, immédiatement après, de lui et des siens, et qu'il n'avait employé toute son adresse à le brouiller avec les hébertistes qu'afin de les perdre plus sûrement les uns après les autres, peut-être ce chef encore redoutable du parti cordelier ne se fût-il pas prêté aussi volontiers à une vengeance dont le contre-coup retomberait si vite sur sa tête. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si Danton ne fût pas venu en aide à Robespierre dans cette circonstance, celui-ci aurait fort bien pu succomber dans la lutte qu'il engageait avec le parti d'Hébert. Ce parti, formé de tout ce qu'il y avait de plus vil, de plus féroce, de plus corrompu dans la tourbe révolutionnaire, était par cela même beaucoup plus puissant que les autres, qui avaient

conservé quelque chose de la forme humaine. Les hébertistes disposaient entièrement de la commune de Paris, de la lie des jacobins et des cordeliers : ils avaient pour eux les canonniers de la garde nationale, sortis tous des rangs de la plus épouvantable canaille ; ils comptaient de nombreux partisans dans le tribunal révolutionnaire ainsi que dans les comités révolutionnaires, et partageaient avec le comité de salut public l'initiative des lois ; pour cela il leur suffisait de faire présenter par leur peuple des pétitions à la convention nationale. Ils étaient enfin, par le moyen de Ronsin, leur complice, les maîtres absolus de *l'armée révolutionnaire*, dont il était le général en chef, et la seule milice qu'on eût laissée à Paris *pour protéger les personnes et les propriétés.*

Vous le voyez donc, Danton rendit un service immense à Robespierre en lui prêtant sa popularité pour écraser une faction aussi puissante et aussi dangereuse. Mais j'en suis encore aujourd'hui à comprendre comment Danton, qui était depuis longtemps en désaccord avec Robespierre, surtout depuis le supplice du duc d'Orléans, qui connaissait l'esprit cauteleux et profondément dissimulé de l'avocat d'Arras, a pu donner ainsi tête baissée dans le piége qui lui était tendu par son ennemi à peu près déclaré. Il voulut se venger Danton, et il se perdit.

Et comme si ce n'eût pas été assez des avantages qu'il avait eu la maladresse de donner successive-

ment à Robespierre contre lui, Danton, qui, comme tous les vantards, était dans ses propos d'une imprudence désordonnée, ne répétait-il pas journellement à ses familiers : « Robespierre est » un bête féroce que rien ne saurait apprivoiser; » il faut la dévorer, ou être dévoré par elle. » Ne s'était-il pas avisé de vouloir faire de la clémence? N'avait-il pas combattu avec chaleur la proposition de Thuriot, qui voulait qu'on déportât à la Guiane tous les prêtres réfractaires, et témoigné vertement son indignation contre les députés de la section de Guillaume Tell, qui étaient venus demander à la convention *neuf cent mille têtes*, six cent mille de plus que Marat? N'avait-il pas excité Camille Desmoulins à publier *le Vieux Cordelier*, où il évoquait chaque matin l'ombre de Tacite, pour faire pâlir le dictateur, et ensemble tous ses licteurs du comité de salut public[1]? Je vous le demande, tout

[1] Robespierre était furieux contre Camille de la publication de son *Vieux Cordelier*, et il avait dit hautement quo cela méritait l'échafaud. Danton, sans se laissor intimider par les menaces de Robespierre, défendit hautement Camille à la tribune des jacobins, et déclara que proscrire Camille pour *le Vieux Cordelier*, ce serait tuer la liberté de la presse. Il alla plus loin; il invita les jacobins *à se rendre indépendants de toute autorité*, c'était désigner clairement Robespierre, et de se méfier de ceux qui voudraient porter lo peuple au delà des bornes de la révolution. « Subordonnons, ajouta-t-il, nos haines particulières à » l'intérêt général, et ne laissons aux aristocrates que la priorité du » poignard. » Robespierre, qui assistait à cette séance, so promit bien dès lors de comprendre dans la *fournée* de Camille son défenseur Danton.

cela pouvait-il demeurer impuni? Cependant il est à peu près certain que Robespierre l'eût épargné s'il avait consenti à lui abandonner Camille ; mais Danton, qui avait jeté son ami sur la route de l'échafaud, eut le courage et la générosité de l'y vouloir suivre. Je vous le répète, il y avait du bon dans cet homme-là.

On avait plusieurs fois, je l'ai dit, essayé de le réconcilier avec Robespierre. La première tentative qui eut lieu chez Legendre, à l'époque du 31 mai, échoua complètement; cela n'empêcha pas ces deux illustres rivaux de se réunir momentanément alors pour anéantir les girondins; ils se réunirent également chaque fois qu'ils eurent à combattre des ennemis communs, pour se donner mutuellement la satisfaction de les envoyer à l'échafaud. Nous venons de les voir se réunir encore tout à l'heure pour faire prendre le même chemin à Hébert et à ses partisans. Mais au moment même où ils se trouvaient en parfait accord pour se venger en commun de ceux qui avaient l'audace de conspirer contre tous les deux, ils n'en continuaient pas moins à conspirer sourdement l'un contre l'autre. Dans cette conspiration croisée, le succès devait nécessairement demeurer à celui qui savait le mieux cacher ses desseins et qui montrait le plus d'activité. Danton, entièrement livré aux plaisirs et à la bonne chère, était devenu insouciant et paresseux; il ne se levait plus avant midi, et Robespierre ne dormait presque

pas. Ce n'est pas que Danton n'eût deviné quelque chose des projets de Robespierre, mais il se croyait trop supérieur à lui pour le craindre. Quand ses amis l'engageaient à se mettre sur ses gardes, ils n'en obtenaient jamais d'autre réponse que : « Il n'ose-» rait pas. »

Une dernière tentative pourtant fut faite par leurs amis communs pour les réconcilier. Daubigny, président du comité révolutionnaire de la section des Tuileries, l'un des voleurs présumés du garde-meuble, et aussi l'un des familiers les plus intimes de Robespierre, arrangea à cet effet un dîner de réunion rue Saintonge, au Marais. Les deux adversaires s'y rendirent. Robespierre s'y montra froid et réservé, comme il s'était montré au dîner de Legendre : comme au dîner de Legendre, Danton fut ouvert et communicatif. Il commença par dire à Robespierre :

— C'est fort bien, sans doute, d'écraser les aristocrates; mais il convient de ne frapper que de grands coups, profitables à la république ; et pour cela il ne faut pas guillotiner les républicains, ni confondre l'innocent avec le coupable.

— L'innocent et le coupable ! et qui vous a dit, répliqua Robespierre en fronçant le sourcil, qu'on eût envoyé à la mort un innocent ?

— Quand on n'y en aurait envoyé qu'un par mégarde.

— Et moi je vous dis qu'on n'y en a pas envoyé un seul.

— Je le crois, puisque tu le dis ; mais il n'en est pas moins vrai que ton plan de tuer à coups d'épingle ne vaut rien : une bonne saignée nationale de vingt-quatre heures, voilà ce que je comprends.

— Comme celle du 2 septembre, vous voulez dire ?

— Comme celle du 2 septembre : cela fait qu'on n'est pas obligé d'y revenir si souvent.

— Je pense que c'est une méthode beaucoup meilleure d'envoyer les ennemis de la république à l'échafaud les uns après les autres ; ce spectacle, renouvelé tous les jours, imprime une terreur beaucoup plus salutaire..... Un verre de champagne.

Le dîner se prolongea assez avant dans la nuit. Robespierre but beaucoup et ne se grisa point; Danton fut sobre, et sembla, contre son ordinaire, réfléchir sérieusement. Robespierre s'en alla le premier, et ses amis le suivirent; quand il fut parti, ceux de Danton, demeurés seuls avec lui, l'engagèrent de nouveau et plus fortement que jamais à se tenir sur ses gardes, et à se défier de Robespierre. — Car tu dois en être convaincu maintenant, il n'y a plus de réconciliation possible entre toi et cet homme-là; il t'enverra à l'échafaud, si tu ne te hâtes de prendre les devants. — C'est f..... vrai, répond Danton; il faut que je me montre à la fin ; je n'ai pas une minute à perdre.

Ceci se passait le 15 mars, et le lendemain Danton, retombé dans son indolence habituelle, s'en fut à sa campagne de Sèvres, abandonnant à Robespierre et à Camille Desmoulins le soin d'envoyer pendant son absence Hébert à l'échafaud. Au reste, il n'assista plus du tout aux séances de la convention, et il ne revint à Paris que pour se faire arrêter, comme nous l'avons vu, dans la nuit du 31 mars, ainsi que ses amis Camille et Fabre d'Églantine, Lacroix, Delaunay (d'Angers), Westermann[1], l'abbé d'Espagnac, et autres, accusés comme lui d'avoir conspiré *pour rétablir la monarchie, et détruire le gouvernement républicain*, suivant le rapport de Saint-Just, qui fut accueilli par les plus vifs applaudissements.

On conduisit immédiatement ces étranges *royalistes* dans la prison du Luxembourg. Danton, à son ar-

[1] Ce Prussien Westermann contribua plus que personne à la victoire du 10 août. La première décharge faite par les Suisses des deux canons abandonnés par les insurgés avait nettoyé en un clin d'œil la place du Carrousel. Westermann, monté sur un bidet noir volé dans les écuries d'un maquignon de la rue Perdue, arrivait par le quai du Louvre, suivi de deux à trois cents hommes. Une colonne de fuyards se sauvait dans la même direction; il la rallie, il la ramène au Carrousel, et la range en bataille dans un ordre parfait : les autres fuyards reviennent peu à peu, et Westermann en grossit ses bataillons d'attaque. C'est alors seulement que le combat devient sérieux, et que le succès en est assuré. Westermann, envoyé ensuite dans la Vendée, y rendit à la république des services non moins glorieux, en brûlant les chaumières, les haies, les moissons, les buissons, massacrant vieillards, femmes et enfants. On lui devait quelque chose pour ces hauts faits : il va tout à l'heure apprendre comment les républiques récompensent leurs grands hommes.

rivée, voyant les prisonniers s'éloigner de lui avec horreur, ne se déconcerte pas ; il s'approche d'eux résolument, et leur dit : « Eh bien, oui, je suis Dan-
» ton; et je viens ici partager votre sort parce que
» j'ai voulu vous sauver. Si j'avais réussi, je vous
» faisais tous mettre en liberté : par malheur, Ro-
» bespierre a été plus fin que moi, et je n'ai à vous
» apporter que des consolations; pour de l'espérance,
» néant. » Il se montra d'une telle franchise, d'une telle bonhomie, qu'il ne tarda guère à se concilier l'affection de ses compagnons d'infortune. Son courage ranima le leur, son apparence de gaieté étourdit pour un moment leurs poignantes angoisses, et ils virent son départ avec autant de peine qu'ils avaient témoigné d'horreur à son arrivée.

Tous ses coaccusés ne montrèrent pas autant de résignation. Camille Desmoulins parcourait sans s'arrêter les cours et les corridors, n'adressant la parole à personne, et se frappant la tête contre les murs. Hérault de Séchelles et Fabre d'Églantine restaient continuellement assis, la tête dans les deux mains, et gardant un morne silence. Lacroix ne parlait à Danton que pour lui reprocher sa nonchalance, qui les avait tous perdus. Il y avait pourtant là aussi l'abbé d'Espagnac, qui affectait la même indifférence et la même gaieté que Danton. Il passait sa journée à jouer au ballon avec Gusman, et quand le ballon retombait à terre, « Voilà pourtant, lui disait-il, comme nos têtes tomberont dans le sac d'ici à quel-

ques jours. » Et au lieu de prendre bien la plaisanterie, l'Espagnol faisait la grimace.

Toutefois, Danton perdit beaucoup de son assurance quand on vint le chercher, lui et les complices qu'on lui avait donnés, pour les transférer tous ensemble à la Conciergerie. Dès qu'il se vit écroué dans cette prison, qu'on appelait communément en ces jours de terreur l'antichambre de la mort, sa gaieté factice s'évanouit, et il devint sombre tout autant pour le moins que les autres. Il paraissait humilié d'avoir été ainsi pris pour dupe par Robespierre, et plus d'une fois on l'entendit dire : « Je n'aurais jamais cru que ce coquin-là m'escamoterait aussi lestement. »

Le voilà donc, ce terrible Danton, devant ce tribunal révolutionnaire fondé par lui-même une année auparavant, en présence de ces juges, de ces jurés, qui étaient pour la plupart ses créatures. Son attitude fut constamment noble pendant son interrogatoire; et le président lui ayant, selon l'usage, demandé son nom, il lui répondit avec beaucoup de calme : « Je suis Danton, assez connu dans la révolu-» tion. Ma demeure sera bientôt dans le néant; et » mon nom vivra dans le panthéon de l'histoire. » Et à cet égard il ne se trompait pas. Cependant, lorsqu'il vit qu'on cherchait à l'embarrasser par des questions captieuses, et qu'on l'empêchait obstinément de faire valoir ses moyens de défense, il s'emporta contre les juges, et leur adressa des vérités

quelque peu dures. C'est alors que le président lui ayant reproché son audace : « L'audace individuelle » est sans doute répréhensible, dit-il ; mais l'au» dace nationale est permise et nécessaire, et je » m'honore de la posséder. » Puis, comme il se livrait à une violente récrimination contre ses accusateurs, et notamment contre Robespierre et Saint-Just, qu'il traitait de scélérats, le président lui ordonna de cesser ce langage, qui ne rendait pas sa cause meilleure, et de s'adresser au jury. « Au jury! » s'écrie vivement Danton, au jury! un homme » comme moi répond devant le jury, mais il ne lui » parle pas. » Il réclama ensuite l'audition de quelques témoins, dans l'intérêt de sa cause; et le président lui ayant refusé de les faire comparaître, le calme qu'il avait montré jusqu'alors l'abandonna; il perdit patience, et se livrant à toute l'impétuosité de son caractère, il accabla juges et jurés de malédictions, leur jeta des boulettes de papier à la figure, et leur reprocha leurs assassinats multipliés. Le président et les autres membres du tribunal, effrayés de ces accès de fureur, et craignant une insurrection en faveur des accusés, envoyèrent prévenir le comité de salut public de ce qui se passait, et lui demander des ordres. Et ils avaient raison de n'être pas trop rassurés, car il est certain que les partisans de Danton avaient songé sérieusement à forcer les juges de prononcer son acquittement, ainsi que cela avait eu lieu pour Marat, et à le reconduire en triomphe à la con-

vention, où il eût écrasé Robespierre du poids de sa popularité, redoublée par le danger qu'on lui avait fait courir et dont il serait sorti triomphant. Mais leurs projets furent déjoués par la promptitude que mit le comité de salut public à rendre un décret portant que les débats étaient clos, et que le tribunal passerait outre au jugement.

Quand on eut signifié ce décret aux accusés, Danton se livra à une fureur impossible à décrire: ce n'était plus un homme qui parlait, c'était un lion qui rugissait. Trois ou quatre gendarmes avaient peine à le contenir. Les autres, excepté Camille Desmoulins, qui ne se montrait pas moins exaspéré que Danton, demeurèrent tranquilles.

Malgré leurs vociférations continuelles, *le jugement* qui les condamnait tous à mort fut rendu, à onze heures du matin, le 16 germinal an II (5 avril 1794). En entendant le prononcé de ce jugement, Danton parut atterré, mais du reste ne se livra plus aux mouvements de fureur qui avaient effrayé le tribunal. Camille Desmoulins, au contraire, ne garda aucune mesure. Il écumait de rage, et s'était cramponné de telle sorte aux appuis de son banc, qu'il fallut employer la force pour le faire sortir de la salle[1]. Les autres se résignèrent paisiblement à leur sort, et

[1] Pourtant, il s'était montré assez calme pendant son interrogatoire, affectant même de conserver l'originalité de caractère dont il s'était fait honneur jusque-là. Il répondit au président qui lui demandait son âge: « L'âge du sans-culotte Jésus, trente-trois ans. »

tous ensemble descendirent dans la salle des condamnés à mort, pour attendre le moment où il leur faudrait monter dans les charrettes qui, comme de coutume, attendaient, dès le matin, dans la cour du palais.

Quand ils furent descendus là : « Eh bien! qu'en » penses-tu? dit Lacroix à Danton. — Que je vais » me couper les cheveux, pour que Samson n'y tou- » che pas. Ce qui me console un peu, c'est que je » laisse tout dans un gâchis épouvantable. Il n'y a » pas un de ces coquins-là qui sache gouverner. »

Du reste, c'était un singulier amalgame que celui de tous ces hommes qu'un même jugement envoyait de compagnie à l'échafaud. N'était-il pas étrange, en effet, de voir condamnés comme complices de la même conspiration Delaunay d'Angers, Bazire et Fabre d'Églantine, accusés d'avoir falsifié un décret pour faire réussir un plan d'agiotage sur les effets de la compagnie des Indes, et le capucin Chabot, qui les avait dénoncés pour ce fait? D'un autre côté, qu'avait de commun avec ceux-ci l'abbé d'Espagnac, fournisseur des armées? et comment Diderischen, avocat de Copenhague, se trouvait-il accolé à l'Espagnol Gusman et au Prussien Westermann, qu'il n'avait jamais vus? Je n'en sais rien; mais nous verrons par la suite des amalgames plus étranges encore. Après tout, de quoi s'agissait-il? D'envoyer chaque jour à la mort une quantité raisonnable de conspirateurs. Si l'on n'eût pris le parti d'englober dans

une même conspiration une foule de gens inconnus les uns aux autres, on n'en eût jamais fini.

A quatre heures donc, le 5 avril 1794, je vis passer sur la place du Palais-Royal les charrettes conduisant au lieu du supplice ces Danton, ces Fabre, ces Camille, ces Lacroix, regardés, peu de jours encore auparavant, comme les plus solides appuis, les plus fermes colonnes de la révolution. Il y avait affluence de spectateurs, comme on se l'imagine bien, affluence plus grande de moitié qu'au supplice d'Hébert. Les insultes et les huées de la populace ne leur manquèrent pas non plus; elles ne manquaient à aucun de ceux que le tribunal révolutionnaire envoyait à l'échafaud. Mais, et ceci est une remarque que j'ai été souvent à portée de faire, quand c'était le tour des coryphées de quelques-uns des partis révolutionnaires, les insultes et les huées étaient beaucoup mieux nourries, que celles qui s'adressaient à des conspirateurs aristocrates. Ainsi en fut-il à l'exécution des girondins, à celle des hébertistes; ainsi aujourd'hui à celle des dantonistes, et dans huit jours à celle des chaumettistes. Rien de tout cela n'approche pourtant de celles qui accueillirent Robespierre et ses complices le 10 thermidor. Mais je ne veux pas anticiper.

Tout le monde ne huait pas cependant sur le passage de Danton; il y avait là bien des hommes silencieux et qui semblaient comme frappés de stupeur. Cette idée effrayante leur venait sans doute

à l'esprit : après avoir envoyé impunément de tels hommes à la mort, que n'osera pas Robespierre, devenu, par leur trépas, maître absolu de la France!

Quelques-uns seulement d'entre les condamnés conservaient une attitude ferme et tranquille. D'autres laissaient voir sur leur figure le dépit et la rage d'hommes pris dans le piége qu'ils avaient tendu sous les pas de leurs ennemis. Ce sentiment se peignait avec une expression frappante sur la physionomie toute décomposée de Danton. Il était le dernier de son banc sur la dernière charrette[1], la face tournée vers le public, portant la tête haute, affectant un air d'indifférence et de fierté, et promenant sur la foule des regards de mépris. Celui qui venait immédiatement après, et sur le même banc que lui, était son ami Lacroix : il ne paraissait pas ému le moins du monde, et on eût dit qu'il était là pour le compte d'un autre. Vis-à-vis Danton, sur le banc opposé, et faisant comme lui face au public, était assis Hérault de Séchelles, le protégé de Marie-Antoinette, l'ancien avocat général au parlement de Paris, le président de la convention au 31 mai. La figure triste et résignée, mais si belle encore, d'Hérault, formait un étrange contraste avec la figure horrible de Danton, horrible en ce

[1] C'était l'usage dans ces sortes de fournées de placer au dernier banc de la dernière charrette celui qui était qualifié chef des conspirateurs allant à l'échafaud avec lui. C'était aussi sa tête qui tombait la dernière.

moment surtout. Les efforts qu'il faisait pour paraître braver la mort, son rire convulsif, sa langue qu'il agitait continuellement sur ses lèvres, dévoré qu'il était par une fièvre intérieure, tout cela ajoutait à sa laideur naturelle, et faisait éprouver à ceux qui l'examinaient une impression que je ne saurais définir. L'abbé d'Espagnac affectait de rire aux éclats. Bazire, dont la pâleur naturelle était augmentée par la frayeur de la mort, semblait implorer la pitié de la multitude, mais ne faisait entendre que des sons inarticulés. Chabot pleurait[1]. Quant à Camille Desmoulins, son attitude était celle d'un énergumène : la violence de ses gestes ayant détaché de ses épaules sa redingote bleue, qui retombait en désordre sur une des ridelles de la charrette, sa chemise étant coupée jusqu'au milieu du dos et en-

[1] On n'a jamais bien expliqué pourquoi Robespierre avait compris Chabot dans la conspiration dantonienne Chabot, qui était l'un de ses plus bas valets, et venait lui dénoncer tous les matins quelques-uns de ses collègues. Au reste, Chabot, dès qu'il se vit emprisonné, perdit la tête, ne faisant que pleurer du matin au soir. Afin de conserver sa vie, à laquelle il tenait tant, il demanda grâce à Robespierre dans une lettre, modèle de platitude et de lâcheté, dont voici quelques fragments : « Robespierre, toi qui chéris les patriotes, *daigne* te souvenir que tu » m'as compté parmi eux, que j'ai toujours marché *derrière toi* dans le » bon chemin : ne m'abandonne pas à la fureur de mes ennemis, qui » sont aussi les tiens...... Je t'en supplie, Robespierre, n'oublie pas » que je suis malade et au secret depuis huit jours *pour avoir ponctuel-* » *lement suivi tes ordres*, etc. » Robespierre reçut la lettre de Chabot, la lut, et chargea Sanson de la réponse. Mais que voulait dire Chabot par cette phrase, *je suis au secret pour avoir suivi tes ordres?* elle laisse le champ libre à bien des conjectures.

tièrement ouverte par-devant, son buste paraissait à peu près nu. Ne pouvant remuer les bras, attachés derrière le dos, ses jambes et toutes les parties de son corps étaient dans une agitation continuelle. Il parlait avec véhémence, et toutes ses paroles annonçaient un triste retour sur lui-même, ou n'étaient que des imprécations contre Robespierre. Voici ce que je lui entendis dire, avec un éclat de voix perçant, lorsqu'il passait devant le Palais-Royal : « C'est » là que j'ai appelé, il y a quatre ans, le peuple aux » armes pour la liberté, et que j'ai fondé la révolu- » tion qui me tue. » Et quelques pas plus loin : « Si » Marat n'eût pas été assassiné, il marcherait au- » jourd'hui au supplice avec nous. » Cela, je le crois ; et je crois aussi qu'on n'en aurait pas su très-mauvais gré à Robespierre. Enfin ce malheureux Camille était dans un tel paroxysme de fureur, qu'il ne prit pas même garde à cinq ou six garnements qui l'escortaient depuis la Conciergerie, portant chacun au bout de leur bâton une petite lanterne, avec cette inscription, que du reste ils expliquaient à ceux qui ne savaient pas lire, en criant perpétuellement le long de la route : *A la guillotine le procureur général de la lanterne !* C'était un tour des amis d'Hébert, qui étaient bien aises de faire souvenir Camille Desmoulins des fourneaux dont il avait orné, quelques jours auparavant, le supplice du père Duchesne. Tous ces honnêtes gens aimaient à se faire de ces jolies petites niches.

Au moment où Danton passait rue Saint-Honoré, devant la demeure de Robespierre, il l'aperçut caché derrière une jalousie; et l'apostrophant de toute la force de ses poumons, il le força à se retirer dans l'intérieur de son appartement. Puis continuant, il l'ajourna à quatre mois sur la place de la Révolution, où il se rendait. Ainsi le grand maître des Templiers avait, de dessus son bûcher de l'île du Palais, ajourné, quatre cent quatre-vingts ans plus tôt, Philippe le Bel à un an et un jour. Les partisans de Danton se chargèrent de vérifier sa prophétie à l'égard de Robespierre, de même que Jacques Aumont et les autres templiers survivants se chargèrent de vérifier celle de Jacques Molay à l'endroit de Philippe le Bel.

Arrivé au pied de l'échafaud, Danton, perdant un peu du stoïcisme qu'il avait affecté jusque-là, et levant la tête au ciel, sentit ses larmes prêtes à couler, au souvenir de sa femme et de ses enfants, et il s'écria : « O ma femme! ô ma bien-aimée! ô mes en» fants! je ne vous verrai donc plus[1]! » Puis, après un moment de silence : « Du courage, Danton; et » songe que tu es un homme. »

Au moment où Camille mettait le pied sur la première marche de l'escalier fatal, disant avec une es-

[1] Danton était alors depuis peu marié en secondes noces. Ses enfants, qui vivent encore et jouissent de l'estime générale à Arcis-sur-Aube, étaient issus de son premier mariage avec Mlle Charpentier, dont la mort prématurée l'avait presque mis au désespoir.

pèce de rage : « Voilà donc le prix réservé au premier » apôtre de la liberté! » Danton, qui allait le suivre immédiatement, voulut l'embrasser. Le bourreau s'y étant opposé : « Misérable! tu n'empêcheras » pas nos deux têtes de se baiser tout à l'heure dans » ton panier. » Quand il fut monté à son tour sur l'échafaud, et tandis que ce même bourreau l'attachait sur la planche, il se retourne, et lui dit du plus grand sang-froid : « Tu montreras ma tête au » peuple : elle en vaut la peine. » Le bourreau tint compte de la recommandation; et la tête de Danton, tenue par les cheveux et promenée autour de l'échafaud, comme cela se pratiquait pour tous les conspirateurs d'importance, fut saluée par la populace, qui se pressait autour de l'échafaud, des cris accoutumés de : Vive la nation! Après quoi chacun se retira, satisfait de ce qu'il avait vu.

En vérité, je vous le dis, beaucoup de péchés seront remis à cet homme, parce qu'au milieu des scélérats qui l'entouraient il a montré plus d'une fois des sentiments d'humanité; parce qu'il a ravi plus d'un proscrit à la vengeance de Robespierre; parce que dans les crises les plus terribles, aux journées de septembre même, qui étaient en grande partie son ouvrage cependant, tous ceux qui ont imploré sa pitié en ont ressenti les effets; qu'il a sauvé un grand nombre de victimes : bien différent en cela des Marat, des Billaud, et autres monstres de cette espèce, qui se plaignaient qu'il n'y eût pas assez

de monde à égorger; parce qu'il a eu et mérité, par la franchise de son caractère, d'avoir des amis; parce qu'il mourut enfin pour avoir fait un appel à la clémence, et que sa mort fut un dernier sacrifice à l'amitié. Toutefois je ne le propose pas pour modèle; et néanmoins, s'il fallait que le fléau des révolutions vînt encore nous visiter, plutôt vingt Danton qu'un seul Robespierre!

—

CHAPITRE L.

Les spectacles pendant la révolution. — Pièces infâmes qu'on y représente. — L'acteur Scévola Dutertre. — Le juge de paix Cérat. — Exécution de Gobel, Chaumette, Grammont, etc. — *Le Pape aux enfers*. — *Le Jugement dernier des rois*. — *La Guillotine d'amour*. — Concerts et fêtes au jardin des Tuileries. — Le cimetière de Mousseaux. — Le cimetière de Clamart. — DORMIR. — Comment se faisaient les inhumations. — Le drap tricolore. — La voie Appienne. — La rue Saint-Victor. — Mort oublié à la porte d'un marchand de vin.

— Parbleu, me dit-il, entr'ouvrant ma redingote de drap de Silésie, je suis enchanté que tu aies une culotte.

— Enchanté moi-même que cela te fasse plaisir; mais je ne devine pas...

— Et surtout une culotte noire.

— Je devine encore moins.

— Tu vas le savoir.

Vous le saurez aussi tout à l'heure; mais en attendant, laissez-moi vous signaler le personnage qui, sur la place de l'Estrapade, dans la soirée du 24 germinal an II, témoignait autant de satisfaction à l'aspect de ma culotte noire. C'était un grand gaillard de cinq pieds huit pouces, mesure de Paris, taillé en Hercule, et qu'il n'eût tenu qu'à vous, s'il avait eu

une peau de lion drapée sur les épaules, de prendre pour un frère jumeau du fils de Jupiter et d'Alcmène. Avant la révolution, camarade de Collot-d'Herbois au grand théâtre de Lyon, où il jouait ce qu'on appelle les utilités, il était demeuré là un an ou deux en communauté de sifflets avec lui. La révolution arrivée, nos deux comédiens, las des rigueurs du parterre lyonnais, se résolurent à venir à Paris jouer des utilités d'un autre genre. On connaît les rôles qui échurent à Collot. Quant à Dutertre, c'était le nom de l'autre, il ne lui en fut confié, comme à Lyon, que de subalternes. Collot, qui savait au juste à quoi il était bon, lui obtint, pour commencer, un ordre de début au club des cordeliers, où il ne se fit guère remarquer que comme homme d'action. C'était en 89 et 90; les rôles subalternes étaient encore mal payés, et il fallait vivre. Dutertre se trouva donc fort heureux d'entrer en qualité de recors chez un huissier de la rue des Noyers, appelé Marchand. Après y avoir travaillé quelque temps en cette qualité, son patron, qui reconnut en lui des dispositions pour le métier, l'éleva bientôt à la dignité de clerc. Il occupait ce poste avec distinction, vers la fin de 1791, lorsque j'eus l'occasion de le voir plusieurs fois chez M. Étienne, notaire, rue Saint-Jacques[1],

[1] M. Étienne avait été nommé en juillet 1789 commandant du bataillon de Saint-Étienne du Mont. C'était un fort bel homme, mais un mauvais écuyer. Caracolant un jour à la tête de son bataillon dans la cour des Tuileries, son cheval le jeta à terre, et il fut blessé dangereu-

dont un de mes cousins était alors principal clerc. Dutertre venait là presque tous les jours, M. Étienne se servant habituellement de l'huissier Marchand. L'espèce de liaison qui s'était établie là entre Dutertre et moi était néanmoins interrompue depuis dix-huit mois, quand je le rencontrai, comme je l'ai dit en commençant, sur la place de l'Estrapade. Je continue sa biographie pour ce qui concerne tout le temps où je l'avais perdu de vue.

La révolution, qui marchait toujours, allait un train d'enfer, et Dutertre n'était pas venu à Paris pour y demeurer les bras croisés; une occasion heureuse se présenta de lui fournir de l'occupation.

Septembre commençait sa deuxième journée, comme dit Legouvé dans *le Mérite des femmes*, lorsque l'huissier Maillard, ami de l'huissier Marchand, et qui avait apprécié l'ardeur patriotique du jeune clerc depuis son entrée, le manda auprès de lui, et l'employa utilement dans cette circonstance. Cérat, le directeur du massacre des Carmes, et collaborateur de Mamin, de Charlat et de Lhuillier au massacre de la Force, ayant été témoin de l'ardeur patriotique de Dutertre dans cette dernière prison, se prit de tendresse pour lui; et peu après ayant été

sement. La reine s'empressa de lui envoyer son médecin, et lui donna les plus grands témoignages d'intérêt jusqu'à son entier rétablissement. Les attentions dont il avait été ainsi l'objet de la part de la reine le trouvèrent reconnaissant, et de patriote qu'il était, il devint aristocrate fieffé. Arrêté comme tel en 94, il se coupa le cou avec un rasoir pour éviter l'échafaud.

nommé juge de paix de la section du Luxembourg, il le choisit pour son greffier.

Mais un jour, ayánt négligé de visiter, suivant l'usage des juges de paix nommés par le peuple et de leurs greffiers, le secrétaire d'un aristocrate de la rue Cassette, qui venait d'être arrêté, et chez lequel il était allé poser les scellés, Dutertre perdit sa place de greffier, qui lui rapportait de l'argent, et obtint celle de membre du comité révolutionnaire de la section du Panthéon, qui ne lui rapportait exactement que de l'honneur. Mais qu'est-ce que l'honneur sans argent? *Quid virtus sine nummis ?* pas grand'chose. Il se souvint de son premier métier, et s'enrôla au théâtre de l'Estrapade, qui venait de s'ouvrir : partageant alors ses moments entre les coulisses et le comité, tantôt il apprenait des rôles, tantôt il coffrait des suspects. Il ne lui restait pas une minute pour s'ennuyer.

— Imagine-toi, mon cher, que nous donnons ce soir une pièce qui doit faire fureur, *le Pape aux enfers*. Vois l'affiche.

Et effectivement le pape était affiché en lettres d'un pied de dimension.

— A la bonne heure; mais je ne vois pas ce que ma culotte noire peut avoir de commun avec le pape.

— Ah! voici. Je viens de faire la revue de ma garde-robe.

— Eh bien?

— Il n'y a que des culottes de couleur tendre.

— Après ?

— Je ne puis décemment jouer un rôle de pape avec des culottes aussi mondaines ; la tienne est noire, c'est tout à fait ecclésiastique, et ça ira à merveille à sa sainteté. Viens dans ma loge, tu me la prêteras, et je t'en prêterai une autre pour le temps de la représentation.

Cela me parut si bouffon, que je le suivis, décidé à consommer l'échange. Dutertre était d'ailleurs un homme à ménager, et j'étais bien aise de lui rendre ce petit service, afin de pouvoir en solliciter de lui de plus importants dans l'occasion. Lorsque nous fûmes dans sa loge :

— Dépêchons, car je suis en retard : j'ai été aujourd'hui voir Chaumette et les autres *éternuer dans le sac*, et il y a loin d'ici à la place de la Révolution. Y étais-tu ?

— Non.

— Tant pis : c'était drôle. Oh ! mais ta culotte me va comme si elle avait été faite pour moi.

Il mentait. Elle lui était trop courte de quatre à cinq doigts.

— Figure-toi, mon cher, qu'on avait eu l'idée de placer monseigneur Gobel, notre respectable évêque, entre le vieux Grammont de la Comédie-Française, et son fils, véritable épigramme en action. C'était dire au peuple : Voilà trois comédiens qui vont jouer leur dernier rôle. Tu ne ris pas ?

— Si fait, vraiment.

— Tu n'en es pas l'air. Aide-moi donc à passer mon étole.

— Oui, en effet, cela devait être fort plaisant.

— Et puis on lui avait donné pour vis-à-vis madame veuve Hébert et la petite Duplessis, la veuve de Camille, tu sais.

— Toujours par forme d'épigramme.

— De galanterie française; le clergé a toujours aimé le beau sexe, et l'on a pensé....... Mais, à propos, il y avait aussi avec eux quelqu'un de ta connaissance.

— Qui donc ?

— Et, parbleu, Sébastien Lacroix.

— Juste ciel !

— Cela te fait de la peine; j'en étais sûr. Vous étiez si bons amis !

— J'étais son ami comme tu l'étais toi-même.

— C'est-à-dire qu'il ne m'a jamais fait comme à toi l'honneur de m'inviter à ses repas sans fourchettes; aussi je ne le voyais plus. Par le temps qui court, il y a un peu trop de danger à se montrer l'ami d'un homme que Robespierre a écrit pour mémoire sur son carnet....... Passe-moi mon pot de rouge..... Je te dis ça pour que tu t'en souviennes et que tu en fasses ton profit.

— Citoyen Scévola, on va commencer.

C'était le garçon de théâtre qui venait l'appeler. J'avais oublié de dire que Dutertre avait substitué, comme cela se pratiquait alors, un nom romain à

son patronymique, et choisi de préférence celui de Scévola, sans doute parce qu'il avait eu la main gauche brûlée en nourrice.

Nous descendîmes, lui au théâtre, moi au parterre. Je ne ferai pas l'analyse de la pièce : ceci n'est point un feuilleton. Je me bornerai à dire que si les règles dramatiques y étaient violées à chaque scène, les convenances du moment y étaient scrupuleusement respectées, et qu'ainsi le pape y jouait le rôle d'un déterminé coquin, de même que les membres du sacré collége. Toutefois le succès ne répondit pas tout à fait aux bonnes intentions de l'auteur, qui n'était autre que Scévola lui-même. Les habitants du faubourg Marceau me parurent ne goûter que médiocrement les spirituelles impiétés semées à profusion dans l'ouvrage. Plusieurs fois même des murmures assez prononcés troublèrent le souverain pontife et firent chanceler sa tiare.

Ce fut bien pis à la seconde pièce, qui avait pour but *Arlequin Jésus-Christ*[1], et dans laquelle l'auteur *Scévola* avait triplé la dose. Dieu était plus maltraité vingt fois que son vicaire ne venait de l'être tout à l'heure. Des huées générales accueillirent, dès les premières scènes, les acteurs, qui furent obligés de baisser la toile. Ce n'est pas la seule fois que j'ai eu occasion de remarquer, dans le cours de la révolu-

[1] Le local du théâtre de l'Estrapade, où j'ai vu jouer cette pièce infâme, a été occupé depuis par une fabrique de couvertures de laine.

tion, que le peuple a souvent plus de bon sens et de pudeur et vaut presque toujours mieux que ceux qui se chargent de son éducation. Le spectacle fini, Dutertre me rendit ma culotte, me prévenant que les feux de l'enfer avaient un peu roussi la ceinture, mais que cela ne se verrait pas en ayant soin de boutonner ma redingote.

Huit jours après cette représentation, il fut désigné, par la protection de son ancien camarade Collot, pour remplir un des vides que la mort de Chaumette, Hébert, Momoro, Ducroquet, Dubuisson, etc., avait faits dans le conseil municipal. Il était dans la destinée de cet homme de jouer les bouche-trous jusqu'à la fin. Je ne le revis plus qu'une fois. C'était le 11 thermidor, rue Saint-Honoré, vers quatre heures du soir, dans l'une des quinze ou seize charrettes qui conduisaient à la place de la Révolution les quatre-vingt-dix membres de la commune de Paris qui avaient été assez malavisés, le 9, pour reconnaître et proclamer la souveraineté de Robespierre. Et si l'on s'étonne que je rédige aussi souvent l'acte mortuaire de quelqu'un de ma connaissance, c'est qu'on vivait horriblement vite en l'an II de la république française.

Je n'en avais pas fini avec le pape. Le lendemain de la représentation de l'Estrapade, où je l'avais vu griller dans les enfers, je le retrouvai dans une île déserte au théâtre de la République. La pièce s'appelait *le Jugement dernier des rois*, rapsodie dont

l'auteur était Sylvain Maréchal, qui venait de publier le *Dictionnaire des athées*, de complicité avec l'astronome Lalande, qui détestait Dieu autant qu'il aimait les araignées. Dugazon prêtait sa figure de Mascarille à Pie VI : Catherine II paraissait sous celle de Michaud ; tous les autres souverains étaient travestis de la même manière. En somme, la pièce ne valait pas mieux que celle de Scévola, et cependant les platitudes sifflées au théâtre de l'Estrapade furent applaudies à outrance au théâtre de la République. Cela se conçoit : les habitants de la rue de Loursine et de la rue Mouffetárd ne risquaient rien en sifflant une œuvre révolutionnaire et platement impie qui les ennuyait, tandis que ceux du quartier du Palais-Égalité n'auraient pas été sûrs de coucher dans leur lit s'ils avaient osé siffler le pape dans la personne de l'aide de camp de Santerre. Avant *le Jugement dernier des rois*, on avait donné *Tartuffe*, revu et corrigé par Dorat-Cubières. Je ne me souviens que de ces deux vers, qu'il avait mis dans la bouche de l'exempt au moment où il faisait arrêter Tartuffe, et que le gros Marsy débitait avec une verve toute patriotique :

> Traduisez sur-le-champ cet insigne faussaire
> A notre tribunal révolutionnaire.

Et le poëte épurateur regardait comme un trait de génie d'être venu à bout d'enchâsser le tribunal révolutionnaire dans un vers alexandrin ; ce qui ne

l'empêcha pas, comme je l'ai dit ailleurs, d'être expulsé de la commune de Paris, pour s'être autrefois appelé le chevalier de Cubières et avoir été écuyer de main de Mesdames; chose dont on ne se serait jamais douté en le voyant; car je n'ai jamais connu d'aussi sale que lui que Jean-Paul Marat et le marquis de Ximenès, doyen des auteurs tragiques, à ce qu'il disait, quoiqu'il n'eût jamais eu, je crois, une seule tragédie de jouée.

Ce n'était pas seulement aux théâtres de la République et de l'Estrapade que l'on représentait ces sortes de pièces : à la Cité, *les Dragons et les Bénédictines*; à Molière, *la Guillotine d'amour;* au Vaudeville, *la Plaque retournée*, *le Curé patriote*, *le Noble Roturier*, etc. De ces différentes pièces, les unes étaient horribles, les autres simplement ridicules : mais, ridicules ou horribles, il fallait les applaudir, excepté à l'Estrapade, dont le public, pour les raisons que j'ai dites, faisait profession de ne pas se gêner.

D'autres ressources étaient encore offertes pour amuser leurs loisirs à ceux qui, en attendant l'échafaud ou la prison, ce qui revenait au même, se promenaient encore et vivaient provisoirement : je veux dire les fêtes et divertissements publics qui se succédaient d'une manière étourdissante. Il y avait aussi les concerts en plein vent du jardin des Tuileries, qu'on donnait au peuple à chaque victoire des armées de la république, et qui commençaient tou-

jours par *la Marseillaise*, et finissaient par le *Chant du départ*. Or, comme ces victoires étaient fréquentes, les fêtes et les concerts étaient fréquents aussi. C'est une remarque que je suis bien aise de faire en passant, pour l'édification de ceux qui ne font dater que de l'empire la gloire de la France. Je les supplie d'être intimement persuadés que celles de la république ne sont pas à dédaigner, et que les Moreau, les Kléber, les Lefebvre, les Bernadotte, avaient un peu frayé la route à Napoléon le Grand.

Comme la guillotine chômait régulièrement le décadi, on remettait assez ordinairement les fêtes à ce jour-là; de sorte qu'elles se célébraient entre les échafauds de la veille et les échafauds du lendemain. Mais c'est une réflexion que ne faisait guère la foule attirée par le programme affiché sur les murs et crié dans les rues, et qui ne songeait à autre chose qu'à se divertir. C'est que vraiment elles avaient de l'éclat, les fêtes de la république. Je citerai comme une des plus magnifiques que j'aie vues celle qui nous fut donnée le décadi 10 floréal, en réjouissance de la prise de Courtray et de la défaite de l'armée autrichienne commandée par Clayrfait. Le château illuminé du haut en bas; de brillants cordons de feu, dessinant toutes les lignes de ce superbe édifice; d'immenses rangées d'ifs chargés de lampions, éclairant toutes les parties du jardin, de manière à le disputer à l'éclat du jour; un feu d'artifice terminé par une immense girandole s'échappant de la grande

croisée du pavillon de l'horloge; tout cela avait un véritable air de féerie : on eût dit un chapitre des Mille et une nuits. Joignez-y un ordre admirable, de la foule sans confusion, une circulation libre, toutes les grilles du jardin soigneusement enlevées, nulle part de voitures, et la multitude s'écoulant paisiblement par toutes les issues; et vous ne serez pas surpris qu'il ne soit jamais arrivé un accident aux fêtes de la république. Je ne connais pas d'exemple qu'une seule personne y ait été étouffée, qu'une côte y ait été enfoncée. A la vérité, on n'était pas précisément sûr de conserver sa tête sur ses épaules jusqu'à la fin du lendemain primidi. Mais on s'était amusé un jour de plus, et il y a des temps où un jour est un siècle, pour la peine comme pour le plaisir.

Je me retirai vers dix heures du soir avec un de mes amis, M. Monnier, huissier priseur, rue Montmartre, et fondateur, avec Barré, du théâtre du Vaudeville. Il a péri bien malheureusement, ce pauvre Monnier : il s'est brûlé la cervelle, non pas pour affaire politique, mais pour s'être vu injurié de la manière la plus atroce, en pleine audience, dans un procès où le nom de madame de Valentinois fut plus d'une fois prononcé, par un avocat célèbre qui est mort il y a peu de temps avec la réputation du plus homme de bien et du plus vertueux de tous les bavards qui aient endossé la robe de Target et de Gerbier. Nous passions rue de l'Échelle, quand nous

rencontrâmes M. Dufouleur, notaire, dans la maison duquel logeait Monnier. Dufouleur avait l'air absorbé dans ses réflexions, et la tristesse de sa physionomie contrastait avec le tourbillon de joie qui nous environnait.

— J'ai besoin de distraction ce soir; venez souper chez moi.

— Volontiers; mais que vous est-il donc arrivé de fâcheux?

— A moi, rien; mais à mon ami Martin de l'Agenois.

— Le notaire de la rue de Seine?

— Précisément. Vous savez qu'il était notaire de M. de Nicolaï?

— Eh bien?

— Eh bien, hier, en revenant de sa maison de campagne de Puteaux, il trouve une citation pour comparaître, en qualité de témoin, au tribunal révolutionnaire, où devait être jugé M. de Nicolaï. Il y arrive à dix heures. A onze, il passe du banc des témoins au banc des accusés. Il est condamné à deux, et exécuté à quatre, en même temps que son malheureux client, le duc de Villeroy, M. de Latour du Pin, et autres.

— Quel événément!

— Ce n'est pas tout. Sa femme, qu'il avait laissée à sa campagne, et qui revenait à Paris pour dîner, se trouve arrêtée par le cortége funèbre, au milieu de

la place de la Révolution, et reconnaît son mari sur l'une des charrettes.

— Juste ciel!

— Je vous laisse à penser. Aussitôt elle est saisie de convulsions horribles; on la transporte chez elle, et ce soir on désespère de sa vie..... Mais dans le temps où nous vivons, c'est une chose qui ne sort pas des règles ordinaires, et dont nous n'avons pas besoin de nous occuper davantage..... Allons souper.

Il est inutile de dire avec quel accent d'amertume ces mots furent prononcés.

Si je disais que le souper fut gai, je mentirais; mais chacun s'efforçait de le rendre le moins triste possible : moi, qui étais le plus jeune et le plus étourdi, je m'y employais de mon mieux. Au dessert les fronts commençaient à se dérider : mais voici qu'un huissier du tribunal révolutionnaire se présente, accompagné de deux gendarmes, et porteur d'un mandat d'arrêt signé Fouquier-Tinville, en vertu duquel Dufouleur et son maître clerc devaient être conduits immédiatement à la Conciergerie, pour comparaître devant le redoutable tribunal le lendemain. Dufouleur pâlit, se lève chancelant, et dit à l'huissier qu'il était prêt à le suivre; son maître clerc en fait autant : tous les deux nous disent adieu les larmes aux yeux. Les nôtres coulaient aussi; et cependant nous leur donnions des espérances que nous n'avions pas nous-mêmes. Le lendemain, à

quatre heures, ils allèrent au même lieu que Martin de l'Agenois.

Ainsi à chacun son tour. Une mort naturelle était alors une sorte d'anomalie, et ceux qui s'obstinaient à mourir dans leur lit étaient regardés comme gens qui ne comprenaient pas leur époque et se révoltaient contre l'ordre établi. Aussi y en avait-il fort peu; et s'occupait qui le pouvait ou le voulait des honneurs funèbres à leur rendre. Ces devoirs n'étaient ni coûteux ni somptueux. O mon Dieu, non. Vous mouriez par hasard chez vous : un parent ou un ami, le premier qui en avait nouvelle, se présentait à la section, et disait : Le citoyen un tel vient de mourir sans un laisser-passer du tribunal révolutionnaire, et je viens demander un permis d'inhumation. On l'accordait; et une heure ou deux après, on vous clouait dans une bière, recouverte bientôt d'une serge à bandes tricolores; on vous exposait quinze ou vingt minutes à votre porte; quelquefois même on ne vous exposait pas du tout. On bravait à cet égard la règle des vingt-quatre heures, tout aussi impunément que le fait aujourd'hui l'auteur d'un drame moyen âge.

A présent je vais dire, dans l'intérêt de la vérité, que les frais ne ruinaient pas les familles. Ainsi, par exemple, le premier menuisier venu avait le droit de vous prendre mesure, et de votre côté vous aviez le droit de refuser l'habit s'il n'allait pas à votre taille. Maintenant présentez-vous au cimetière

sans l'estampille administrative imprimée sur votre dernière robe, et le concierge du cimetière vous fermera la porte au nez, de par l'administration des pompes funèbres.

Au bout de quinze minutes d'exposition, quatre porteurs venaient vous enlever, et vous partiez avec eux pour le lieu du repos. Du reste, aucun signe extérieur de deuil : ils étaient expressément défendus. Quant aux signes de religion, il y avait longtemps, comme on sait, qu'il n'en existait plus.

Deux cimetières seulement desservaient alors toute la population parisienne : l'un, celui de Mousseaux, était divisé en deux compartiments : le premier offrait à la vue une large fosse carrée, de vingt-cinq à trente pieds de diamètre, entourée de tonneaux renfermant de la chaux liquide : elle se tenait prête à recevoir les troncs décapités que lui envoyait chaque jour, à heure fixe, la place de la Révolution. Dans l'autre compartiment, destiné aux citoyens qui mouraient de leur *belle mort*, étaient jetés pêle-mêle les bons fils, les bons pères, les bons époux, sans que la plus modeste épitaphe confiât aux âges futurs, comme cela se pratique dans les cimetières, boudoirs de nos jours, les vertus domestiques de tous ces honnêtes drapiers, épiciers, suisses d'église, et autres, que l'inflexible Parque moissonnait impitoyablement. A la porte d'entrée on lisait : *Champ du repos ;* et plus bas, en caractères blancs, inscrits sur un fond noir, ce seul mot : DORMIR! C'était le

dernier qu'avait prononcé Mirabeau expirant. Robespierre, qui voyait dans cette inscription une profession publique d'athéisme, songeait à la faire disparaître, quand vint le 9 thermidor, qui l'envoya, lui aussi, *dormir* dans *le champ du repos*.

L'autre cimetière était le cloaque hideux, dit de *Clamart*, cloaque qui, depuis tantôt quatre ou cinq cents ans, recueillait tous les morts de la rive gauche indistinctement. Le sol tout entier n'était qu'un terrain noir, boueux et fétide, imprégné de miasmes humains, vrai *caput mortuum* de toutes les générations qui s'étaient là précipitées les unes sur les autres. A l'entrée un gouffre béant, de trois ou quatre pieds carrés, semblait une traduction palpable de ce verset du *Libera : Absorbeat me profundum ;* et en effet, quand on se penchait au bord, c'est à peine si l'œil pouvait plonger jusqu'au fond. Une fois je l'ai vu, une seule : ce fut le jour où l'on y descendit le cercueil de mon père. Il y a plus de quarante ans, et le bruit lugubre que faisait ce cercueil en heurtant les parois de l'abîme retentit encore aujourd'hui à mon oreille. Vous avez entendu quelquefois le bruit sonore des premières pelletées de terre que l'on jette sur la bière d'un parent ou d'un ami : il est horrible, n'est-ce pas, ce bruit? Et quand un premier lit de terre est uniformément étendu, le bruit sourd qui vient après vous a paru plus affreux encore. Eh bien ; croyez-moi, cela n'est rien, comparé à celui qui

sortait des entrailles de la terre quand le gouffre de Clamart engloutissait sa victime.

Mille chemins, a dit je ne sais quel poëte, conduisent chez les morts. S'il n'y en avait pas mille, il y en avait beaucoup, au moins, qui conduisaient à Clamart celui qui allait terminer là le fatigant voyage de la vie. Mais le plus fréquenté de tous, la véritable voie Appienne [1], c'était la rue Saint-Victor; et voici de quelle manière les choses s'y passaient; voici comment les morts la parcouraient pour arriver à leur dernière demeure. Je crois vous avoir dit qu'on les y transportait à bras. Il n'y avait alors à Paris d'autres corbillards que les charrettes de la Conciergerie, et ce n'était pas ce chemin qu'elles prenaient. Or, la rue Saint-Victor est longue, et un cadavre est pesant; les marchands de vin de cette rue avaient calculé que les porteurs auraient besoin de faire çà et là des stations pour prendre un instant de repos; et, pour la commodité de ces braves gens, la plupart avaient placé devant leurs boutiques des tréteaux sur lesquels ils pourraient se débarrasser momentanément de leur fardeau. Les marchands de vin avaient prudemment calculé; car le promeneur qui allait au jardin des Plantes comptait quelquefois cinq à six caisses de cette nature déposées à la porte des

[1] On sait que la voie Appienne était bordée de tombeaux dans toute sa longueur, et qu'à raison de cela, on l'avait surnommée la voie des sépulcres.

cabarets, en attendant que les commissionnaires de la mairie eussent *vidé leur canon sur le comptoir*. Et ici je me crois obligé d'avertir que je raconte très-sérieusement.

Je dirai, pour finir, une anecdote à l'appui de ce que je viens d'avancer. Le héros de l'aventure s'appelait *Dossion*. Il a été successivement clerc de notaire, souffleur et Arlequin au Vaudeville, maître d'études à Sainte-Barbe, escamoteur en province, inspecteur sur les ports, employé au ministère de l'intérieur, d'où il fut renvoyé par M. Godiche, secrétaire de M. Corbière, parce qu'il lui lançait à la figure des bouffées de tabac, et qu'il sentait toujours l'eau-de-vie, blanchisseur à Vaugirard, et enfin garçon de salle à l'hospice Saint-Antoine, où il est mort. Son père, ancien comparse à l'Opéra, et maître de danse *in partibus*, venait de payer tribut à la nature. Dossion, ne voulant pas, dans cette circonstance solennelle, manquer aux devoirs de la piété filiale, suivait douloureusement le convoi, quand les porteurs, qui avaient fait tout d'une traite le chemin de la rue Serpente à la rue des Fossés-Saint-Bernard, s'arrêtèrent essoufflés à la porte du marchand de vin du coin, établirent leur homme sur les tréteaux placés *ad hoc*, et entrèrent pour se reposer et se rafraîchir. Afin de leur faire honneur, et en même temps peut-être diversion à son chagrin, Dossion entra avec eux, but avec eux, et se grisa avec eux. Au bout d'un quart d'heure ils sortirent, et,

arrivés au coin de la rue Copeau, l'un des porteurs se met à dire :

— Eh mais, il me semble que nous avons oublié quelque chose.

— Quoi donc?

— Le père de monsieur.

— C'est pardieu vrai. Voilà qui est excellent.

— Pourvu qu'on ne nous l'ait pas volé.

— Que veux-tu qu'on en fasse?

— Qui sait?

— Retournons voir.

Ils retournèrent en effet ; le vieux danseur n'avait pas bougé. Il était resté fort tranquille sur ses tréteaux. Si j'avais été là, moi, qui connaissais parfaitement le fils du défunt, et qui venais de finir la lecture du quatrième livre d'Hérodote, j'aurais pensé qu'à l'exemple des peuples de l'ancienne Égypte, qui empruntaient sur les momies de leurs pères, Dossion avait laissé la momie du sien en gage chez le marchand de vin, pour le montant des rafraîchissements qu'il venait d'y prendre en compagnie des porteurs. J'aurais eu tort. Il avait payé toute la dépense. Le dépôt fut donc rendu intact : les croque-morts s'en saisirent, et suivis de Dossion, tellement abîmé dans sa douleur qu'il ne savait plus ce qu'il faisait, ils arrivèrent ensemble au cimetière, marchant en mathématiciens, c'est-à-dire en décrivant des cercles plus ou moins excentriques.

Ainsi furent rendus les honneurs funèbres à Dos-

sion le père par Dossion le fils, qui a cent fois raconté cette anecdote comme une des choses les plus curieuses de sa vie errante. Ainsi furent-ils rendus à beaucoup d'autres, jusqu'à l'époque du consulat, où M. Frochot, préfet de la Seine, institua l'administration des pompes funèbres, telle à peu près que nous la voyons aujourd'hui. Je dis à peu près, parce que, si les inhumations se firent dès lors avec plus de décence, les différents taux en étaient raisonnables, au lieu qu'à présent, si mesquinement que l'on veuille se faire enterrer, il faut y mettre un prix fou. Bientôt, en vérité, si l'on n'y met ordre il en coûtera plus cher pour mourir que pour vivre, et pourtant la vie est terriblement chère!

CHAPITRE LI.

La sibylle de l'Estrapade. — Nouvelle incarnation du Verbe divin. — Projet de Chaumette relativement aux jardins publics.—Purification des Tuileries par Robespierre. — Son amour pour les fleurs. — Robespierre et Mahomet. — Portrait exact du premier de ces législateurs. — Son rapport en faveur de l'Être Suprême. — Séance des jacobins. — Ovation de Robespierre. — Vive interpellation de Gonchon à Lequinio.—Les jacobins délivrent un certificat de vie à l'Être Suprême.

Les saturnales de la déesse Raison avaient disparu au milieu de la tourmente qui venait de jeter sur l'échafaud de la place de la Révolution les têtes de Chaumette, Hébert, Ronsin, et autres chefs de la faction des athées; sanglantes épaves avidement recueillies par la déesse de la liberté, dont la statue continuait de s'élever menaçante sur cette horrible plage.

Et cependant se forgeaient obscurément, dans un sale grenier de l'Estrapade, d'étranges oracles où l'on commentait l'églogue *Sicelides Musæ*. Là, sous les auspices d'une vieille sibylle du pays avranchin, en regard de laquelle la sibylle de Cumes eût pu passer pour Vénus Anadymène, on annonçait aux adeptes le retour prochain de l'âge d'or, sous le règne d'un

nouveau Saturne; on leur expliquait le vers prophétique de Virgile :

Jam redit et virgo, redeunt saturnia regna.

. . . .

On y promettait, sous peu de temps,

Une Jérusalem nouvelle
S'élevant du désert, brillante de clartés,

l'avénement d'un nouveau Messie, la seconde incarnation du Verbe de Dieu, de l'agneau divin qui allait effacer les péchés du monde, rendre le bonheur à la terre affligée, régénérer les mœurs, et faire couler, à travers les campagnes chargées désormais de fruits et de moissons, produits d'une fertilité *spontanée*, des ruisseaux de lait et de miel.

Or, tandis qu'un adroit jongleur (l'ex-constituant dom Gerle), jadis revêtu de la robe, et portant le scapulaire de Bruno, préparait ainsi, dans un des quartiers les plus retirés de la capitale, l'avénement d'un nouveau Messie, celui à qui le rôle était destiné aplanissait en silence les voies à sa divinité future; je veux dire que Maximilien Robespierre, correspondant journellement, par des messagers secrets, avec son précurseur de la porte Saint-Jacques, disposait de son côté la scène de la farce mystique que bientôt il allait jouer à la face du ciel et des badauds.

Je n'ai lu nulle part que ce farouche dominateur

de la convention se fût réservé la police du château et du jardin des Tuileries. Cela est vrai pourtant. Il exerçait là un empire absolu, plaçant et déplaçant à son gré jardiniers, portiers, concierges, gens de service; donnant ses ordres pour l'ouverture et la fermeture des portes et des grilles, s'attribuant ainsi toutes les prérogatives de l'ancien gouverneur, au temps où les Tuileries étaient château royal. Robespierre enfin avait succédé de fait, sinon de droit, au marquis de Champcenetz[1].

Jaloux à l'excès de cette partie des attributions qu'il s'était créées, il avait vu avec un secret dépit Chaumette s'emparer du jardin pour en faire un champ de pommes de terre. Mais comme le magistrat municipal agissait en vertu d'un arrêté de la commune rendu sur sa proposition, et où il était dit que cette opération agricole avait pour but d'assurer au peuple une nourriture qui remplaçât avantageusement le pain, dont il avait presque désappris le nom, le gouverneur Robespierre n'osa s'y opposer, dans la crainte de perdre sa popularité : il n'était pas d'ailleurs tout à fait en mesure encore de rompre avec les chefs de la toute-puissante commune ; mais il la leur gardait bonne. En attendant, il se tint

[1] Champcenetz, homme de cour, aimable et spirituel, devenu fameux par ses bons mots, conserva son courage et sa gaieté en présence de l'échafaud. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il demanda la parole. — Pourquoi faire? lui dit le féroce Dumas. — Pour savoir, citoyen président, si je ne pourrais pas me faire remplacer.

prudemment à l'écart, et laissa Chaumette couvrir à son aise de pommes de terre le jardin des Tuileries. Celui-ci s'en donna à cœur joie, et le tubercule de Parmentier entra en possession du local. Il envahit successivement les allées, les contre-allées, les carrés, les terrasses : à peine il restait quelques étroits sentiers pour les promeneurs ; et les faiseurs de motions n'avaient presque plus d'espace où élever leurs tréteaux patriotiques ; car il faut dire qu'en 93 et 94, les endroits laissés libres dans le jardin des Tuileries se trouvaient inféodés à des individus à voix de Stentor, qui, grimpés sur des chaises, lisaient au peuple assemblé autour d'eux le journal d'Hébert ou celui de Marat, les *superbes discours* prononcés aux cordeliers et aux jacobins, accompagnant cela de commentaires plus ou moins furibonds, et signalant souvent aux outrages de la canaille l'homme un peu décemment vêtu qui, s'arrêtant pour les écouter, avait l'air de ne pas goûter l'éloquence de leurs allocutions.

Je disais donc qu'excepté les arbres qu'on avait jusque-là provisoirement laissés sur pied, tout était pommes de terre au jardin des Tuileries. La pensée de Chaumette alla plus loin encore ; et au moment où le grand pontife de la Raison alla courber à son tour la tête sous le niveau de la justice nationale, non-seulement les arbres des Tuileries allaient tomber sous la cognée du bûcheron, pour faire place à la pomme de terre privilégiée, mais le Luxembourg,

le jardin des Plantes, les Champs-Élysées, le jardin de Mousseaux, tous les jardins publics enfin, et même les jardins particuliers, étaient par lui menacés d'un défrichement général, toujours dans l'intérêt de la pomme de terre. Et qu'on ne prenne pas ceci pour une plaisanterie au moins : oui, la commune de Paris avait formé, et déjà même déclaré hautement, son projet d'exécuter l'acte de vandalisme que je viens de vous dire ; quelques jours encore, et il allait être mis à exécution, lorsque les hommes qui la gouvernaient succombèrent dans la lutte qu'ils avaient imprudemment engagée avec Robespierre. C'est donc à Robespierre que nous sommes redevables, vous et moi, de la conservation de ces beaux massifs d'arbres séculaires, de ces marronniers surtout, dont vous contemplez avec ravissement les pompons rosés, quand revient ce mois de mai que nos aïeux trouvaient tant joli, et qui ne vit plus guère à présent que sur son ancienne réputation.

Le jardin ci-devant royal dut bien d'autres embellissements encore à Maximilien Robespierre. Je le dis parce que cela est vrai, et que je veux être juste envers tout le monde. Écoutez. Et d'abord, la plante pour laquelle Chaumette s'était montré épris d'une aussi violente passion se vit déracinée jusqu'en ses fondements et jetée ignominieusement à la porte. Des légions de terrassiers et de jardiniers furent mises en réquisition ; les vieux buis, les vieux ifs, qui avaient bravé la récente transformation, partagèrent

le sort de la pomme de terre municipale, et grâce à Robespierre, les Tuileries reprirent peu à peu un petit air coquet. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que déjà un sable fin recouvrait ses superbes allées, et que les parterres se garnissaient de fleurs, étonnées de se trouver là. C'est que Robespierre avait l'amour des fleurs ; et à cela rien d'étonnant : tous les cœurs sensibles, toutes les âmes qui s'ouvrent aux douces impressions de la nature, sont atteints de la florimanie. Ainsi la majestueuse création d'André Lenôtre reparut, brillante de son antique éclat et ornée de graces nouvelles. Ce n'est pas tout : vous savez bien ces deux parterres en miniature que l'on aperçoit cachés sous les arbres à l'entrée de la grande allée, qui sont terminés chacun par un hémicycle en marbre blanc, et où vous avez pu voir, comme moi, Hippomène courir après Atalante, et Apollon après Daphné, jusqu'au moment où on les a priés d'aller continuer leur course dans les jardins réservés ; eh bien, chers Parisiens, c'est encore à l'*incorruptible* que vous les devez ; c'est lui qui en a désigné la place et fourni les dessins. Réellement cet homme avait parfois du gracieux dans l'imagination.

Ne croyez pas cependant que ce fût tout à fait pour la satisfaction des promeneurs désœuvrés que Robespierre avait ainsi régénéré le jardin des Tuileries. Non vraiment. Il faisait décorer le théâtre sur lequel il méditait déjà de faire célébrer la cérémonie de son apothéose. Il ne me paraît pas bien certain

toutefois qu'il ait voulu sérieusement accepter le rôle de *Verbe incarné* que lui destinait la sibylle de l'Estrapade; mais je pense qu'il se fût résigné volontiers à entendre proclamer à son de trompe dans les carrefours : *Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah*, et Robespierre est son prophète. Malheureusement il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un Mahomet. Enthousiaste, éloquent et brave, le fondateur de l'islamisme maniait le cimeterre aussi bien que la parole, et savait communiquer à ses Arabes le prosélytisme dont lui-même il était enflammé. Il joignait à une taille élevée une physionomie ouverte et spirituelle. Son air imposant et persuasif tout à la fois assurait son empire sur les hommes et lui gagnait le cœur des femmes ; et qui ne sait qu'avant de se dire l'envoyé de Dieu et le favori de l'ange Gabriel, le conducteur de chameaux avait séduit la belle Cadisha, dont il devint l'heureux époux ?

Mais Robespierre! il ne possédait aucun de ces avantages. Comme le fils de Marie Stuart, il pâlissait à la vue d'une épée nue, et ne pouvait alléguer l'excuse de Jacques Ier. Sa mère n'avait pas vu, je pense, lorsqu'elle était enceinte de lui, égorger son amant sous ses yeux, ainsi que cela était arrivé à la reine d'Écosse. Sa physionomie refrognée tenait de la hyène et du renard. Il avait le teint bilieux, les yeux mornes et éteints ; un mouvement convulsif habituel se manifestait dans ses mains, dans son cou, dans ses épaules. Sa taille, guère plus haute que celle de

Marat, était mal dessinée, sans justesse dans les proportions, sans grâce dans les contours; en un mot, jamais factieux ne se montra plus dépourvu de ces avantages extérieurs qui imposent à la multitude [1]. Il eut néanmoins ses adorateurs et ses dévotes. Mais quelles créatures, bon Dieu! des furies de guillotine, des tricoteuses de la jacobinière. Il y a loin de là aux célestes houris du prophète de Médine.

Mais l'amour-propre est comme l'amour: il a un bandeau sur les yeux. Celui que portait Robespierre l'empêcha de s'apercevoir qu'il n'était pas de mesure à nous faire accepter de confiance son Alcoran. Quoi qu'il en soit, le 18 floréal an II de la république (7 mai 94, vieux style), il monte à la tribune de la convention, un volumineux cahier à la main; et après avoir promené, d'un air satisfait de lui-même, ses regards sur l'assemblée, il débita de sa voix glapissante un long rapport au nom du comité de salut public, suivi d'un projet de décret portant délivrance d'un certificat de vie à l'Être Suprême.

Je vous assure qu'il y a des choses bien curieuses dans ce rapport; bien curieuses surtout dans la bouche de Robespierre. Il est des passages que vous croiriez, sauf le style, avoir été prononcés par Mas-

[1] De tous les portraits gravés de Robespierre, je n'en connais qu'un de ressemblant: c'est celui qui fait partie de la collection des membres les plus célèbres de la constituante. Tous les autres portraits de l'avocat d'Arras sont plus ou moins flattés; car Robespierre a encore des flatteurs à la plume et au burin. Il a aussi des gens qui visent à sa succession. *Quod Deus omen avertat!*

sillon, devant Louis XIV, dans la chapelle du château de Versailles. Je vous demande, par exemple, si l'illustre évêque de Clermont eût désavoué les paroles suivantes : « Toute institution, toute doctrine qui » console et élève les âmes doit être accueillie. Re» jetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à » les corrompre. Ramenez, exaltez tous les senti» ments généreux, toutes les grandes idées morales, » et rapprochez par les charmes de la vertu les hom» mes qu'on cherche à diviser. »

Puis, s'adressant aux athées, il les apostrophe ainsi : « Qui donc t'a donné la mission d'annoncer » au peuple que Dieu n'existe pas ? O toi qui te pas» sionnes pour cette aride doctrine, quel avantage » trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force » aveugle préside à ses destinées, et frappe au hasard » le crime et la vertu ; que son âme n'est qu'un » souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ? » L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des senti» ments plus nobles et plus élevés que celle de son » immortalité ? Lui inspirera-t-elle plus de respect » pour ses semblables et pour lui-même, plus de » mépris pour la mort et pour la volupté ? Vous qui » regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser » que la plus belle partie de lui-même a échappé au » trépas. Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou » d'une épouse, êtes-vous consolé par ceux qui vous » disent qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile pous» sière ? Malheureux qui expirez sous les coups d'un

» assassin, votre dernier soupir est un appel à la
» justice éternelle. *L'innocence sur l'échafaud fait pâlir*
» *le tyran sur son char de triomphe*. Aurait-elle cet
» ascendant si la mort égalait l'oppresseur et l'op-
» primé? » Je n'ai qu'un regret, c'est que tandis
qu'il prononçait, avec les accents d'une vertueuse
indignation, ces nobles paroles, elles n'aient pas été
entendues par les trente *malheureux* qu'il avait re-
commandés pour ce jour-là à son compère Fouquier-
Tinville, et dont il pouvait, de la tribune où il haran-
guait, compter les têtes à mesure qu'elles tombaient
sur l'échafaud permanent de la place de la Révolu-
tion : elles auraient consolé les derniers moments de
ses victimes.

Comme chacun sait, la convention, entraînée par
l'éloquence de Robespierre, et ravie à l'excès de son
érudition théologique, dont on ne se doutait pas deux
jours auparavant, décréta d'enthousiasme, séance
tenante, qu'il existait bien véritablement quelque
part un Être Suprême; que l'honneur de l'avoir
découvert appartenait de droit à Robespierre; qu'à
la rigueur il pourrait se faire que l'homme eût quel-
que chose en lui de ressemblant à une âme; et
que cette âme pourrait bien aussi être immortelle,
quoi qu'en eussent voulu dire Chaumette et la com-
mune de Paris, Diderot et l'Encyclopédie. C'est que
j'ai oublié de vous dire que Robespierre, dans son
rapport, avait aussi flagellé, d'une rude manière, la
horde philosophique du dix-huitième siècle, que sa

férule s'était également appesantie sur l'école de Voltaire et celle du baron d'Holbach, et qu'il ne s'était pas gêné le moins du monde pour traiter maîtres et écoliers de méprisables sophistes, de charlatans ambitieux, déclamant en public contre le despotisme, et recevant en particulier des pensions des despotes, faisant des livres pleins de hardiesse contre la cour, et de plates dédicaces aux rois, des discours pour les courtisans, des madrigaux aux courtisanes, et par dessus tout, propageant « avec un zèle infer-
» nal (j'emprunte ici les paroles mêmes de Maximi-
» lien) cette philosophie matérialiste qui, réduisant
» l'égoïsme en système, regarde la société humaine
» comme une guerre de ruse, le succès comme la
» règle du juste et de l'injuste, la probité comme
» une affaire de goût ou de bienséance, et le monde
» comme le patrimoine des fripons adroits. » Il y a bien longtemps que je pense tout cela des sages à la façon de d'Alembert, Helvétius, Boulanger, Toussaint, Damilaville et Diderot, mais je suis content que Robespierre l'ait dit.

Encore tout imprégné du parfum mystique qu'il venait de répandre dans l'assemblée, le restaurateur de l'Être Suprême se rendit immédiatement après la séance au comité de salut public. Il y trouva une lettre du célèbre Lavoisier, qui devait paraître le lendemain devant les juges-bourreaux du tribunal révolutionnaire, et qui demandait un délai de quelques jours, afin de terminer une expérience chi-

mique très-importante, disait-il, aux progrès de la science. « La république n'a que faire de savants : qu'il aille mourir avec les autres. » Et en effet, le lendemain 19 floréal, Lavoisier et vingt-huit autres fermiers généraux allèrent à l'échafaud. Ils étaient accusés *d'avoir mis de l'eau dans le tabac ;* et le jugement qui les condamnait n'énonçait pas d'autre grief!!!

Ce n'était pas tout d'avoir fait reconnaître son Être Suprême par la convention, Robespierre voulut aussi le faire reconnaître par la société mère. A ces causes, il s'y rendit dans la soirée : quand il y parut, tous les *frères* se précipitèrent à sa rencontre, l'étouffèrent de leurs caresses et l'étourdirent de leurs acclamations. C'était à qui le féliciterait le plus fort et le plus haut de la grande victoire qu'il venait de remporter sur l'athéisme, et de l'hommage éclatant qu'il venait de rendre à l'Etre Suprême. Les plus empressés furent les vieux amis de Chaumette, ceux-là même qui l'avaient secondé avec le plus d'ardeur pour établir le culte de la déesse Raison, tels que Panis, Varlet, Desfieux, Isambert, Chalendon, le savetier de *l'Homme armé*, etc. Il aurait, au surplus, rendu hommage au diable plutôt qu'au bon Dieu, que les félicitations de tous ces misérables n'eussent pas été moins vives, et à coup sûr elles eussent été plus sincères ; car le prince des ténèbres comptait là plus de fidèles que le Dieu qui avait d'un mot créé la lumière.

Mais celui qui fit en cette occasion solennelle la plus énorme dépense de phrases laudatives, ce fut certainement le *frère* Lequinio. Il jurait à Robespierre sa foi de jacobin que, dans le magnifique discours qu'il avait prononcé à la tribune de la convention, la sublimité du style égalait la sublimité des pensées, et que l'aigle de Meaux, tout Bossuet qu'il était, n'avait jamais pris un vol aussi élevé que le sien. Il continuait à se prosterner à plat ventre devant le nouveau grand prêtre, qui humait avec une orgueilleuse modestie l'encens grossier que son collègue faisait fumer en son honneur, lorsque *l'orateur du faubourg Saint-Antoine*, l'illustre Gonchon, s'élance à la tribune et demande la parole.

Et puis, sans se donner la peine d'attendre qu'on la lui eût accordée :

— Frères et amis, s'écrie-t-il, il n'est personne d'entre nous qui n'ait applaudi avec enthousiasme à l'immortel rapport, au rapport sublime, au rapport surprenant de Robespierre sur l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme. Et pourquoi ça? parce qu'il n'a fait qu'exprimer en termes admirables ce que depuis longtemps nous pensions nous-mêmes.

Je trouve à propos de dire ici que ce Gonchon, qui se vantait aussi impudemment, devant Robespierre, de sa dévotion de tous les temps envers l'Etre Suprême de la façon de celui-ci, avait forcé sa sœur,

mercière, grande rue du Faubourg Saint-Antoine, à représenter la déesse Raison.

— Mais ceux (c'est lui qui continue) qui n'ont jamais partagé nos convictions n'ont pas le droit de lui donner des éloges. C'est à toi que ceci s'adresse, Lequinio.

— A moi ?

— A toi, qui as publié deux ouvrages infâmes, infâmes, entends-tu bien ? l'un desquels a pour titre *le Bonheur*, et l'autre *les Préjugés détruits*. Dans ces ouvrages, qui rendront ton nom odieux jusque dans la postérité la plus reculée, tu t'efforces de ravir aux hommes cette idée consolante de Dieu que Robespierre a si victorieusement démontrée ce matin. Arrière donc, avec tes félicitations hypocrites, arrière, Lequinio !

Confus et étonné au dernier point de cette vive allocution, le représentant ainsi dénoncé garde le silence. Mais Robespierre le regardant d'un œil à le faire rentrer sous terre :

— Qu'as-tu à répondre ?

L'inculpé prenant ici un air contrit et humilié, et se frappant la poitrine en signe de repentance :

— J'étais aveugle alors ; mais tu m'as éclairé ; et maintenant je reconnais de tout mon cœur l'Etre Suprême.

Robespierre, satisfait de cette rétractation publique, admit Lequinio dans sa communion.

— Robespierre nous a éclairés tous. Vive l'Etre Suprême ! Et ces chenapans, qui avaient dépouillé les

églises, égorgé les prêtres, abattu les croix, profané les vases sacrés, renié et blasphémé Dieu mille et mille fois, auraient tout à l'heure récité le chapelet et marmoté les sept Psaumes de la pénitence, s'il avait plu à Robespierre de le leur ordonner. Et ainsi l'Etre Suprême obtint aux jacobins ses lettres de naturalisation, à une majorité non moins imposante que celles qui lui avaient été délivrées cinq heures plus tôt à la convention nationale. Grâces en soient rendues à Maximilien Robespierre!

Au chapitre suivant, les détails circonstanciés de la fameuse fête du 20 prairial.

CHAPITRE LII.

Fête du 20 prairial. — Le monstre de l'athéisme. — La lance d'artifice. — Explosion du volcan. — L'ordre et la marche de la cérémonie. — Le char de l'agriculture. — Les vierges de la halle. — La tannerie de Meudon. — Les culottes de peau d'homme. — Le bouquet de Robespierre. — L'autel de la patrie. — Dernière bénédiction du grand pontife. — *Ite, missa est.*

> Jéhu, sur les hauts lieux, enfin osant offrir
> Un téméraire encens que Dieu ne peut souffrir,
> N'a pour servir sa cause et venger ses injures,
> Ni le cœur assez droit ni les mains assez pures.
>
> RACINE.

Je ne sais plus quel Athénien de mauvaise réputation(il y a eu de ces gens-là partout), se rendant un jour à l'assemblée du peuple, rencontra Socrate, qui s'y rendait aussi. Chemin faisant, le mauvais sujet confia au philosophe qu'il allait là tout exprès pour faire une proposition tendant à rétablir dans sa pureté originelle le culte de Minerve-Poliade[1], singulièrement compromis depuis quelque temps par les

[1] Minerve était adorée en plusieurs villes de la Grèce, et particulièrement à Athènes, sous ce nom de *Poliade*, qui signifie *protectrice de la ville*.

petits soupers d'Alcibiade et les quolibets impies d'Aristophane.—Idée louable et qui vous honore, lui répondit Socrate; mais si vous voulez qu'on l'adopte, faites-la proposer par un autre.

C'était aussi une belle et honorable idée, sans doute, que de vouloir rappeler au culte de l'Être Suprême un peuple à qui on avait enlevé une à une toutes ses croyances, et qui se vautrait à corps perdu dans la fange de l'athéisme; de rendre à la vie intellectuelle le cadavre social, déjà en proie à la décomposition. Mais quand on se prenait à songer que cette noble tâche, qui avait été si dignement remplie par les Moïse, les Zoroastre, les Orphée, les Numa, était dévolue au féroce dictateur du comité de salut public; que c'était Robespierre qui osait entreprendre la réconciliation de la terre avec le ciel; que c'était Robespierre dont les mains teintes de sang humain allaient offrir à Dieu l'encens, et présenter les vœux d'une nation qu'il mettait chaque jour en coupe réglée, on ne voyait autre chose, dans la fantasmagorie mystique qui se préparait, qu'un outrage de plus à la majesté suprême.

Cependant le soleil du 20 prairial s'était levé radieux, et dès l'aube du jour la ville entière avait pris un air de fête. On avait affiché, pendant la nuit, au frontispice de tous les établissements publics, aux portails de toutes les ci-devant églises, des pancartes sur lesquelles on lisait, en lettres d'énorme dimension : *Le peuple français reconnaît l'Être Suprême et*

l'immortalité de l'âme. Cette déclaration, empruntée à l'article 1er du décret de la convention du 18 floréal, brillait aussi à la porte des jacobins; elle ornait celles des comités révolutionnaires, des quarante-huit assemblées sectionnaires, celles mêmes des prisons, et jusqu'à la grille du palais autrefois dit de Justice; en sorte que Paris, qui s'était, la veille encore, couché athée, se réveilla déiste, de par Robespierre.

De toutes les inscriptions, la plus remarquable, sans contredit, fut celle apposée au portail de Notre-Dame. Elle en occupait presque toute la largeur, et les lettres n'avaient guère moins d'une coudée. Si je la mentionne particulièrement, c'est pour avoir occasion de citer le quatrain assez original qui fut trouvé collé au-dessous le lendemain matin :

> **De par monseigneur Robespierre,**
> **Maître du ciel et de la terre,**
> **Il est désormais libre à Dieu**
> **De reprendre place en ce lieu.**

Le grand prêtre, furieux de cette insultante ironie, donna les ordres les plus sévères pour que l'auteur fût recherché et puni exemplairement. Huit jours étaient passés depuis la perpétration du crime, et malgré les perquisitions les plus actives, le coupable restait encore à découvrir. Mais l'amour-propre, ce mauvais conseiller, fit ce que tous les limiers de la police révolutionnaire n'avaient pu faire. L'auteur de cette spirituelle boutade, qui était tout simplement

un pauvre diable d'écrivain public de la cour de la Sainte-Chapelle, nommé Duclos, voyant qu'elle faisait fortune, eut la maladresse d'en réclamer la paternité. Il ne tarda pas à en recevoir le prix. Arrêté un soir dans son échoppe, il fut traduit, deux ou trois jours après, au tribunal révolutionnaire, comme un prolongement de la queue athéiste de Chaumette, condamné à mort, cela va sans dire, et exécuté dans la première décade de messidor, en compagnie d'une soixantaine d'autres conspirateurs de la même force, au nombre desquels ce malheureux perruquier de la rue de la Calendre dont j'ai parlé au chapitre XXXI, et qui avait été condamné lui, *pour avoir continué de friser des aristocrates.*

. . . .

Un amphithéâtre immense, pouvant contenir douze à quinze cents personnes, et adossé au pavillon de l'horloge, s'élevait, orné de guirlandes et pavoisé aux trois couleurs, dans le jardin des Tuileries, envahi par la foule qui s'était précipitée là dès l'ouverture des grilles. Un orchestre était placé au bas de l'amphithéâtre ; et à onze heures il se trouva peuplé de tous les musiciens instrumentistes, de tous les chanteurs et chanteuses de l'Opéra, du théâtre Feydeau, et du Conservatoire de musique, au nombre de huit cents. Vous comprenez déjà que tous les concerts-géants que vous avez vu exécuter depuis à la même place étaient furieusement nains en comparaison de celui-là.

A midi précis, ainsi que l'annonçait le programme, une salve d'artillerie annonça l'arrivée des cinq ou six cents membres restant de la convention[1]. Ils entrèrent, quatre à quatre, Robespierre en tête, comme de raison, par la croisée du milieu du pavillon, avec laquelle l'amphithéâtre se trouvait de plain-pied. Quand tout le monde eut pris place, et que Robespierre, debout au milieu, et sur le premier rang de l'estrade, se fut complètement rassasié des applaudissements de la multitude, qui s'adressaient particulièrement à lui, et qu'il recevait comme le tribut de son peuple, il déroula le cahier qu'il tenait à la main; ses traits mornes et livides s'animèrent d'orgueil et de joie; un éclair de satisfaction brilla sur sa figure ingrate, et au milieu du silence universel : « Français républicains, s'écria-t-il » alors d'une voix dont il faisait de son mieux retentir les éclats, il est enfin arrivé ce jour, à jamais » fortuné, que le peuple français consacre à l'Être » Suprême ! jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit » un spectacle plus digne de ses regards, etc., etc. » Mon intention n'étant pas d'empiéter sur le *Moniteur*, je ne vous donnerai pas le texte entier de ce discours, remarquable à beaucoup d'égards, qui of-

[1] A l'époque du procès du roi, la convention comptait sept cent quarante-neuf membres présents; mais l'échafaud avait dévoré les uns, d'autres avaient péri de misère et de fatigue dans leur vie errante, ou avaient été mangés par les loups; d'autres enfin languissaient dans les prisons, ou se cachaient pour échapper à la proscription.

frait des parties traitées avec une chaleureuse éloquence, respirait partout la morale, recommandait l'humanité, et parlait de Dieu d'une manière digne et dans les termes d'une sincère conviction. Il fut écouté respectueusement; déjà tous les cœurs se sentaient disposés à pardonner à Robespierre repentant et converti, les crimes de Robespierre pourvoyeur journalier du tribunal révolutionnaire; et l'on semblait ne pas apercevoir l'ange exterminateur, au glaive flamboyant, qui planait au-dessus de l'assemblée, comme jadis au-dessus des tentes de Sennachérib, et, plus implacable que jamais, se choisissait de nouvelles victimes.

Le discours terminé, un premier hymne fut chanté à grand chœur par tous les musiciens concertants, au nombre desquels Laïs, Chéron, Adrien, Rousseau, mesdemoiselles Maillard, Rousselois, Gavaudan, et tous les premiers sujets du théâtre de l'Opéra [1]. Dans cet hymne, dont la plupart des strophes étaient plutôt une insulte qu'un hommage à Dieu, on lui faisait, entre autres compliments, celui-ci :

« Quand donc jamais des prodiges plus grands
Ont-ils signalé ta puissance?
N'as-tu pas délivré la France
D'un joug antique et de ses vils tyrans?
De leur famille avec audace

[1] Quelques jours après la fête du 20 prairial, quelqu'un faisait compliment à mademoiselle Maillard de l'étendue de voix qu'elle avait déployée dans ce concert spirituel. — Je chantais de colère d'être obligée de chanter pour ces monstres-là.

S'élevait l'arbre détesté :
Tu l'as proscrit ; et de la liberté
C'est l'arbre qui croît à sa place.

Vous le voyez, on fait ici Dieu complice du 10 août et du 21 janvier ! étrange manière de chanter ses louanges ! On finissait par l'invoquer en faveur de cette infâme convention toute couverte du sang de milliers de Français, et l'on osait bien lui dire :

Soutiens une cause si juste,

(la cause de la révolution, qui broyait impitoyablement toutes les vertus, tous les talents, toutes les gloires, sous les roues de son char d'airain !)

Protége *ce sénat* auguste,
L'appui de l'homme et la terreur des rois, etc.

Quand les chants eurent cessé, Robespierre descendit de son trône de velours, et, suivi de ses esclaves, d'ailleurs séparés de lui par un assez long intervalle, il se dirige, à travers les flots de ses admirateurs, vers le grand bassin, situé au milieu des parterres. On avait pratiqué sur ce bassin un plancher de bois supportant la statue du monstre de *l'athéisme*, dont la tête hideuse, sortie du cerveau de David, dominait les effigies de *l'ambition, l'égoïsme, la discorde, la folie* et *la fausse simplicité*, humblement groupées autour de lui. *La fausse simplicité* étalait un luxe de haillons, à travers lesquels on pouvait entrevoir les ornements dont se parent les

esclaves de la royauté. Cette dernière phrase, visant à la malice, est copiée du programme; je crois devoir vous en avertir. Chacune de ces statues, au surplus, avait son nom inscrit, en gros caractères, sur la poitrine, afin qu'on sût précisément à qui l'on avait affaire, et qu'on ne s'avisât point de prendre l'une pour l'autre; et sur le front de toutes on lisait, toujours en gros caractères : *seul espoir de l'étranger*. Arrivé au bord du bassin, Robespierre monte sur le plancher, et va droit au monstre de l'athéisme.

Quand les deux monstres se trouvèrent ainsi en présence, Ruggiéry présenta à celui de chair et d'os la lance d'artifice qui devait lui servir à mettre le feu à l'autre. Ainsi en agissait-on avec les rois ses prédécesseurs, quand ils venaient allumer sur la place de Grève le feu de la Saint-Jean, ou les feux de joie qu'on y dressait à l'occasion de la naissance ou du mariage d'un fils de France, ou de quelque autre événement important de l'ancienne monarchie. Avant de prendre la lance qui lui était offerte, Robespierre regarde fixement Ruggiéry, et lui dit d'un ton de voix presque menaçant :

— « Il n'y a pas de danger, monsieur?

— Aucun, citoyen.

— A la bonne heure. »

Un peu rassuré alors, il met le feu à cet athéisme de carton peint, lequel s'enflamme et s'écroule au milieu des fusées, des pétards, des bombes, des flam-

mes de Bengale que le monstre renfermait dans son sein. Avec lui s'enflammèrent et s'écroulèrent tous les autres vices de carton qui lui servaient d'escorte et de support. C'était chose merveilleuse à voir. Vous eussiez dit Encelade s'engloutissant, parmi des torrents de flammes, dans les abîmes de l'Etna. Sorti des nuages enfantés par l'explosion du volcan en miniature, Robespierre tire un second cahier de sa poche (je remarque en passant qu'il n'a jamais prononcé que des discours écrits), et fait signe qu'il va prêcher de nouveau. Tout le monde se tait et prête une oreille attentive.

Conticuere omnes, intentique ora tenebant.

Il prononce alors un second discours, dans lequel il apostrophe, en termes fort durs, l'athéisme anéanti tout à l'heure par ses mains, et foule d'un pied triomphant ses débris charbonnés. Il déclare

« Que ce monstre, *vomi par les rois* sur le territoire » français, est rentré dans le néant, et qu'avec lui » vont disparaître tous les crimes et les malheurs » du monde; que *les rois* qui s'efforcent de bannir » la divinité de la terre pour y régner seuls avec » le crime, n'arracheront pas plus le monde du sein » de son auteur que les remords de leurs propres » cœurs.

» Que la nature donc, dit-il en terminant, reprenne » tout son éclat, et la sagesse tout son empire; l'Etre » Suprême n'est point anéanti. »

Le mot *sagesse* n'avait point été placé au hasard dans ce discours. Du milieu des débris de la statue de l'athéisme dévoré par les flammes, devait *s'élever celle de la sagesse au front calme et serein*. Du moins le programme nous l'avait promis formellement, et Robespierre y comptait, nous aussi. Mais, hélas! la *sagesse* avait disparu au milieu de l'incendie, en même temps que *l'athéisme, l'égoïsme, la discorde, l'ambition* et *la fausse simplicité* ; et, par un hasard singulier, il n'était resté d'à peu près intact que la statue de la *folie*. Ceci, qu'on pourrait prendre pour une plaisanterie, est néanmoins l'exacte vérité.

Robespierre continua son discours, comme si la *sagesse* se fût conformée au programme ; et il le termina de cette manière :

« La haine de la tyrannie brûle dans nos cœurs
» avec l'amour de la patrie. Notre sang coule pour
» la cause de l'humanité. Voilà notre prière, voilà
» le culte que nous t'offrons. »

Ce discours fut suivi d'un second hymne. Celui-ci était de la composition de Marie-Joseph Chénier, la musique de Méhul; on y demandait à Dieu,

D'être toujours allié du peuple souverain,
Et que la république, immortelle, adorée,
Écrasât les trônes d'airain.

Après quoi, les tambours, les clairons et les trompettes donnent le signal du départ pour le champ de la Fédération.

Robespierre se remit en marche le premier. Quand il eut fait quelques pas, il se retourna, et voyant que le reste du cortége tardait à s'ébranler, il dit assez haut, d'un ton d'humeur et d'impatience : « Eh bien, l'on ne me suit pas! « C'était, à la physionomie près, Louis XIV disant, au bas du grand escalier de Versailles : « J'ai failli attendre. » Royer, l'un des deux huissiers de la convention qui marchaient à ses côtés, et duquel je tiens le fait, reçut de lui ordre d'aller dire aux traînards de presser un peu le pas, ordre qu'ils s'empressa d'exécuter, et que les conventionnels ne se firent pas répéter. L'ordre de la marche se trouvant ainsi rétabli, la procession continua. Je la vis défiler dans la grande allée. Au centre on remarquait un char de forme antique, sur lequel était une espèce de trophée formé des instruments propres aux arts et métiers et à l'agriculture, entremêlés d'épis, de pampres et de fleurs. Le programme assurait que ce char serait traîné par *quatre taureaux vigoureux ;* mais il fallut se contenter de quatre bœufs aussi pacifiques que ceux qui, sous les descendants dégénérés de Clovis,

> . . . . D'un pas tranquille et lent
> Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Si la fête perdait à cette substitution quelque peu de sa majesté, les spectateurs y gagnaient en sécurité. Ainsi traîné pacifiquement, le char était escorté d'une centaine de vierges descendues des ga-

letas de la place Maubert ou du quartier des Halles, enrégimentées à quarante sous par tête comme les aboyeurs des sections, pour figurer, vêtues de blanc, à cette auguste cérémonie. Quand on les eût choisies exprès pour empêcher les représentants de tomber dans la tentation, on n'eût pas mieux réussi. Si le peuple d'Athènes en avait vu figurer de pareilles dans ses brillantes théories, à coup sûr, il les aurait lapidées.

Comme le roi Laïus dans le défilé de la Phocide, la convention nationale était sans escorte militaire :

> On ne voyait pas là marcher devant son char
> De bataillons nombreux le fastueux rempart.
> Au milieu des sujets soumis à sa puissance,
> Comme elle était sans crainte, elle était sans défense.

Sans autre défense qu'un simple ruban tricolore soutenu, d'espace en espace, par de jeunes vierges nationales, seule barrière qui la séparât des flots de spectateurs qui se pressaient autour d'elle. Touchante marque de confiance! Mais aussi c'est qu'elle se croyait suffisamment gardée par l'amour du peuple... et la crainte de la guillotine, dont on pouvait apercevoir les rouges appendices au delà du pont Tournant. Tous les membres, portant à la main un bouquet d'épis, de fleurs et de fruits, étaient uniformément vêtus d'un habit *bleu national*, ci-devant *bleu de roi*, collet et parements rouges, et la culotte de peau de daim. On se disait à l'oreille que quelques-uns en avaient de peaux d'hommes provenant

de la tannerie de cuir humain établie à Meudon, parmi lesquels Drouet, Lebas, Choudieu, Foussedoire, Billaud-Varennes, Javogues, Lacombe-Saint-Michel. Je n'affirme ni ne conteste la chose : je n'ai pas été à même de la vérifier. Mais ce que j'affirme en pleine sûreté de conscience, c'est que tout le monde le croyait alors ; c'est que, malgré la terreur, qui était à l'ordre du jour, cela se disait à peu près tout haut ; c'est qu'à Meudon surtout personne n'en doutait, et que les habitants de ce village montraient avec une mystérieuse terreur les fenêtres de la salle basse du vieux château où se faisaient, suivant eux, ces horribles manipulations ; c'est qu'ils assuraient que chaque nuit l'on entendait le roulement lugubre des chariots couverts qui voituraient là les troncs humains que l'échafaud de la place de la Révolution envoyait alimenter la tannerie. Et pourquoi pas ? Pensez-vous que ce fût en effet calomnier beaucoup les chefs du gouvernement révolutionnaire que de les supposer assez peu scrupuleux pour se faire des pantalons collants avec la peau de leurs victimes ? Les cannibales font quelque chose d'approchant, et les cannibales auraient pu recevoir de ces gens-là des leçons de férocité. Le crime, au surplus, n'était pas précisément d'utiliser de la sorte ces tristes débris humains ; le crime était d'égorger les hommes par milliers. On fit, dans le temps, honneur à Bertrand Barrère de cette découverte industrielle. J'ignore s'il est en droit de la revendiquer ; mais l'Anacréon de la

guillotine était à coup sûr bien capable de faire tanner le cuir de ceux qu'il envoyait *battre monnaie sur la place de la Révolution.*

Il est dit, dans beaucoup d'histoires de la révolution, que, durant le trajet des Tuileries au champ de la Fédération, plusieurs députés étaient sortis des rangs pour aller adresser des paroles de menace à Robespierre, qui marchait constamment une trentaine de pas en avant de la masse conventionnelle, et qui se pavanait à la tête de son troupeau d'esclaves, dont il affectait d'ailleurs de se distinguer par le costume et par le maintien. Effectivement, il tenait à la main un bouquet presque aussi gros qu'une gerbe. Son habit, d'un bleu tendre, avec collet et parements de même étoffe, tranchait orgueilleusement avec les habits gros bleu, à parements et revers rouges, de ses collègues, qui ressemblaient à une livrée. Il portait un élégant gilet de bazin blanc à vastes revers, et une culotte de nankin des Indes; un jabot superbe ondulait sur sa poitrine; sa jambe était pressée par un bas de soie blanc; ses pieds étaient chaussés de l'escarpin : il n'y manquait que le talon rouge, pour le faire ressembler au duc de Guiche, au duc de Coigny, ou à toute autre notabilité de l'OEil-de-bœuf.

On a cité, parmi les membres qui seraient ainsi venus l'insulter à bout portant, Fréron, Lecointre, et Bourdon de l'Oise; on a été même jusqu'à prêter à Lecointre ces paroles : *Robespierre, j'aime ta fête; mais toi, je te déteste.* Ne croyez tout cela que mé-

diocrement; et si vous voulez que je vous dise ma façon de penser, ne le croyez pas du tout. Robespierre était ce jour-là à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, et il y aurait eu, à venir le braver au milieu de son triomphe une audace dont Lecointre, Bourdon de l'Oise, et Fréron, que j'ai bien connus tous les trois, n'étaient certainement pas capables. Je sais bien qu'après le 9 thermidor, lorsque le colosse aux pieds d'argile eut été renversé dans la boue, ils se sont mutuellement félicités de ce trait de courage : mais tenez-vous pour assurés que s'ils l'avaient commis, Robespierre ne leur eût pas laissé le temps de s'en vanter, et que le soir même les verroux de la prison du Luxembourg se fussent refermés sur eux. Danton, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, étaient d'une étoffe un peu plus serrée, et Robespierre n'eut qu'un mot à dire pour les faire disparaître en un clin d'œil de la terre des vivants.

Moi qui ai suivi la procession depuis le bassin de l'Athéisme jusqu'à la montagne sainte du champ de la Fédération, qui ai eu constamment les yeux attachés sur Robespierre, je n'ai vu qu'un député, un seul, sortir des rangs, pour venir lui adresser la parole au bas de la grande allée des Tuileries : c'était David, l'auteur du programme. Sans doute, il venait demander au grand pontife s'il était content de l'ordonnance de la fête; et la réponse dut être satisfaisante; car en retournant à sa place, un sourire

gracieux errait sur ses lèvres, et il se caressait le menton d'un air enchanté. C'est qu'aussi, tel modeste qu'on fût, on pouvait concevoir quelque fierté d'avoir su plaire à Robespierre.

Arrivé sur la place de la Révolution, le cortége religieux fait halte devant la statue de la Liberté. On lui adresse une courte mais fervente prière; on la couvre de fleurs et d'offrandes, et l'on fait fumer à ses pieds un encens dont l'odeur suave ne peut venir à bout, néanmoins, de déguiser tout à fait celle qui s'exhalait des mares de sang humain, de ce sang répandu chaque jour à grands flots sur l'échafaud, compagnon fidèle de la statue, entourée à ce moment même de ceux qui l'y faisaient couler.

Une seconde station eut lieu sur l'esplanade des Invalides. Il se trouvait là, tout juste à l'endroit où nous avons admiré depuis le buste en plâtre bronzé du *Héros des deux mondes*[1], une statue colossale du Peuple-Français, aussi en plâtre bronzé (car il est à remarquer que la révolution a beaucoup plus édifié en plâtre qu'en marbre), et qui était haute de cinquante pieds. On la traita à l'égal de la statue de la Liberté de la place de la Révolution, c'est-à-dire qu'on ne lui épargna pas davantage l'encens, les fleurs, les offrandes et les guirlandes. Quand on eut

[1] Je n'ai jamais bien compris pourquoi l'on avait infligé ce sobriquet à M. le marquis de La Fayette. Va pour ses prouesses en Amérique; mais en Europe! Je ne vois guère que sa campagne des 5 et 6 octobre : encore a-t-il dormi la moitié du temps qu'elle a duré.

suffisamment salué et encensé cette statue, plus affreuse encore que l'autre, on se dirigea, sans autre temps d'arrêt, vers le champ de la Fédération, par l'avenue de la Mothe-Piquet.

Au beau milieu s'élevait une montagne de cinq cents pieds de circonférence et de près de cent pieds de hauteur. C'était l'*autel de la Patrie*. Mais cet autel, sur lequel allait officier le pontife d'Arras, ne ressemblait guère à celui sur lequel j'avais vu officier là, cinq ans auparavant, le pontife d'Autun. Celui-ci était admirablement compassé, symétrisé: on y montait par quatre escaliers fort larges, et recouverts de magnifiques tapis d'Aubusson; il était orné d'une vingtaine de chandeliers d'argent, et le signe sacré du salut brillait à son sommet. *L'autel de la Patrie* de Robespierre était, comme je viens de le dire, construit sous forme de montagne. Au lieu d'escaliers en ligne droite, on y avait pratiqué une foule de petites allées en spirale, tortueuses, raboteuses et irrégulières, qui occupaient les cinq sixièmes de l'espace; en sorte que, malgré son immense étendue en largeur et hauteur, il y avait place tout au plus pour deux cents personnes; et les représentants étaient au nombre de cinq cents à peu près. Aussi, quand le cortége fut arrivé au pied de la montagne, le spectacle perdit beaucoup de sa gravité. Je dirais même, si je l'osais, qu'il prêta un moment à rire.

Tandis qu'Aaron, entouré de ses lévites, rayonnait au point culminant, abrité sous les branches

touffues d'un énorme chêne, coupé la veille au bois de Boulogne, dont les branches pliaient sous un effroyable amas de rubans tricolores, et qui était censé l'arbre de la Liberté, les représentants se bousculaient, se culbutaient au bas, et grimpaient, pour ainsi dire, les uns sur les autres, afin de trouver place dans quelqu'une des allées de ce maudit labyrinthe. Il me semble voir encore le cul-de-jatte Couthon se faisant hisser dans son fauteuil, et arrivé auprès de Robespierre, ayant l'air de narguer ceux de ses collègues qui n'avaient pas eu le même bonheur et le même honneur; et le nombre en fut au moins de trois cents. Quelque frayeur qu'inspirât Robespierre, ils osèrent faire entendre quelques murmures, persuadés, à tort ou à raison, que l'autel avait été ainsi disposé par ses ordres pour établir entre eux et lui une barrière qu'il leur serait impossible de franchir; et il est permis de penser que cette circonstance, si futile en apparence, fut peut-être une de celles qui concoururent le plus à la journée du 9 thermidor. Les hommes se façonnent, à la longue, au despotisme; il en est peu qui veuillent supporter le mépris.

Quand tout le monde fut placé, les uns bien, les autres mal, on chanta un nouvel hymne. Celui-ci, incomparablement le meilleur de tous, et le plus convenable surtout à la cérémonie, était de la composition de Théodore Désorgues, la musique de Gossec. J'en citerai avec plaisir quelques strophes; je voudrais

pouvoir les citer toutes ; car il n'y en a pas une qui ne soit belle. Voici la première :

> Père de l'univers, suprême intelligence,
> Bienfaiteur ignoré des aveugles mortels,
> Tu révélas ton être à la reconnaissance
> Qui seule éleva tes autels.

Et puis,

> Ton temple est sur les monts, dans les airs, sous les ondes.
> Tu n'as point de passé, tu n'as point d'avenir;
> Et sans les occuper, tu remplis tous les mondes
> Qui ne peuvent te contenir.

Je ne crois pas qu'on ait exprimé jamais l'immensité et l'ubiquité de Dieu d'une manière plus précise, plus orthodoxe, et en plus beaux vers. J. B. Rousseau n'eût certainement pas désavoué cette strophe. En voici encore une qui me paraît admirable :

> O toi qui du néant, ainsi qu'une étincelle,
> Fis jaillir dans les airs l'astre éclatant du jour,
> Fais plus, verse en nos cœurs ta sagesse immortelle,
> Embrase-nous de ton amour.

Et la musique de Gossec n'était pas indigne de cette poésie.

Robespierre prit ensuite la parole pour adresser à l'Être Suprême une invocation qui ne put guère être entendue que de ceux qui l'entouraient. Mais ce n'était pas le *bon Dieu* qu'il invoquait, le misérable, c'était l'affreux *Teutatès*. Oui, nous avions

là sous les yeux le farouche grand prêtre des druides, celui qui avait ressuscité les sacrifices humains, non pas, comme eux, dans l'épaisseur des forêts, mais au milieu de nos villes, non pas en cachette et dans des mannequins d'osier, mais à la face du ciel et sur des échafauds en permanence, jusqu'au moment où lui-même..... mais deux mois nous séparent encore de la journée libératrice du 9 thermidor.

Son troisième discours terminé, Robespierre descend de la montagne. Il s'arrête vers le milieu, et il donne, en ces termes, sa dernière bénédiction au peuple qui l'écoute :

« Peuple généreux, veux-tu triompher de tes en-
» nemis ? pratique la justice, et rends à la Divinité
» le seul culte digne d'elle. Peuple, livrons-nous au-
» jourd'hui, sous ses auspices, aux transports d'une
» vive allégresse : et demain, reprenant nos travaux,
» *nous frapperons avec une nouvelle ardeur les ennemis*
» *de la patrie.* »

Epouvantée de ce terrible *ite, missa est*, la foule se retire morne et silencieuse. Et le jour suivant, Robespierre, fidèle à sa parole, envoya à l'échafaud vingt-deux *ennemis de la patrie*, tandis que les crieurs publics hurlaient dans toutes les rues de Paris son superbe discours *en faveur* de l'Être Suprême !!!

CHAPITRE LIII.

Abords du comité de salut public. — Son intérieur et ses bureaux. — Les viandes froides et les propos goguenards. — Comment s'organisaient les *fournées* pour la guillotine. — Arrivée journalière des charrettes. — Féroces plaisanteries des huissiers du tribunal révolutionnaire. — Les jeunes filles de Verdun. — Les religieuses de Montmartre. — Transport de la guillotine à la barrière du Trône. — L'abbé de Fénelon. — Sa bénédiction au peuple du haut de l'échafaud. — La guillotine à quatre tranchants.

Peut-être vous souvenez-vous d'avoir lu dans Virgile cette description si animée et si pittoresque de l'antre de *Cacus* et de ses hideux abords. Vous frémissez encore, n'est-ce pas, à l'aspect de ces têtes sanglantes, perpétuellement suspendues à l'entrée, et vous détournez avec effroi vos regards de ces monceaux d'ossements humains qui en formaient l'épouvantable avenue? Et pourtant l'antre de *Cacus*, tout affreux qu'il était, quelque terreur qu'il inspirât, n'était qu'un aimable réduit, qu'une grotte de Calypso, si on le compare à cet antre que nous avons vu deux ans au milieu de Paris, et qui se nommait, en langage révolutionnaire: Comité de salut public. A la vérité, les monstres qui faisaient là leur séjour n'égorgeaient ni ne dépeçaient eux-mêmes leurs vic-

times et ne se nourrissaient pas précisément de chair humaine; mais à coup sur Cacus ni Polyphème,

Procuste, Geryon, ni Scyrron, ni Synnis,

ni aucun de ces illustres scélérats des temps héroïques, dont Hercule et Thésée purgèrent la Grèce, n'en firent une aussi prodigieuse boucherie.

Le comité de salut public, puisque, comme la peste, il faut l'appeler par son nom, s'était installé dans les petits appartements du roi, au château des Tuileries. De nombreux corps de garde, tant du côté du jardin que du côté de la cour des princes, en défendaient les approches, et ce n'était qu'en tremblant qu'on jetait un coup d'œil rapide et furtif sur ce repaire de bourreaux. Une foule de bureaux occupaient la seconde enceinte : ils étaient peuplés de commis qui faisaient, dans un lugubre silence, leur besogne homicide, et dont les uns portaient sur leur physionomie l'empreinte de la scélératesse, d'autres celle de l'adulation, d'autres enfin celle de la terreur. On s'était entouré d'espions et de délateurs, et quiconque de ces malheureux commis eût laissé échapper une parole suspecte courait risque d'être porté, en forme supplémentaire, sur la liste des hommes à guillotiner le lendemain, qu'il venait de dresser ou de copier lui-même.

La nuit et le jour, des canons, mèches allumées, étaient en permanence aux postes extérieurs; et

semblables aux muets du sérail, les compagnons de la Glacière veillaient aux entrées immédiates, et exécutaient à la rigueur les consignes secrètes qui leur étaient données. Pour parvenir aux antichambres du comité, il vous fallait errer à tâtons dans un long corridor éclairé seulement par un pâle réverbère fixé au mur, à chacune des deux extrémités. Mais après avoir parcouru ce sombre dédale, quelle surprise n'éprouvait pas celui auquel il était donné de pénétrer dans les salons où se réunissaient les décemvirs! et comme il se trouvait ébloui du changement subit de décoration! De magnifiques tapis des Gobelins couvraient les parquets; le marbre, les bronzes dorés, les glaces brillaient de toutes parts. De magnifiques pendules, de fastueuses girandoles garnissaient les cheminées; de riches fauteuils, de voluptueux canapés[1] tendaient les bras, et des buffets garnis de viandes froides et de vins recherchés offraient une distraction salutaire à ces rigides républicains, qui affectaient en public la sobriété de *Curius*,

[1] Un soir que Robespierre était à la première représentation de Caïus Gracchus, que Barrère était en partie fine à son château de Clichy, que Saint-Just soupait chez Méot, et que les autres membres étaient en soirée chez David, Labussière, un des principaux employés, avec lequel j'étais fort lié, prit sur lui de me conduire dans les salons du comité. Il n'y avait en effet personne à ce moment, que le grand financier de la république, Cambon, qui, fort heureusement pour nous, ronflait de toutes ses forces, en cuvant son vin, sur le plus splendide de ces canapés, coiffé du bonnet rouge, vêtu d'une sale et dégoûtante carmagnole, et chaussé, suivant sa coutume, d'une paire de sabots tellement couverts de boue, qu'on n'en distinguait pas le tissu.

et menaient en secret des vies de Sardanapale :

Qui Curios simulant et Bacchanalia vivunt.

Au milieu du salon principal était une grande table ovale recouverte d'un tapis vert, autour duquel s'asseyaient les membres du comité pour dicter leurs arrêts de proscription et de mort. Le comité était permanent, c'est-à-dire qu'à toute heure du jour ou de la nuit il s'y trouvait de garde un ou deux membres, en sorte que le génie du mal n'y sommeillait jamais. Les bureaux aussi étaient permanents, mais avec cette différence qu'il fallait qu'un tiers au moins des commis y fussent toujours présents. C'était ordinairement vers dix heures, au sortir de la séance du soir, que se rassemblaient les décemvirs. Robespierre n'arrivait que longtemps après les autres. En attendant qu'il vînt les honorer de sa présence, ses honorables collègues se donnaient du bon temps, et signaient, en sablant le champagne, la liste des individus qu'ils recommandaient pour l'échafaud du lendemain. On y faisait des gorges chaudes; on buvait à la santé des aristocrates qui avaient tâté ou qui allaient tâter du *rasoir national.*

Quand Robespierre arrivait, toutes les espiègleries cessaient; on cachait les pâtés de foie gras, les verres et les bouteilles, et les délibérations prenaient une teinte rembrunie; on ne riait plus, on composait son visage sur le visage sévère du maître, on discu-

tait gravement, et l'on préparait les égorgements avec une sorte de dignité.

A l'apparition de Robespierre, il se faisait donc tout à coup un silence de terreur respectueuse. Il entrait ordinairement sans mot dire lui-même, et faisait le tour de la table, en jetant un coup d'œil rapide sur les arrêtés en projet. Ceux qu'il n'approuvait pas étaient regardés comme non avenus; ceux qui obtenaient son assentiment recevaient seuls leur exécution. Un jour il advint que six membres du comité présents, Carnot, Couthon, Barras, Lacroix, Saint-Just et Guyton-Morveau, avaient pris un arrêté ordonnant la mise en liberté du littérateur Ginguené. Au moment où Robespierre se présente, on lui lit cet arrêté. La lecture terminée, Robespierre prend froidement l'arrêté, le déchire en disant avec humeur: « Il n'y a que des contre-révolutionnaires qui aient pu s'intéresser à un aristocrate. » On se mordit les lèvres, personne n'osa répliquer, et Giaguené resta en prison.

Dès que les membres du comité se trouvaient au grand complet, ils donnaient leurs instructions aux brigands subalternes. C'est là que Maignet alla prendre ses instructions pour l'embrasement de *Bédouin*, le massacre de ses habitants, et l'établissement du tribunal révolutionnaire d'*Orange;* c'est là que Rossignol recevait l'ordre d'incendier la Vendée et jurait de l'exécuter; que Carrier organisait à l'avance les fusillades et les noyades de Nantes, et que Couthon

le cul-de-jatte, à la veille de partir pour Lyon, disait avec un sourire féroce : « Je n'ai que la tête et » le tronc : eh bien! c'est pourtant moi qui vais » donner le premier coup de marteau à l'infâme » *Commune affranchie*, pour la démolir. »

C'était dans ce hideux repaire que s'organisaient les conspirations des prisons, et qu'on rédigeait le plan de dépopulation de la France, dont une large carte était sans cesse développée sous les yeux des décemvirs : c'est là que tous les comités révolutionnaires de la république envoyaient ou apportaient les listes contenant le nombre de têtes que chacun, pour sa part, envoyait à la masse : c'est là enfin que les députés venaient mendier des missions dans les départements. Ces ignobles scélérats faisaient antichambre des heures entières, et attendaient, dans un silence respectueux, que Robespierre vînt à passer, pour solliciter humblement un coup d'œil de protection, ou, ce qui était plus précieux encore, la faveur tant recherchée d'aller porter l'épouvante et la mort dans quelque département, et recevoir de lui leurs brevets de proconsuls-bourreaux. Jamais, sous Tibère même et sous Néron, il ne se vit autant de scélératesse unie à tant de lâcheté.

C'est dans ce cénacle de démons enfin que chaque soir, entre onze heures et minuit, Fouquier-Tinville venait chercher la liste des individus à guillotiner le lendemain. Voici à peu près comme se faisaient les listes mortuaires, ainsi que me l'a dit la Bussière,

l'un de ceux qui étaient chargés de les préparer. Les membres du comité arrêtaient d'abord le chiffre, assez ordinairement, de concert avec les membres influents du comité de sûreté générale, Amar, Vadier, Vouland, et David surtout, qui n'y manquait presque jamais, et qui disait toujours en arrivant : *Broyons force rouge aujourd'hui, mes enfants.* Il était très-facétieux, le peintre national. Le chiffre une fois adopté, il ne s'agissait plus que d'y mettre les noms. Chacun des membres présents en avait toujours deux ou trois à recommander. Puis, venaient les personnages qu'une haute naissance, de grandes richesses, une vie pratiquée dans l'exercice continuel de la vertu, signalaient à la vengeance nationale ; et quand il se faisait que tout cela n'atteignait pas le nombre déterminé pour la fournée du lendemain, Prieur, ou Billaut, ou Barrère, disaient au commis : Il en faut dix, douze, quinze, plus ou moins, pour compléter ; ouvrez les cartons, *et prenez ce qui vous tombera sous la main.* C'est ainsi que se trouvèrent glissés dans une fournée le receveur des abonnements de la gazette de Durosoy, les porteurs et les plieuses de ce journal, le perruquier Ponsignon, *qui frisait des aristocrates ou approchant*, etc., etc., etc. ; et le lendemain ces malheureux allaient à l'échafaud, *pour faire nombre.* Cette manière de procéder explique comment la Bussière a pu en effet soustraire à l'échafaud quelques proscrits ; mais comme il fallait, au bout du compte, que le chiffre fût atteint, si les

protégés de la Bussière étaient sauvés, d'autres périssaient à leur place, et ce que l'on peut dire de mieux à son avantage, c'est qu'il a bien servi ses protégés.

A minuit, Fouquier retournait au palais avec sa liste arrêtée, commandait le nombre de charrettes nécessaires pour le lendemain, et allait dormir par là-dessus.

Chaque jour, avant neuf heures du matin, les charrettes stationnaient dans la cour du palais. Assurément on savait bien que tous ceux qui comparaissaient devant le tribunal de sang étaient condamnés d'avance; mais il fallait que leurs bourreaux fussent pourvus d'une égale dose d'impudeur et de scélératesse pour le proclamer aussi effrontément. Avant la mort de Danton, le tribunal révolutionnaire conservait encore quelques formes juridiques; mais quand Robespierre se fut débarrassé de ce rival, la digue qui le retenait encore fut rompue, et toutes les formalités furent supprimées. Une loi du 2 juin (14 prairial) priva les accusés de défenseurs. On leur signifiait encore, pour la forme cependant, des actes d'accusation rédigés par des huissiers ou des sous-greffiers du tribunal, sachant à peine écrire, et qui insultaient, dans leur odieux griffonnage, à ceux-là qu'ils assassinaient. Sur l'acte d'accusation qui fut remis à madame de Mouchy, les misérables avaient écrit : *tête à guillotiner sans délai*. Ces actes, la plupart illisibles, n'étaient souvent pas même orthogra-

phiés. Quelquefois un prévenu recevait l'acte d'accusation dressé pour un autre. Ces actes étaient imprimés avec un formulaire commun à tous. Il restait quelques lignes à remplir, et dans ces quelques lignes se commettaient les plus étranges méprises. La duchesse douairière de Biron fut jugée et condamnée sur un acte d'accusation rédigé contre son intendant. Un jeune homme de vingt ans fut conduit au supplice comme père de deux fils émigrés. Un enfant de seize ans, nommé Mellet, s'entend appeler dans la cour de Port-libre; on lui remet un acte d'accusation portant le nom d'un homme de quatre-vingts ans. Le jeune homme se récrie et fait observer qu'il n'a que seize ans. « Tu en as quatre-vingts pour le crime, lui répond le farouche huissier; allons, marche! » Et il marcha en effet au tribunal, et du tribunal à l'échafaud.

On ne laissait pas, au surplus, languir les victimes désignées. Quand une fois elles étaient rangées sur les bancs, cela se reduisait à une question d'identité. On faisait tout simplement l'appel nominal; et si quelqu'un d'eux s'avisait d'ouvrir la bouche pour tenter un mot de justification, Dumas, Hermann ou Coffinhal, la leur fermait en disant tout simplement: *Tu n'as pas la parole*. Les jurés déclaraient qu'en leur âme et conscience les accusés étaient coupables; Fouquier requérait contre eux la peine de mort; celui des trois présidents qui était de service la prononçait; les condamnés étaient reconduits dans

une salle basse de la Conciergerie, et à quatre heures précises ils montaient dans les charrettes qui les attendaient là depuis le matin. La lugubre procession se mettait en marche alors vers la place de la Révolution par le pont au Change, le quai de la Mégisserie, la rue du Roule, la rue Saint-Honoré et la rue Royale. Le trajet, sans doute, était plus court de moitié en suivant les quais, mais les ordonnateurs de ces pompes funèbres avaient un double motif en faisant prendre aux condamnés le chemin le plus long, celui de prolonger leurs angoisses et de les exposer plus longtemps aux insultes de la populace, qui ne les leur épargnait pas. Dès le pont au Change, les malheureux étaient escortés par les furies de guillotine, dont les vociférations les accompagnaient pendant toute la route. Arrivés au lieu de l'exécution, d'autres furies, qui, depuis l'aube matinale, se tenaient assises sous l'échafaud, où elles mangeaient et buvaient en les attendant, s'élançaient à leur rencontre, et se joignant à leurs compagnes, les saluaient d'horribles imprécations, qui ne cessaient que quand la dernière tête avait tombé sous la hache nationale. La plupart de ces monstres féminins tenaient par la main leurs enfants, qui, scélérats précoces, poussaient comme leurs mères des cris de rage, et glapissaient des injures contre les malheureux que l'échafaud allait dévorer tout à l'heure.

Et si je disais que plusieurs conventionnels ve-

naient jouir de ce hideux spectacle, qu'ils y assistaient jusqu'à ce qu'il fût entièrement terminé, et qu'ensuite ils allaient chez quelque traiteur des Champs-Élysées se réjouir ensemble de la mort des ennemis de la république, je ne dirais que la vérité. Je me plais à citer, parmi ceux qui se donnaient cet innocent plaisir, Robespierre, qui, tantôt seul, tantôt accompagné de quelques familiers, et entre autres d'un nommé *Salès*, qui avait grande part à sa confiance, et la méritait bien [1], se rendait fort souvent, une demi-heure avant le commencement des exécutions, chez le restaurateur du pont Tournant, dans un cabinet qui lui était réservé expressément *ad hoc*, où se trouvait une petite fenêtre donnant sur la place, et de laquelle il voyait très-commodément tomber l'une après l'autre toutes les têtes que lui-même avait marquées du sceau fatal. Quand la *fournée* ne valait pas la peine qu'il se dérangeât, l'incor-

[1] *Salès* était employé an ministère de la justlce à l'époque du jugement de Louis XVI. Il écrivit au ministre Garat pour le prier de lui accorder la faveur d'assister à l'exécution du tyran, et de rédiger lui-même le procès-verbal de cette exécution. Garat ne lui répondit pas ; mais Robespierre, ayant été informé de ce trait de patriotisme, conçut la plus haute idée de Salès, le manda auprès de lui, et l'attacha à sa personne, en qualité de garde du corps et d'espion. Salès a rempli avec honneur cette double fonction jusqu'au 9 thermidor. Le supplice de son protectenr ne lui fit pas perdre sa place au ministère de la justlce, où ii était encore employé sous la restauration. La plupart de ses camarades le fuyaient comme la peste ; mais lul n'y prenait pas garde. On a fini cependant par le mettre à la retraite, il y a une quinzaine d'années. Je ne sais s'il existe encore ; mais je n'en serais pas surpris: ces sortes de gens ont un brevet de longévité.

ruptible, accompagné de ces mêmes misérables, allait se livrer, dans certaine maison de la rue Saint-Florentin, aux doux plaisirs de la table, qu'ils prolongeaient quelquefois outre mesure.

Je sais bien qu'en disant cela j'étonnerai de braves gens à qui on a fait accroire que la sobriété de ce digne représentant était pour le moins égale à son incorruptibilité; mais le fait que j'avance n'en est pas moins vrai. Oui, Robespierre se livrait, comme plusieurs de ses collègues, à des débauches crapuleuses, à des orgies dégoûtantes. Seulement il y mettait plus d'hypocrisie que les autres. Je n'en donnerai pour preuve que le supplice de la fameuse madame Sainte-Amaranthe, de sa fille, et de Sartine, son gendre. Elles avaient connu Robespierre par l'entremise de Trial, de la Comédie-Italienne, l'un de ses familiers et compagnons de débauche. Or il arriva que Robespierre ayant un jour dîné avec les dames Sainte-Amaranthe, Trial, Chrétien, Salès, et autres personnages, se livra aux plaisirs de la table à tel point que vers la fin du dîner il se trouva complètement ivre. Dans cet état, il oublia sa retenue ordinaire, il oublia que parmi les convives il y en avait qui n'étaient pas dans le secret de ses projets *pour le bonheur de la France*, et il commit l'imprudence de les dévoiler dans toute leur étendue. Le lendemain, quand les fumées du vin furent dissipées, il ne se souvenait de rien; mais Trial et Salès, qui vinrent le voir, lui rappelèrent tout ce qu'il avait dit la veille,

et lui firent sentir de quelle importance il était pour lui de se débarrasser des témoins de la scène. Robespierre se le tint pour dit, et deux heures après madame de Sainte-Amaranthe, sa fille, et son gendre, furent arrêtés par les soins du limonadier Chrétien, envoyés au tribunal révolutionnaire, et de là, en chemise rouge, à l'échafaud[1]. L'anecdote que je raconte ne fut alors un mystère pour personne, et c'est maintenant chose avérée.

Depuis le supplice de la reine, les exécutions se faisaient entre le jardin des Tuileries et la statue de la Liberté, qui avait dépossédé celle de Louis XV. C'était au plus fort des chaleurs de l'été, et la terre ne pouvant aspirer le sang journellement versé par les bourreaux, des mares en étaient répandues çà et là sur le sol, et il s'en exhalait une odeur fétide qui forçait les passants à traverser précipitamment, et l'âme saisie d'horreur, ce lieu funeste. La promenade des Champs-Élysées et celle des Tuileries étaient abandonnées par toute la partie saine de la population : on n'y rencontrait plus que des jacobins en guenilles et des furies de guillotine. Les habitants des rues Saint-Honoré et du Roule, que traversait chaque jour le funèbre convoi, commencèrent à faire entendre des plaintes. Un grand nombre d'individus

[1] Les lambeaux de serge rouge drapés sur les épaules de madame Sainte-Amaranthe donnaient à leur teint un tel éclat, et les faisaient paraître si belles que, peu après leur exécution, toutes les femmes voulurent porter des châles rouges, afin de s'embellir. Ainsi la mode en cette circonstance découla de l'échafaud!!!

Elles entonnèrent le *Salve Regina* en sortant de la cour de la Conciergerie, le chantèrent pendant toute la route, continuèrent de le chanter au pied de l'échafaud, et le chant ne cessa que lorsque la dernière tête de religieuse eut été séparée du tronc. La pieuse résignation de ces saintes filles, la sérénité de leurs traits, leur courage modeste en face de la mort, et surtout le cantique sacré qu'elles psalmodiaient avec le même calme et la même ferveur que si elles eussent assisté aux vêpres dans le chœur de leur église conventuelle, émurent tellement de pitié la multitude[1], qu'au lieu des vociférations dont elle saluait habituellement les victimes, elle entoura celles-ci d'une sorte de respect.

Sérieusement alarmés cette fois, ne pouvant se dissimuler un retour aux sentiments d'humanité qui menaçait de devenir contagieux, et effrayés aussi des murmures toujours croissants de la population des rues à travers lesquelles on conduisait les condamnés au supplice, les ordonnateurs en chef des massacres

Comme elle demeurait muette, par conséquent, aux interpellations du président Dumas, celui-ci, furieux : — Pourquoi cette femme ne répond-elle pas ? — Parce qu'elle est sourde, dit timidement une des religieuses. — Je ne m'étonne plus, riposte Dumas, qui avait toujours le mot pour rire, si elle a conspiré sourdement. Cette saillie ingénieuse égaya beaucoup les juges et l'auditoire. En voici encore une de lui, qui obtint un égal succès de fou rire. Donadieu, ancien maître d'armes des enfants de France, venait aussi d'être condamné à mort : « Pare donc celle-là, Donadieu, » s'écrie le facétieux Dumas en levant le siége. Hermann et Coffinhal, les deux vice-présidents, étaient beaucoup moins rieurs.

du parlement de Paris et trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort avec le même calme et la même gravité qu'ils marchaient autrefois dans les cérémonies publiques ; celle où se trouvaient les vingt-cinq plus riches négociants de Sedan, plaignant, en allant au supplice, dix mille ouvriers qu'ils laissaient sans pain ; Boucher d'Argis, lieutenant civil au châtelet de Paris ; le prince de Salm, les ex-conventionnels de Bruges, Gouy d'Arcy et Beauharnais ; le trop fameux Lachalotais, ex-procureur général du parlement de Bretagne, celui-là même qui leva un des premiers l'étendard parlementaire contre l'autorité royale, etc., etc., etc.

Le 7 juillet (19 messidor), quatorze charrettes descendaient lentement le quai Pelletier, conduisant au lieu du supplice quatre-vingt-quatre personnes. Je vis passer ce funèbre convoi sur la place de Grève. Au nombre des condamnés étaient Papillon de la Ferté, intendant des menus plaisirs ; Nicolaï, premier président de la chambre des comptes ; la Tour du Pin Chambly, la comtesse de Boisgelin, le fils du grand Buffon, le colonel Fénelon et l'abbé Salignac de Fénelon[1], ces deux derniers, petits-neveux de l'immortel archevêque de Cambrai. La charrette où se trouvait l'abbé de Fénelon était suivie d'une foule de jeunes

[1] Je remarque ici, comme rapprochement assez curieux, que le soir même on représentait au théâtre de la République le *Fénelon* de Chénier, joué avec une onction si pénétrante et si religieuse par l'athée Monvel.

Savoyards versant des larmes et donnant les marques du plus violent désespoir. C'est que ce digne prêtre était le fondateur d'un établissement auquel il consacrait une partie de sa fortune, et dans lequel ces pauvres enfants de la Savoie recevaient le logement, la nourriture, les vêtements et l'éducation. Le matin, ils s'étaient rendus tous ensemble à la convention pour demander la grâce de leur vertueux bienfaiteur : leur jeunesse, leurs prières, leurs larmes, commençaient à faire impression sur la majeure partie de l'assemblée, lorsque Billaud de Varennes se lève et dit : « Êtes-vous donc des enfants pour vous laisser » attendrir avec des pleurs? Transigez une fois avec » la justice, et demain les aristocrates vous mas- » sacreront sans pitié. Je demande qu'on passe » à l'ordre du jour. » Et l'on passa à l'ordre du jour. Les jeunes Savoyards, désespérés, allèrent attendre la fatale charrette dans la cour de la Conciergerie, et l'accompagnèrent jusqu'au pied de l'échafud. Arrivés là, une scène aussi touchante que sublime eut lieu. L'abbé de Fénelon, âgé de quatre-vingt-neuf ans, s'avance au bord de l'échafaud, au moment où on allait l'attacher sur la planche : le bourreau s'écarte respectueusement à la vue de ce vénérable vieillard : qui demande qu'on lui délie les mains pour un instant. Le bourreau obéit : l'abbé de Fénelon étend ses mains *libres* sur ses petits protégés, agenouillés dans la poussière; la foule électrisée s'agenouille en même temps qu'eux, et il leur donne à tous sa der-

nière bénédiction. Je vous le répète, cet instant fut sublime; et les jeunes amis de l'abbé de Fénelon ne furent pas seuls à répandre des larmes.

A compter de ce jour, les habitants de la rue du Faubourg Saint-Antoine virent les exécutions journalières avec non moins d'horreur que les habitants de la rue Saint-Honoré; ce qui n'empêcha pas les massacreurs en chef de multiplier chaque jour le nombre des victimes. Quatre-vingt-dix ne leur suffirent plus, et Fouquier-Tinville fut appelé un soir au comité de sûreté générale, où on lui reprocha vivement sa mollesse, et son *luxe d'humanité*. *L'humanité* de Fouquier-Tinville! « Le peuple, lui dit Col- » lot, commence à se blaser. Il faut réveiller ses sen- » sations par de plus grands spectacles. Arrange-toi » maintenant pour qu'il en passe au moins cent cin- » quante par jour. » Fouquier-Tinville, en rapportant ce fait pour sa justification au tribunal révolutionnaire, quand il y fut traduit à son tour, ajouta : « En revenant de là, mon esprit était telle- » ment troublé d'horreur, *que la rivière me parut* » *couler du sang.* »

Le lendemain de la sévère admonestation faite à Fouquier (c'était le 6 thermidor), un mécanicien fut mandé au comité, et on lui ordonna d'apporter, dans le plus bref délai, le plan d'une guillotine A QUATRE TRANCHANTS !!! Et si le neuf thermidor ne fût pas arrivé. . . . . .

TABLE DES MATIÈRES.

FIN.